

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

EXPLORATION HYDROBIOLOGIQUE

DU

LAC TANGANIKA

(1946-1947)

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

PUBLIÉS AVEC L'APPUI DU MINISTÈRE DES COLONIES, DU COMITÉ SPÉCIAL DU KATANGA ET DE L'UNION MINIÈRE DU HAUT-KATANGA, PAR LES SOINS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE DE L'INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

VOLUME III, FASCICULE 5A.

POISSONS NON CICHLIDÆ

PAR

MAX POLL (Tervuren)

BRUXELLES

1953

POISSONS NON CICHLIDÆ

PAR

MAX POLL (Tervuren)

INTRODUCTION

Les buts et les méthodes de l'exploration hydrobiologique du lac Tanganika, entreprise en 1946-1947 par l'Expédition belge, à laquelle je fus attaché en qualité de zoologiste chargé des recherches ichthyologiques, ont été longuement exposés dans le volume d'introduction des résultats de cette campagne, publié précédemment ⁽¹⁾.

J'ai décrit dans ce volume, en ce qui concerne les Poissons, les méthodes d'exploration mises en œuvre pour l'exploration de la faune des rivières, pour celle de la faune littorale rocheuse, celle de la faune côtière de fonds sableux, celle de la faune benthique à distance de la côte (chalutage) et enfin pour celle de la faune pélagique.

J'ai donné aussi un aperçu détaillé des résultats des pêches expérimentales dans les différents domaines du lac. Des tableaux, réunissant les données statistiques relatives à une série de stations particulièrement suggestives, m'ont permis de préciser les différences qualitatives des associations ichthyologiques des divers habitats en même temps que l'abondance relative des espèces.

Enfin, les méthodes de pêche indigènes, les Poissons d'importance alimentaire et économique ainsi que les mesures préconisées pour favoriser le développement rationnel de la pêche ont complété cette publication préliminaire, qui devait présenter les publications ultérieures.

Le présent mémoire est une étude systématique de la partie des collections ichthyologiques recueillies, groupant tous les Poissons non *Cichlidæ*. Cette partie intéresse un peu moins de la moitié des espèces de la faune du bassin du Tanganika. Je me propose de consacrer aux seuls *Cichlidæ* un mémoire indépendant.

En 1946, j'ai publié dans les « Annales du Musée du Congo Belge » ⁽²⁾ une révision de la faune ichthyologique du lac Tanganika. Le présent travail vient compléter et corriger ma précédente révision en précisant le statut de certaines espèces, provoquant la mise en synonymie de certaines d'entre elles et introduisant plusieurs espèces, inédites ou non, non encore signalées du Tan-

⁽¹⁾ POLL, M., *Les Vertébrés, Exploration hydrobiologique du lac Tanganika (1946-1947)*. (Résultats scientifiques, vol. I, 1952, pp. 103-165, 8 fig., 32 pl.)

⁽²⁾ ID., *Revision de la Faune ichthyologique du lac Tanganika*. (Ann. Mus. Congo belge, C. Zool., I, IV, 3, 1946, pp. 141-364, fig., pl. I-III.)

ganika. Dans le présent mémoire je ne reviendrai pas sur les espèces connues qui n'ont pas été recueillies. Une liste récapitulative des espèces connues du lac Tanganika, accompagnée de remarques générales sur les progrès faunistiques et systématiques réalisés, mettra au point l'état actuel de nos connaissances systématiques. Un chapitre spécial sera consacré, vu l'avancement considérable de nos connaissances dans ce domaine, à la distribution géographique et à l'écologie des Poissons du Tanganika.

Dans l'exposé général des récoltes, chaque espèce sera examinée à différents points de vue. Outre son statut systématique (description, diagnose), chaque espèce a pu être envisagée au point de vue de ses dimensions maxima, abondance, habitat, régime, reproduction et distribution.

Les indications de ces différentes rubriques, d'importance encore inégale d'une espèce à l'autre, représentent un progrès considérable de nos connaissances, notamment en ce qui concerne l'habitat. La compréhension de la faune ichthyologique du lac Tanganika y gagne énormément, surtout au point de vue de la conception que l'on doit avoir du peuplement historique du lac et de l'évolution de sa faune. J'ai consacré une étude spéciale à ce sujet ⁽³⁾.

Remerciements. — Nous tenons à remercier ici M. le Professeur V. VAN STRAELEN, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, à qui je dois ma participation à l'exploration du Tanganika et qui me confia la passionnante étude des matériaux ichthyologiques recueillis. M. E. LELOUP, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles et Chef de la Mission d'exploration hydrobiologique du lac Tanganika, a veillé à m'assurer toute l'aide utile au cours de l'élaboration de ce travail. Je lui en suis reconnaissant. Le délai assez long qui s'est écoulé entre le retour de l'expédition et la parution de ce mémoire s'explique par la longueur du travail exigé pour le triage et la détermination d'une énorme collection de plusieurs dizaines de milliers de Poissons, le dépouillement des notes et statistiques recueillies sur place, l'élaboration des notes préliminaires avec description d'espèces nouvelles, la confection des dessins, etc.

Je veux remercier spécialement ceux qui m'ont aidé dans ce travail de longue haleine, spécialement l'aide scientifique que m'a fournie Miss E. TREVAVAS, du British Museum, pour l'identification de certaines difficultés et la communication de renseignements utiles concernant les collections sous sa garde. Mr. G. J. LOCKLEY, Fisheries Officer à Kigoma, nous a communiqué plusieurs de ses intéressantes observations sur la faune tanganikienne, spécialement en ce qui concerne le cours inférieur de la Malagarasi. M. G. MARLIER, chef de centre à Uvira de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale, nous a communiqué pour détermination d'intéressantes récoltes lacustres et surtout fluviatiles de la contrée intermédiaire entre le Kivu et le Tanganika; ses

⁽³⁾ POLL, M., 1951, *Histoire du peuplement et origine des espèces de la Faune ichthyologique du lac Tanganika*. (Ann. Soc. roy. Zool. Belgique, LXXXI, pp. 111-140, 3 pl.)

récoltes seront consignées avec celles de la Mission d'exploration hydrobiologique, car certaines d'entre elles, notamment les Poissons du système de la Ruzizi, sont importantes et comblent une lacune de cette mission d'exploration, qui n'a naturellement pas pu prospecter les rivières en détail. Enfin, le Dr E. LELOUP, de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, a bien voulu assurer la détermination de certains contenus stomacaux. Nous les assurons tous de notre vive gratitude.

Les dessins sont l'œuvre de M^{lle} M. L. VAN MELLE, qui y a mis tous ses soins et tout son talent. L'étude des collections m'a été grandement facilitée par l'aide consciencieuse et dévouée de mes préparateurs ARMAND OPDENBOSCH et LÉON SURARDT, de la section des Vertébrés du Musée royal du Congo Belge, où les collections ichthyologiques recueillies ont été triées et étiquetées sous ma direction, puis déterminées par mes soins au cours de ces quatre dernières années.

POISSONS NON CICHLIDÆ

PROGRÈS FAUNISTIQUES ET SYSTÉMATIQUES RÉALISÉS.

Au cours de l'exploration du lac et de certaines parties des rivières affluentes (la Lukuga et ses affluents n'entrant donc pas ici en ligne de compte), 78 espèces de Poissons non *Cichlidæ* ont été recueillies. Leur étude a entraîné le remaniement de la liste systématique des Poissons du Tanganika publiée dans ma « Revision » de 1946. C'est donc une liste remaniée qui a été établie plus haut et qui tient compte des grands progrès réalisés à la suite du brusque accroissement de nos connaissances sur la faune du lac.

Cette nouvelle liste n'est certainement pas encore définitive, car elle relate encore un certain nombre d'espèces qui continuent à y figurer (à tort ou à raison) sur la seule foi de renseignements bibliographiques divers. Ma liste systématique de 1946 comprenait 95 espèces de Poissons non *Cichlidæ*. Elle ne comprenait pas un certain nombre d'espèces douteuses ou mal précisées que je tenais en suspens à cette époque, mais elle comprenait divers Poissons relatés uniquement d'après des captures effectuées dans la Lukuga ou ses affluents. Dans ma nouvelle liste, je n'ai pas retenu les Poissons de la Lukuga, sauf s'ils ont été retrouvés ailleurs dans le lac ou certains de ses affluents. Cette élimination écarte sans inconvénient un certain nombre de Poissons congolais dont nous donnerons la liste à part; ces espèces n'ont guère de chances d'être retrouvées dans le lac et ses affluents, le lac étant une barrière infranchissable pour beaucoup de Poissons congolais.

La liste systématique des Poissons non *Cichlidæ* tanganikiens que je suis en mesure de dresser aujourd'hui comporte 100 noms exactement, mais de ceux-ci, 80 seulement se retrouvent dans mon ancienne liste de 95 noms de 1946; les autres (soit 20 espèces) n'y figuraient pas. Ces vingt espèces comprennent :

a) Trois espèces inédites : *Labeo kibimbi*, *Synodontis lacustricolus* et *Mastacembelus albomaculatus*.

b) Onze espèces congolaises ou kivuennes non encore signalées ni du lac ni de ses affluents : *Polypterus ornatipinnis* BOULENGER, *Hydrocyon goliath* BOULENGER, *Distichodus maculatus* BOULENGER, *Distichodus fasciolatus* BOULENGER, *Labeo velifer* BOULENGER, *Labeo lineatus* BOULENGER, *Barbus altianalis* BOULENGER, *Barilius ubangensis* PELLEGRIN, *Leptoglanis brevis* BOULENGER, *Amphilius kivuensis* PELLEGRIN et *Tetrodon mbu* BOULENGER.

c) Quatre espèces dénommées erronément et dont nous rectifions ici la désignation de la façon suivante : *Distichodus sexfasciatus* BOULENGER (synonyme : *Distichodus tanganicæ* WORTHINGTON et RICARDO), *Barbus caudovittatus* BOULENGER (synonymes : *Barbus pojeri* POLL et *Barbus euchilus* BOULENGER), *Barbus nicholsi* VINCIGUERRA (au lieu de : *Barbus holotænia* BOULENGER) et *Lophiobagrus cyclurus* (WORTHINGTON et RICARDO) (synonyme : *Lophiobagrus lestradei* POLL).

d) Une espèce considérée comme douteuse, mais dont une récolte suffisante a permis de préciser la valeur taxonomique : *Chrysichthys grandis* BOULENGER.

e) Une espèce mise à tort en synonymie par G. A. BOULENGER et réhabilitée par moi à la suite de l'étude du matériel de la mission : *Lates mariæ* STEINDACHNER.

Des quinze espèces éliminées de ma liste de 1946, six l'ont été parce qu'elles se rapportent à des espèces connues uniquement par des captures provenant de la Lukuga et de ses affluents : *Micralestes humilis* BOULENGER, *Barbus humeralis* BOULENGER, *Labeo dhonti* BOULENGER, *Engraulicypris congicus* BOULENGER, *Phractura lindica* BOULENGER et *Schilbe marmoratus* BOULENGER. Les neuf autres ont été éliminées pour des raisons taxonomiques :

Distichodus tanganicæ WORTHINGTON et RICARDO, mis en synonymie avec *Distichodus sexfasciatus* BOULENGER.

Barbus krapfi BOULENGER, le spécimen attribué antérieurement à cette espèce ayant été revu et redéterminé sous le nom de *Barbus lestradei*.

Barbus euchilus BOULENGER, mis en synonymie avec *Barbus caudovittatus* BOULENGER.

Barbus pojeri BOULENGER, mis en synonymie avec *Barbus caudovittatus* BOULENGER.

Barbus holotænia BOULENGER; les spécimens attribués à cette espèce sont en réalité des *Barbus nicholsi* VINCIGUERRA.

Barilius newii BOULENGER; les spécimens attribués à cette espèce sont plus probablement des *Barilius salmolucius* NICHOLS et GRISCOM, mais ici il subsiste un doute.

Barilius tanganicæ BOULENGER est synonyme de *Barilius microlepis* BOULENGER, espèce du lac Nyasa. Les différences entre les deux espèces sont inappréciables, le *Barilius tanganicæ* n'étant d'ailleurs connu que par le type. Le fait que cette espèce n'a jamais été retrouvée au Tanganika, malgré notamment les multiples pêches de la Mission hydrobiologique, démontre bien que ce n'est

pas un poisson du lac et qu'il s'agit d'une erreur de localité supplémentaire effectuée par MOORE, qui explora successivement les deux lacs. E. TREWAVAS⁽⁴⁾ a déjà eu l'occasion de rectifier des erreurs analogues concernant des *Cichlidæ*.

Lophiobagrus lestradei POLL doit tomber en synonymie avec *Chrysichthys cyclurus* WORTHINGTON et RICARDO, mais le terme générique peut subsister.

Lamprichthys curtianalis DAVID, mis en synonymie avec *Lamprichthys tanganicanus* (BOULENGER).

Outre la centaine de non *Cichlidæ* propres au Bassin du Tanganika, et dont quelques-unes ont déjà été observées dans la Lukuga, un certain nombre d'espèces ont été capturées uniquement dans la Lukuga ou ses affluents. Aux six espèces de ma liste 1946 qui sont dans ce cas, il convient d'ajouter trois espèces d'après des récoltes plus récentes, ce qui établit comme suit la liste de ces Poissons congolais dont la présence au delà de l'exutoire de la Lukuga n'est pas démontrée :

Alestes kingsleyæ GÜNTHER, st. 348, riv. Lukuga à Tengo, 21.VIII.1947.

Micralestes acutidens PETERS, st. 348 et 346, riv. Kilwe à Kakompwa, 18.VIII.1947.

Micralestes humilis BOULENGER, st. 348.

Barbus humeralis BOULENGER.

Labeo dhonti BOULENGER, st. 348.

Engraulicypris congicus NICHOLS et GRISCOM.

Phractura lindica BOULENGER.

Schilbe marmoratus BOULENGER.

Mastacembelus congicus BOULENGER, Amisi, riv. Lukuga près d'Albertville.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOLOGIE DES POISSONS DU TANGANIKA (non CICHLIDÆ).

Fam. *Lepidosirenidæ* : *Protopterus æthiopicus* HECKEL, l'espèce la plus répandue de toute l'Afrique, offre une dispersion discontinue s'étendant en Afrique orientale et centrale, bassin du Congo compris. Son biotope habituel est une eau peu profonde à fond vaseux et herbeux. Il n'est habituellement pas réalisé dans le lac, mais dans le cours inférieur des rivières ou près des embouchures. Toutefois, on le trouve parfois au fond de certaines baies.

Fam. *Polypteridæ* : Une espèce, *Polypterus congicus* BOULENGER, commune dans tout le bassin du Congo, était connue du bassin du Tanganika, où son habitat se superpose à celui du Protoptère. Une surprise a été réservée à la mission

(⁴) TREWAVAS, E., *The types of African Cichlid Fishes described by Borodin in 1931 and 1936 and of two species described by Boulenger in 1901.* (Proc. Zool. Soc., 116, 1946, pp. 240-246.)

par la découverte d'une seconde espèce congolaise, *Polypterus ornatipinnis* BOULENGER, dans le bras Sud du delta de la Malagarasi. Cette espèce congolaise trouve ici la limite orientale extrême de son aire de dispersion.

Les *Clupeidæ* sont représentés par deux espèces lacustres endémiques d'un grand intérêt écologique. L'une, *Limnothrissa miodon* (BOULENGER), est côtière et atteint à l'état adulte la longueur de 17 cm. Planctonophage jeune, elle devient plus vorace dans la suite et s'attaque alors à la seconde espèce. Les jeunes peuvent former des bancs ou plutôt des essaims qui s'approchent de la surface après le coucher du soleil.

La seconde espèce, *Stolothrissa tanganicæ* REGAN, devient moins grande (maximum 10 cm) et est catégoriquement pélagique. Les alevins sont incroyablement abondants et comme de petits filaments transparents ils forment une part importante des organismes du plancton. Comme les autres organismes planctoniques, ils effectuent des migrations journalières qui les rapprochent de la surface le soir et les en éloignent le jour. Adultes, les *Stolothrissa* forment des bancs bien connus et exploités par les indigènes. Le rôle écologique considérable des *Stolothrissa* et même des *Limnothrissa* est dû au fait qu'ils représentent les principaux poissons planctonophages et qu'à ce titre ils constituent le trait d'union entre le plancton et les nombreux Poissons voraces du lac, dont toute l'existence repose en grande partie sur celle de ces *Clupeidæ*.

Les *Mormyridæ* sont représentés par une demi-douzaine d'espèces rarement et sporadiquement recueillies autour du lac. Dans les cas où les lieux de capture sont précisés, ceux-ci se situent dans les rivières affluentes ou tout près de leur embouchure.

Mormyrops deliciosus (LEACH), *Marcusenius discorhynchus* (PETERS), *Gnathonemus stanleyanus* (BOULENGER) et *Mormyrus longirostris* PETERS sont des Poissons connus du bassin du Congo. Les deux espèces restantes ont été rapportées à *Marcusenius nigricans* BOULENGER et à *Gnathonemus longibarbis* (HILGEND) et seraient du bassin du Nil, mais ces deux cas sont douteux du fait qu'il s'agit d'espèces mal définies présentant de grandes affinités avec des Poissons du bassin du Congo. La Mission hydrobiologique n'a recueilli que *Marcusenius discorhynchus* et *Mormyrus longirostris*, et chaque fois en une seule occasion dans l'embouchure de rivières de la côte orientale.

Les *Kneriidæ* du bassin du lac Tanganika sont mal connus. En fait, il s'agit de petits Poissons rupicoles de montagnes assez répandus au Katanga et dont la présence à proximité du lac Tanganika, sur le territoire de cette province, n'a rien de surprenant. *Kneria wittei* n'est connu jusqu'à présent que des parages de la Lukuga et de la rivière Koki (sous-affluent du lac).

Les *Characidæ* sont tous fluviatiles, mais la plupart des espèces inventoriées à l'heure actuelle se rencontrent parfois communément dans le lac. Il existe deux *Hydrocyon* : *Hydrocyon lineatus* BLEEKER, espèce très banale, et *Hydrocyon goliath* BOULENGER, dont un spécimen juvénile seulement a été recueilli jusqu'à présent dans une lagune. *Hydrocyon lineatus* est un Poisson typique dans le lac et qui se rencontre dans certaines rivières affluentes comme la Sumbu et la Malagarasi.

Les *Alestes* comptent deux espèces : *Alestes macrophthalmus* GÜNTHER, très répandue dans le bassin du Congo, et *Alestes rhodopleura* BOULENGER, espèce endémique apparentée à *Alestes grandisquamis* BOULENGER du bassin du Congo, toutes deux lacustres aussi bien que fluviatiles, se rencontrant notamment loin à l'intérieur de la Malagarasi. Enfin, *Bryconæthiops boulengeri* PELLEGRIN, *Alestes imberi* PETERS et *Micralestes stormsi* BOULENGER sont des espèces congolaises purement fluviatiles que l'on n'a rencontrées jusqu'à présent que dans certaines rivières affluentes.

Les *Citharinidæ* tanganikiens sont tous des espèces fluviatiles congolaises également. Sont dans ce cas *Distichodus maculatus* BOULENGER, *Distichodus sexfasciatus* BOULENGER, *Distichodus fasciolatus* BOULENGER et *Citharinus gibbosus* BOULENGER.

Distichodus maculatus BOULENGER n'a été recueilli que dans la Malagarasi.

Distichodus sexfasciatus BOULENGER et *Distichodus fasciolatus* BOULENGER sont régulièrement capturées à Albertville, à proximité de la Lukuga, et plus sporadiquement ailleurs dans le lac. Quant à *Citharinus gibbosus* BOULENGER, sa présence est beaucoup plus répandue dans les rivières où la végétation aquatique est permise. Il faut noter les dimensions énormes que peuvent atteindre certains de ces Poissons. Nous n'avons vu que des adultes de ces *Citharinidæ*, ce qui indique que la reproduction ne se fait pas dans le lac.

Les *Cyprinidæ*, ici aussi, sont des Poissons essentiellement fluviatiles, mais certaines espèces, mi-fluviatiles mi-lacustres, sont anadromes ou ont réalisé d'intéressantes adaptations endémiques aux conditions écologiques du lac.

Seize espèces de Barbeaux ont été inventoriées jusqu'à présent, dont onze furent récoltées par la mission d'exploration. Huit espèces ne sont pas endémiques : *Barbus caudovittatus* BOULENGER, *Barbus altianalis altianalis* BOULENGER, *Barbus paludinosus* PETERS, *Barbus serrifer* BOULENGER, *Barbus pellegrini* POLL, *Barbus nicholsi* VINCIGUERRA, *Barbus eutænia* BOULENGER, *Barbus lineomaculatus* BOULENGER et *Barbus aphantogramma* REGAN, qui existent aussi soit dans le bassin du Congo, soit dans le Kivu et parfois aussi dans le lac Édouard. Les espèces endémiques sont *Barbus tropidolepis* BOULENGER, *Barbus lestradei* DAVID, *Barbus platyrhinus* BOULENGER, *Barbus urundensis* DAVID, *Barbus oligogrammus* DAVID, *Barbus tæniopleura* BOULENGER, *Barbus urostigma* BOULENGER et *Barbus lufukiensis* BOULENGER.

La plupart des Barbeaux sont uniquement fluviatiles; quatre espèces seulement à écailles striées longitudinalement et qui à l'état adulte dépassent 20 cm de longueur ont été observées dans le lac. L'une d'elles, *Barbus platyrhinus* BOULENGER, n'est connue que par le type dont la localité d'origine (Usumbura) ne stipule d'ailleurs pas si la capture a été faite dans le lac ou dans une rivière affluente. *Barbus lestradei* n'est connu que par quelques exemplaires toujours de grandes dimensions, pêchés surtout dans le lac, ce qui semble démontrer que la reproduction s'effectue en rivière. *Barbus caudovittatus* BOULENGER a été capturé sous la forme d'exemplaires adultes dans le lac, et divers exemplaires juvéniles en rivières de la région d'Albertville. Espèce géante dont les adultes

et même les juvéniles de plus de 100 mm sont abondants dans le lac, *Barbus tropidolepis* BOULENGER remonte certaines rivières affluentes à l'époque de la reproduction et va pondre dans les eaux courantes, notamment de la rivière Lufuko. C'est un véritable Poisson anadrome dont les mœurs rappellent celles de certains *Salmonidæ* lacustres paléarctiques.

Trois espèces de *Varicorhinus*, *Cyprinidæ* à lèvres en biseau revêtues d'un étui corné à bord tranchant, ont été signalées dans les rivières affluentes du lac : *Varicorhinus ruandæ* PAPPENHEIM, *Varicorhinus stappersii* BOULENGER et *Varicorhinus tanganicæ* BOULENGER. Les deux premières sont fluviatiles; *Varicorhinus ruandæ* PAPPENHEIM n'a été trouvé que dans la haute Malagarasi, *Varicorhinus stappersii* BOULENGER dans la rivière Lufuko et elle n'est connue que par les types. L'espèce la plus répandue dans le lac, aussi bien dans le Nord que dans le Sud, est le *Varicorhinus tanganicæ* BOULENGER, qui atteint presque la taille du *Barbus tropidolepis* BOULENGER et qui, comme lui, se rencontre dans le lac à l'état adulte et à divers stades juvéniles, sauf les plus jeunes qui se trouvent exclusivement dans les rivières où les parents vont pondre. Les rivières torrentielles constituent leur habitat typique; c'est dans leur cours impétueux que les alevins vivent en grand nombre, par exemple dans la rivière Mwerasi, où nous les avons recueillis en quantité. *Varicorhinus tanganicæ* BOULENGER manque dans la Ruzizi, ce qui prouve, entre autres, que cette rivière est historiquement une chose récente.

Les *Labeo* sont représentés dans les rivières par le *Labeo cylindricus* PETERS de l'Afrique orientale et le *Labeo fuelleborni* PAPPENHEIM originaire du lac Rukwa. La Malagarasi abrite une espèce du Congo : *Labeo weeksii* BOULENGER.

Une des découvertes les plus curieuses de la mission est la présence dans le lac, à Albertville, de grands *Labeo* congolais : *Labeo lineatus* BOULENGER, *Labeo velifer* BOULENGER et le *Labeo kibimbi* POLL, qui, malgré le fait qu'il était inconnu, est probablement, comme les deux autres, d'origine congolaise. Ces *Labeo* atteignent une taille considérable dans le lac.

Un dernier genre de *Cyprinidæ*, le genre *Barilius*, a une grande importance fluviatile. Certaines rivières affluentes connaissent *Barilius ubangensis* BOULENGER, espèce commune au Congo. *Barilius salmolucius* NICHOLS et GRISCOM, une autre espèce congolaise, est un peu plus répandue.

Mais c'est le *Barilius moorii* BOULENGER, espèce endémique commune de la région tanganykienne, qui doit nous intéresser le plus. Très commun dans le lac aussi bien que dans les nombreuses rivières où il se reproduit, c'est un nageur rapide très répandu qui joue un peu le rôle de la truite, sans atteindre la taille de ce Poisson. *B. moorii*, qui est côtier dans le lac, remonte les affluents les plus rapides, ce qui lui a permis de remonter la Ruzizi et de coloniser le Kivu, où il est abondant.

Enfin, *Engraulicypris minutus* BOULENGER clôture la série des *Cyprinidæ* et en est un des représentants les plus curieux, comme tous les types pélagiques du lac. Ce ne fut pas sans une grosse surprise que les premiers essais de pêche au filet à la traîne me livrèrent quelques grands *Engraulicypris* de 10 cm de

longueur en moyenne, brillants et argentés sur tout le corps. Je crus me trouver en présence d'une nouvelle espèce inconnue, hautement spécialisée à la vie pélagique en plein lac. A l'examen, ce Poisson ne se montra pas différent de l'*Engraulicypris minutus* BOULENGER, espèce minuscule et littorale. En fait, cette dernière ne représente que le stade juvénile littoral d'une espèce pélagique du grand large à l'état adulte, stade adulte que l'on ne connaissait pas jusqu'à présent.

Envisageons maintenant l'important groupe des Siluroïdes et, pour commencer, la famille des *Bagridæ*. Quelques espèces lacustres pénètrent aussi dans les rivières et ne sont pas endémiques. C'est le cas seulement de deux espèces ubiquistes : *Bagrus docmac* (FORSKAL) et *Auchenoglanis occidentalis* (CUVIER et VALENCIENNES), la seconde beaucoup plus commune que la première, et de *Lep toglanis brevis* BOULENGER, petite espèce fluviatile décrite d'Élisabethville et retrouvée dans les parages de la Lukuga, respectivement dans un affluent de celle-ci et dans un petit affluent du lac au Sud immédiat d'Albertville.

Le genre *Chrysichthys* est particulièrement intéressant du fait qu'il ne groupe pas moins de sept espèces lacustres endémiques, chacune d'elles se rapportant à un habitat probablement spécial mais encore imparfaitement précisé :

Chrysichthys sianenna BOULENGER : habitat benthique de profondeur.

Chrysichthys brachynema BOULENGER : habitat littoral, très répandu sur fond mou.

Chrysichthys grandis BOULENGER : habitat benthique assez profond, mal défini, probablement sur fond dur.

Chrysichthys stappersii BOULENGER : habitat benthique mal défini.

Chrysichthys graueri STEINDACHNER et *Chrysichthys platycephalus* WORTHINGTON et RICARDO (le seul non récolté par la mission) : habitats inconnus.

Chrysichthys (Lophiobagrus) cyclurus WORTHINGTON et RICARDO : habitat littoral rocheux.

Chrysichthys sianenna BOULENGER et *Chrysichthys brachynema* BOULENGER sont les seuls à être très abondants et très répandus. Les autres sont beaucoup plus localisés et parfois ils semblent plus communs dans une partie du lac que dans l'autre, tel le *Chrysichthys graueri* STEINDACHNER, surtout dans le Nord, et le *Chrysichthys stappersii* BOULENGER, seulement connu du Sud.

Deux curieux *Bagridæ* endémiques sont les *Phyllonemus typus* BOULENGER et *Phyllonemus filinemus* WORTHINGTON et RICARDO, petites espèces rares et littorales.

Les *Mochocidæ* sont également tous endémiques et lacustres en ce qui concerne le genre *Synodontis*. Le plus ordinaire est le *Synodontis multipunctatus* BOULENGER, espèce benthique des fonds vaseux assez profonds. *Synodontis dhonti* et *Synodontis granulatus* BOULENGER sont des espèces très rares et peu connues; la première n'a pas été et la seconde n'a été récoltée qu'une seule fois. Elles vivent probablement uniquement sur les fonds rocheux. *Synodontis lacustricolus* sp. n. est une grosse espèce de fonds moyens ou faibles, rocheux ou mixtes.

Le régime malacophage très accusé et parfois presque exclusif de ces *Synodontis* en fait des Poissons étroitement dépendants des Gastéropodes lacustres spéciaux tels que les *Neothauma*. Notons enfin dans certaines rivières affluentes de l'Ouest et du Nord la présence de deux *Chiloglanis* fluviatiles : *Chiloglanis pojeri* POLL et *Chiloglanis lukugæ* POLL, petits Poissons torrenticoles à ventouse buccale adhésive.

A une autre famille, celle des *Amphiliidæ*, appartiennent *Amphilius platyichir* (GÜNTHER) et *Amphilius kivuensis* PELLEGRIN, dont l'habitat fluviatile est le même que celui des *Chiloglanis*.

La famille des *Clariidæ* compte une espèce ubiquiste très répandue en Afrique et qui devient très grande au Tanganika : *Heterobranchus longifilis* CUVIER et VALENCIENNES; dans le lac, c'est une espèce littorale de faible profondeur. Un Poisson endémique peu différent de l'*Heterobranchus* est le *Dinotop-terus cunningtoni* BOULENGER, de fonds littoraux surtout rocheux. Il devient très grand et est le second Poisson dans l'échelle des grandeurs. *Clarias mellandi* PETERS, grande espèce non endémique très répandue en Afrique orientale, et *Clarias liocephalus* BOULENGER, petite espèce mal définie, sont des Poissons fluviatiles. Le *Tanganikallabes* est un *Clarias* lacustre pétricole littoral, anatomiquement très spécial par la structure élaguée du crâne.

Enfin, le *Malapterurus electricus* GMELIN termine la série des Silures. Ce Poisson si répandu et si peu variable dans toute l'Afrique tropicale vit au Tanganika, aussi bien dans le lac que dans les grandes rivières affluentes. Il ne descend pas dans les profondeurs.

La famille des *Cyprinodontidæ* est représentée par deux espèces de significations très différentes. La première, *Aplocheilichthys pumilus* (BOULENGER), n'est pas une espèce endémique, puisqu'elle est propre à la région de plusieurs grands lacs. C'est un petit Poisson plus fluviatile que lacustre; dans le lac on ne le trouve guère que dans le fond des baies, près d'une embouchure ou, par exemple, dans le fond du golfe de Burton. Au contraire, *Lamprichthys tanganicanus* (BOULENGER), le plus grand des *Cyprinodontidæ*, est une espèce lacustre endémique de littoral rocheux qui ne quitte pas les bords du rivage ou ceux des baies à fond rocheux, mais il est extrêmement abondant. Il s'y nourrit du plancton littoral et notamment de certains petits décapodes nageurs.

Les *Centropomidæ* comprennent quatre ou cinq espèces endémiques; la signification écologique de chacune d'elles est très spéciale et complémentaire de celle des autres. Tous vivent principalement aux dépens des Ndakalas.

Lates angustifrons BOULENGER est le plus grand et le plus abondant. C'est une espèce littorale de fonds variables, mais qui affectionne les parages des embouchures. Il ne descend pas au delà de 35 m. *Lates mariæ* STEINDACHNER est le *Lates* macrophthalme de taille relativement petite qui vit sur les fonds plus importants atteignant 75 m et probablement plus. *Lates microlepis* BOULENGER, qui a les yeux les plus petits et qui est taillé pour la course, est l'espèce pélagique qui ne s'approche qu'occasionnellement du rivage et qui ne vit pas sur le fond comme les deux autres. Enfin, le *Luciolates stappersii* BOULENGER est un Poisson

de taille modeste mais qui vit en bancs apparaissant périodiquement à la surface du lac au moment de la reproduction, de février à avril. C'est un Poisson qui rappelle le maquereau marin. Des alevins de *Luciolates* et aussi de *Lates* ont été trouvés en abondance dans le plancton dont ils se nourrissent. Les *Centropomidæ* commencent par se nourrir comme les jeunes Ndakalas, mais dès qu'ils en ont la force, ils s'attaquent aux *Clupeidæ* eux-mêmes.

Enfin les *Mastacembelidæ*, ces Poissons anguilliformes si curieusement variés au Tanganika, ne sont pas tous lacustres. *Mastacembelus tæniatus* BOULENGER est fluviatile et d'origine congolaise, mais les autres sont lacustres et endémiques. Il s'agit de *Mastacembelus cunningtoni* BOULENGER, *Mastacembelus moorii* BOULENGER, *Mastacembelus ellipsifer* BOULENGER, *Mastacembelus tæniatus* BOULENGER, *Mastacembelus tanganicæ* GÜNTHER, *Mastacembelus ophidium* GÜNTHER, *Mastacembelus albomaculatus* sp. n. et *Mastacembelus frenatus* BOULENGER. Tous, sauf un, vivent presque exclusivement sur les fonds rocheux littoraux et leur rareté est en relation avec la qualité de leur retraite. *Mastacembelus cunningtoni* BOULENGER est une des rares espèces que l'on prend au chalut sur les fonds mous. Des jeunes ont été observés cachés dans les coquilles vides de *Neothauma*, parfois si nombreuses en certains endroits.

L'*Anabantidæ*, *Anabas muriei* (BOULENGER), par ailleurs très rare, est exclusivement fluviatile; c'est une espèce nilotique.

Enfin, le *Tetrodontidæ*, *Tetrodon mbu* BOULENGER, est un fluviatile et n'a été trouvé au Tanganika que dans la basse Malagarasi, où, comme dans le bassin du Congo, ce Poisson est malacophage. Sa présence à cet endroit est remarquable.

Comme je l'ai déjà fait remarquer (1 et 2), les Poissons non *Cichlidæ* du bassin du Tanganika sont en majorité fluviatiles, c'est-à-dire propres aux rivières affluentes. 42 espèces (voir ma liste systématique générale) sont uniquement fluviatiles, 26 espèces sont à la fois fluviatiles et lacustres, 32 n'ont encore été observées que dans le lac (voir graphique, fig. 1).

Les 32 espèces uniquement lacustres sont toutes endémiques. Des 68 espèces restantes qui fréquentent au moins en partie les rivières, 18 seulement sont des espèces endémiques. Ainsi donc 50 espèces, soit la moitié des Poissons non *Cichlidæ* du Tanganika, ne sont pas endémiques et ces espèces ne vivent jamais exclusivement dans le lac.

De toutes les espèces endémiques, seules les espèces exclusivement lacustres se reproduisent dans le lac; c'est le cas des *Clupeidæ*, des *Bagridæ* (sauf le *Bagrus*, l'*Auchenoglanis* et le *Leptoglanis*), des *Mochocidæ* du genre *Synodontis*, des *Clariidæ*, *Dinotopterus* et *Tanganikallabes*, du *Cyprinodontidæ* *Lamprichthys*, des *Centropomidæ* et des *Mastacembelidæ*.

Les autres espèces endémiques : les espèces endémiques mi-fluviatiles mi-lacustres et à plus forte raison les espèces uniquement fluviatiles, se reproduisent dans les rivières qui sont leur demeure originelle. Cela est prouvé pour un certain nombre d'entre elles et très vraisemblable pour d'autres. Dans tous les cas, leurs jeunes n'ont jamais été observés dans le lac.

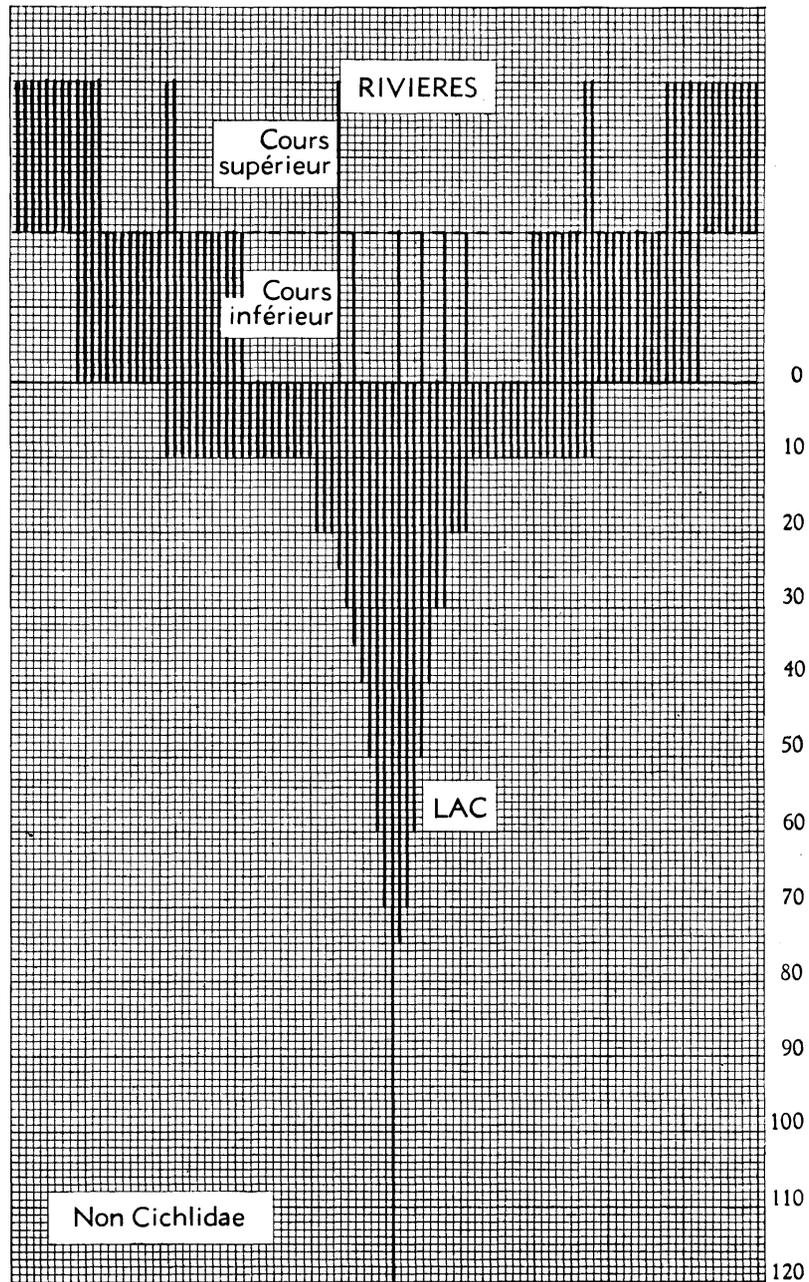


FIG. 1. — Graphique résumant la distribution fluviatile et lacustre des espèces de Poissons non *Cichlidæ* du lac Tanganika. Chaque ligne verticale représente une espèce. La distribution bathymétrique des espèces lacustres est indiquée en mètres.

On peut en déduire qu'il existe trois stocks de non *Cichlidæ* : les espèces lacustres permanentes, les espèces lacustres non exclusives, occasionnelles ou intermittentes, et les espèces uniquement fluviatiles.

Au point de vue de l'histoire du peuplement du lac Tanganika (3), ces trois stocks ont des significations très différentes. Le premier est originellement apparu dans le vieux lac sursalé et complètement isolé, apparu longtemps avant le lac Kivu. Le second est très ancien aussi pour certaines espèces endémiques telles que *Barbus tropidolepis*, *Varicorhinus tanganicæ*, *Barilius moorii*, qui ont vraisemblablement toujours été potamotoques, émigrant dans le lac pour y effectuer leur croissance. Pour d'autres espèces lacustres non exclusives, il s'agit probablement d'introductions récentes à la suite du dessalement que subit le lac depuis l'époque de son débordement. Ce doit être le cas des grands *Hydrocyon*, *Alestes*, *Distichodus* et *Labeo*. Le troisième stock d'espèces fluviatiles exclusives est important et doit comporter un certain nombre d'espèces dont la signification historique est considérable. Il s'agit surtout des espèces fluviatiles des grandes rivières importantes à cours lent, dont la faune est évidemment plus permanente que celle des rivières rapides et torrentueuses à débit capricieux et même intermittent. Nous avons défendu l'hypothèse (3) que certaines rivières à cours lent, telle que la Malagarasi, pourraient bien receler dans leur population permanente les vestiges de la faune prétanganikienne des rivières qui occupaient l'actuel emplacement du lac avant son effondrement. Étant donné que la faune de cette Malagarasi recèle, avec *Polypterus congicus*, *Distichodus maculatus* et *Tetrodon mbu* (trois espèces remarquables découvertes pour la première fois à cet endroit par la Mission d'exploration hydrobiologique), une faune à affinités congolaises très étroites, il est probable que le réseau fluviatile ancien prétanganikien était en communication avec le bassin du Congo. Il faut en conclure aussi que la faune du lac a pris naissance aux dépens d'un stock de Poissons originaires des rivières limitrophes qui devinrent tributaires du lac après avoir été tributaires du bassin du Congo, et que par conséquent cette faune doit avoir des affinités congolaises. Il semble qu'il en est ainsi, bien que les affinités des espèces endémiques avec la faune fluviatile du centre africain soient difficiles à préciser, du fait que cette faune endémique tanganikienne est profondément modifiée. Il en résulte qu'on a pu aussi bien estimer qu'elle offre des affinités nilotiques (comme je l'ai défendu en 1946), car la faune fluviatile mégapotamique africaine (faune des grands fleuves de l'Afrique tropicale, Nil compris, suivant la conception zoogéographique de J. PELLEGRIN) offre des ressemblances telles qu'il est possible de rattacher, dans ses grandes lignes, la faune tanganikienne à celle du bassin du Nil. Cette opinion correspond d'ailleurs à la conception classique de l'origine géologique du lac Tanganika (cf. M. ROBERT, 1947), mais les arguments faunistiques en cette faveur sont aussi valables pour démontrer l'existence d'affinités congolaises de la faune tanganikienne, et, si l'on prend en considération le caractère « congolais » indiscutable de la faune de la Malagarasi, il semble raisonnable de préférer la théorie des « affinités congolaises », ce qui n'est d'ailleurs pas contradictoire avec les conceptions géologiques modernes (3).

FAMILLE LEPIDOSIRENIDÆ.

Protopterus æthiopicus HECKEL.

(Pl. I, fig. 1.)

Noms indigènes : Sombe (Albertville, etc.); Sombo (Rutuku); Sompâ (Karema).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 162, fig. 1.
POLL, M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, p. 222.

Diagnose. — Corps allongé, subanguilliforme, à membres pairs filamenteux et nageoire caudale filamenteuse confluyente avec les dorsale et anale. Spécifiquement reconnaissable à la position de l'origine de la nageoire dorsale, qui est équidistante, ou presque, de la fente des ouïes et de l'anus.

Voici une description plus complète basée sur les exemplaires récoltés : hauteur du corps comprise 8 à 10 fois dans la longueur totale et 4,4 à 5,3 fois dans la distance qui sépare le bout du museau de l'anus. Longueur de la tête comprise 6 à 8 fois dans la longueur totale, 3,3 à 4,5 fois dans la distance qui sépare le bout du museau de l'anus. Museau compris 3,3 à 3,5 fois dans la tête, œil 9 à 20 fois dans la tête et 2,1 à 5 fois dans la distance interoculaire.

Distance séparant l'occiput de l'origine de la dorsale égale ou légèrement plus longue que la distance qui sépare l'origine de la dorsale de l'anus. Membre antérieur plus long que le membre postérieur et pourvu d'une frange membraneuse basilaire. Membre postérieur avec frange membraneuse médiane bien développée. 58 à 65 écailles en série longitudinale de la fente des ouïes à l'anus, plus ou moins 50 autour du corps.

Ces caractères correspondent aux descriptions habituelles, sauf pour la présence d'une frange membraneuse au membre postérieur, ce qui constitue peut-être une adaptation lacustre.

Coloration. — Teinte générale gris bleuâtre avec taches latérales surtout apparentes sur l'arrière-train et mouchetures ventrales plus au moins nombreuses.

Dimensions. — Taille maximum au lac Édouard : 1 m 80 (d'après E. B. WORTHINGTON, 1932).

Au lac Tanganika : 97 cm (d'après W. A. CUNNINGTON). Un de nos exemplaires de 88 cm pesait 3 kg 825. L. P. LANE signale un individu de 39 pouces (1 m 20).

Abondance. — Rare, sauf peut-être en certains endroits.

Habitat. — Je n'ai eu que deux fois l'occasion de voir l'habitat du Protoptère au Tanganika : la lagune de Katibili au Sud d'Albertville et le delta extérieur de la Malagarasi. Dans les deux cas, il s'agit d'eaux peu profondes, pourvues d'une végétation aquatique assez bien fournie sur fond très vaseux. Bien que le Protoptère trouve son habitat préféré dans l'embouchure ou le delta des

rivières à cours lent, les marais limitrophes, les lagunes, etc., endroits qui conviennent le mieux à son genre de vie, on le rencontre aussi dans certaines régions littorales du lac. C'est ainsi que l'espèce est bien connue dans la baie de Kigoma⁽⁵⁾. Elle ne semble pas se trouver dans la nécessité de se retirer dans un cocon en saison sèche. Semblables cocons enterrés n'ont pas encore été observés autour du Tanganika, bien que le *Protopterus æthiopicus* soit capable d'avoir recours à cette protection pour éviter la dessiccation en cas de nécessité.

Régime. — Macrophage ou omnivore et même détritiphage, l'estomac du plus grand de mes exemplaires contenait encore des appendices de crabes reconnaissables et des débris végétaux.

Reproduction. — Époque non élucidée.

Méthodes de captures. — Non spécifiques. Dans les marais limitrophes de la Basse Lugumba, un indigène m'a montré des nasses s'encastrant parfaitement dans de petits chenaux naturels qui traversent la végétation aquatique en tous sens. A mes questions, il répondit que le Sombe était la prise habituelle.

Distribution géographique. — Espèce largement répartie en Afrique dans le bassin du Nil (Soudan), lac Albert, lac Édouard, lac Victoria et bassin du Congo. Au lac Tanganika, les localités de capture spécifiées dans la littérature mentionnent l'embouchure d'une rivière, un marigot près d'une rivière ou une rivière affluente elle-même, parfois simplement une localité riveraine du lac.

Valeur alimentaire. — Comestible, mais sans grande valeur économique, étant donnée sa rareté. Fumé, le Poisson est très apprécié.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., ♂, long. tot. : 880 m, 3 kg 825, st. 304, delta extérieur de la riv. Malagarasi, 20.V.1947, prof. 2 m, fond vaseux, trouvé mort, tué par croco, près d'un îlot de roseaux.
- 1 ex., long. tot. : 460 mm, 350 gr, Albertville, marché indigène, origine Katibili, I.III.1947.
- 1 ex., long. tot. : 348 mm, 190 gr, lac Tanganika, 1947, don à la Mission.
- 1 ex., long. tot. : 550 mm (env.), marais de la Ruzizi, Mupenda (près d'Uvira), 7.IX.1949, réc. G. MARLIER.

(5) Communication verbale personnelle de M. G. J. LOCKLEY, Fisheries Officer à Kigoma.

FAMILLE **POLYPTERIDÆ.****Polypterus congicus** BOULENGER.

(Pl. I, fig. 2.)

Noms indigènes : Mushiekele, Mishekele, Mshekele (Albertville, Rutuku, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 164.

Diagnose. — Espèce facile à reconnaître de prime abord à la forme déprimée de la tête, dont la mâchoire inférieure est proéminente, au nombre élevé de pinnules dorsales et aux nombres d'écailles caractéristiques.

Description basée sur le grand exemplaire récolté de 84 cm (Katibili).

Hauteur du corps comprise 8 fois dans la longueur (sans la caudale); longueur de la tête 4,8 fois. Tête 1,5 fois aussi longue que large. Longueur du museau comprise 4,5 fois, œil 13,5 fois dans la longueur de la tête. Œil 3,4 fois dans la distance interorbitaire. Dorsale XV. 58 écailles en ligne longitudinale, 50 en ligne transversale, 12 écailles en avant de la première pinnule.

Exemplaire de 69 cm (st. 304) : Dorsale XIII. Œil 3 fois dans l'espace interorbitaire, 57 écailles en ligne longitudinale, 47 écailles en ligne transversale, 13 écailles en avant de la première pinnule.

Coloration. — Livrée marquée par des fasciatures dorsales transversales noirâtres très apparentes qui tranchent sur la coloration grise ou olivâtre du dos.

Dimensions. — L'exemplaire ♀ géant de 84 cm (poids : 3 kg 530), provenant de Katibili, représente le record connu des dimensions pour cette espèce.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Celui-ci correspond à celui du Protoptère; on trouve en conséquence les Polyptères dans l'embouchure ou le delta des rivières à cours lent, les marais limitrophes, les lagunes, etc. Le seul exemplaire capturé par moi fut pêché à la senne dans le delta extérieur de la Malagarasi. C'est un haut-fond de très grande superficie qui s'étend devant l'embouchure de la rivière jusqu'à plus de 10 km de distance du rivage, avec une profondeur moyenne de 4 m seulement. On y voit de nombreux îlots d'herbes et de roseaux dont les bords submergés constituent le refuge herbeux idéal pour les Protoptères et les Polyptères. D'après A. J. LOCKLEY, ce Polyptère n'est pas rare dans la baie de Kigoma.

Régime. — Certainement carnivore et macrophage. Estomacs examinés vides.

Reproduction. — Époque non élucidée. Le grand exemplaire capturé était un individu femelle à ovaires en voie de maturation. La date de sa capture semble situer l'époque de reproduction dans la seconde moitié de l'année.

Méthode de capture. — Senne.

Distribution géographique. -- Espèce largement distribuée dans le bassin du Congo. Le Tanganika est le seul grand lac où se rencontre le grand Polyptère congolais.

Valeur alimentaire. — Chair excellente. OEufs se prêtant à la confection d'un caviar apprécié des Européens. Le Poisson se prête aussi à être fumé.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., ♀ mûre, long. tot. : 84 cm, 3 kg 530, marché d'Albertville, origine Katibili, 1.II.1947, achat indigène.
- 1 crâne trouvé sur la plage de la baie de Karago, 25.I.1947, st. 89.
- 1 morceau de peau écailleuse, st. 193, Kala, plage Sud de la mission, 24.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 690 mm, 2 kg 425 (P.F.), st. 304, delta de la riv. Malagarasi, 20.V.1947, prof. 2 m, fond vaseux, senne.

***Polypterus ornatipinnis* BOULENGER.**

(Fig. 2 dans le texte; Pl. I, fig. 3.)

Nom indigène : Mushiekele.

Cf. Litter. in POLL, M., 1941, Rev. Zool. Bot. Afr., XXXV, 2, p. 164.

Diagnose. — Espèce reconnaissable à la forme subcylindrique du corps, par ailleurs assez allongé. La mâchoire inférieure n'est pas proéminente. Les nombres de pinnules et d'écailles sont caractéristiques, ainsi que la coloration.

Description des exemplaires récoltés :

Hauteur du corps comprise 9,6 fois dans la longueur (sans la caudale), longueur de la tête 5,8 fois. Tête 1,6 fois aussi longue que large. Longueur du museau comprise 3,5 fois dans la longueur de la tête, œil 8,8 fois dans la même mesure et 2,8 à 3 fois dans la distance interorbitaire. Dorsale IX-X. 62 à 65 écailles en ligne longitudinale, 42 à 44 écailles en ligne transversale, 24 à 25 écailles en avant de la première pinnule.

Coloration. — Teinte olivâtre plus ou moins foncée, à ventre jaune. Livrée caractéristique marquée de taches disposées en séries parallèles sur toutes les nageoires. Dessous de la tête pigmenté en avant.

Dimensions. — La taille maximum connue est de 60 cm (Congo). Elle n'est pas approchée par les dimensions du plus grand exemplaire pêché dans le bras Sud du delta de la Malagarasi.

Abondance. — Captures rares, mais ce Polyptère semble assez commun à en juger par les nombreux spécimens qui ont réussi à se décrocher ou à couper les lignes.

Habitat. — Le bras Sud de l'embouchure de la grande rivière Malagarasi offre, à partir d'un kilomètre en amont du lac proprement dit, des anses calmes et des rives encombrées de *Myriophyllum* et de prairies de *Valisneria*. C'est là, en compagnie d'autres Poissons typiques du bassin congolais, que le *Polypterus ornatipinnis* a été découvert. C'est le biotope classique des Polyptères.

Régime. — Carnivore et macrophage.

Reproduction. — Époque non élucidée, les exemplaires capturés étaient immatures.

Méthodes de captures. — Senne et lignes.

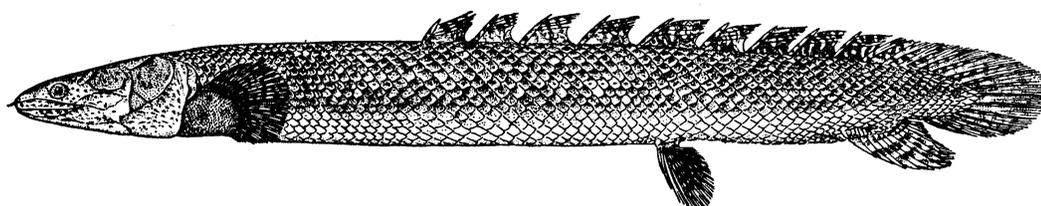


FIG. 2. — *Polypterus ornatipinnis* BOULENGER.
St. 307 : ♀, 413 mm, 310 g ($\times 1/3$).

Distribution géographique. — Le *Polypterus ornatipinnis* est une espèce propre au bassin du Congo. Elle n'a pas été signalée jusqu'à présent dans un autre bassin fluvial africain. Ce Polyptère est non seulement commun dans tout le bassin central du Congo, mais il est connu également du Katanga (sous-région du Lualaba). La découverte du *Polypterus ornatipinnis* dans la rivière Malagarasi est une des plus belles trouvailles de la Mission hydrobiologique belge au lac Tanganika. C'est dans le bras Sud du delta de la Malagarasi que ce Polyptère a été pêché à deux reprises différentes et à trois mois d'intervalle. Il s'agit d'une espèce d'un grand intérêt faunistique, dont la présence dans la basse Malagarasi témoigne du rattachement hydrographique ancien et prétanganikien de la Malagarasi au bassin du Congo.

Valeur alimentaire. — Comestible, mais sans intérêt économique.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., ♀, long. tot. : 460 mm, 450 gr, st. 146, riv. Malagarasi, bras Sud, 25.II.1947, pêche à la ligne au ver.
- 1 ex., long. tot. : 413 mm, 310 gr (env.), st. 307, riv. Malagarasi, bras Sud, à 1 km en amont, anses calmes, 21.V.1947, senne.

FAMILLE CLUPEIDÆ.

***Limnothrissa miodon* (BOULENGER).**

(Fig. 3 dans le texte.)

Noms indigènes : Lumbu (Albertville, Kolobo, Baraka, Lubindi, Kigoma, Kirando, Moba, Rutuku); Musoso (Moba).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 165, fig. 2-3.

Diagnose. — Corps fusiforme à écailles caduques. Adultes spécifiquement reconnaissables à la présence de dents pointues sur le palais et à l'épaisseur appréciable du museau. La forme du prémaxillaire, dont le bord antérieur n'est pas échancré en avant, constitue un caractère distinctif très intéressant et qui est apparent même sur l'alevin. L'épaisseur du museau, plus grande que chez *Stolothrissa*, constitue un excellent caractère spécifique que les indigènes connaissent bien.

Adulte. — Abdomen arrondi en avant des pelviennes avec écailles très faiblement carénées, comprimé avec écailles carénées et pointues en arrière de ces nageoires. Dorsale 15-16. Anale 17-18. Écaillure : ligne longitudinale 45, ligne transversale 14, écailles carénées 13-14 + 10-11. Dents vomériennes présentes.

Alevins. — Il est difficile, sinon impossible, de distinguer les dents vomériennes chez l'alevin de *Limnothrissa*. Le prémaxillaire, non échancré, est au contraire observable et reste un caractère distinctif de valeur, mais c'est surtout la pigmentation qui est intéressante. Les plus jeunes alevins que nous ayons observés offrent déjà une pigmentation mélanique caractéristique, pigmentation qui augmente en importance dans la suite suivant la progression suivante :

- 11 mm : Dos non pigmenté, pigmentation otique faible, deux lignes pigmentées latéroventrales discontinues en arrière, plus une ligne médiane en avant de l'anus, une ligne pigmentée médiane postanale. Rayons de la caudale déjà distinctement noircis, surtout à la base.
- 14-15 mm : Une traînée médiane d'une dizaine de chromatophores mélaniques en arrière de la dorsale. Pigmentation otique plus forte. Lignes ventrales latérales plus discontinues en arrière, le reste comme au stade précédent.
- 18-19 mm : Début de pigmentation de l'occiput, du museau et du menton, une double et fine traînée dorsale de chromatophores en arrière de la tête jusqu'au delà de la dorsale, suivie de la ligne mélanique postdorsale. Pigmentation ventrale pratiquement inchangée, à part un dédoublement des lignes préventrales. Caudale plus nettement pigmentée.
- 23 mm : L'occiput et toute la région dorsale du corps jusqu'à la caudale sont envahis d'une large traînée de gros chromatophores en plusieurs rangées. La pigmentation ventrale s'estompe, sauf en arrière de l'anus. Présence de quelques chromatophores latéraux sur l'arrière-train. Caudale très pigmentée, dorsale légèrement pigmentée. Museau et menton largement pigmentés.

27 mm : Idem, mais la pigmentation ventrale a disparu en avant des ventrales et presque disparu en arrière de ces nageoires.

Coloration adulte. — Entièrement argentée, avec bande latérale plus brillante. Caudale grise, plus foncée que chez *Stolothrissa*.

Dimensions. — Taille maximum : 170 mm; poids : 40 gr.

Abondance. — Très commun.

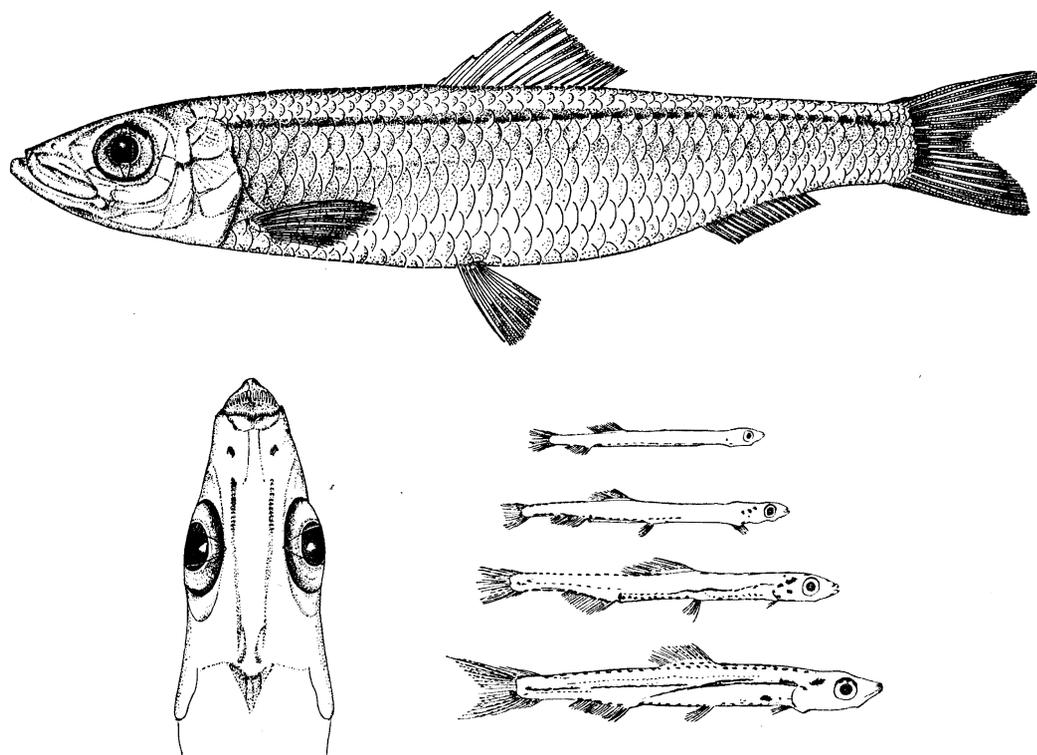


FIG. 3. — *Limnothrissa miodon* (BOULENGER).

St. 127 : vue latérale ($\times 1$) et tête en vue dorsale ($\times 1 \frac{1}{2}$).
St. Albertville, 20.XI.1946 : alevins de 10, 14, 17, 23 mm ($\times 3$ env.).

Habitat. — C'est une espèce littorale, cantonnée dans les baies ou sur les hauts-fonds à proximité de la côte. Sur un total de 53 stations où l'espèce fut capturée, 44 se situent dans les baies et 9 à proximité immédiate de la côte. Les *Limnothrissa* vivent généralement près du fond le jour, mais viennent en surface la nuit; profondeurs d'habitat observées : surface, 5, 10, 15, 20, 30 et 40 m. La nuit, on peut les observer souvent du bateau, au mouillage dans les baies, à la lumière des phares. On les voit monter du fond et former un essaim dans la lumière et même parfois une véritable nuée autour du bateau. Ils peuvent former des essaims importants près du rivage. Ce poisson se mêle parfois aux Ndakalas ou *Stolothrissa tanganicae*, lorsque les bancs de ces derniers pénètrent

dans les baies ou s'approchent du rivage. C'est ainsi qu'à la station 225, la senne captura vers le coucher du soleil un grand nombre de *Limnothrissa* mélangé avec un petit nombre de *Stolothrissa*.

Régime. — Planctonophage à l'état juvénile, devenant macrophage par la suite. Nous avons trouvé 2 à 3 *Stolothrissa* de 40 à 45 mm dans des estomacs de *Limnothrissa* de 120 mm. de longueur environ (st. 116, 126, ...). Des *Limnothrissa* plus jeunes (longueur moyenne : 90 mm) avaient l'estomac rempli de nombreux alevins de *Clupeidæ* (du genre *Stolothrissa*?).

Reproduction. — Je n'ai observé d'ovaires mûrs, c'est-à-dire remplissant plus de la moitié de la cavité générale, qu'au début du mois de mai (st. 275) ou fin mai (st. 324). Il semble bien que nous puissions en déduire que de tels individus sont destinés à pondre au plus tard au début de la saison des pluies, soit en août-septembre. En novembre, les indigènes d'Albertville, malgré l'existence d'un règlement en vigueur défendant la vente des alevins, colportent des alevins comestibles de *Limnothrissa* ou Timpa, qui ont déjà 2 à 3 cm de longueur (échantillons perdus), et qui proviennent de pontes réalisées vraisemblablement en août-septembre.

Ceci ne doit pas nous faire croire que la ponte des Lumbus ne s'effectue pas à d'autres époques de l'année. Au contraire, il est certain que la reproduction des Lumbus s'échelonne sur une très longue période. C'est ce qui apparaît à l'examen du tableau des mesures des spécimens jeunes et adultes examinés, tableau qui montre notamment que de très nombreux alevins de 3 cm de moyenne vivaient en février, de 4 cm de moyenne en mars et de 5 cm de moyenne en avril. Il semble bien que de telles populations proviennent de pontes effectuées en novembre-décembre, la croissance se réalisant à raison d'un centimètre par mois. En revanche, des alevins qui ont une taille moyenne de 5 à 6 cm en octobre ou en novembre, et qui semblent être les mêmes qui en mars et avril atteignent la longueur de 8 à 9 cm, proviennent évidemment de pontes effectuées avant la fin de l'année, probablement déjà en juin-juillet. De plus, il n'est pas exclu que des pontes aient encore lieu après décembre, puisque des alevins de la classe d'un et de deux centimètres ont été capturés dans les baies, à proximité du rivage, de novembre à avril, à six reprises et à des époques différentes.

La récolte d'alevins très jeunes de longueurs comparables, à cinq mois d'intervalle et au cours de ces cinq mois, prouve la longue durée de l'époque de reproduction. D'autre part, il résulte des mensurations effectuées sur les alevins et sur les individus plus âgés de toutes tailles, qu'il n'est pas question de limiter même approximativement l'époque de la reproduction des Lumbus. Cette époque varie d'une population à l'autre (peut-être suivant la région) et semble bien se prolonger au moins durant toute la saison des pluies. Si une interruption existe, elle doit être courte et se placer au début de la saison sèche.

Ces Poissons se reproduisent, semble-t-il, après un an de croissance (longueur 9-12 cm), mais, après cette épreuve, ils peuvent continuer leur croissance, bien que les *Limnothrissa* deviennent beaucoup plus rares et dans tous les cas moins faciles à capturer au delà de la taille de 10 cm.

Classes en cm.	1° Adulte																															
	A.	B.	C.	D.	E.	St. 60	St. 70	St. 71	St. 79	St. 80	St. 83	St. 85	St. 101	St. 106	St. 107	St. 110	St. 116	St. 116	St. 118	St. 120	St. 126	St. 127	St. 143	St. 143	St. 150	St. 154	St. 163	St. 166	St. 170	St. 174	St. 174	
1	-	441	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
2	-	100	-	-	-	-	-	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-	-	-	-	7
3	3	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	132	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4	5	2	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86	-	-	-	-	-	-	-	-	3
5	321	53	1	-	8	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	-	1
6	320	60	2	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
7	6	23	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	-	1	-	3	-	-	-	-	-
8	-	1	-	-	2	-	-	1	4	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-	2	-	-	6	-	3	-	-	-
9	-	-	-	-	1	-	-	-	5	-	2	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1	-	1	-	1	29	1	7	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	1	4	3	-	-	-	3	-	-	1	-	3	18	3	3	-	-	-	-
11	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	8	1	-	-	4	4	-	1	-	-	1	-	1	-	1	-	-
12	-	-	1	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	3	-	-	-	1	7	-	1	-	1	1	-	-	1	-	1	-
13	-	-	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	2	4	-	-	-	-	1	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

A : Albertville, 22.X.1946.

B : Albertville, 20.XI.1946.

C : M'Pala, XII.1946 — I.1947.

RÉCOLTES

alevins.																				1° Alevins de moins de 4 cm.													
St. 184	St. 188	St. 191	St. 193	St. 194	St. 198	St. 214	St. 221	St. 225	St. 237	St. 243	St. 250	St. 256	F.	St. 269	St. 273	St. 275	St. 286	St. 312	St. 320	St. 324	St. 165	St. 266	St. 254	Classes en mm.	A.	B.	St. 79	St. 165	St. 181	St. 266	St. 143		
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48	8	-	10	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	-	11	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	1	-	-	-	-	1	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	16	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	34	-	-	-	3	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	99	-	1	3	15	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	82	5	-	17	27	4	-	-
-	1	-	-	-	-	-	-	-	50	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	69	4	1	12	3	1	-	-
-	2	-	-	-	-	-	4	-	21	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	73	1	-	12	20	2	-	-
1	-	-	-	-	-	-	27	45	32	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19	47	-	-	4	21	-	-	-
-	-	1	-	-	13	1	41	168	19	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	20	54	3	1	2	45	-	-	-
-	-	-	1	-	30	-	34	164	3	-	-	1	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	21	36	1	3	-	26	1	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22	4	1	1	-	2	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	3	-	5	-	1	-	-	-
-	-	-	1	-	66	-	2	46	-	-	-	2	-	5	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	24	1	-	6	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	2	1	8	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	-	-	8	-	-	-	-	1
-	-	-	1	-	66	-	2	46	-	-	-	2	-	5	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	27	-	-	5	-	-	-	-	2
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28	-	-	5	-	-	-	-	5
-	-	-	-	1	71	-	3	7	-	-	1	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	29	-	-	-	-	-	-	-	5
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	-	-	1	-	-	-	-	6
-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	31	-	-	1	-	-	-	-	11
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32	-	-	-	-	-	-	-	15
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33	-	-	-	-	-	-	-	16
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34	-	-	-	-	-	-	-	9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35	-	-	-	-	-	-	-	20
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36	-	-	-	-	-	-	-	17
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37	-	-	-	-	-	-	-	17
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-	-	-	-	-	13
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39	-	-	-	-	-	-	-	14
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	-	-	-	-	-	-	-	16

D : Kolobo, 3.I.1947.
 E : Kigoma, 8.I.1947.
 F : Kigoma, 24.IV.1947.

Méthodes de capture. — Sur un total de 53 stations, 25 ont donné lieu à des pêches à la senne pendant le jour, 3 à des pêches à la senne nocturnes, 13 à des pêches au chalut (prof. : 5-40 m), 7 à des pêches à l'épuisette la nuit en surface et à la lumière artificielle, 2 à la pêche à la ligne nocturne en surface avec amorce consistant en Ndakalas.

Distribution géographique. — Espèce endémique lacustre.

Valeur alimentaire. — C'est un excellent poisson, mais qui ne donne pas lieu à des concentrations de l'importance de celles du Ndakala. Il ne donne pas lieu à des pêches intensives. C'est une excellente amorce à l'état adulte pour les voraces, spécialement à l'aide des lignes de fond, pour la pêche des *Lates*, *Boulengerchromis*, *Cyphotilapia* et *Haplotaxodon*.

Liste des exemplaires examinés :

- 655 ex. juv., long. tot. : 35 à 75 mm (voir graph.), Albertville, 22.X.1946, achat indigène. Mode : 60,5 mm; long. moyenne : 60,5 mm.
- 139 ex., long. tot. : 85, 77 (3), 76, 75, 74, 73 (2), 72 (10), 71 (2), 70 (3), 69, 68 (8), 66 (8), 65 (2), 64 (11), 62 (14), 61 (2), 60 (14), 59 (6), 58 (5), 57 (10), 56 (11), 55 (7), 54 (11), 52 (3), 49 (2) mm, + 511 ex. de 12 à 25 mm, Albertville, cale sèche, 20.XI.1946. Mode : 60 mm; long. moyenne : 64 mm.
- 16 ex., de 16 à 25 mm, Albertville, parmi les *Valisneria*, 20.XI. 1946.
- 5 ex., long. tot. : 127, 68, 67, 50, 46 mm; baie de M'Pala, XII.1946-I.1947, réc. Mission de M'Pala.
- 4 ex., long. tot. : 59, 58, 56, 54 mm, st. 28, baie de M'Pala, carrelet au mouillage, 20.XII.1946, la nuit à la lumière.
- 6 ex., long. tot. : 146, 142, 140, 138, 134, 126 mm, st. 48, baie de Kolobo, 3.I.1947, achat indigène.
- 13 ex., long. tot. : 63, 61 (2), 59, 56 (2), 55, 54 (2), 51, 50, 47 (2) mm, st. Kigoma, 8.I.1947, au mouillage au milieu de la baie, pêche nocturne à l'épuisette à la lumière (très nombreux).
- 4 ex., long. tot. : 113, 98, 88, 87 mm, st. 60, Kigoma, plage de la baie, 9.I.1947, senne nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 122 mm, st. 70, par le travers de la Ruzizi, direction Usumbura, 19.I.1947, chalut à panneaux, prof. moyenne : 30 m.
- 1 ex., long. tot. : 110 mm, st. 71, Usumbura, direction Ruzizi, 20.I.1947, chalut à panneaux, prof. : 30-40 m.
- 7 ex., long. tot. : 88, 52, 27 (3), 26, 22 mm, + 46 ex. de 15 à 31 mm, st. 79, fond de la baie de Burton, 22.I.1947, chalut à fers déclinants, prof. moyenne : 5 m.
- 13 ex., long. tot. : 136, 104, 100, 98 (2), 97, 95, 92, 88 (2), 85, 83, 79 mm, st. 80, baie de Burton, au large de la riv. Mutambala 22.I.1947, chalut à panneaux, prof. moyenne : 40 m.
- 1 ex., long. tot. : 121 mm, st. 83, Rumonge, baie, 23.I.1947, chalut à panneaux, prof. : 5-40 m.
- 2 ex., long. tot. : 95, 92 mm, st. 85, Kigoma, plage, 24.I.1947, senne.
- 91 ex., long. tot. : 63 (3), 58, 56, 55, 54, 53, 52, 51 (2), 48 (2), 47 (2), 46, 45 (6), 44 (4), 43 (5), 42 (6), 41 (8), 40 (15), 39 (5), 38 (7), 37 (11), 36 (7), 35 mm, st. 88, au large de la Malagarasi, 25.I.1947, chalut à panneaux.

- 1 ex., long. tot. : 90 mm, st. 101, entre le cap Bwana Denge et Moni, 30.I.1947, chalut à panneaux, prof. indéterminée.
- 2 ex., long. tot. : 131 (2) mm, st. 106, baie au Sud du cap Tembwe, 4.II.1947, achat indigène.
- 8 ex., long. tot. : 159, 149, 146, 139, 137, 136, 135, 108 mm (env.), st. 107, M'Pala, plage près de la riv. Lufuko, 4.II.1947, senne.
- 5 ex., long. tot. : 103, 102, 101 (2), 90 mm, st. 110, de Moba au cap de M'Toto, 6.II.1947, chalut à panneaux, prof. : 10-50 m.
- 17 ex., long. tot. : 126, 121, 120, 119, 118, 117, 115, 114 (2), 111 (2), 108, 107, 104, 89, 84, 70 mm, st. 116, Albertville, pier, 10.II.1947, pêche à la ligne nocturne avec amorce de ndakala. Chassant naturellement les jeunes ndakalas, les Lumbus se jettent avidement sur les hameçons eschés à l'aide de ces petits poissons.
- 4 ex., long. tot. : 115, 82, 80, 73 mm, st. 116, Albertville, pier, 9-10.II.1947, grande épuisette, pêche nocturne.
- 4 ex., long. tot. : 77, 68 (2), 63 mm, st. 118, baie de Tembwe, mouillage au Sud de la baie, 11.II.1947 (20 h), pêche nocturne à la grande épuisette à la lumière.
- 2 ex., long. tot. : 131, 98 mm, st. 120, baie d'Edith, 14.II.1947, senne nocturne.
- 8 ex., long. tot. : 123, 118, 117, 113 (2), 107, 103, 101 mm, st. 126, au Sud immédiat de la riv. Ifume, plage, 15.II.1947, senne.
- 6 ex., long. tot. : 146, 141, 133, 124, 123, 122 mm, st. 127, baie d'Utinta, mouillage, 17.II.1947, pêche à la ligne nocturne au ndakala. Statistique de pêche : 17 ex. de 116-146 mm.
- 240 ex., long. tot. : 59 à 26 mm; long. moyenne : 38,6 mm, plus 7 ex., long. tot. : 107 à 61 mm, st. 143, au mouillage au Sud immédiat du bras Sud de la Malagarasi, 24.II.1947, pêche à l'épuisette à la lumière. Dans un seau de poissons; grosse majorité de jeunes Lumbus, très faible minorité de jeunes Ndakalas (*Stolothrissa*), beaucoup de Kabungulas (*Engraulicypris*) et quelques Lumbus adultes (*Limnothrissa*).
- 6 ex., long. tot. : 121, 115, 100, 95, 88 (2) mm, st. 143, baie au Sud immédiat du bras Sud de la Malagarasi, 24.II.1947, senne nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 78 mm, st. 150, Albertville, plage Sud, 3.III.1947, senne.
- 13 ex., long. tot. : 47, 44 (2), 43 (2), 42, 41 (4), 40 (2), 37 mm, st. 154, devant M'Pala, 6.III.1947, chalut à panneaux, prof. indét. : 10-100 m.
- 5 ex., long. tot. : 126, 108 (env.), 107 (env.), 102, 99 (env.), plus 8 juv., st. 163, Kirando, plage entre la douane et la riv. Kavunja, 10.III.1947, pêche nocturne à l'épuisette à la lumière.
- 1 ex., long. tot. : 65 mm, Kigoma, bassin du slip, 24.IV.1947, époussette.
- 21 ex., long. tot. : 114, 106, 102 (2), 100 (3), 98 (2), 97 (2), 96 (3), 95, 94 (3), 92, 91, 80 mm, st. 163, Kirando, plage entre la douane et la riv. Kavunja, 11.III.1947, senne. La pêche totale comprenait 32 ex. de 72 à 105 mm.
- 50 ex. de 15 à 20 mm, st. 165, baie de M'Vua, 12.III.1947, pêche à l'épuisette.
- 4 ex., long. tot. : 102, 101 (2), 97 mm, st. 166, baie de M'Vua, plage près de l'emb. de la riv., 12.III.1947, senne.
- 14 ex., long. tot. : 110, 108, 101, 100, 97, 95, 93 (2), 90 (3), 89, 88, 87 mm, st. 170, M'Samba, plage près de la riv. Punda, 13.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 112 mm, st. 174, baie de Moba, plage au Nord et à proximité immédiate de la riv. Lobozi, 14.III.1947, senne.
- 240 ex., long. tot. : 78 à 18 mm, plus 3 ex., long. tot. : 108, 110, 114 mm, st. 181, baie de Moba au mouillage, 21.III.1947, pêche nocturne à l'épuisette, à la lumière.

- 8 ex., long. tot. : 121, 92, 89, 84, 76, 74, 70, 56 mm, st. 182, Moba, plage près de l'embouchure de la riv. Moba, 21.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 76 mm, st. 184, Kapampa, plages Nord et Sud, 22.III.1947, senne.
- 3 ex., long. tot. : 65, 64, 59 mm, st. 188, M'Samba, plage Nord, riv. Muyunda, 23.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 85 mm, st. 191, baie de M'Vua, près de la rivière, 24.III.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 101, 92 mm, st. 193, Kala, plage Sud mission, 24.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 112 mm, st. 194, devant Kala, 25.III.1947, chalut à panneaux, prof. 40 m (env.).
- 5 ex., long. tot. : 121, 119, 117, 111, 109 mm, st. 198, baie Lufubu, près de la riv., 5.III.1947, senne. La pêche totale comprenait des spécimens de 83 à 124 mm; longueur moyenne : 105 mm.
- 1 ex., long. tot. : 81 mm, st. 214, Sumbu, près de l'emb. riv., 31.III.1947, senne.
- 12 ex., long. tot. : 110, 97, 95 (2), 94 (2), 91, 87, 85, 82 (2), 81 mm, st. 221, baie de M'Tosi, plage au Sud riv. Kajowa, 2.IV.1947, senne diurne. La pêche totale comprenait 99 ex. de 67 à 114 mm; long. moyenne : 85 mm.
- 34 ex., long. tot. : 115, 107, 105, 104, 103 (2), 101 (2), 100, 99 (2), 98, 97, 96, 95, 93 (3), 92 (2), 91 (2), 90 (3), 89, 88, 87 (2), 86 (2), 85, 83 (2) mm, st. 225, Mwerasi, 4.IV.1947, plage Sud riv., senne. La pêche totale comprenait 396 ex. de 73 à 114 mm; long. moyenne : 89 mm.
- 13 ex., long. tot. : 93, 90, 84 (2), 80, 79, 78, 75, 74, 69, 65, 62, 58 mm, st. 237, baie de Kigoma, 12-13.IV.1947, achat aux indigènes en train de pêcher la nuit. En mélange avec *Stolothrissa*.
- 1 ex., long. tot. : 89 mm, st. 243, Usumbura, 1 mille à l'Ouest du pier, 15.IV.1947, chalut à panneaux, prof. indéterminé.
- 16 ex., long. tot. : 110, 57, 52, 51, 50, 49, 47 (2), 45, 44, 43, 38 (3), 34, 33 mm, st. 250, baie de Burton en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux, prof. : 5-15 m.
- 3 ex., long. tot. : 54, 51, 53 mm, st. 254, fond de la baie de Burton, d'Ouest à Est, de Musabah vers Katenga, 20.IV.1947, chalut à panneaux.
- 3 ex., long. tot. : 106, 100, 97 mm, st. 256, Rumonge, plage, 21.IV.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 65 mm, Kigoma, bassin du slip, 24.IV.1947, pêche à la ligne.
- 9 ex., long. tot. : 12 à 21 mm, st. 266, Albertville, pier, 27.IV.1947, pêche à l'épuisette lusenga à la lumière.
- 10 ex., long. tot. : 126, 118, 112, 108 (2), 105, 102, 100, 97, 79 mm, st. 269, Nyanza, plage Nord, 1.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 106 mm, st. 273, au large de la grande Ruzizi, direction Usumbura, 3.V.1947, chalut à panneaux, prof. moyenne : 40 m.
- 4 ex., long. tot. : 120, 111, 104, 90 mm, st. 275, Usumbura, plage Est du pier, 4.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 108 mm, st. 286, Rumonge, 9.V.1947, plage au Sud du pier, senne.
- 2 ex., long. tot. : 81, 80 mm, st. 312, devant la Lugumba, 23.V.1947, chalut à panneaux, prof. : 20-40 m.
- 1 ex., long. tot. : 90 mm, st. 320, Mwerasi, plage, 28.V.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 97, 96 mm, st. 324, baie d'Édith, plage intérieure, 30.V.1947, senne.

Stolothrissa tanganicæ REGAN.

(Fig. 4 et 5 dans le texte; Pl. I, fig. 5 et 6.)

Nom indigène : Ndakala (Albertville, Baraka, Lubindi, M'Pala, etc.); tout à fait adulte : Kilwe; juv. : Timpa?

Cf. Litter. in POLL., M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 165, fig. 3-4.

D i a g n o s e. — Corps allongé, fusiforme, à écailles caduques. Spécifiquement reconnaissable et distinct du *Limnothrissa miodon* (BOULENGER) par l'absence de dents palatines ou linguales et la présence d'une échancrure caractéristique en avant du prémaxillaire, qui porte de fines dents marginales. Museau comparativement plus mince et plus étroit que chez *Limnothrissa* (caractère distinctif connu des indigènes).

Abdomen arrondi en avant des pelviennes avec écailles très faiblement carénées, comprimé avec écailles carénées et pointues en arrière de ces nageoires.

Dorsale 15-16. Anale 17. Écailles : ligne longitudinale 45; ligne transversale 13; écailles carénées 13-14 + 8-9.

A l e v i n s. — L'alevin, de forme analogue à celle de l'alevin de *Limnothrissa*, est cependant plus mince et plus allongé. La pigmentation est moins développée et apparaît tardivement. Voici les étapes de son apparition que l'on comparera utilement à celles qui furent décrites pour les alevins de *Limnothrissa* :

- 2-11 mm : Entièrement incolore et transparent.
- 12-15 mm : Entièrement incolore et transparent.
- 14-17 mm : Sans pigmentation, sauf 3-4 chromatophores en ligne en arrière de l'anale et parfois de très petits chromatophores ventraux en une ou deux traînées en avant de l'anale.
- 19 mm : Sans pigmentation, sauf région otique très faiblement pigmentée; 3-4 chromatophores en arrière de l'anale; 2-3 en double série au-dessus de l'anale et entre ventrale et anale, deux rangées de 4-5 très petits chromatophores en avant des ventrales; une série de très petits chromatophores en arrière de la dorsale et quelques-uns à la base de la caudale.
- 22 mm : Région otique pigmentée, occiput faiblement pigmenté, une double traînée dorsale de petits chromatophores de l'occiput à la caudale, pigmentation ventrale inchangée. Caudale, menton et bout du museau très faiblement pigmentés.
- 26 mm : Idem, mais pigmentation dorsale un peu plus dense; pigmentation ventrale, au contraire, estompée.
- 30 mm : Idem, mais pigmentation dorsale envahissant le haut des flancs; pigmentation ventrale disparue, sauf au-dessus de l'anale et plus en arrière; la caudale reste finement et peu pigmentée.

Coloration adulte. — Teinte générale blanchâtre, museau et dessus de la tête jaune olivâtre, dos jaune grisâtre, côtés de la tête et bande latérale argentés, celle-ci surmontée d'une ligne noirâtre. Régions ventrales blanches; dorsale et caudale grisâtres.

Dimensions. — Taille maximum : 98 mm; poids : 7 gr.

Abondance. — Très commun, le poisson le plus abondant du lac. C'est par centaines de tonnes que se chiffre la production annuelle des pêcheries indigènes.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm.	St. 18	St. 20	St. 29	St. 49	St. 80	St. 83	St. 88	St. 109	St. 116	St. 126	St. 127	St. 141	St. 143	St. 155	St. 161	St. 188	St. 237	St. 293	A.	St. 225
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	—	—	—	1	—	—	49	—	38	11	—	—	—	26	1	—	—	—	—	—
4	—	—	—	2	—	—	84	—	52	9	9	—	3	149	—	2	5	—	—	—
5	—	—	—	—	1	—	11	—	—	2	35	—	1	15	—	—	31	—	—	—
6	—	—	—	—	1	1	4	1	—	1	—	—	—	—	—	—	91	1	26	3
7	—	—	—	—	1	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	135	—	70	6
8	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	10	3	4	4
9	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Kigoma, 13.V.1947.

Habitat. — Espèce pélagique typique que l'on observe plus particulièrement à distance de la côte (fig. 5). Ce Poisson forme des bancs considérables que l'on voit parfois évoluer, en fin de journée ou au lever du soleil, à la surface de l'eau. Il se tient en profondeur le jour; profondeurs d'habitat observées pendant le jour : 70-75 m (chalutage de la st. 293) et 70-95 m (chalutage de la st. 311, 2°), profondeurs identiques à celles auxquelles se réfugie le plancton. Les *Stolothrissa* remontent le soir près de la surface, effectuant les mêmes migrations que le plancton dont ils se nourrissent. Ils se rapprochent accessoirement du rivage et pénètrent même dans les baies. La lumière les attire la nuit et ils se concentrent alors dans les endroits éclairés par les feux ou la

lumière des embarcations. Les bancs de *Stolothrissa* sont très homogènes, mais peuvent contenir accessoirement des *Engraulicypris* et des *Limnothrissa*, ces derniers seulement lorsqu'ils se rapprochent du rivage.

Les alevins de *Stolothrissa* sont excessivement communs et, tels de minces filaments transparents (fig. 4), ils abondent dans le plancton du large.

Ses ennemis sont nombreux. Citons : *Limnothrissa* (ad.), *Bathybates ferox*, *Alestes macrophthalmus*, *Lates microlepis*, *Luciolates stappersii*, un curieux petit serpent aquatique : *Glypholicus bicolor* GÜNTHER, et un martin-pêcheur : *Ceryle rudis* LINNÉ, etc., et d'une façon générale tous les voraces du lac.

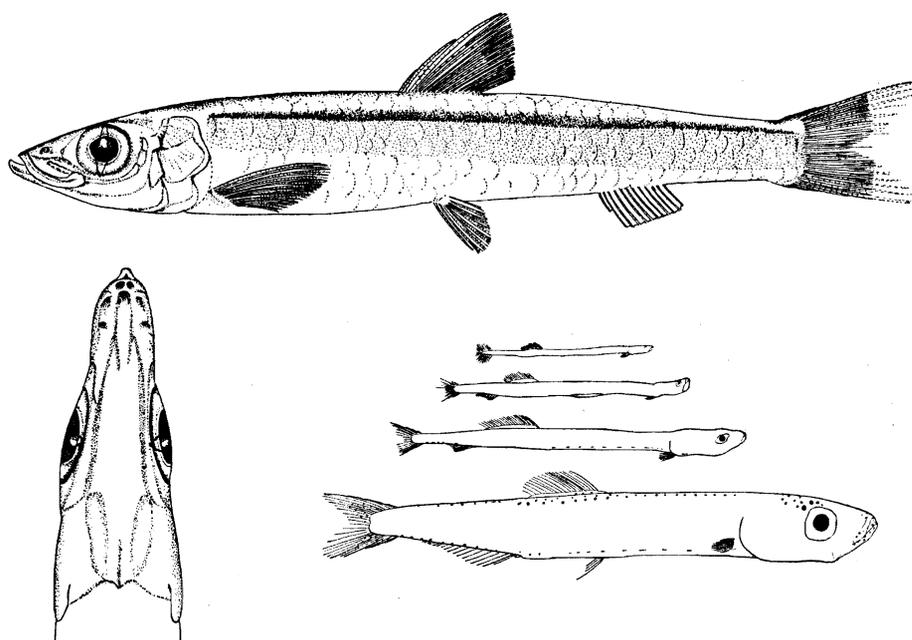


FIG. 4. — *Stolothrissa tanganicæ* REGAN.
St. 20 : vue latérale ($\times 1 \frac{1}{2}$) et tête vue dorsale ($\times 2 \frac{1}{2}$).
St. 16 : alevins de 8, 15, 17 et 26 mm ($\times 3$).

Régime. — Se nourrit de plancton, c'est-à-dire des crustacés divers qui en font partie. C'est le chaînon principal entre le plancton et les Poissons voraces.

Reproduction. — Par l'examen des organes génitaux, il est très difficile de se faire une opinion sur l'époque de la reproduction. J'ai observé des individus à glandes génitales très développées aussi bien au mois de décembre (st. 18 et 29) qu'au mois de mai (st. 237).

Le développement des organes génitaux est nettement en rapport avec la taille. Comme corollaire à l'examen des organes génitaux (qui peuvent donc être mûrs aussi bien au mois de mai qu'au mois de décembre), nous avons examiné les alevins de Poissons contenus dans le macroplancton recueilli par la mission d'exploration. En effet, des alevins de toutes tailles ont été récoltés dans le plancton, et ces alevins appartiennent à deux catégories bien distinctes :

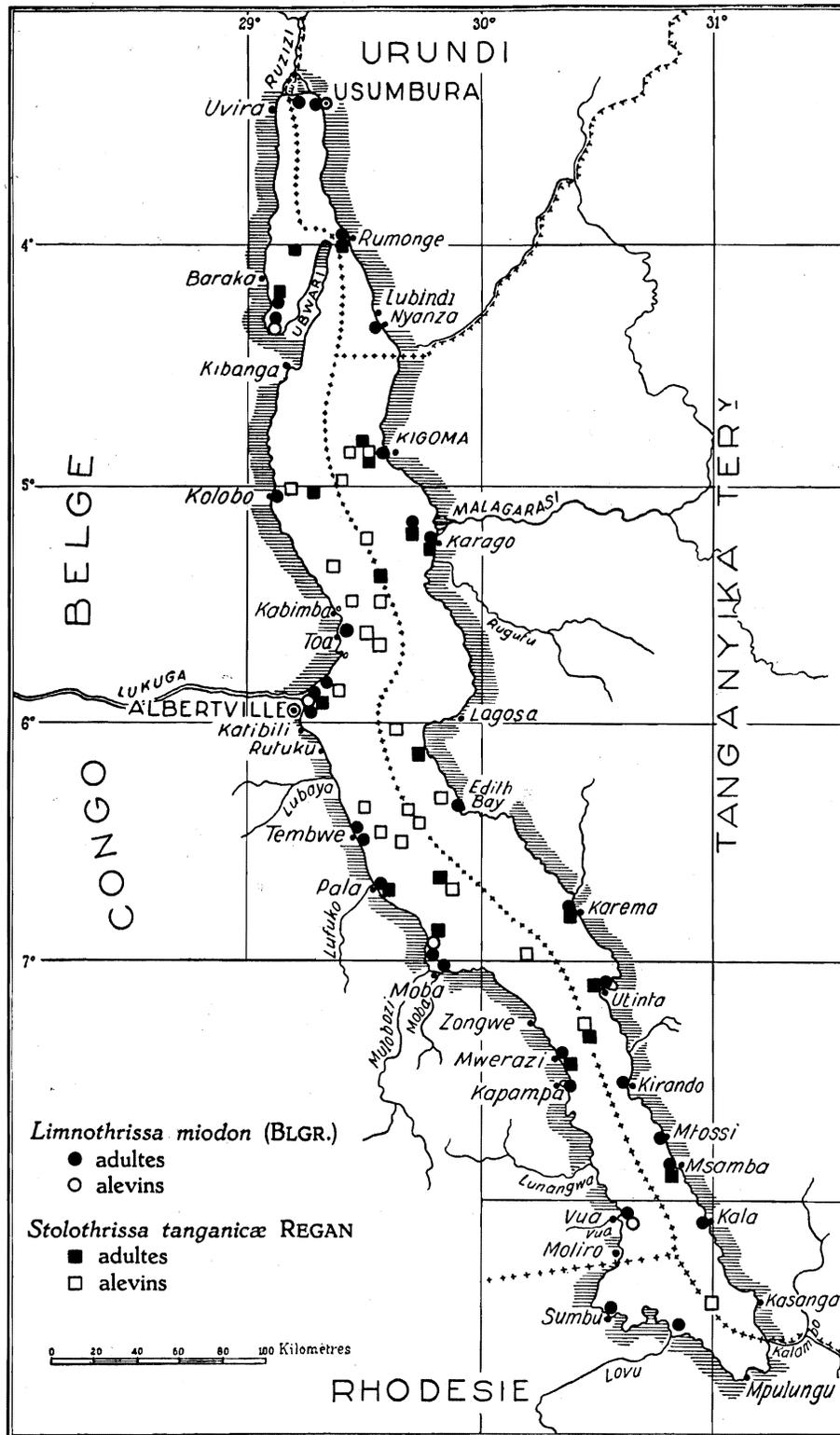


FIG. 5. — Distribution des stations de capture des Clupeidæ récoltés au cours de l'exploration, montrant que l'habitat de *Stolothrissa* est plus pélagique que celui de *Limnothrissa*.

1° des alevins de *Clupeidæ* minces et très allongés, et 2° des alevins de *Centropomidæ*, où l'on peut séparer aisément les jeunes *Lates* des jeunes *Luciolates*. Il s'agissait tout d'abord, en ce qui concerne les *Clupeidæ*, de séparer les jeunes *Limnothrissa* des jeunes *Stolothrissa*. Cette opération a été facilitée par le fait que les alevins de *Stolothrissa* et ceux de *Limnothrissa* offrent une pigmentation différente. Ceux de *Stolothrissa* sont non pigmentés et ne le deviennent qu'à partir de la taille de 15 mm environ; ils offrent alors des files de chromatophores très espacés sur la ligne médio-ventrale et pas sur la ligne dorsale. Ce n'est qu'à partir de la taille de 20 mm que les *Stolothrissa* montrent des cellules pigmentées sur le dos, en arrière de la dorsale, et à partir de 22 mm en avant de la dorsale. Au contraire, les jeunes *Limnothrissa* offrent ces chromatophores respectivement à partir de 14 et de 18 mm et ils sont plus nombreux et plus apparents, de même que ceux de la région ventrale; la nageoire caudale est pigmentée également, alors qu'elle est incolore chez *Stolothrissa*. Outre ces différences, la forme du prémaxillaire est un caractère déjà appréciable chez les alevins pas trop jeunes.

Fait intéressant, de nombreuses prises de plancton contenaient des alevins de *Stolothrissa*, et toutes ces prises provenaient de sondages effectués au large à toutes les heures du jour et de la nuit. Les données relatives à ces alevins de *Stolothrissa* ont été résumées en un tableau récapitulatif qui met très bien un certain nombre de faits importants en évidence. Elles prouvent tout d'abord que les alevins accompagnent le plancton dans ses migrations journalières; pendant le jour, les alevins, comme les adultes, se meuvent au-dessous de 60 m (parfois moins et alors généralement en petit nombre), tandis que la nuit on les pêche en grand nombre en surface.

Ensuite, on constatera qu'une même prise de plancton peut contenir des alevins de longueurs très différentes : 3,5-8,5 mm (st. 111), 4-12 mm (st. 141), 4-16 mm (st. 161), 3-12 mm (st. 211), 4-16 mm (st. 228), 6-16 mm (st. 315), 6-15 mm (st. 325).

De plus, à plusieurs mois d'intervalle, on pêche des alevins de tailles identiques et notamment des individus très petits, de 3-4 mm, qui sont les plus petits qui furent capturés et qui ne doivent pas être très éloignés du stade nouveau-né. C'est ainsi qu'en décembre, comme en juin, le macroplancton contient de semblables « nouveau-nés ». Des observations n'ont pas été faites après juin, mais on doit en conclure que la reproduction des *Stolothrissa* s'effectue au cours d'une période très longue qui va au moins de décembre à juin et qui, étant donnée la taille de certains alevins pris en décembre, doit commencer encore plus tôt. On peut se demander si elle cesse bien en juin, ce qui est peu vraisemblable. En fait, il est probable qu'elle ne s'arrête à aucun moment et que les pontes s'échelonnent au cours de l'année toute entière.

Naturellement, ce qui vient d'être dit ne suppose pas que le *Stolothrissa* pond plusieurs fois par an, mais seulement que, individuellement, les maturations sexuelles se réalisent au cours de l'année à des moments très variés et donnent lieu à des rassemblements en bancs, phénomènes bien connus des indigènes. Nous avons noté que les pêcheurs affirment à Karema et à Kala que le

Ndakala est adulte de juin à octobre. A Albertville, il s'approche de la côte vers le mois d'août. Au mois d'avril, nous avons observé que la pêche battait son plein à Kigoma. Ces faits viennent s'ajouter à tout ce qui vient d'être dit pour établir que l'époque de la reproduction est variable. Quant à l'hypothèse que celle-ci s'effectuerait à des époques différentes aux diverses latitudes du lac, il ne semble pas qu'elle soit prouvée.

Notre opinion sur la ponte continue des Ndakalas tient compte des grandes différences de tailles observées chez les alevins dans un même lot considéré, et de l'absence de différences très sensibles dans les tailles des alevins appartenant à des lots provenant de pêches espacées sur plusieurs mois (voir tableau). Cette opinion tendrait à nous faire admettre que les habitudes de la reproduction des Ndakalas ne permettraient pas d'envisager l'établissement d'une réglementation qui viserait à interrompre la pêche pendant la durée de la ponte.

Méthodes de capture. — Sur un total de 20 stations, 9 ont donné lieu à des pêches à l'épuisette nocturnes dans la lumière artificielle, 1 à une pêche au filet traîné du bateau en surface la nuit, 6 à des pêches au chalut traîné sur des fonds de 5 à 50 m, 4 à des pêches à la senne au crépuscule.

Les indigènes pêchent le Ndakala à l'aide du *lusenga* ou grande épuisette de plus de 1 m de diamètre, qui est emmanchée d'une perche de 2 m de longueur. Ils pratiquent cette pêche la nuit, à proximité de la côte ou à une distance atteignant deux à cinq milles, sur des pirogues portant à la proue un brasero dans lequel est brûlé un fagot de brindilles (Usumbura) ou des bûchettes d'un bois spécial, à odeur de résineux, qui répand une lumière intense. Semblable méthode de pêche est très répandue, notamment à Bangwe, Kigoma, Udjidji, Karema, Utinta, Kirando et Kala, soit tout le long de la côte orientale. J'ai compté dans la soirée du 12.V.1946, 175 feux correspondant à autant de pirogues à l'œuvre devant Kigoma et les villages voisins. A Kirando, plus de 200 pirogues pratiquent une pêche identique.

Les indigènes pêchent le Ndakala en grandes quantités, plongeant leur *lusenga* dans la masse grouillante des petits Poissons attirés par le feu du brasero porté à l'avant de la pirogue. Des pirogues entières peuvent être remplies au cours d'une nuit de pêche favorable.

Le lendemain, les Poissons sont dispersés sur les plages et séchés au soleil; le séchage est généralement suffisamment rapide pour se terminer en une journée. Mis en paniers, les Poissons sont vendus au marché à raison d'un kilo pour un shilling à Kigoma. Dans une livre de Ndakalas frais, nous avons compté à Kigoma 245 exemplaires. Le même poids de Poisson séché, tel qu'il est mis en vente sur les marchés, contient 710 exemplaires (perte de poids de deux tiers). On estime à 800 tonnes la quantité de Ndakalas séchés exportée annuellement du Tanganyika Territory, en partie vers le Congo belge.

Distribution géographique. — Espèce lacustre endémique pélagique.

Valeur alimentaire et économique. — C'est un Poisson très nourrissant et très apprécié, malgré sa taille réduite. Cela est dû au fait que le Ndakala est un Poisson adulte, qui contient en conséquence des matières de réserves et notamment des graisses en quantité.

C'est la pêche la plus abondante et la plus rémunératrice le long de la côte anglaise du Tanganyika Territory, et le Gouvernement de la Colonie a bien fait de supprimer l'interdiction de sa pêche le long de la côte belge pour les raisons suivantes :

1° On le pêche sans restriction du côté anglais.

2° La pêche par les indigènes avec les moyens locaux ne risque pas de provoquer sa destruction; c'est le Poisson le plus abondant du lac.

3° Son genre de vie et les moyens de capture indigènes ne risquent pas d'entraîner l'extermination des autres Poissons du lac à l'état d'alevins, car ceux-ci ne se mêlent pas aux Ndakalas, si ce n'est en certains endroits et en quantités minimes.

Ceci ne vaut que pour le Ndakala du lac Tanganika. D'autre part, s'il n'y a pas lieu d'interdire la pêche des exemplaires susceptibles d'être séchés, il faut continuer à protéger les alevins du Ndakala, qui se pêchent également en certains endroits au même titre que ceux de *Limnothrissa*. Ces alevins n'ont que deux ou trois centimètres de longueur et sont minces et transparents. Leur valeur nutritive est faible et leur consommation risque de détruire un stock trop important.

Il serait bon de réglementer la pêche au Ndakala en se basant sur les directives suivantes :

Interdiction de la pêche des alevins, rendue impossible par l'usage de *lusenga* à mailles plus grandes que les mailles de la toile moustiquaire habituellement utilisée.

Obligation d'un séchage soigné, suffisamment prolongé, dans des conditions aussi hygiéniques que possible (aires cimentées, paniers et sacs convenables), d'où nécessité de fournir aux indigènes des filets appropriés, des récipients convenables, du bois, etc., soit un matériel assez onéreux mais indispensable pour assurer un essor désirable à la pêche.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 85 mm, st. 18, côte anglaise, Kisoje, Mts. Kungwe, 15.XII.1946. Ayant sauté hors de l'eau sous mes yeux et échoué sur la plage; probablement poursuivi par un vorace.
- 1 ex., long. tot. : 80 mm, st. 20, 10 km au large de la baie de Kolobo, 16.XII.1946, pêche à l'épuisette nocturne à la lumière (très nombreux).
- 1 ex., long. tot. : 98 mm, st. 29, au large de M'Pala, 20 km Est de M'Pala, 21.XII.1946, de 19 ½ h à 21 ½ h, 10 km de traîne, chalut à panneaux. Statistique : 10 ex., car filet à mailles trop grandes.

- 1 ex., long. tot. : 38 mm, st. 32, Karema, à 400 m de la rive, 22.XII.1946, pêche à l'épuisette à la lumière.
- 3 ex., long. tot. : 49, 46, 39 mm, st. 49, baie de Toa, devant l'ancien poste à 300 m du rivage, 3-4.I.1947; mouillage, 5 h du matin, en nombre énorme autour du bateau, pêche à l'épuisette.
- 3 ex., long. tot. : 74, 65, 50 mm, st. 80, baie de Burton, au large de la riv. Mutambala, 22.I.1947; chalut à panneaux; prof. moyenne : 40 m.
- 1 ex., long. tot. : 65 mm, st. 83, Rumonge, baie, 23.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 5-40 m.
- 28 ex., long. tot. : 58, 52, 49, 47, 46 (4), 45 (5), 44 (6), 42 (5), 41 (3), 39 mm, st. 88, au large de la Malagarasi, 25.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 5-50 m.
- 4 ex., long. tot. : 73, 70 (2), 63 mm, st. 109, du Sud de M'Toto jusqu'à Moba, 5.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-50 m.
- 23 ex., long. tot. : 62, 55, 50, 48, 45, 44 (2), 42 (2), 41, 40 (2), 39 (7), 38 (2), 36, 35 mm, st. 126, plage au Sud de l'embouchure riv. Ifume, 15.II.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 43, 44 mm, st. 128, baie d'Utinta, plage et embouchure de la riv. Kafumbwe, 18.II.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 85 mm, st. 141, 16 milles N. 50° Est baie de Kabimba, en plein large, pris sur banc nombreux, 23.II.1947, pêche à l'épuisette à la lumière (très nombreux).
- 4 ex., long. tot. : 50, 46, 45, 42 mm, st. 143, baie au Sud immédiat du bras Sud de la Malagarasi, au mouillage, 24.II.1947, pêche à l'épuisette à la lumière; en minorité avec grande majorité de *Limnothrissa*.
- 13 ex., long. tot. : 55, 53 (3), 52, 51 (2), 49, 48 (2), 47, 46, 45 mm, st. 155, M'Pala, plage au Sud de la riv. Lufuko, 6.III.1947, senne. Chassés par des *Lates*, capturés au filet en même temps que les Ndakalas.
- 1 ex., long. tot. : 30 mm, st. 161, à 11 milles Sud-Est de Zongwe sur la ligne Zongwe-Kirando, 8-9.III.1947, pêche à l'épuisette nocturne à la lumière.
- 120 ex., long. tot. : 63 à 34 mm, st. 88, au large de la Malagarasi, 25.I.1947, chalut à panneaux (voir statistique).
- 90 ex., long. tot. : 36 à 47 mm, st. 116, Albertville, pier, 9-10.II.1947, pêche nocturne épuisette (voir statistique).
- 44 ex., long. tot. : 46 à 56 mm, st. 127, baie d'Utinta, 17.II.1947, pêche au lusenga à la lumière (voir statistique).
- 101 ex., long. tot. : 53 à 86 mm (voir statistique), Kigoma, 13.V.1947, achat indigène.
- 73 ex., long. tot. : 55 à 83 mm (voir statistique), st. 237, Kigoma, baie, 12-13.IV.1947, achat aux indigènes en train de pêcher la nuit.
- 2 ex., long. tot. : 47 (2) mm, st. 188, M'Samba, plage Nord riv. Muyunda, 23.III.1947, senne.
- 4 ex., long. tot. : 86, 83, 82, 63 mm, st. 293, baie de Burton, au large de Kazele, 1.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 70-75 m.
- 15 ex., long. tot. : 97, 93, 89, 89, 88, 81, 79, 76, 75, 75, 71, 70, 69, 67, 66 mm, st. 225; baie de Mwerazi, plage, 3.IV.1947, senne.

INVENTAIRE DES ALEVINS DE STOLOTHRISSE DANS LES PRISES DE PLANCTON.

Station	Filet	Date	Heure	Profondeur totale	Profondeur de pêche (couche d'eau explorée.)	Nombre d'exemplaires conservés	Dimensions
17	F.N.	15.XII.1946	10-12,45	640 m	100-50 m	2	4-5 mm
17	»	»	»	»	50-0 m	6	3-4,5 mm
21	F.P.	17.XII.1946	6-10	100 m	30-0 m	1	11 m
29	»	21.XII.1946	19,30-24,30	± 1.000 m	100-0 m	12	2 mm
53	»	7.I.1947	14-17	± 1.300 m	100-0 m	19	2-6 mm
94	»	28.I.1947	21-24	1.270 m	100-20 m	1	6,5 mm
94	»	»	»	»	80-60 m	10	2 mm
94	»	»	»	»	20-0 m	3	5-8 mm
100	F.N.	30-31.I.1947	13-16	± 200 m	10-0 m	1	8,5 mm
100	»	»	»	»	40-0 m	nombreux	3-8,5 mm
100	»	»	»	»	20-10 m	2	6-8,5 mm
100	»	»	»	»	30-20 m	1	7 mm
100	»	»	»	»	40-30 m	2	4 mm
100	»	»	»	»	50-40 m	1	3,5 mm
100	»	»	»	»	60-50 m	2	3,5 mm
100	»	»	»	»	70-60 m	5	2,5-3,5 m
100	»	»	»	»	80-70 m	2	2,5-5 mm
105	»	4.II.1947	6,40	459 m	60-50 m	1	4 mm
105	»	»	6,55	»	80-70 m	1	4,5 mm
105	»	»	7,15	»	90-80 m	1	7 mm
111	»	6-7.II.1947	5,30	± 500 m	40-0 m	2	6-7 mm
111	»	»	3,30	»	50-0 m	nombreux	3-4,5 mm
111	»	»	22	»	60-0 m	12	5-9 mm
111	»	»	»	»	40-20 m	1	7 mm
111	»	»	17,30	»	120-80 m	2	3 mm
111	»	»	3,45	»	150-0 m	nombreux	3,5-8,5 mm

F.N. : = Filet Nansen.

F.P. = Filet à plancton.

Station	Filet	Date	Heure	Profondeur totale	Profondeur de pêche (couche d'eau explorée.)	Nombre d'exemplaires conservés	Dimensions
111	F.N.	6-7.II.1947	6	± 500 m	40-0 m	1	5 mm
111	»	»	17,30	»	40-0 m	15	3,5-4,5 mm
111	»	»	18,30	»	40-0 m	nombreux	3-7 mm
111	»	»	19,30	»	40-0 m	nombreux	3-7 mm
111	»	»	20,30	»	40-0 m	nombreux	3-8,5 mm
141	»	23-24.II.1947	19	± 900 m	50-0 m	nombreux	4-10 mm
141	»	»	21	»	50-0 m	nombreux	4-12 mm
141	»	»	»	»	50-0 m	2	3-15 mm
159	F.P.	8.III.1947	12,30	650 m	150-0 m	nombreux	3-10 mm
161	F.N.	8-10.III.1947	»	± 1.000 m	0 m	10	22-26 mm
161	»	»	21	»	40-0 m	1	11 mm
161	»	»	10	»	70-0 m	3	11-17 mm
161	»	»	23	»	100-0 m	8	4-13 mm
161	»	»	22	»	150-0 m	nombreux	4-16 mm
211	F.P.	30.III.1947	20,30-24,30	450 m	0,5-0 m	nombreux	3-12 mm
211	»	»	»	»	150-0 m	14	6-14 mm
228	»	4-5.IV.1947	23-2	700 m	0 m	2	4-16 mm
228	»	»	24	»	150-0 m	nombreux	2,5-18 mm
230	»	10.IV.1947	23	1.215 m	0,2-0 m	nombreux	7-13 mm
247	»	17.IV.1947	21-21,30	230 m	0 m	nombreux	3-7 mm
259	»	23.IV.1947	14-15,30	1.280 m	0 m	2	2,5 mm
264	»	25.IV.1947	16-17,30	1.250 m	0 m	nombreux	2,5-12 mm
298	F.V.	11.V.1947	17,45-18,30	600 m	150-0 m	12	5,5-10 mm
300	»	12.V.1947	18-19	1.280 m	50-0 m	3	4,5-5,5 mm
302	»	19.V.1947	8-12,30	1.228 m	75-0 m	15	3-6,5 mm
302	»	»	»	»	100-0 m	nombreux	4-9,5 mm
302	»	»	»	»	150-0 m	nombreux	3-7 mm

F.V. = Grand filet vertical.

Station	Filet	Date	Heure	Profondeur totale	Profondeur de pêche (couche d'eau explorée.)	Nombre d'exemplaires conservés	Dimensions
302	F.V.	19.V.1947	8-12,30	1.228 m	250-0 m	nombreux	2-7,5 mm
313	»	23.V.1947	14-15	260 m	200-0 m	9	3-6,5 mm
315	»	27.V.1947	1-3,30	800 m	5-0 m	nombreux	6-16 mm
315	»	»	»	»	20-0 m	nombreux	6-16 mm
315	»	»	»	»	50-0 m	nombreux	6-16 mm
325	»	30.V.1947	9,30-11,30	404 m	—	nombreux	4-15 mm
326	»	1.VI.1947	15-15,45	720 m	—	3	5-9 mm

FAMILLE MORMYRIDÆ.

Marcusenius discorhynchus (PETERS).

Nom indigène : Lumeme ? (Rutuku).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 169.

D i a g n o s e (ex. récoltés). — Hauteur du corps 3 fois à 3,3 fois, longueur de la tête 3,2 à 4 fois dans la longueur standard (sans la caudale). Tête environ aussi longue que haute, menton renflé, museau arrondi mesurant le cinquième de la tête; bouche petite, subinfère, mesurant le cinquième de la tête; dents petites, cuspidées, $\frac{5-6}{5-6}$; narines placées un peu plus haut que le niveau du bord inférieur de l'œil, environ équidistantes de l'œil et du bout du museau; œil environ égal au museau, 4,5 fois à 5 fois dans la tête; distance interorbitaire 1,5 fois plus large que l'œil. Dorsale 30-31, sa longueur 1,25 fois dans la distance qui la sépare de la tête. Anale 24, son origine située environ sous le neuvième rayon dorsal et à peu près équidistante de la caudale et des ventrales.

Pectorale pointue, mesurant les trois quarts de la tête, 1,5 fois plus longue que les ventrales. Caudale à lobes obtusément pointus.

Pédoncule caudal 2,5 fois plus long que haut.

63 à 68 écailles en ligne longitudinale, 19-21 environ en série transversale sur le corps, 15-14 environ entre dorsale et anale, 13-14 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Olivâtre clair doré, avec une large bande noirâtre oblique sous l'origine de la dorsale (peu apparente sur le vivant).

Cette description diffère peu de la description originale relatée par G. A. BOULENGER (C.F.W.F.A., I, 1909, p. 81). La tête est plus longue (4,33 fois à

4,66 fois *in* BOULENGER), différences proportionnelles témoignant d'une raciation locale de faible importance. La position plus élevée des narines (au niveau du bord oculaire inférieur *in* BOULENGER) et la présence d'un appendice mentonnier sont des caractères plus intéressants à retenir, mais qui ne semblent pas motiver la description d'une nouvelle espèce, pas plus que n'étaient valables les différences invoquées par G. A. BOULENGER en 1906, lorsqu'il décrivit le *Marcusenius tanganicus*. Il plaça d'ailleurs lui-même son espèce en synonymie.

Dimensions. — Longueur totale maximum connue au Tanganika : 160 mm. Maximum observé : 143 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Il semble bien que ce *Marcusenius* ne fasse pas exception à la règle et qu'il habite les rivières comme les autres *Mormyridæ*. Il vit notamment dans la basse Malagarasi, à 100 milles de son embouchure, d'après G. J. LOCKLEY. Ceci n'exclut pas la possibilité de le rencontrer dans les baies du lac, à proximité de l'embouchure d'une rivière, ce qui fut le cas notamment à M'Samba. C'est probablement ainsi qu'il faut interpréter les localités de captures riveraines du lac qui sont citées dans la littérature. A ces endroits vient se jeter une rivière responsable de la présence du *Mormyridæ*.

Régime. — Microorganismes variés. Un estomac contenait de petites crevettes et quelques fibres végétales.

Reproduction. — Les plus grands exemplaires semblent mûrs ou en voie de maturation très avancée. Le plus grand (144 mm), une ♀, contient un grand sac ovigère bourré d'œufs minuscules.

Méthode de capture. — L'unique série d'exemplaires récoltés a été recueillie à la senne.

Distribution géographique. — Espèce assez largement répandue en Afrique dans le bassin du Zambèze, au lac Nyassa, au lac Bangweolo et dans les affluents katangais du fleuve Congo.

Valeur alimentaire. — Offre peu d'intérêt, par suite de sa rareté.

Liste des exemplaires examinés :

8 ex., long. tot. : 143, 88, 77, 66, 62, 61 (2), 54 mm, st. 170, baie de M'Samba, plage à côté de la riv. Punda, 13.III.1947, senne.

Mormyrus longirostris PETERS.

(Pl. I, fig. 4.)

Nom indigène : Domondomo (Albertville, Rutuku, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 171.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 4,6 fois, longueur de la tête 3,7 fois dans la longueur standard. Tête 1,7 fois aussi longue que haute, à museau presque droit, 4 fois aussi long que haut et légèrement plus court que la partie postoculaire de la tête.

Dents $\frac{5}{9}$. Dorsale 74, son origine située en avant du niveau des ventrales, 5,5 fois plus longue que la base de l'anale. Anale 19, son origine équidistante de l'origine de la pectorale et de celle de la caudale. Pectorale obtusément pointue, la moitié de la tête. Caudale à lobes écaillés. Pédoncule caudal 1,8 fois aussi long que haut, mesurant les deux cinquièmes de la tête.

Écaillure : 100 environ en ligne longitudinale, 23 / ♀ en série transversale sur le corps, 23 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Coloration générale gris clair, toutes les nageoires teintées de rouge ainsi que le pédoncule caudal, au moment de la capture.

Dimensions. — Maximum observé et connu : 66 cm (1 kg 700).

Abondance. — Rare. C'est le deuxième exemplaire connu du lac Tanganika. Le premier a été récolté par CUNNINGTON et signalé par BOULENGER (33 cm).

Habitat. — Peut-être confiné dans les régions peu profondes et riveraines des deltas et embouchures, à fond vaseux et rives herbeuses.

Existe dans la basse Malagarasi, à 100 milles à l'intérieur, d'après G. J. LOCKLEY.

Régime. — Microphage, vase et organismes qui s'y trouvent.

Reproduction. — Époque non élucidée avec certitude, mais qui pourrait être voisine de février-mars, vu l'état d'avancement de la maturité sexuelle de l'exemplaire femelle adulte examiné.

Méthodes de captures. — L'exemplaire a été capturé à l'aide du filet dormant à larges mailles (makila indigène), immergé à courte distance et devant l'embouchure du bras Sud du delta de la Malagarasi.

Distribution géographique. — Espèce assez largement répandue autour du Tanganika, Zambèze, lac Nyassa, lac Bangwelo, lac Moero, Lualaba dans la région des lacs. Au Tanganika, elle n'est connue que deux points très éloignés, Sumbu, Sud du lac et delta extérieur de la Malagarasi.

Valeur alimentaire. — Excellent poisson, mais trop rare pour avoir une importance économique.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex. ♀, mûre, long. tot. : 66 cm (1,700 kg), st. 143, baie au Sud du delta de la Malagarasi, devant la branche Sud du delta, 24.II.1947, filet dormant; prof. : 3 m (vase).

FAMILLE KNERIIDÆ.

Kneria wittei POLL.

Kneria wittei, POLL, M., 1944, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belgique, XX, 3, p. 1, fig. 1; 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 172, fig. 6.

Description. — L'espèce n'a pu être décrite que d'après un seul des exemplaires récoltés par le Dr POJER, tous les autres spécimens d'une grande série étant trop abîmés. Nous saisissons ici l'occasion de compléter la description de ce Poisson intéressant, d'après les nouveaux exemplaires récoltés.

Hauteur du corps comprise 5,3 fois à 5,7 fois, longueur de la tête 4,5 fois dans la longueur totale (caudale non comprise). Largeur de la tête égale à sa plus grande hauteur, comprise 1,7 fois à 2 fois dans la longueur de la tête. Longueur du museau 3 fois à 3,5 fois dans celle de la tête, plus court que la région postorbitaire (deux tiers); diamètre de l'œil 3,5 fois et largeur de l'espace interorbitaire 2,8 fois à 3,5 fois dans la longueur de la tête. Yeux latéraux.

Dorsale 3+7+1; son origine située un peu plus près de l'origine de la caudale que du bout du museau et au-dessus des derniers rayons des ventrales. Anale 3+6+0; sa base équidistante de l'origine des pelviennes et de celle de la caudale. Pectorale 1+15, de même longueur que la tête. Ventrale 1+7, de même longueur que la tête ou la pectorale.

76 écailles en série longitudinale, 10-11 entre l'origine de la dorsale et la ligne latérale, 8-9 entre celle-ci et les ventrales. Caudale échancrée. Pédoncule caudal 2 fois plus long que haut.

Coloration. — Régions dorsales brunâtres, régions ventrales jaunâtres. Une bande brun foncé au milieu des flancs, plus accusée sur les deux tiers postérieurs, où elle s'évase quelque peu par endroits en délimitant sur certains individus des taches presque indépendantes. Nageoires peu pigmentées, la dorsale traversée ou non d'une faible bande noirâtre transversale avec une tache noire à son origine, base de la caudale rembrunie, ses rayons un peu grisâtres; bases des ventrales marquées d'un point noir.

Dimensions. — Les nouveaux exemplaires sont plus grands que le type. Taille maximum : ♂ 54 mm; ♀ 61 mm.

Abondance. — Rare mais abondant dans ses habitats.

Habitat. — Ce que l'on sait de l'habitat des *Kneria* et des *Kneriidæ* en général est encore peu de chose, mais il est notoire qu'il s'agit de Poissons habitant les régions d'altitude et par conséquent les affluents supérieurs à cours rapide. C'est ainsi que le Katanga est, au Congo, la région prédestinée des *Kneriidæ*; ils y ont été rencontrés déjà à plusieurs reprises dans les eaux relativement froides des affluents supérieurs du Congo.

Régime. — Le contenu de l'estomac consiste en menus débris végétaux et en diatomées mêlées à un assez grand nombre de grains de sable. En tant que Poisson de fond de rivières à cours rapide, les *Kneria* cherchent des micro-organismes surtout végétaux qui recouvrent les pierres.

Reproduction. — La première des deux séries de spécimens dont nous pouvons faire état comprenait six exemplaires mâles pourvus de la ventouse operculaire et de l'épaississement strié postoperculaire, caractères qui manquent entièrement chez les jeunes et chez la femelle. Ce dimorphisme sexuel, que nous avons signalé chez d'autres espèces, n'a pas été mis en évidence jusqu'à présent chez tous les *Kneria* ni chez *Kneria wittei* en particulier. Sa présence chez cette dernière espèce est une confirmation de ce que nous avons défendu antérieurement⁽⁶⁾, au sujet du dimorphisme sexuel des *Kneria*, qui serait réalisé par la présence chez les mâles des ventouses en question, ventouses que PELLEGRIN et BOULENGER ont considérées à tort comme ayant une valeur générique (genre *Xenopomnichthys* opposé au genre *Kneria*).

La ventouse operculaire et l'épaississement strié postoperculaire se développent chez le mâle mûr. Nos exemplaires qui en sont pourvus offrent des gonades mûres bien développées.

La grande femelle (61 mm), sans ventouses, a des gonades très développées bourrées d'œufs probablement mûrs. L'époque de la reproduction de *Kneria wittei* n'est probablement pas nécessairement limitée à l'époque à laquelle ces individus ont été récoltés (mois d'août), car d'autres femelles examinées, il est vrai moins grandes que notre exemplaire de 61 mm, offraient des glandes sexuelles beaucoup moins développées.

Méthodes de capture. — Nasse indigène.

Distribution géographique. — Au lac Tanganika, d'après ce que l'on sait actuellement de cette espèce, elle semble cantonnée dans la Lukuga et ses affluents.

Valeur alimentaire. — Nulle (Poissons trop petits et trop rares).

Liste des exemplaires examinés :

- 6 ex. ♂, long. tot. : 54, 49, 48, 44 (2), 42 mm et 25 ex. ♀ ou immatures; long. tot. : 61, 46 (3), 45 (2), 43, 42, 41 (4), 40 (2), 39, 38, 37 (3), 36 (2), 35, 34, 32 mm, st. 346, riv. Kilwe à Kahompwa, 18.VIII.1947, nasse indigène.
- 4 ex. ♀, long. tot. : 35, 41, 46, 48 mm, st. 366, barrage d'un affluent de la Lubilaye, derrière la ferme Bertrand, dans les Muhilas (S. Albertville), 3.X.1947, épuisette.

⁽⁶⁾ POLL, M., 1933, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), III, 3, p. 116.

FAMILLE CHARACIDÆ.

Hydrocyon lineatus BLEEKER.

(Pl. II, fig. 5 et 6.)

Noms indigènes : Mange (Albertville, Rutuku, Moba, etc.); Mandje (Baraka); Kibebe (côte orient.); Kibebe (côte anglaise d'ap. L. P. LANE).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 173.

Diagnose (ex. récoltés). — Corps allongé, 4 fois à 5 fois (juv.) aussi long que haut, tête 3,5 fois à 4,5 fois dans la longueur standard; 8 à 9 branchiospines plus 1 à 4 vestigiales sur la branche inférieure du premier arc.

Dorsale III, 8. Anale III, 12-13, origine de la dorsale en avant du niveau de l'origine de la base de la ventrale. Pédoncule caudal 1,6 fois à 1,8 fois aussi long que haut. Ecaillure : 45 à 48 en ligne longitudinale, $7\frac{1}{2}$ / $4\frac{1}{2}$ en ligne transversale, 1 à $2\frac{1}{2}$ entre la ligne latérale et l'origine des ventrales.

Le tableau comparatif suivant met en valeur les différences morphologiques importantes observées sur un individu capturé dans la lagune de Toa. Cet individu, extrêmement court et déjà de forte taille, diffère beaucoup des autres exemplaires par la forme de sa silhouette. Il n'a cependant pas été possible de trouver d'autres caractères différentiels que les proportions du corps et du pédoncule caudal (à peine plus court). Nous ignorons si la lagune de Toa est habitée par toute une population à caractères semblables. Cela est peu vraisemblable, et, jusqu'à preuve du contraire, nous considérons qu'il s'agit d'un individu aberrant.

Coloration. — Corps argenté marqué de lignes noires longitudinales très nettes sur les flancs, même sous la ligne latérale et même chez le jeune. Lobe inférieur de la caudale rouge, par ailleurs noirci par places et au bord.

Variation du poids en fonction de la longueur (?) :

Station	Longueur	Poids	Station	Longueur	Poids
Albertville	365 mm	340 g	188	560 mm	1.400-1.700 g *
374	430 mm	1.550 g	193bis	570 mm	1.350 g *
163	480 mm	950 g	188	600 mm	1.750 g *
163	490 mm	1.050 g *	188	630 mm	1.800 g *
198	520 mm	1.500 g *	112	635 mm	2.200 g
188	530 mm	1.200 g *	193	650 mm	2.500 g
188	540 mm	1.300 g *	193bis	650 mm	2.600 g *
188	550 mm	1.050-1.400 g *	193bis	660 mm	2.500 g *
188	550 mm	1.450 g	Albertville	690 mm	2.815 g

(?) Les poids frais provenant de statistiques de pêche sont suivis d'un astérisque. Les poids d'individus conservés à l'alcool sont sous-évalués du fait de la moindre densité de l'alcool.

Dimensions. — Voici probablement, observées au lac Tanganika, les dimensions maxima connues : 69 cm (2 kg 825), mesures contrôlées. En 1947, un exemplaire record de 5 kg aurait été mis en vente au marché d'Albertville. L. P. LANE donne le poids record de 10,5 livres (J. H. MC QUADE, à Kala, XII-1936), qui correspond à la longueur de 66 cm.

Abondance. — Assez commun.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm	A.	St. 112	St. 150	St. 163	St. 188	St. 193	St. 197	St. 198	St. 304	St. 307	St. 374
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—
8	—	—	—	—	—	—	1	6	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	5	1	—	—
12	—	—	—	—	—	—	—	2	5	—	—
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—
16	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—
18	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
44	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
52	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
54	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
56	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
62	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
64	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—
66	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
68	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Albertville, 8.XI.1946.

Habitat. — S'observe aussi bien dans le lac que dans les rivières affluentes à cours lent, spécialement aux embouchures. Dans la basse Malagarasi, ce Poisson s'observe à 100 milles de l'embouchure, d'après G. J. LOCKLEY. Dans le lac, il se rencontre dans les baies et sur les hauts-fonds côtiers, à peu de distance du rivage. Chasse pendant le jour.

DES HYDROCYON LINEATUS BLEEKER.

St. 307			Albertville 8.XI.1946	St. 112	St. 150	St. 163	St. 188	St. 374 Toa
145 mm	155 mm	188 mm	262 mm	505 mm	528 mm	396 mm	414 mm	365 mm
4	$4 \frac{1}{7}$	$4 \frac{1}{6}$	$4 \frac{3}{5}$	4	4	4	4	3
$3 \frac{6}{7}$	$4 \frac{1}{5}$	4	$4 \frac{2}{5}$	$4 \frac{1}{4}$	4	$4 \frac{1}{3}$	$4 \frac{1}{5}$	$4 \frac{1}{6}$
$1 \frac{1}{3}$	$1 \frac{1}{2}$	$1 \frac{1}{3}$	$1 \frac{1}{5}$	$1 \frac{1}{5}$	$1 \frac{1}{4}$	$1 \frac{1}{3}$	$1 \frac{1}{3}$	$1 \frac{1}{4}$
9 + 3 vest.	9	10 + 3 vest.	9	8 + 1 pet. + 4 vest.	9 + 3 vest.	8	9 + 1 pet.	8 + 2 vest.
III, 8								
en avant	opposées							
III, 13	III, 12	III, 12	III, 13	III, 12	III, 13	III, 12	III, 12	III, 12
$1 \frac{8}{10}$	$1 \frac{9}{10}$	$1 \frac{9}{10}$	$1 \frac{5}{6}$	$1 \frac{3}{4}$	$1 \frac{3}{5}$	$1 \frac{3}{5}$	$1 \frac{3}{5}$	$1 \frac{1}{2}$
46	47	48	48	46	47	45	45	45
2,5	2,5	2,5	2	2,5	2	2	2,5	2,5
$\frac{7 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$	$\frac{7 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$	$\frac{7 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$	$\frac{7 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$	$\frac{8 \frac{1}{2}}{5 \frac{1}{2}}$	$\frac{7 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$	$\frac{8 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$	$\frac{7 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$	$\frac{7 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$
(juv.)	(juv.)	(juv.)	immat.	♂ immat.	♂ immat.	♂ immat.	♂ immat.	♂ mûr

Régime. — Vorace, ichthyophage. Un individu de Kirando contenait dans l'estomac un *Cardiopharynx* et quatre *Callochromis* moyens, ce qui témoigne non seulement d'une belle voracité, mais aussi d'une belle indifférence vis-à-vis des épines des *Cichlidæ*. WORTHINGTON et RICARDO ont trouvé dans des estomacs de ce Poisson des débris d'*Enantiopus* sp., *Cyathopharynx* et *Limnothrissa*.

Reproduction. — Les quelques exemplaires adultes conservés étaient des mâles immatures, sauf le dernier (lagune de Toa), qui semblait sexuellement mûr (octobre, saison des pluies). L. P. LANE signale des individus sexuellement mûrs pris à Mpulungu (II.1934, 8 livres), à Kala (XII.1937, 10,25 livres) et à Kipili (XII.1937, 9,5 livres).

La reproduction s'effectue certainement dans le bassin du Tanganika et probablement dans ou près des embouchures des grandes rivières affluentes. En effet, des jeunes ont été pris en quantités appréciables dans la baie Lufubu, près de l'embouchure de la rivière, ainsi que devant le delta et dans le delta de la Malagarasi. D'après la taille des jeunes observés de mars à mai, il semble bien, comme le confirme l'adulte sexuellement mûr de Toa, que la reproduction commence à la fin de l'année. Les pêches de M'Samba (st. 188), 23.III.1947, établissent, d'autre part, que la ponte peut se poursuivre au début de l'année, puisqu'un mâle tout à fait mûr (non conservé) et des exemplaires manifestement vidés depuis peu de leurs produits génitaux ont été capturés à cette occasion.

Méthodes de captures. — Deux exemplaires seulement ont été pêchés à la ligne, les autres proviennent tous de pêches à la senne. Le Tiger-Fish ligné chasse en effet avec prédilection les petites espèces que l'on trouve sur les fonds sableux des baies ou des plages.

Distribution géographique. — Largement répandue en Afrique : Niger, Nil Blanc, Nil Bleu, lac Albert, lac Tanganika, bassin du Congo, Zambèze.

Au lac Tanganika, c'est une espèce à la fois fluviatile et lacustre observable partout. Quoique commune, il est probable que sa présence au Tanganika est le résultat d'une introduction récente par la Lukuga.

Valeur alimentaire. — Excellente espèce comestible. Se vend dans les marchés indigènes, notamment à Albertville.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 365 mm (340 gr), Albertville, pier 8.IX.1946, pêche à la ligne au vif, réc. M. VAN DER MEIREN.
- 1 ex., long. tot. : 635 mm (2 kg 200 environ), st. 112, Tembwe, plage de la baie, 7.II. 1947, senne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 69 mm (2 kg 825), Albertville, village de Lubunduie, 3.III.1947, st. 150, grande senne, fond sable, 3-4 m.

- 1 ex., long. tot. : 480 mm environ (950 gr environ), st. 163, Kirando, plage entre la douane et la Kavunja, 11.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 55 cm (env.), 1 kg 450 (env.) plus 2 têtes, st. 188, M'Samba, plage Nord riv. Muyunda, 23.III.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 65 cm (2 kg 500), 65 cm (2 kg 500 P.F.), st. 193, Kala, plage Sud, Mission, 24.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 76 mm, st. 197, riv. Lufubu, près de son embouchure, 26.III.1947, pêche à la ligne.
- 16 ex., long. tot. : 189, 134, 133, 109, 107, 103, 101, 100, 98, 95, 92, 84, 81, 81, 72, 64 mm; st. 198, baie riv. Lufubu, près de la riv., 26.III.1947, senne.
- 8 ex., long. tot. : 200 (env.), 160, 134, 133, 133, 122, 122, 111 mm, st. 304, delta de la Malagarasi, 20.V.1947, îlots d'herbes, senne.
- 4 ex., long. tot. : 200, 174, 155, 146 mm, st. 307, riv. Malagarasi, bras Sud à 1 km en amont, anses calmes, 21.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 430 mm (1 kg 550), st. 374, lagune de Toa, 15.X.1947, senne.

Hydrocyon goliath BOULENGER.

BOULENGER, G. A., 1906, Cat. Fr. Wat. Fishes Africa, I, p. 184.

Diagnose (ex. récolté). — Corps allongé, 3,8 fois (juv.) aussi long que haut; tête 3,5 fois dans la longueur standard; 9 branchiospines plus 1 vestigiale sur la branche inférieure du premier arc.

Dorsale III, 8. Anale III, 12. Origine de la dorsale en avant du niveau d'origine de la base de la ventrale. Pédoncule caudal 1,25 fois aussi long que haut.

Écaillure : 46 en ligne longitudinale, $7\frac{1}{2} / 5\frac{1}{2}$ en ligne transversale, 3 entre la ligne latérale et l'origine de la ventrale.

Coloration. — Entièrement argentée, un peu plus le long des flancs, sans aucune trace de lignes longitudinales noirâtres. Sommet de l'adipeuse noir. Caudale noircie par places et à son bord postérieur.

Dimensions. — Taille maximum contrôlée dans le bassin du Congo : 1 m 32 (38 kg). Un seul exemplaire récolté (juv.).

Abondance. — Probablement rare. Une pêcheur sportif britannique d'Abercorn m'a affirmé avoir pêché à la traîne, dans le Sud du lac (d'où provient notre exemplaire juvénile), plusieurs gros Tiger-Fishes dont un de 80 livres environ. Il s'agit probablement dans ce cas de *Hydrocyon goliath*.

Habitat. — Lac, en pleine eau, à l'état adulte (peu connu).

Régime. — Vorace, ichthyophage.

Reproduction. — A lieu vraisemblablement à la fin de l'année, puisqu'un individu de 74 mm a été pris fin mars.

Méthodes de capture. — Lignes à avançon d'acier.

Distribution géographique. — Bassin du Congo, fleuve et rivières principales. Au lac Tanganika il n'est connu que par les citations données plus haut et l'unique exemplaire juvénile signalé ci-dessous. Probablement espèce d'introduction récente par la Lukuga.

Valeur alimentaire. — Excellente espèce comestible.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 74 mm, st. 204, baie de M'Bete, marais près de la plage, 28.III.1947, senne.

Bryconæthiops boulengeri PELLEGRIN.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 174.

Diagnose (ex. récoltés). — Corps allongé, comprimé distinctement, 3 fois à 3,4 fois aussi long que haut. Distance interorbitaire comprise 2,3 fois à 2,5 fois dans la longueur de la tête. 15-16 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale II, 8. Anale III, 18-19. Pédoncule caudal 1 fois à 1,2 fois aussi long que haut.

Écaillure : 38-39 en ligne latérale, ligne transversale $6\frac{1}{2}/4\frac{1}{2}$, 3 entre la ligne latérale et la ventrale.

Coloration. — Régions dorsales olivâtres, une large bande latérale noire interrompue au milieu des flancs, nageoires verticales et ventrales plus ou moins grisâtres.

Dimensions. — Atteignant la longueur totale de 165 mm.

Abondance. — Rare dans l'état actuel de nos connaissances.

Habitat. — Fluvatile. Dans la basse Malagarasi, ce Poisson s'observe à 100 milles de l'embouchure, d'après G. J. LOCKLEY.

Régime. — Omnivore à tendance insectivore.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Nasse indigène.

Distribution géographique. — Bassin du Congo. Au lac Tanganika, cette espèce a été rencontrée dans la région de la Lukuga et dans la Malagarasi (E. LOCKLEY), ce qui a probablement une double explication. Dans la Malagarasi, loin d'être d'origine récente, comme dans le premier cas, il s'agirait d'un vestige de la faune prétanganikienne.

Valeur alimentaire. — Négligeable au Tanganika.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 94 mm, st. 348, riv. Lubalaye à Tengo, 21.VIII,1947, nasse indigène.

3 ex., long. tot. : 80, 67, 54 mm, st. 348, riv. Lubalaye à Tengo, 21.VIII.1947.

Alestes imberi PETERS.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 174.

Diagnose (ex. récoltés). — Corps allongé, comprimé distinctement, 2,8 fois à 3,6 fois aussi long que haut. Distance interorbitaire comprise 2,3 fois à 3,3 fois dans la longueur de la tête; 14 à 16 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale II-III, 8. Anale III, 14-16. Pédoncule caudal 1,2-1,5 fois aussi long que haut.

Écaillure : 25 à 28 en ligne latérale; ligne transversale $4\frac{1}{2}$ / $3\frac{1}{2}$.

Coloration. — Argentée, les régions dorsales plus foncées. Une petite tache noire arrondie ordinairement présente derrière la tête, sur l'épaule, c'est-à-dire près de l'origine de la ligne latérale. Une large tache noire plus ou moins arrondie sur le pédoncule caudal, à l'origine de la caudale.

Dimensions. — Longueur totale maximum observée dans la région du Tanganika : 170 mm. Susceptible d'atteindre 20 cm de longueur (d'après G. A. BOULENGER).

Abondance. — Semble commune dans les rivières.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm	St. 197	St. 221b	St. 221b	St. 386	St. 124
5	1	—	—	—	2
6	16	—	—	—	10
7	6	1	3	—	1
8	—	1	8	—	—
9	—	3	10	—	—
10	—	—	3	—	—
11	—	—	—	3	—

Habitat. — Les diverses captures effectuées dans la région du bassin du Tanganika démontrent que cette espèce ne vit pas dans le lac même. Elle habite les rivières à cours lent, particulièrement les parages des embouchures, et si elle pénètre dans le lac, elle reste cantonnée à proximité immédiate d'une rivière.

Régime. — Plusieurs estomacs examinés contenaient des restes de Poissons, notamment de jeunes *Limnothrissa* (st. 221^{bis}), des débris d'Insectes (st. 524) et des fragments végétaux (st. 124).

Reproduction. — Tous sont immatures, sauf les exemplaires ♂ et ♀ de la st. 386 (23.XI.1947), où les glandes génitales sont en voie de maturation.

Méthodes de capture. — Lignes et senne.

Distribution géographique. — Du bassin du Congo à la rivière Rovuma (Afrique orientale), jusqu'à la rivière Limpopo et le Nyassa.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 23 ex., long. tot. : 75, 74, 73 (2), 72, 71, 69, 67 (2), 65 (3), 64 (4), 63 (3), 62 (2), 61, 53 mm, st. 197, riv. Lufubu, près de son embouchure, 26.III.1947, pêche à la ligne.
- 24 ex., long. tot. : 103 (2), 101, 95 (2), 94 (2), 93 (3), 91, 90 (2), 88, 86, 85, 84, 83, 82, 81, 80, 79 (2), 76 mm, st. 221^{bis}, baie de Mtoni, plage au Sud de la riv. Kajowa, 2.IV.1947, senne nocturne.
- 5 ex., long. tot. : 99, 93, 91, 89, 78 mm, st. 221^{bis}, riv. Kajowa, Mtoni, 2.IV.1947, pêche à la ligne.
- 3 ex., long. tot. : 118, 116, 112 mm, st. 386, Lambo Kilela, riv. Kambishe, tributaire riv. Luama, 23.XI.1947.
- 3 ex., long. tot. : 91, 87 mm, st. 524, riv. Ruzizi, pont de la route Uvira-Usumbura, 1.VII.1947, pêche à la ligne.
- 13 ex., long. tot. : 74, 68, 67 (3), 66 (2), 63, 62 (2), 61, 58 (2) mm, st. 124, embouch. riv. Ifume, 16.II.1947, pêche à la ligne au ver.
- 9 ex. juv., long. tot. : 47, 45, 44 (3), 42 (2), 40, 25 mm, riv. Ruzizi, Usumbura, 27.VI.1952; réc. G. MARLIER, pêche électrique.

***Alestes macrophthalmus* GÜNTHER.**

(Pl. II, fig. 4.)

Noms indigènes : Mandji (Albertville); Manze (baie de Mbete); Manzi (côte anglaise d'ap. L. P. LANE).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 175.

Alestes macrophthalmus tanganicæ, HOEDEMAN, J. J., 1951, Beaufortia, 3, p. 3.

Diagnose (ex. récoltés). — Corps allongé, quelque peu comprimé latéralement, 3,4 fois à 4,6 fois aussi long que haut. Espace interorbitaire compris 2,5 fois à 3,25 fois dans la longueur de la tête. 13 à 16 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc.

Dorsale III, 8. Anale 21 à 23. Pédoncule caudal 1,2 fois à 1,75 fois aussi long que haut.

Écaillure : ligne latérale 42 à 46; ligne transversale $7\frac{1}{2}/3\frac{1}{2}$.

Coloration. — Corps entièrement argenté. Caudale grisâtre.

Dimensions. — Dimensions contrôlées : 50 cm, avec un poids correspondant de 1 kg 500. L'espèce atteint en réalité le poids de 4 livres avec 65 cm et même 5 livres, d'après L. P. LANE (rivière Muir, à Kasanga, II.1934).

Variation du poids en fonction de la longueur :

Station	Longueur	Poids	Station	Longueur	Poids
193	210 mm	100 g *	193	350 mm	375 g *
193	255 mm	140 g *	89	354 mm	350 g
193	280 mm	175 g *	143	430 mm (env.)	575 g (env.)
193	290 mm	150 g (env.)	54	433 mm	560 g
Baie Kabimba			116	436 mm	820 g (env.)
10.XI.1946	310 mm	230 g	Albertville		
193	315 mm	225 g *	24.X.1946	490 mm	1.250 g
193	333 mm	215 g (env.)	Albertville		
193	340 mm	350 g *	24.X.1946	496 mm	1.500 g

Abondance. — Assez commun.

Habitat. — Espèce lacustre, présente partout autour du lac, aussi bien dans le Nord que dans le Sud, à proximité de la côte. N'a été observée par moi que dans le lac même, dans les baies et sur les hauts-fonds côtiers. Profondeurs d'habitat observées : de 1 m à 25 m (généralement moins). D'après G. J. LOCKLEY, cet *Alestes* est commun dans la basse Malagarasi, à 100 milles de son embouchure.

Régime. — Plus ou moins omnivore; nous avons trouvé dans l'estomac des débris de larves d'Insectes. WORTHINGTON et RICARDO trouvent comme contenu stomacal : *Limnothrissa*, du frai de Poissons, des débris de Poissons, restes d'Insectes et débris végétaux.

Reproduction. — Les plus petits individus ont été pêchés au mois de mars, mais ils mesuraient déjà 9-11 cm. Le tableau des longueurs comparées de tous nos exemplaires ne permet pas de se faire une idée au sujet de l'époque de la reproduction. La station 193bis démontre que l'on peut trouver côte à côte des exemplaires de 13 et de 32 cm avec toutes les tailles intermédiaires. Il s'agit donc certainement d'une espèce sédentaire et à reproduction s'étendant sur plusieurs mois. Aucun individu à gonades mûres n'a été observé, bien que les deux sexes soient représentés dans nos séries. L. P. LANE a trouvé des spécimens mûrs de 4 et 5 livres à Kasanga en février 1934.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm	A.	B.	St. 54	St. 89	St. 116	St. 120	St. 127	St. 143	St. 160	St. 174	St. 182	St. 184	St. 193	St. 193b	St. 198	St. 204	St. 202	St. 209	St. 214	St. 225	St. 233	St. 240	St. 275	St. 304	C.	St. 173	St. 244
9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	-	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	3	1	-	-	-	-	-
14	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	2	3	-	1	-	3	10	1	-	-	-	-	-
15	-	-	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-	-	-	3	1	-	-	3	19	1	-	-	-	1	-	-
16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	1	-	3	15	-	-	-	-	-	1
17	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	-	-	1	-	2	1	-	1	-	3	19	-	-	-	-	-	2
18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	10	-	2	-	-	-	-
19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	1	-	1	4	-	1	-	-	-	1
20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
21	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	2
22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-	-	-
23	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-	6
24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	2
25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-	7
26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-	8
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	6	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	6
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	8	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	4
29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	2
30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	2
31	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
35	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
49	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

A = Albertville, baie, 24.X.1946. B = Baie de Kabimba, 10.XI.1946. C = Usumbura, 19.I.1947.

Méthodes de capture. — Sur un total de 27 opérations, 21 ont réussi des captures à l'aide de la senne côtière et 6 résultent de pêches à la ligne amorcées au boukari ou farine de manioc (5) ou au Ndakala (1).

Aucune capture ne résulte de pêches au chalut. Ces faits démontrent très bien qu'il s'agit d'un Poisson littoral d'eau peu profonde.

Les indigènes pêchent ce Poisson à la ligne de fond amorcée au boukari (Albertville).

Distribution géographique. — Espèce répandue dans le bassin du Congo ainsi qu'au Gabon.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson comestible et offrant un intérêt économique local. En vente au marché indigène d'Albertville.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 490 mm (1 kg 250), Albertville, baie, rochers devant le pier, 24.X.1946, achat indigène, ligne de fond (amorcée au boukari).
- 1 ex., long. tot. : 310 mm (230 gr), baie de Kabimba, 10.XI.1946; prof. : 1-2 m (pêche à la ligne au boukari).
- 1 ex., long. tot. : 496 mm (1 kg 500), Albertville, baie, rochers devant le pier, 24.X.1946, achat indigène (ligne de fond amorcée au boukari).
- 1 ex., long. tot. : 116 mm, st. 44, Moba, plage au Sud du village, 30-31.XII.1946, senne nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 433 mm (560 gr), st. 54, 15 km au large, au Nord-Ouest, en face de la Malagarasi, 7-8.I.1947, ligne de fond nocturne amorcée au boukari; prof. : 25 m.
- 1 ex., long. tot. : 354 mm (350 gr), st. 89, baie de Karago, 25.I.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 436 mm (820 gr env.), st. 116, Albertville, pier, 10.II.1947, ligne de fond, boukari.
- 1 ex., long. tot. : 210 mm, st. 120, baie d'Edith, 14.II.1947, senne nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 231 mm, st. 127, baie d'Utinta, mouillage, 17.II.1947, pêche à la ligne au Ndakala, la nuit.
- 1 ex., long. tot. : 430 mm (env.) (575 gr env.), st. 143, baie au Sud immédiat du bras Sud du delta de la Malagarasi, 24.II.1947, senne nocturne.
- 6 ex., long. tot. : 171, 154, 151, 132, 131, 116 mm, st. 143, baie au Sud immédiat du bras Sud de la Malagarasi, 24.II.1947, senne nocturne.
- 10 ex., long. tot. : 154, 141, 139, 136, 129, 125, 122, 120, 113, 111 mm, st. 160, plage de la baie de Zongwe, 8.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 144 mm, st. 184, Kapampa, plage Nord et Sud, 24.III.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 333 mm (215 gr), 290 mm (150 gr env.), st. 193, Kala, 24.III.1947, plage Sud Mission, senne.
- 4 ex., long. tot. : 325, 316, 297, 281 mm (env.), st. 193^{bis}, Kala, plage Sud Mission, 24.III.1947, senne.

- 18 ex., long. tot. : 143, 116, 111 (3), 110 (4), 109, 108 (2), 106, 99, 97 (2), 96 (2) mm, st. 198, baie riv. Lufubu, près riv., 26.III.1947, senne.
- 6 ex., long. tot. : 171, 154, 149, 142, 144, 129 mm, st. 204, baie de Mbete, 28.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 137 mm, st. 202, Mpulungu, près du pier, 27.III.1947, senne.
- 4 ex., long. tot. : 190, 173, 168, 147 mm, st. 209, Kasanga, plage Sud riv. Kawa, 30.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 101 mm, st. 214, Sumbu, près embouch. riv., 31.III.1947, senne.
- 4 ex., long. tot. : 185, 176, 166 (env.), 143 mm, st. 225, Mwerasi, plage Sud riv., 4.IV.1947, senne.
- 5 ex., long. tot. : 306, 297, 293, 268, 256 mm, st. 233, baie de Lagosa, Sud de la baie, 11.IV.1947, senne.
- 3 ex., long. tot. : 159, 140, 135 mm, st. 240, Lubindi, plage Nord, 14.IV.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 173, 131 mm, st. 237, Kigoma, 12-13.IV.1947, plage du village, senne nocturne.
- 3 ex., long. tot. : 156, 152, 151 mm, st. 182, Moba, plage près de l'embouch. riv. Moba, 21.III.1947, senne.
- 5 ex., long. tot. : 275 mm (env.), 195, 179, 170 (2), mm, st. 174, baie de Moba, plage au Nord et à proximité immédiate de la riv. Lobozi, 14.III.1947, senne.
- 4 ex., long. tot. : 203, 197, 187, 186 mm, st. 275, Usumbura, plage Est du pier, 4.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 117 mm, st. 304, delta de la riv. Malagarasi, îlots d'herbes, 20.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 151 mm (env.), Usumbura, pier, 19.I.1947, pêche à la ligne.

Alestes rhodopleura BOULENGER.

(Pl. II, fig. 2 et 3.)

Noms indigènes : Kologo (Baraka, Kisoje); Korogo, Korobo ou Mukorobo (Albertville, etc).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 275.

Alestes macrolepidotus rhodopleura, HOEDEMAN, J. J., 1951, Beaufortia, 3, p. 5.

Diagnose. — Corps allongé, subcylindrique, 4 fois à 5 fois aussi long que haut. Distance interorbitaire comprise 2 fois à 2,33 fois dans la longueur de la tête. 16 à 19 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale III, 8-9. Anale 15-16. Pédoncule caudal 1 fois à 1,66 fois aussi long que haut. Écaillure ligne latérale 26 à 31, ligne transversale $4\frac{1}{2}$ / $2\frac{1}{2}$.

Coloration. — Corps argenté avec large tache noir bleuté à l'origine de la nageoire caudale. Le jeune surtout a la région dorsale du corps bleue (comparable à la coloration du *Lamprichthys*). L'opercule est marqué de rouge vermillon sur le vivant.

Dimensions. — Atteignant 38 cm avec un poids correspondant de 450 gr environ.

Variation du poids en fonction de la longueur :

Station	Longueur	Poids	Station	Longueur	Poids
193	260 mm	175 g *	193	335 mm	360 g *
193	275 mm	200 g *	193	340 mm	300-360 g *
193	280 mm	200 g *	193	345 mm	350 g *
193	295 mm	250 g *	193	350 mm	300-425 g *
193	300 mm	190 g *	193	360 mm	375 g *
193	310 mm	210-250 g *	193	340 mm (env.)	420 g
193	315 mm	210-300 g *	193	345 mm (env.)	(env.) 415 g
193	320 mm	275 g *	193bis	350 mm (env.)	470 g
193	325 mm	250-325 g *	193bis	380 mm (env.)	320 g
193	330 mm	250-325 g *			

Abondance. — Assez commun.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm.	A.												B.							
	16	18	55	78	116	116	143	146	166	193	193b	237	244	249	251	290	304	324		
10																		1		
11																				
12																				
13																				
14					1															
15								1												
16						1														
17						1														
18														1						
19																		1		
20	1		1															1		
21									1											
22														2						
23	1												1	6	1			3	1	
24									1					2		1				
25								1						7			1			
26								2						11	1					
27														6						
28	1		1		1									6						
29									1					2						
30														3						
31													1							
32																				
33																				
34										2										
35											1									
36																				
37																				
38											1									
39																				
40																				
41																				

A = Albertville, 7.XII.1946.

B = Albertville, III.1947.

Habitat. — N'a été observé au cours de la mission que dans le lac lui-même et sur toute sa périphérie, dans les baies et sur les hauts-fonds côtiers, apparemment dans les mêmes conditions que *Alestes macrophthalmus*. Profondeurs d'habitat observées : 1 à 10 m. D'après G. J. LOCKLEY, ce Poisson existe dans la basse Malagarasi, à 100 milles de son embouchure.

Régime. — Omnivore à tendance plus vorace que *Alestes macrophthalmus*. Le Mukorobo est un des prédateurs du Ndakala et du Lumbu.

WORTHINGTON et RICARDO ont trouvé, dans l'estomac, des débris végétaux ainsi que des débris de Poissons et d'Insectes.

Reproduction. — Les plus petits individus ont été observés au mois de février (14-17 cm) et mai (10 cm). Des femelles et des mâles sexuellement mûrs ont été capturés le 22.I.1947 (baie de Burton, ♂ mûr), le 24.II.1947 (baie au Sud de la Malagarasi, ♀ mûre), le 3.III.1947 (Albertville, ♀ mûre), le 12.III.1947 (baie de M'Vua, ♂ mûr), le 16.IV.1947 (Baraka, ♀ mûre), ce qui situe l'époque de la reproduction en saison des pluies et sur une longue période.

Méthodes de capture. — 15 pêches à la senne, 1 pêche à la ligne au boukari, 1 pêche à la ligne au ver, 1 pêche à la ligne avec amorce de Ndakala, 1 pêche à l'épuisette avec des *Limnothrissa*. Aucune capture au chalut.

Distribution géographique. — Espèce lacustre endémique.

Valeur alimentaire. — Bonne espèce comestible.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 280 mm (170 gr), Albertville, 7.XII.1946, pêche à la ligne, amorce boukari; réc. Cap. CŒURDEROI.
- 2 ex., long. tot. : 237 mm (100 gr), 200 mm, st. 16, baie de Tembwe, plage sableuse au Sud du village, senne nocturne; prof. : 0-10 m.
- 1 ex., long. tot. : 280 mm (180 gr), st. 18, baie de Kisoje, plage au Sud de la riv. Lubulungu, 15.II.1946, 3^e senne. Statistique : 4 ex.
- 1 ex., long. tot. : 200 mm, st. 55, baie d'Ollombolo, 8.I.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 283 mm, st. 78, fond de la baie de Burton, 22.I.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 170, 163 mm, st. 116, Albertville, pier, 10.II.1947, pêche à la ligne au Ndakala, nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 145 mm, st. 116, Albertville, 9-10.II.1947, grande épuisette, pêche nocturne, exemplaire capturé par le filet, où il s'est jeté lui-même en poursuivant les Lumbu (*Limnothrissa*).
- 3 ex., long. tot. : 267, 261, 252 mm, st. 143, baie au Sud immédiat du bras Sud du delta de la Malagarasi, 24.II.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 156 mm, st. 146, bras Sud du delta de la Malagarasi, 25.II.1947, pêche à la ligne au ver.
- 3 ex., long. tot. : 290 (env.), 246 (env.), 213 (env.) mm, st. 166, baie de M'Vua, plage près de l'embouchure de la rivière, 12.III.1947, senne.

- 2 ex., long. tot. : 350 (env.) (470 gr), 380 (env.) (320 gr) mm, st. 193^{bis}, Kala, plage Sud Mission, 24.III.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 340 (env.) (420 gr), 345 (env.) (415 gr env.) mm, st. 193, Kala, plage Sud Mission, 24.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 231 mm, st. 237, Kigoma, plage du village, 12-13.IV.1947, senne nocturne.
- 6 ex., long. tot. : 308 (env.), 288 (env.), 284 (env.), 261 (2), 250 mm, st. 244, Baraka, plage, 16.IV.1947, senne.
- 3 ex., long. tot. : 266, 235, 188 mm, st. 249, Manga (Ubwari), plage rocheuse, 17.IV.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 242 mm, st. 251, Musabah, fond de la baie de Burton, 18-19.IV.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 257 mm, st. 290, Musabah, fond de la baie de Burton, senne.
- 6 ex., long. tot. : 227, 224, 220, 207, 190, 106 mm, st. 304, delta de la Malagarasi, îlots d'herbes, 20.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 223 mm, st. 324, baie d'Edith, plage intérieure, 30.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 311 mm (225 gr env.), Albertville, III.1947, achat indigène.

Micralestes stormsi BOULENGER.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 177.

Alestopetersius (Alestogrammus) stormsi, HOEDEMAN, J. J., 1951, Beaufortia, 3, p. 7.

D i a g n o s e (ex. récoltés). — Corps allongé, comprimé distinctement, 3 fois à 3,2 fois plus long que haut. Distance interorbitaire comprise 2,7 fois à 2,8 fois dans la longueur de la tête. 12 à 13 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale II, 8. Anale III, 16. Pédoncule caudal aussi long que haut.

Écaillure : 24 à 25 en ligne latérale, $4\frac{1}{2}$ / $3\frac{1}{2}$ en ligne transversale.

C o l o r a t i o n. — Régions dorsales brun jaunâtre, flancs et ventre argentés. Nageoires verticales grisâtres. Dorsale rayonnée dépourvue de tache noire à son sommet.

D i m e n s i o n s. — Atteint la longueur totale de 92 mm dans la région du lac Tanganika.

A b o n d a n c e. — Rarement capturée.

H a b i t a t. — Nettement localisée dans certaines rivières affluentes ou dans la Lukuga, à en juger par les points de capture connus avec précision.

R é g i m e. — Les estomacs examinés contenaient des débris d'Insectes.

R e p r o d u c t i o n. — Les exemplaires capturés sont immatures (♀ et ♂).

M é t h o d e s d e c a p t u r e. — Lignes et nasses indigènes.

Distribution géographique. — Bassin du Congo, où elle se localise de préférence dans les petites rivières. Cette espèce a été signalée de la rivière Lufuko, affluent du Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 2 ex., long. tot. : 73, 73 mm, st. 92, Greinerville, Lukuga, aux endroits abrités du courant par les plantes, 27.I.1947, pêche au ver.
 9 ex., long. tot. : 69, 68, 67, 66, 52 (2), 49, 48, 47 mm, st. 348, riv. Lubalaye à Tengo, 21.VIII.1947.
 1 ex., long. tot. : 47 mm, riv. Ruzizi, Usumbura, 27.VII.1952; réc. G. MARLIER, pêche électrique.

FAMILLE CITHARINIDÆ.

Distichodus maculatus BOULENGER.

(Fig. 6 dans le texte.)

Cf. Litter. in BOULENGER, G. A., 1909, Cat. Fr. Wat. Fishes Afr., I, p. 264, fig. 201.

Description (ex. récoltés). — Hauteur du corps 2,7 fois à 3 fois, longueur de la tête 4,7 à 4,8 fois dans la longueur standard. Tête 1,3 fois aussi longue que haute, près de 2 fois aussi longue que large. Museau 1,3 fois plus haut que long, non comprimé latéralement, mais arrondi à l'extrémité, projeté au delà de la bouche d'une façon sensible, compris 3 fois dans la tête et un peu plus court que la distance interorbitaire. Oeil égal à la longueur du museau, 3,2 fois dans la tête; espace interorbitaire 2,3 fois à 2,5 fois dans la tête. Maxillaire dépassant le niveau des narines. Dents en deux séries à chaque mâchoire, 28/24 dans les rangées externes.

Dorsale 18, 3-4 non branchus, placée un peu plus près de l'origine de la caudale que la tête, sa base à peine plus longue que la distance qui la sépare de l'adipeuse, le plus long rayon égal à la longueur de la base. Adipeuse plus haute que longue à sa base ainsi qu'à son bord supérieur. Anale 11, sa base mesurant moins de la moitié de celle de la dorsale. Pectorale mesurant les quatre cinquièmes de la tête. Caudale échancrée, à lobes subacuminés et très écailleux. Pédoncule caudal aussi long que haut.

Écaillure : ligne longitudinale 70, ligne transversale $10\frac{1}{2}/10\frac{1}{2}$, 7 entre la ligne latérale et la base de la ventrale.

Coloration. — Marquée de nombreuses grandes taches arrondies sur les flancs, plus petites sur la dorsale.

Dimensions. — 235 mm est la longueur maxima observée dans la rivière Malagarasi, mais l'espèce devient probablement plus grande, car elle peut atteindre environ 34 cm.

Abondance. — Inconnue.

Habitat. — Restreint, dans l'état actuel de nos connaissances, au cours inférieur de la Malagarasi. Cet habitat est celui d'une rivière à cours lent, à rives herbeuses, à végétation aquatique bien fournie. D'après G. J. LOCKLEY, ce *Distichodus* se rencontre jusqu'à 100 milles de distance de l'embouchure de la rivière.

Régime. — Omnivore à tendance végétarienne.

Reproduction. — Rien à signaler.

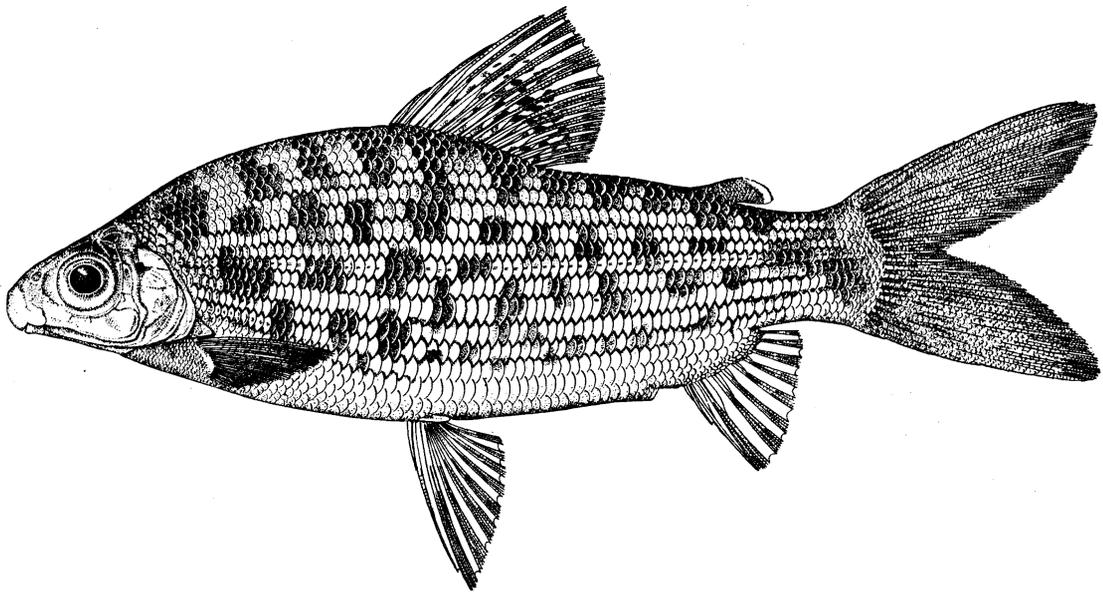


FIG. 6. — *Distichodus maculatus* BOULENGER.
St. 307 : 235 mm, 125 g ($\times 2/3$).

Méthodes de capture. — Les deux seuls exemplaires capturés ont été pêchés à la senne tirée sur les fonds riches en *Myriophyllum* des anses calmes de la basse Malagarasi.

Distribution géographique. — Largement répandu dans le bassin du Congo. Sa découverte dans le cours inférieur de la rivière Malagarasi est importante. Elle constitue un argument en faveur de l'hypothèse de la liaison pré-tanganikienne de cette rivière avec le bassin du Congo.

Valeur alimentaire. — Bonne espèce, mais peu répandue.

Liste des exemplaires examinés :

2 ex., long. tot. : 236 mm (130 gr env.), 235 mm (125 gr env.), st. 307, riv. Malagarasi, bras Sud 1 km en amont, anses calmes, 21.V.1947, senne.

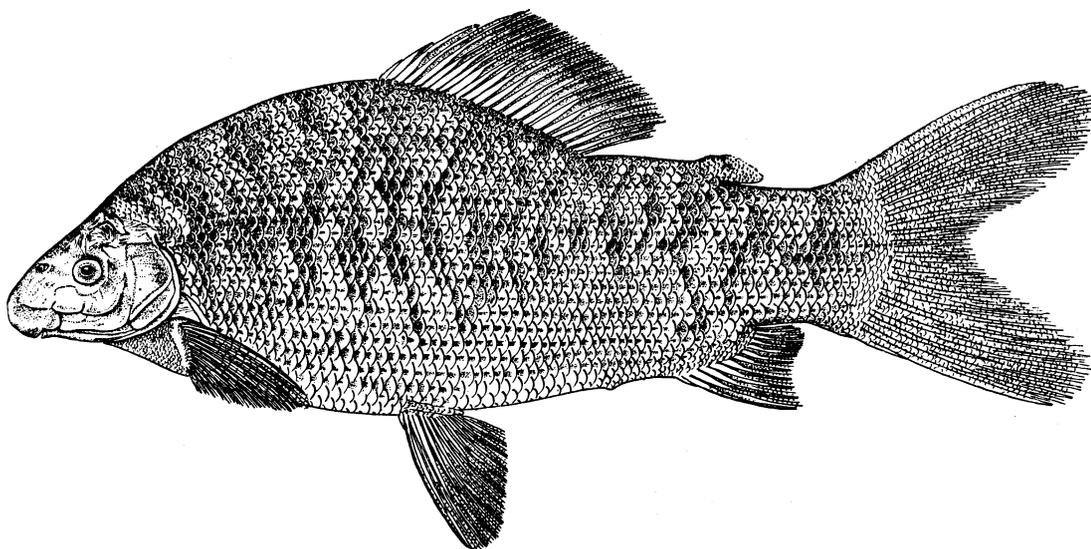
***Distichodus fasciolatus* BOULENGER.**

(Fig. 7 dans le texte.)

Nom indigène : Kabuluku (Albertville).

Cf. Litter. in BOULENGER, G. A., 1909, Cat. Fr. Wat. Fishes Afr., I, p. 270, fig. 206.

Description (ex. récolté). — Hauteur du corps 2,5 fois, longueur de la tête 4,8 fois dans la longueur standard. Tête 1,2 fois aussi longue que haute, 1,8 fois aussi longue que large. Museau 1,2 fois plus haut que long, peu comprimé latéralement, mais subacuminé à l'extrémité, projeté au delà de la bouche

FIG. 7. — *Distichodus fasciolatus* BOULENGER.Albertville, 20.XI.1946 : ♀, 470 mm, 1,625 kg ($\times 1/3$ env.).

d'une façon sensible, compris 2,2 fois dans la tête et égal à la distance inter-orbitaire. Œil 2,5 fois dans la longueur du museau, 5,7 fois dans la tête. Maxillaire dépassant le niveau des narines. Dents en deux séries à chaque mâchoire, 29/25 dans les rangées externes.

Dorsale IV, 21, placée un peu plus près de l'origine de la caudale que de la tête, sa base 2 fois plus longue que la distance qui la sépare de l'adipeuse; le plus long rayon mesurant les deux cinquièmes de la longueur de la base. Adipeuse plus haute que longue à sa base, et aussi haute que longue à son bord supérieur. Anale III, 11, sa base moins de la moitié de celle de la dorsale. Pectorale mesurant les sept huitièmes de la tête. Caudale échancrée à lobes subacuminés et très écailleux. Pédoncule caudal deux fois plus haut que long.

Écaillure : ligne longitudinale 72, ligne transversale $15\frac{1}{2}/16\frac{1}{2}$, 11 entre la ligne latérale et la base de la ventrale.

Coloration. — Marquée de nombreuses fines bandes noires verticales, dont une douzaine sont plus ou moins visibles.

Dimensions. — Le spécimen recueilli représente le record connu : 470 mm, 1 kg 625.

Abondance. — Rare et probablement sporadique.

Habitat. — Inconnu. C'est une espèce fluviatile typique, qui cependant se pêche au pier d'Albertville.

Contenu de l'estomac. — Ecailles de Poisson, vase et matières organiques indéfinissables.

Reproduction. — Une femelle immature a seulement été récoltée.

Méthodes de capture. — L'unique Poisson en collection provient d'un achat indigène.

Distribution géographique. — Espèce commune du bassin du Congo, Lualaba compris. Sa découverte à Albertville, dans le lac Tanganika, est très suggestive. Il est probable qu'il s'agit d'une introduction récente via la Lukuga. Ainsi s'expliquerait la rareté du Poisson, qui n'est peut-être représenté dans le lac que par les individus émigrants du bassin du Congo.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex. ♀, immature, long. tot. : 470 mm, 1 kg 625 (exempl. figuré), Albertville, marché indigène, 20.XI.1946.

***Distichodus sexfasciatus* BOULENGER.**

(Fig. 8 dans le texte; Pl. III.)

Nom indigène : Kabuluku (Albertville).

Cf. Litter. in BOULENGER, G. A., 1909, Cat. Fr. Wat. Fishes Afr., I, p. 276, fig. 211.

D. tanganicæ, WORTH. et RICARDO, 1936, Proc. Zool. Soc., p. 1083, fig. 2. — POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, (I), IV, 3, p. 178.

Description (ex. récoltés). — Hauteur du corps 1,7 fois à 2,2 fois, longueur de la tête 4 fois à 4,3 fois dans la longueur standard. Tête presque aussi longue que haute, 1,7 fois à 2 fois aussi longue que large. Museau 1,3 fois plus haut que long, très comprimé latéralement, subtronqué à l'extrémité, projeté au delà de la bouche d'une façon sensible, mesurant les deux cinquièmes de la tête et égal à la distance interorbitaire. Œil 2,5 fois dans la longueur du museau, 5,7 fois dans la tête. Maxillaire atteignant le niveau des narines. Dents en deux séries à chaque mâchoire, $\frac{16-18}{14-16}$ dans les rangées externes.

Dorsale 25, dont 5 rayons non branchus, placée plus près de l'origine de la caudale que de la tête, sa base 2,8 fois plus longue que la distance qui la

sépare de l'adipeuse, le plus long rayon mesurant les quatre cinquièmes de la longueur de la base. Adipeuse aussi haute que longue à sa base, moins haute que longue à son bord supérieur.

Anale IV, 11, sa base mesurant moins de la moitié de celle de la dorsale. Pectorale mesurant les quatre cinquièmes à cinq sixièmes de la tête. Caudale échancrée, à lobes subacuminés et très écailleux. Pédoncule caudal deux fois plus haut que long.

Écaillure : ligne longitudinale 66-67, ligne transversale $16\frac{1}{2}$ - $17\frac{1}{2}$ / $15\frac{1}{2}$ - $16\frac{1}{2}$, 11-12 entre la ligne latérale et la base de la ventrale.

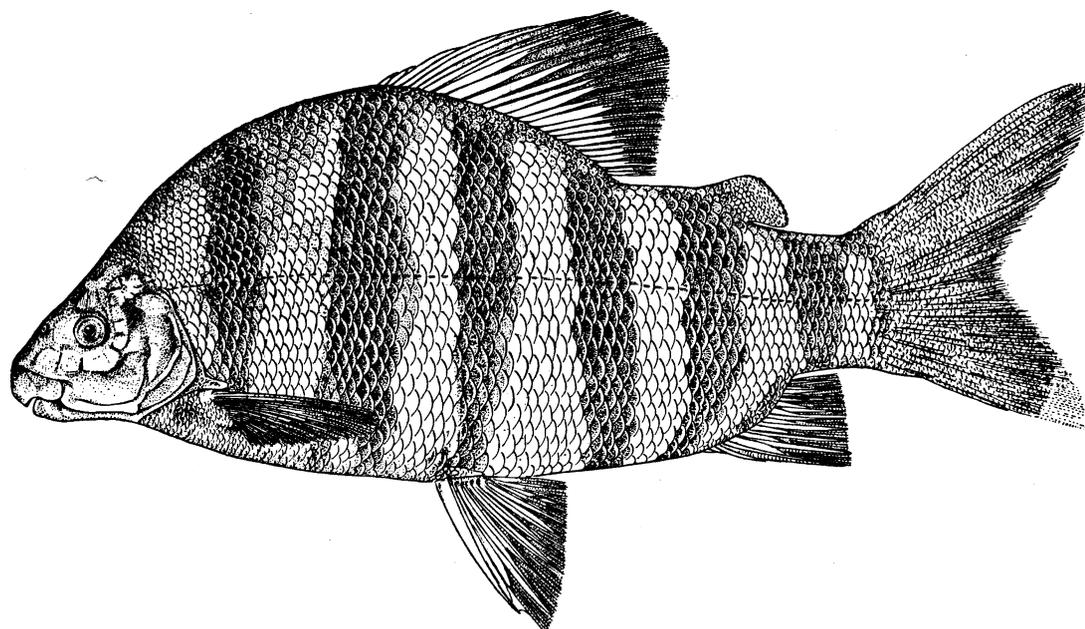


FIG. 8. — *Distichodus sexfasciatus* BOULENGER.

St. 196 : ♀, 545 mm, 2,538 kg ($\times 1/4$ env.).

Coloration. — Marquée de six larges bandes noires verticales qui s'estompent avec l'âge.

J'ai eu l'occasion de comparer au British Museum les types de *Distichodus tanganicæ* et *Distichodus sexfasciatus*, et je pense que l'on doit admettre comme probable une synonymie des deux espèces, déjà considérées comme très voisines par WORTHINGTON et RICARDO. On ne connaît pas d'exemplaires du Tanganika dont la taille soit inférieure à 50 cm, alors que le type du *Distichodus sexfasciatus* mesure 21 cm. C'est la cause de l'existence d'un certain nombre de différences, relevées par WORTHINGTON et RICARDO et qui sont attribuables à l'âge, telles que la plus grande largeur de la tête, les dimensions relatives de l'œil et de l'espace interorbitaire, ainsi que la forme du museau, très comprimé à tous les stades, mais plus haut chez l'adulte. Les nombres des écailles ne sont pas différents; ils offrent

normalement une certaine marge de variabilité. La coloration est marquée de larges bandes verticales foncées, plus nettes chez le jeune, et qui tendent à disparaître chez les vieux exemplaires.

Dimensions. — La longueur de 76 cm est probablement le record connu en collection. Un autre exemplaire géant de 73 cm (10 kg) a été vendu au marché d'Albertville le 25.XI.1946. Un spécimen encore plus grand, de 76 cm (11 kg 100) a été mis en vente au marché d'Albertville en 1947.

Abondance. — Pas rare, mais probablement sporadique.

Habitat. — Comme pour le *Distichodus fasciolatus*, je présume que c'est une espèce fluviatile typique dont la présence dans le lac est accidentelle. La mesure dans laquelle l'espèce s'est adaptée au milieu lacustre est encore inconnue. Je pense que l'on recherchera avec le maximum de chances ce Poisson dans les rivières affluentes. Néanmoins, je suis sûr de sa présence fréquente dans le port d'Albertville, où l'on pêche ce Kabuluku à proximité du pier, comme *Distichodus fasciolatus*. Sa présence a été démontrée dans le lac jusque dans le Sud et à la côte orientale.

Contenu de l'estomac. — Vase, matières organiques indéfinissables et débris de coquilles, spicules d'éponges, fragments de végétaux verts et de tissus bruns.

Reproduction. — La grande femelle de 76 cm était mûre ou en voie de maturation très avancée. Aucun exemplaire juvénile ni de longueur inférieure à 50 cm n'a jusqu'à présent été pêché au Tanganika. On ne peut donc affirmer que ce *Distichodus* se reproduit réellement au Tanganika.

Méthodes de capture. — Lignes amorcées au boukari. Les indigènes du village de Lubunduie (Albertville) capturent cette espèce au filet dormant makila.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson, souvent offert en vente au marché d'Albertville.

Distribution géographique. — Espèce du bassin du Congo, Luabala compris. Bien qu'elle ait été rencontrée non seulement à Albertville, mais encore dans le Sud du lac (baie de la rivière Lofu) et à la côte orientale (coll. CHRISTY), je crois pouvoir avancer qu'il s'agit, comme pour *Distichodus fasciolatus*, d'une espèce introduite assez récemment et originaire du bassin du Congo. Ce *Distichodus* continue à s'introduire dans le lac, comme en témoigne sa présence fréquente dans le port d'Albertville (à proximité de la Lukuga), où il est plus commun que nulle part ailleurs dans le lac.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., ♀ mûre, long. tot. : 760 mm (11 kg 100), marché d'Albertville (origine Lubunduie), 17.I.1947, filet Makila, achat indigène.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 545 mm (env.), 2 kg 538, st. 196, baie riv. Lovu, 26.III.1947, filet makila.

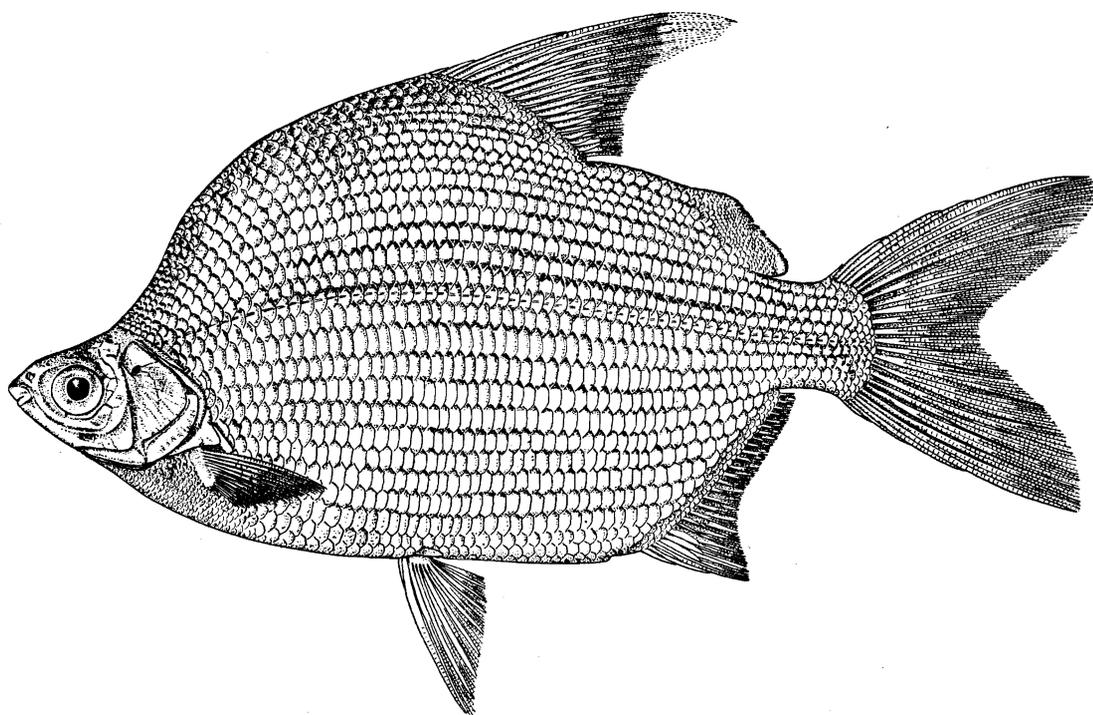
Citharinus gibbosus BOULENGER.

(Fig. 9 dans le texte; Pl. II, fig. 1.)

Noms indigènes : Mbassa (Albertville, Kigoma, Karema, etc.); Mbandja (Baraka).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 179.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 1,5 fois à 1,9 fois, longueur de la tête 3,8 fois à 4 fois dans la longueur standard. Tête environ 2 fois aussi longue que large. Museau environ 1,5 fois plus haut que long, près de 2 fois plus large que long, projeté fortement au delà de la bouche, compris

FIG. 9. — *Citharinus gibbosus* BOULENGER.St. 143 : 48 cm, 1,900 kg ($\times 1/3$ env.).

4 fois dans la longueur de la tête, environ égal à la longueur de l'œil, mesurant moins de la moitié de la largeur interorbitaire. Œil un peu plus court ou égal à la longueur du museau, compris 4,5 fois dans la tête. Maxillaire atteignant presque le bord antérieur de l'œil. Largeur interorbitaire comprise 2,2 fois dans la tête.

Dorsale 21 à 23, dont 4 rayons non branchus, à rayons antérieurs plus longs que la tête, placée plus près de l'origine de la caudale que de la tête, sa base 1,7 fois à 2 fois plus longue que l'espace qui la sépare de l'adipeuse. Base de l'adipeuse presque égale à la distance qui la sépare de la dorsale. Anale 25

à 27, 3 rayons non branchus. Pectorale mesurant les trois quarts de la tête. Caudale fourchue. Pédoncule caudal 1,5 fois aussi haut que long.

Écailles : ligne longitudinale 54 à 60, ligne transversale 14/15-16, entre la ligne latérale et la base de la ventrale 11 à 12.

Coloration. — Marquée par de nombreuses lignes noires parallèles latérales entre les rangées d'écailles.

Dimensions. — Maximum observé : 61 cm (4 kg 400), ce qui représente le record connu à l'heure actuelle pour cette espèce, sans tenir compte des plus grandes dimensions que le *Citharinus* atteindrait d'après les indigènes (marché d'Albertville) (12 kg ?).

Variation du poids en fonction de la longueur (tous les exemplaires n'ont pas été conservés) :

Station	Longueur	Poids	Station	Longueur	Poids
143	320 mm	450 g *	60	400 mm	1.000 g *
143	340 mm	625 g *	143	480 mm	1.900 g *
143	350 mm	575 g *	126	490 mm	2.410 g
143	350 mm	650 g *	126	510 mm	2.550 g *
143	375 mm	825 g *	126	540 mm	2.700 g
143	380 mm	750 g *	143	580 mm	3.150 g *
143	400 mm	950 g *	126	610 mm	4.400 g *

Abondance. — Peu répandue, mais abondante dans ses habitats.

Habitat. — C'est une espèce fluviatile typique qui ne vit pas habituellement dans le lac, mais dans l'embouchure et le cours inférieur de certaines rivières. Dans la basse Malagarasi, le *Citharinus* existe jusqu'à 100 milles de son embouchure, d'après G. J. LOCKLEY. Dans le bassin du Congo, c'est une espèce du fleuve que l'on rencontre en abondance le long des rives calmes et herbeuses à fonds vaseux.

Contenu de l'estomac. — Sable, vase abondante contenant des Péri-diniens et des Diatomées nombreux, quelques fragments d'Arthropodes.

Reproduction. — La femelle en voie de maturation très avancée de la station 126 (15.II.1947) est une indication en ce qui concerne l'époque présumée de la reproduction de cette espèce, dont néanmoins aucun exemplaire juvénile n'a été pêché jusqu'à présent au Tanganika.

Méthodes de capture. — Tous les exemplaires capturés ont été pris au filet, senne ou makila.

Valeur alimentaire et économique. — Excellent poisson comestible se prêtant bien au fumage. A l'embouchure de la Malagarasi, des pêcheurs

au makila capturent cette espèce en assez grand nombre et vendent les Poissons préalablement fumés. De grands individus arrivent parfois sur les marchés. A Albertville, un spécimen de 12 kg 500 aurait été vendu en 1947.

Distribution géographique. — Bassin du Congo, y compris le Lualaba, espèce très répandue et très abondante. Il n'est pas exclu que son introduction dans le lac soit relativement récente, comme pour *Alestes macrophthalmus* GÜNTHER, mais, comme ce fut le cas pour ce Poisson, son acclimatation au Tanganika fut une réussite.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex. ♀, immature, long. tot. : 490 mm (2 kg 410), st. 126, plage à l'embouchure riv. Ifume, 15.II.1947, grande senne, fond sableux.
 1 ex., long. tot. : 400 mm (1 kg), st. 60, Kigoma, plage de la baie, 9.I.1947, senne nocturne.
 2 ex. ♀, mûre : 610 mm (4 kg 400); immat. : 540 mm (2 kg 700), st. 126, plage à l'embouchure riv. Ifume, 15.II.1947, makila.
 4 ex., immature, long. tot. : 375 mm (825 gr), 320 mm (450 gr), 350 mm (650 gr), 480 mm (1 kg 900), plus 5 têtes d'exemplaires de 400 mm (950 gr), 380 mm (750 gr), 350 mm (575 gr), 340 mm (625 gr), 585 mm (3 kg 150), st. 143, baie au Sud du delta de la Malagarasi, en travers du bras Sud, 25.II.1947, makila nocturne.

FAMILLE CYPRINIDÆ.

***Barbus tropidolepis* BOULENGER.**

(Fig. 10 dans le texte; Pl. IV, fig. 1 et 2.)

Noms indigènes : Biriki (Albertville, etc.); Mbilibi (Lubundi).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, (I), IV, 3, p. 181.
 ? *Varicorhinus chapini*, NICHOLS, J. T. and LA MONTE, F. R., Proc. Biol. Soc. Washington, 63, 1950, p. 175. — POLL M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, p. 222.

Diagnose (ex. récoltés). — Grande espèce de *Barbus*, caractérisée par les écailles striées longitudinalement, la dorsale pourvue d'un fort rayon ossifié, non serratulé en arrière, la position des ventrales, situées sous les premiers rayons de la dorsale, la présence d'une seule paire de barbillons bien développés chez l'adulte (deux chez le jeune), celle de crêtes adipeuses sur les écailles des flancs chez l'adulte et celle d'un nombre élevé de rayons dorsaux et d'écailles en ligne latérale.

Dorsale III-IV, 9-10 (généralement III, 9). Anale II-III, 5.

Écailles : ligne latérale 44-47 (généralement 45-46), ligne transversale $7\frac{1}{2}$ - $8\frac{1}{2}$ / $7\frac{1}{2}$ - $9\frac{1}{2}$, 5-6 entre la ligne latérale et la base des ventrales, 16 autour du pédoncule caudal.

Le nombre, la disposition et le développement des crêtes étant extrêmement variables d'un exemplaire à l'autre, nous avons examiné comparativement, dans l'ordre des tailles, tous les spécimens en collection qui en étaient pourvus :

Nombreux exemplaires juvéniles de moins de 20 cm : pas de crêtes adipeuses latérales.

224 mm (st. 250), exemplaire immature : 5 petites crêtes en dessous de la ligne latérale et en arrière des ventrales.

- 257 mm (st. 163), exemplaire ♂ immature : corps couvert de crêtes, sauf en avant dans le dos et sur la ligne médio-ventrale.
- 280 mm (st. 293), exemplaire ♂ immature : une crête au-dessus, une crête sur et 6 en dessous de la ligne latérale, toutes en arrière du niveau des ventrales.
- 343 mm (st. 51), exemplaire ♂ immature : corps entièrement couvert de crêtes, sauf sur la ligne médio-dorsale et en avant des ventrales.
- 520 mm (st. 129), exemplaire ♂ immature : corps couvert de crêtes latéralement, mais seulement en arrière du niveau de l'origine de la dorsale.
- 570 mm (st. 143), exemplaire ♂ immature : corps couvert entièrement de crêtes, sauf sur la ligne médio-dorsale et la ligne médio-ventrale en avant des ventrales.

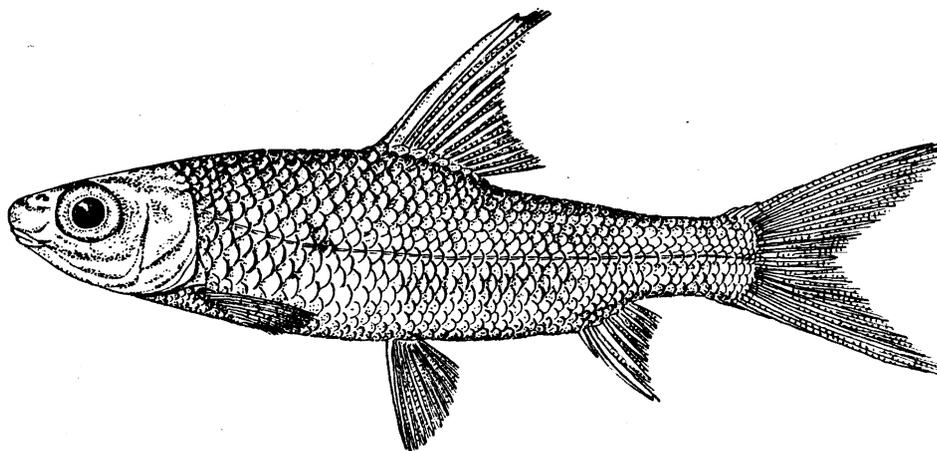


FIG. 10. — *Barbus tropidolepis* BOULENGER, juv.

St. 150 : 234 mm (×1).

- 645 mm (st. 60), exemplaire ♀ immature : des crêtes en arrière et surtout vers le bas, au nombre de 7-8; présence de petits tubercules sur la tête.
- 780 mm (st. 196), exemplaire ♂ mûr : des crêtes sur le corps en arrière du niveau de l'origine de la dorsale, relativement effacées. Des tubercules sur la tête.
- 900 mm (st. 165), exemplaire ♀ mûre : des crêtes très peu apparentes. Des tubercules sur la tête.

Cette série démontre que les crêtes apparaissent en arrière du corps sous le niveau de la ligne latérale à partir de la taille de 20 cm environ. Elles s'étendent ensuite vers le haut et vers l'avant, envahissant le corps tout entier déjà à la taille de 25 cm, parfois seulement à 35 cm. Les crêtes s'estompent avec l'âge dans la suite, le relief perdant beaucoup de sa hauteur même chez l'adulte mûr, qui en revanche offre chez le mâle comme chez la femelle des tubercules sur la tête. Seuls ces tubercules sont à considérer comme étant des tubercules nuptiaux; les crêtes ne semblent pas être en rapport avec la maturation génitale.

	<i>Varicorhinus chapini</i>	Spécimens vus par WORTHINGTON et RICARDO	Spécimens récoltés		Description <i>Barbus tropidolepis</i> BOULENGER
	mm	mm	mm	mm	mm
Longueur totale	—	37-600	100	109	maximum 550
Longueur standard	87	—	73	86	—
Longueur standard/hauteur..	3,8	3-4,5	4,3	3,31	3-3,3
Longueur standard/tête	3,4	3,3-4,5	3,4	3,31	4-4,5
Tête/œil	3,2	2,75-5	2,8	3,14	3-5,5
Tête/museau	3,2	3-3,75	3,14	2,75	3-3,5
Tête/interorbitaire	3	2-4	4	3,66	2,5-2,75
Tête/maxillaire	3,3	—	3,5	3,5	—
Tête/largeur bouche	4	—	4,4	4	3,5-4
Tête/largeur tête	1,9	—	1,91	1,83	—
Tête/hauteur pédoncule	2,6	—	2,93	2,44	—
Tête/longueur pédoncule ...	1,6	—	2	1,57	—
Tête/épine dorsale	1	—	1,15	1,1	0,70-1
Tête/plus long rayon mou dorsal	0,9	—	1,04	1	—
Tête/plus long rayon mou anal	1,5	—	1,83	1,76	—
Tête/plus long rayon caudal.	1	—	0,91	0,91	—
Tête/pectorale	1,4	1,3	1,41	1,33	1,3
Tête/ventrale	1,5	—	1,46	1,46	—
Dorsale	II, 9	III, 9-10	III, 9-10	III, 9-10	III, 9
Anale	II, 5	—	II, 5	—	II, 5
Écailles ligne latérale	43	—	44 + 2	46 + 1	44-46
Écailles en ligne transversale entre origine dorsale et ligne latérale	7	—	7 1/2	—	8 1/2
Écailles en ligne transversale ligne latérale - ventrale ..	5 1/2	—	5 1/2	—	5
Écailles autour du pédoncule caudal	16	—	16	—	16

Ayant pris connaissance de la description récente de *Varicorhinus chapini* NICHOLS et LA MONTE, établie sur un petit spécimen de 87 mm, j'ai été frappé de la ressemblance de la formule numérale de cette espèce avec celle de *Barbus tropidolepis*. J'ai pensé qu'il était permis d'émettre l'hypothèse que cette espèce de NICHOLS et LA MONTE représentait le stade juvénile du *Barbus* en question. Après avoir adressé un des jeunes *Barbus tropidolepis* de ma collection à New York, mes collègues américains ont aimablement accepté de faire les comparaisons nécessaires avec le type de *Varicorhinus chapini*. Ils ont bien voulu m'informer que les deux Poissons sont très voisins, sinon identiques, mais qu'il subsiste une différence dans un caractère d'ailleurs signalé déjà dans la description de *Varicorhinus chapini*, à savoir la présence chez cette espèce seulement d'une rangée de dix papilles au bord de la lèvre supérieure. Semblable rangée de papilles n'a pas été observée par moi sur mes jeunes *Barbus tropidolepis*. Ces jeunes appartiennent pourtant à cette espèce, comme le montre le tableau comparatif ci-après, où deux spécimens mesurant 73 et 86 mm de longueur standard sont comparés à la description de *Varicorhinus chapini*. La comparaison avec les chiffres de NICHOLS et LA MONTE est très suggestive. Celle qu'on peut faire avec les chiffres des descriptions de *Barbus tropidolepis* de G. A. BOULENGER (*Cat. of Fresh Water Fish. Afr.*, II, 1911, p. 21) et de WORTHINGTON et RICARDO (*Proc. Zool. Soc.*, 1937, p. 1085) mettent en évidence des différences qui ne sont que des différences de proportions qu'il est naturel de trouver chez une même espèce de Poisson, lorsque l'on compare les proportions du jeune à celles de l'adulte ou de spécimens plus âgés.

Je crois probable la synonymie de *Varicorhinus chapini* avec *Barbus tropidolepis*, mais je ne l'établis pas avec certitude à cause des papilles buccales de la première de ces deux espèces. A noter aussi que *Varicorhinus chapini* est une espèce qui n'offre pas d'étui corné buccal, mais qu'elle a été placée dans ce genre à cause d'autres ressemblances dans l'aspect extérieur.

Coloration. — Teinte générale grisâtre ou olivâtre plus claire sur le ventre, sans marques spéciales.

Dimensions. — La longueur de 90 cm de l'exemplaire femelle de la station 165 et son poids de 5 kg 750 semblent représenter les plus fortes dimensions contrôlées. Un exemplaire de 12 kg aurait été vendu au marché d'Albertville en 1947.

Variation du poids en fonction de la longueur :

Station	Sexe	Longueur	Poids
163	—	255 mm	180 g
292	—	275 mm	225 g
293	—	280 mm	200 g
51bis	—	345 mm	405 g
163	—	455 mm	1.050 g

Station	Sexe	Longueur	Poids
—	—	—	—
129	—	500 mm	1.550 g
88	♂	500 mm	1.350 g
188	♂	515 mm	1.325 g
129	—	520 mm	1.600 g
39	♂	530 mm	1.600 g
143	—	570 mm	1.550 g
60	—	645 mm	4.330 g
60bis	—	700 mm	4.150 g
196	—	780 mm	5.700 g
165	♀	790 mm	5.500 g
165	♀	900 mm	5.750 g

Abondance. — Espèce commune.

Habitat. — L'espèce se pêche partout, aussi bien dans le lac que dans les rivières affluentes, qu'elle remonte à la saison des pluies en vue de la reproduction. Dans le lac, c'est une espèce de fonds littoraux peu profonds; profondeur maximum observée : 25 m.

Régime. — Contenu de l'estomac : organismes variés de fonds littoraux, Crustacés, larves d'Insectes, spicules d'éponges, mêlés à des éléments végétaux et à de nombreux grains de sable.

Reproduction. — Un mâle mûr (st. 196) et une femelle mûre (st. 165) ont été pêchés au mois de mars, le premier dans la baie de Lufubu, devant la rivière, la seconde dans la rivière Vua. Ceci déjà situe l'époque de la reproduction, qui se déroulerait en réalité sur un laps de temps plus long, d'après M. L. QUESTIAUX, dont nous répétons ici, citées d'après BOULENGER, les allégations non contrôlées : « Le M'Biriki est un nageur de premier ordre, franchissant des rapides, comme le Saumon, à contre-courant et s'élançant au-dessus de chutes de 1 m 50 à 2 m de hauteur. A l'époque de la ponte, de janvier à mai, il remonte en grand nombre la Lufuko, rivière à cours torrentueux et très rapide et semée sur son parcours de cataractes et de chutes; il y séjourne pendant plusieurs mois, alors qu'il est pour ainsi dire inconnu dans les autres rivières de l'Ouest du Tanganika. La pêche du M'Biriki constitue l'occupation principale de deux ou trois petits villages des environs de M'Pala... ».

Méthodes de capture. — Pêche à la ligne, senne ou filet dormant (makila), exceptionnellement chalut à panneaux et seulement dans la baie de Burton (faible profondeur).

Distribution géographique. — Espèce endémique du bassin du Tanganika, région côtière du lac et rivières affluentes.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson, très répandu. Offert fréquemment en vente dans les marchés indigènes, notamment à Albertville (en 1946-1947, du 15.XI.1946 ou 15.VI.1947, 98 spécimens d'un poids total de 571 kg y ont été vendus).

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 172 mm, Albertville, pier (rochers), 30.X.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 144 mm, village Amisi, région d'Albertville, Lukuga, 10-15.XI.1946.
- 3 ex., long. tot. : 125, 120, 116 mm, Albertville, pier, 13-14.XI.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 93 mm, Albertville, plage devant ateliers C.F.L., 21.XI.1946.
- 1 ex., long. tot. : 73 mm, village Amisi, région d'Albertville, Lukuga, 16.XI.1946.
- 4 ex., long. tot. : 128, 110, 109, 62 mm, Albertville, pier, 5.XII.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 60 mm, st. 28, M'Pala, plage près de l'embouchure de la riv. Lufuko, 21.XII.1946, 2°, pêche au ver.
- 1 ex., long. tot. : 63 mm, st. 28, M'Pala, plage près de l'embouchure de la riv. Lufuko, 21.XII.1946, pêche au lusenga à la lumière.
- 1 ex., long. tot. : 136 mm, M'Pala, XII.1946-I.1947, don de la Mission de M'Pala.
- 1 ex. (juv.), long. tot. : 63 mm, M'Pala, XII.1946-I.1947, réc. Mission de M'Pala.
- 1 ex., long. tot. : 53 mm, st. 42, M'Toto, poste à bois, rivière torrent, flaques entre les cascades
- 13 ex., long. tot. : 130, 94, 93, 79, 78, 75, 74, 70 (3), 63, 62, 60 mm, st. 44, Moba, plage au Sud du village, 30-31.XII.1946, senne.
- 1 ex., long. tot. : 343 mm (405 gr), st. 51^{bis}, baie de Kabimba, 6.I.1947, ligne de fond au boukari, au crépuscule; prof. : 25 m.
- 1 ex., long. tot. : 53 mm, st. 55, baie d'Ollombola, 8.I.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 645 mm (4 kg 330), st. 60 Kigoma, plage de la baie, 9.I.1947, makila nocturne.
- 3 ex., long. tot. : 90, 69, 62 mm, st. 60, Kigoma, plage de la baie, 9.I.1947, senne nocturne.
- 10 ex., long. tot. : 90, 88, 87, 84, 83, 82, 81, 77, 76, 75 mm, st. 78, fond de la baie de Burton, 22.I.1947, senne.
- 19 ex., long. tot. : 88, 86, 82 (7), 81, 80, 75, 69, 66 (2), 65 (2), 61, 60 mm, st. 85, Kigoma; plage, 24.I.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 162 mm, st. 95, baie de Kabimba, rochers du bord, 29.I.1947, pêche au ver; prof. : 2-3 m.
- 9 ex., long. tot. : 64, 62 (2), 56, 55 (3), 54 (2) mm, st. 107, M'Pala, près de la riv. Lufuko, 4.II.1947, senne
- 3 ex. (juv.), long. tot. : 78, 65, 64 mm, st. 112, Tembwe, plage de la baie, 7.II.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 79, 71 mm, st. 120, baie d'Edith, 14.II.1947, senne nocturne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 520 mm (1 kg 600), st. 129, baie d'Utinta, 17.II.1947, makila.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 570 mm (1 kg 550), st. 143, baie au Sud du delta de la Malagarasi, 24.II.1947, makila; prof. : 3 m; fond vase.
- 2 ex. (juv.), long. tot. : 129, 93 mm, st. 150, Albertville, plage Sud, 3.III.1947, senne.
- 18 ex. (juv.), long. tot. : 78, 76, 74 (2), 73, 72, 71 (3), 70 (3), 68 (2), 65, 60, 59, 52 mm, st. 155, M'Pala, plage au Sud de la riv. Lufuko, 6.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 257 mm (env.), 880 gr (env.), st. 163, Kirando, plage entre la douane et la riv. Kavunja, 11.III.1947, senne.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 900 mm (5 kg 750 P.F.), st. 165, riv. M'Vua, à 1 km de son embouchure, 12.III.1947, pêche à la ligne.
- 4 ex. (juv.), long. tot. : 123, 88, 86, 78 mm, st. 166, baie de M'Vua, plage près de l'embouchure de la rivière, 12.III.1947, senne.

- 1 ex. (juv.), long. tot. : 78 mm, st. 174, baie de Moba, plage au Nord et à proximité immédiate de la riv. Lobozi, 14.III.1947, senne.
- 8 ex., long. tot. : 87, 86 (2), 78, 76, 75, 70, 68 mm, st. 182, Moba, plage près de la riv. Moba, 21.III.1947, senne.
- 9 ex., long. tot. : 97, 96, 92, 91, 90 (2), 89, 87, 86 mm, st. 184, Kapampa, plages Nord et Sud, 22.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 510 mm (1 kg 325 P.F.), st. 188, M'Samba, plage Nord riv. Mupunda, 23.III.1947, senne.
- 1 ex. (juv.), long. tot. : 99 mm, st. 191, baie de M'Vua, parages embouchure rivière, 24.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 780 mm (5 kg 700 P.F.), st. 196, baie riv. Lufubu, 26.III.1947, makila.
- 2 ex., long. tot. : 85, 84 mm, st. 202, Mpulungu, près du pier, 27.III.1947, senne.
- 4 ex. (juv.), long. tot. : 87, 86, 85, 84 mm, st. 214, Sumbu, près embouchure rivière, 31.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 126 mm, st. 221, baie de M'Tosi, plage Sud riv. Kajowa, senne diurne.
- 6 ex. (juv.), long. tot. : 198, 161, 137, 133, 126, 121 mm, st. 221^{bis}, baie de M'Tosi, plage Sud riv. Kajowa, 2.IV.1947, senne nocturne.
- 1 ex. (juv.), long. tot. : 89 mm, st. 225, Mwerasi, plage Sud, rivière, 4.IV.1947, senne.
- 10 ex., long. tot. : 118, 103, 97, 95, 94, 92 (3), 91, 89 mm, st. 237, Kigoma, plage du village, 12-13.IV. 1947, senne nocturne.
- 5 ex., long. tot. : 120, 102, 96, 90, 87 mm, st. 249, Manga (Ubwari), plage rocheuse, 17.IV.1947, senne.
- 12 ex., long. tot. : 224, 134, 113, 111, 100, 97, 91, 90, 87, 84, 82, 69 mm, st. 250, baie de Burton en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux.
- 14 ex., long. tot. : 187, 158, 119, 118, 113, 111, 110, 104 (2), 102, 101, 93, 92, 65 mm, st. 251, Musabah, fond de la baie de Burton, 18-19.IV.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 93, 90 mm, st. 252, crique de Vuane sur la rive rocheuse, 18.IV.1947, pêche à la ligne.
- 5 ex., long. tot. : 100, 99, 96, 95, 94 mm, st. 270, Lubundi, 2.V.1947, pêche à la ligne.
- 7 ex., long. tot. : 214, 186, 181, 163, 162, 157, 147 mm, st. 275, Usumbura, plage Est du pier, 4.V.1947, senne.
- 4 ex., long. tot. : 152, 135, 133, 129 mm, st. 278, Usumbura, pier, 6.V.1947, pêche à la ligne au ver.
- 5 ex., long. tot. : 101, 90, 84 (2), 74 mm, st. 290 Musabah, fond de la baie de Burton, 10.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 280 mm (200 gr), st. 293, en face de Kazele, centre Ubwari, baie de Burton, 10.V.1947, grand chalut à panneaux; prof. : 70-75 m.
- 1 ex., long. tot. : 76 mm, st. 296, riv. Kasimia, près de la baie, 11.V.1947, pêche au ver.
- 3 ex., long. tot. : 77, 64, 58 mm, st. 324, baie d'Edith, plage intérieure, 30.V.1947, senne.
- 86 ex. juv. (sans épine dorsale !), long. tot. : 44 (2), 43 (3), 42 (2), 41 (4), 40 (11), 39 (3), 38 (6), 37 (10), 36 (9), 35 (16), 34 (6), 33 (2), 32 (4), 31, 29 (2), 28, 28, 17 mm, st. 353, bras de la Lugumba, créé par la saison sèche, 31.VIII.1948.
- 4 ex., long. tot. : 146, 77, 75, 73 mm, st. 361, riv. Koki entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947.
- 1 ex., long. tot. : 108 mm, riv. Mulongwe à Uvira, III.1947, réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 85 mm, riv. Kalimabenge à Uvira, 10.VIII.1950, réc. G. MARLIER.

Barbus lestradei DAVID.

(Pl. IV, fig. 3.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 183.

Barbus krapfi, POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 182.

Diagnose (ex. géant récolté). — Hauteur du corps 3,2 fois, longueur de la tête 3,6 fois dans la longueur standard. Museau 2,6 fois, espace interorbitaire 2,25 fois, œil 7,5 fois dans la longueur de la tête. Œil compris presque 3 fois dans la longueur du museau. Museau proéminent. Bouche infère à lèvres très épaisses, l'inférieure continue avec lobe médian, la largeur de la bouche comprise un peu plus de 3 fois dans la longueur de la tête. Deux barbillons de chaque côté, l'antérieur égal aux trois cinquièmes du diamètre oculaire, le postérieur égal à ce diamètre.

Dorsale II, 9, à bord supérieur concave, 1,5 fois plus près de la tête que de l'origine de la caudale, le dernier rayon simple ossifié à la base, non serratulé, le plus long rayon mou compris 1,66 fois dans la longueur de la tête.

Anale II, 5, son plus long rayon compris 1,9 fois dans la tête, n'atteignant pas la caudale. Pectorale 1,5 fois dans la tête. Caudale très échancrée, à lobes pointus. Pédoncule caudal aussi long que haut.

Écailles striées longitudinalement : 29 en ligne longitudinale au total, $4\frac{1}{2}/4\frac{1}{2}$ en ligne transversale, 2 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Entièrement grisâtre, toutes les nageoires plus foncées.

Dimensions. — La taille maximum connue est celle de l'exemplaire décrit ci-dessus : 80 cm; poids 8 kg 500. Le type mesurait 52 cm; les exemplaires examinés par WORTHINGTON et RICARDO avaient 48 et 65 cm.

Le tableau suivant donne les proportions comparées des exemplaires connus de *Barbus lestradei* et celles du *Barbus* de la haute Malagarasi, attribué par L. DAVID (1937) à *Barbus krapfi* BOULENGER.

L'examen de ce tableau témoigne d'une telle variabilité des caractères du *Barbus lestradei*, que l'on peut sans crainte attribuer également à cette espèce le spécimen déterminé antérieurement sous le nom de *Barbus krapfi*. Les petites divergences sont, selon toute vraisemblance, en rapport avec l'âge du spécimen pêché dans la haute Malagarasi. Si l'espace interorbitaire (plus étroit), les dimensions de l'œil (plus grand), la largeur de la bouche (plus étroite), l'ossification un peu plus prononcée de l'épine dorsale et la longueur des barbillons (plus courts) s'avéraient être, à taille égale, différents dans la haute Malagarasi et dans le lac, il y aurait lieu de réexaminer la question. Cette hypothèse est toutefois peu vraisemblable, étant donné qu'il s'agit d'un Poisson tellement rare dans le lac, que son habitat normal, et en tout cas juvénile, est plus probablement fluvial.

	Type revu 520 mm	Nouvel exemplaire observé 800 mm	Exemplaire WORTHINGTON et RICARDO (480-650 mm)	<i>Barbus krapfi</i> DAVID 193 mm
Longueur standard/hauteur . . .	3 $\frac{1}{5}$	3 $\frac{1}{6}$	2 $\frac{3}{4}$ -3 $\frac{1}{4}$	3 $\frac{1}{8}$
Longueur standard/tête	4 $\frac{1}{3}$	3 $\frac{3}{5}$	3 $\frac{3}{4}$ -4 $\frac{1}{3}$	3 $\frac{5}{6}$
Longueur tête/museau	3	2 $\frac{3}{5}$	2 $\frac{1}{2}$ -3 $\frac{1}{4}$	2 $\frac{4}{5}$
Longueur tête/espace interorbi- taire	2 $\frac{2}{5}$	2 $\frac{1}{4}$	2-2 $\frac{1}{4}$	2 $\frac{5}{6}$
Longueur tête/œil	5 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	5-6 $\frac{1}{4}$	4 $\frac{1}{4}$
Museau/œil	2	3	1 $\frac{1}{2}$ -2 $\frac{1}{3}$	1 $\frac{1}{2}$
Longueur tête/largeur bouche . .	3 $\frac{1}{2}$	3	2 $\frac{3}{4}$ -3 $\frac{1}{3}$	4 $\frac{1}{2}$
Longueur barbillon postérieur /longueur barbillon antérieur .	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{2}{3}$	1 $\frac{1}{2}$	2
Longueur barbillon postérieur /œil	1 $\frac{3}{5}$	1	1 environ	$\frac{3}{4}$
Dorsale	II, 9	II, 9	III, 9	III, 10
Position de la dorsale	plus près de la caudale que de l'œil	équidistante de l'œil et de la caudale	équidistante de l'œil et de la caudale	équidistante de l'œil et de la caudale
Dernier rayon simple dorsal . . .	ossifié sur la $\frac{1}{2}$	ossifié sur les $\frac{3}{5}$	faibl. ossifié	ossifié sur les $\frac{2}{3}$
Longueur tête / longueur plus grand rayon mou dorsal	1 $\frac{1}{6}$	1 $\frac{2}{3}$	1 $\frac{1}{2}$	1
Anale	II, 5 + 1	II, 5	III, 5	III, 6
Longueur tête / longueur plus grand rayon mou anal	1 $\frac{1}{3}$	1 $\frac{9}{10}$	—	1 $\frac{1}{3}$
Longueur tête/longueur pectorale	1 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{3}$
Longueur pédoncule caudal/ sa hauteur	1 $\frac{1}{3}$	1	1-1 $\frac{1}{3}$	1 $\frac{1}{3}$
Écailles ligne longitudinale .. .	29	29	27-30	27
Écailles ligne transversale	$\frac{4}{4}$ $\frac{1}{2}$	$\frac{4}{4}$ $\frac{1}{2}$	$\frac{4}{4}$ $\frac{1}{2}$	$\frac{4}{4}$ $\frac{1}{2}$
Écailles entre ligne latérale et ventrale	2	2	2 $\frac{1}{2}$	2
Écailles autour du pédoncule caudal	12	12	12	12

Abondance. — Rare dans le lac.

Habitat. — Au moins en partie lacustre, mais se rencontre aussi dans les rivières.

Régime. — Estomacs examinés vides. Probablement omnivore.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Filet dormant indigène (makila).

Distribution géographique. — Espèce endémique du bassin du Tanganika.

Valeur alimentaire. — Grand Poisson d'excellente qualité, mais peu répandu.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex. ♀ immature, long. tot. : 800 mm (8 kg 500), marché d'Albertville (origine probable, village de Lubunduie), 20.II.1946, pris au makila (filet dormant).

Barbus caudovittatus BOULENGER.

Barbus caudovittatus BOULENGER, G. A., 1911, Cat. Fresh Wat. Fishes Afr., II, p. 94, fig. 73.

Barbus pojeri POLL, M., 1944, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., XX, 3, p. 2, fig. 3, et 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 188, fig. 10.

Barbus euchilus BOULENGER, G. A., 1919, Proc. Zool. Soc., p. 400, et POLL M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 183.

Diagnose (ex. coll. G. MARLIER, 275 mm). — Hauteur du corps 3,5 fois, longueur de la tête 4,2 fois dans la longueur standard. Museau 2,7 fois, espace interorbitaire 2,5 fois, œil 5,7 fois dans la longueur de la tête. Œil compris 2,16 fois dans la longueur du museau. Museau proéminent. Bouche infère à lèvres épaisses, l'inférieure continue (ininterrompue) avec lobe médian, sa largeur 3,75 fois dans la longueur de la tête.

Deux barbillons de chaque côté, l'antérieur égal aux deux tiers du diamètre de l'œil, postérieur mesurant 1,25 fois cette longueur.

Dorsale III, 9, à bord supérieur concave, insérée à égale distance de la narine et de l'origine de la caudale, le dernier rayon simple mou, segmenté jusqu'à sa base, mesurant les sept huitièmes de la longueur de la tête.

Anale III, 5, son plus long rayon compris 1,5 fois dans la longueur de la tête, n'atteignant pas la caudale. Pectorale mesurant un peu plus que les trois quarts de la tête. Caudale échancrée à lobes pointus (en partie abîmés).

Pédoncule caudal 1,5 fois aussi long que haut.

Écailles striées longitudinalement : 32 en ligne longitudinale au total, 5½/4½ en ligne transversale, 2 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Régions dorsales brunâtres, claires ventralement, toutes les nageoires grisâtres; dorsale et caudale plus foncées. Rayons inférieurs de la caudale clairs.

Comme en témoigne le tableau comparatif, le grand spécimen d'Uvira, décrit ci-dessus, appartient très probablement à l'espèce *caudovittatus*, ainsi qu'il ressort de la comparaison des mesures entre l'exemplaire type de *Barbus caudovittatus*, nos exemplaires du Tanganika (l'exemplaire décrit et un plus petit de la même région [rivière Koki]) et un exemplaire plus grand du bassin du Congo,

de taille intermédiaire. Cet exemplaire de taille intermédiaire offre des mesures exactement intermédiaires entre le type (de petite taille) et notre grand exemplaire. De même, un de nos trois exemplaires de la rivière Koki offre des mesures intermédiaires entre celles de ce grand exemplaire et celles du type. Il faut donc admettre une variabilité plus grande des caractères décrits du *Barbus caudovittatus*, étant donné que le type était très jeune.

Cette nécessité une fois admise, il nous est apparu que le *Barbus pojeri*, décrit par nous antérieurement, s'intègre parfaitement dans la diagnose du *Barbus caudovittatus*. L'examen du tableau comparatif, où les nombres relatifs à *Barbus pojeri* sont comparés explicitement, nous oblige à mettre notre espèce en synonymie.

Une autre synonymie qui s'impose (voir également le tableau comparatif) est celle du *Barbus euchilus* BOULENGER, avec lequel j'avais déjà, en 1946, placé en synonymie le très proche *Barbus miochilus* BOULENGER. Ces deux Poissons de la zone de la Lukuga sont trop voisins de *Barbus caudovittatus* pour être maintenus.

Une certaine ressemblance avec *Barbus platyrhinus* n'est pas confirmée par une comparaison des chiffres. Il s'agit d'espèces apparemment bien distinctes.

Abondance. — Rare, probablement fortuite dans le lac Tanganika, mais peut-être plus commune dans certaines rivières.

Habitat. — Espèce fluviatile, assez fréquente dans le bassin du Congo.

Régime. — Estomac examiné vide.

Reproduction. — Le grand exemplaire du Tanganika est un mâle immature; les autres sont des spécimens juvéniles.

Méthodes de capture. — Non spécifiées.

Distribution géographique. — Bassin du Congo et certaines rivières du bassin du Tanganika. La présence de cette espèce dans le lac représente, à notre avis, une intrusion d'origine congolaise. C'est un exemple de plus, à ajouter à ceux qui ont déjà été signalés plus haut, de pénétration de la faune fluviatile congolaise par le chemin de la Lukuga. C'est précisément de la Lukuga que proviennent les types de *Barbus pojeri*, de *Barbus euchilus* et *Barbus miochilus*, considérés maintenant comme synonymes de *Barbus caudovittatus*.

Valeur alimentaire. — A préciser.

Liste des exemplaires examinés :

10 ex., long. tot. : 143, 101, 99, 93, 76, 72, 70, 59, 55, 48 mm, st. 361, riv. Koki, entre Mulenge et Kamulenge, sous-affluent du Tanganika, 28.IX-1.X.1947.

1 ex., long. tot. : 275 mm, Uvira, lac Tanganika, 2.X.1949; réc. G. MARLIER.

	Exemplaire type (revu) 100 mm	Exemplaire Mus. Congo Avakubi 200 mm env.	Exemplaires récoltés de la région du Tanganika		<i>B. pojeri</i> POLL Type (descr.)	<i>B. euchilus</i> et <i>miophilus</i> BLGR. Types (descr.)	<i>B. platyrhinus</i> BLGR. Type (descr.)
			275 mm	101 mm			
Longueur standard/hauteur ..	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 4/5	3 1/2	4	3 1/4
Longueur standard/tête . . .	3 2/3	3 5/6	4 1/8	3 5/6	4-4 1/4	3 1/2-4	4
Longueur tête/museau	3 1/2	2 2/3	2 2/3	3 1/6	3	3	3
Longueur tête/espace inter- orbitaire	2 3/4	2 2/3	2 1/2	3	2 3/5-2 2/3	3-3 1/3	2 1/4
Longueur tête/œil	3 1/2	5	5 2/3	3 2/3	4-4 1/4	4	5 1/2
Museau/œil	1	2	2 1/6	1 1/3	1 1/3	1 1/3	—
Longueur tête/largeur bouche	4 1/2	4	3 3/4	3 3/4	4	3 1/2	3 2/3
Longueur barbillon postérieur /longueur barbillon anté- rieur	2	1 1/3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1
Longueur barbillon postérieur /œil	2/3	1	1 1/4	3/4	3/5-3/4	1/2-3/5	1
Dorsale	III, 9	III, 9	III, 9	IV, 10	III, 9-10	IV, 10	III, 8
Bord supérieur dorsal	concave	concave	concave	concave	concave	concave	droit
Position de la dorsale	équidistante du centre de l'œil et de l'origine de la caudale	équidistante du bord post. de l'œil et de l'origine de la caudale	équidistante de la narine et de l'origine de la caudale	équidistante de l'œil et de l'origine de la caudale	équidistante de l'œil et de l'origine de la caudale	équidistante de l'œil et de l'origine de la caudale	équidistante de l'œil et de l'origine de la caudale
Dernier rayon simple dorsal .	mou à base rigide	mou à base rigide	mou à base rigide	—	mou ± ossifié à la base	mou à base rigide	faiblement ossifié
Longueur tête/longueur plus grand rayon mou dorsal . . .	1 1/6	1 1/4 (r. mutilé)	1 1/8	1 1/8	5/6-4/5	1 1/5	2
Anale	III, 5	III, 5	III, 5	III, 5 + 1	III, 5-6	III, 5	III, 5
Longueur tête/longueur plus grand rayon mou anal . . .	1 3/5	1 1/2	1 1/2	1 2/3	—	—	—
Longueur tête/longueur pec- torale	1 1/2	1 1/2	1 1/3	1 1/3	1 1/7	1 1/3	moins de 1
Longueur pédoncule caudal /sa hauteur	1 1/6	1 2/5	1 1/2	1 2/5	1 2/5-1 1/2	1 1/2	1 1/2
Écailles ligne longitudinale ..	27	30	32	27	26-27	26	40
Écailles ligne transversale ...	4 1/2 4 1/2	5 1/2 4 1/2	5 1/2 4 1/2	4 1/2 5 1/2	4 1/2 4 1/2	4 1/2 4 1/2-5	5 1/2-6 1/2 5 1/2
Écailles entre ligne latérale et ventrale	2	2	2	2	2-2 1/2	2	3 1/2
Écailles autour du pédoncule caudal	12	12	12	12	12	12	16

Barbus altianalis altianalis BOULENGER.

Barbus altianalis BOULENGER, G. A., 1911, Cat. Fr. W. Fish Afr., II, p. 36, fig. 17.

POLL, M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, p. 223.

Cette espèce n'a pas été recueillie par l'expédition. La collection qui me fut envoyée par M. G. MARLIER me permet toutefois de la signaler des parages du lac Tanganika.

Diagnose (caractères vérifiés sur les exemplaires récoltés par M. G. MARLIER). — Grande espèce à écailles striées longitudinalement, la dorsale pourvue d'une forte épine ossifiée à bords lisses, la base des ventrales placée sous les rayons antérieurs de la dorsale, les barbillons au nombre de deux de chaque côté, le postérieur légèrement plus long que l'antérieur et mesurant 1,2 fois à 1,5 fois le diamètre de l'œil, pédoncule caudal 1,5 fois à 1,66 fois aussi long que haut.

Dorsale III-IV, 9. **Anale** III, 5-6. **Écailles** : ligne latérale 34-35, ligne transversale $5\frac{1}{2}$ - $6\frac{1}{2}$ / $5\frac{1}{2}$, 3 entre la ligne latérale et la ventrale, 12-14 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Brun olivâtre foncé en dessus, blanc jaunâtre en dessous, les écailles des flancs plus foncées à la base.

Dimensions. — Longueur maximum connue : 50 cm. au lac Kivu.

Abondance. — Commune dans le lac Kivu.

Habitat. — Lac Kivu et rivière Ruzizi.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient du sable, des appendices d'Insectes et des débris végétaux.

Reproduction. — Les spécimens observés étaient immatures.

Méthodes de capture. — Non spécifiées.

Distribution géographique. — Lac Kivu et rivière Ruzizi. Jusqu'à présent l'espèce n'a pas été capturée dans le lac Tanganika, mais sa présence occasionnelle près de l'embouchure de la Ruzizi n'est pas exclue.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson, très apprécié au lac Kivu.

Liste des exemplaires examinés :

5 ex., long. tot. : 205, 141 (2), 128, 123 mm, riv. Sange, affluent Ruzizi, 9.VIII.1950, réc. G. MARLIER.

Barbus serrifer BOULENGER.

(Pl. IV, fig. 4.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 190.

Diagnose (ex. récoltés). — Petite espèce à écailles striées radiairement, la dorsale pourvue d'une épine ossifiée et serratulée au bord supérieur, la base des ventrales partiellement en avant du niveau de la base de la dorsale, les barbillons au nombre de deux de chaque côté, le postérieur plus long mesurant 1 fois (juv.) à 2 fois le diamètre de l'œil, pédoncule caudal 1,5 fois à 1,33 fois aussi long que haut.

Dorsale III, 7. Anale III, 5. Écailles : ligne latérale 25-30, ligne transversale $4\frac{1}{2}$ - $5\frac{1}{2}$ / $4\frac{1}{2}$ - $5\frac{1}{2}$, 2-3 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Brun olive en dessus, blanchâtre en dessous, entièrement argenté avec ligne foncée le long des flancs, commençant en arrière de l'opercule, et une petite tache noire à la base de la caudale. Pigmentation parfois plus foncée avec la base des écailles rembrunie (surtout au lac Kivu).

Dimensions. — Maxium connu : 120 mm.

Abondance. — Très commune dans certaines rivières.

Habitat. — Fluvatile au lac Tanganika et lac Kivu, également lacustre au lac Kivu.

Régime. — Varié : larves aquatiques, Crustacés, éléments végétaux.

Reproduction. — Des femelles en maturation avancée ont été pêchées dans la Lobozi le 14.III.1947.

Méthodes de capture. — Lignes et nasses indigènes.

Distribution géographique. — Bassins des lacs Tanganika, Kivu et Édouard.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 5 ex., long. tot. : 108, 105, 98 (2), 96 mm, st. 174, riv. Lobozi, Moba, à 1 km de son embouchure, 14.III.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 78 mm, st. 281, dans la Grande Ruzizi, à 500 m en amont de l'embouchure, 6.V.1947, pêche à la ligne.
- 9 ex., long. tot. : 54, 47, 45, 43, 42, 41, 39 (2), 37 mm, st. 341, riv. Kilwe à Kioko Nyumba, 15.VIII.1947.

- 9 ex., long. tot. : 38, 37 (2), 36, 35 (3), 33, 32 mm, st. 346, riv. Kilwe à Kakompwa, 18.VIII.1947, nasse indigène.
- 3 ex., long. tot. : 103, 91, 86 mm, st. 361, riv. Koki, entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947, nasse indigène.
- 4 ex., long. tot. : 56, 51, 46 (2) mm, st. 386, Lambo Kilela, riv. Kambishe, tributaire riv. Luama, 23.XI.1947.
- 4 ex., long. tot. : 81, 79, 78, 64 mm, st. 502, lac Kivu, bras Est de Shangugu, 19.VI.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 61 mm, st. 515, Kisenyi, du petit port aux canots à la plage de Kisenyi, 25-26.VI.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 96 mm (env.), Tanganika, sans indication précise.
- 1 ex., long. tot. : 58 mm, st. 221^{bis}, baie de Mtosì, riv. Kajowa et plage au Sud de la rivière, 2.IV.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 41 mm, riv. Kiliba, plaine, 13.III.1952, réc. G. MARLIER.
- 2 ex., long. tot. : 34, 33 mm, riv. Ruzizi à Sange, 18.III.1952, réc. G. MARLIER.
- 2 ex., long. tot. : 56, 55 mm, ruisseau Bitagara, affluent riv. Reviro, Sud du lac Kivu, VIII.1951, réc. CH. VAN DEN BERGHE.
- 3 ex., long. tot. : 47, 36, 34 mm, riv. Ruzizi, région d'Usumbura, 27.VI.1952, réc. G. MARLIER, pêche électrique.

Barbus pellegrini POLL.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 190.

POLL, M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4.

Cette espèce n'a pas été recueillie par l'expédition. J'ai eu à ma disposition des spécimens recueillis par G. MARLIER.

Diagnose (exemplaires récoltés par M. G. MARLIER). — Petite espèce à écailles striées radialement, la dorsale pourvue d'une épine ossifiée et serratulée au bord postérieur, la base des ventrales partiellement en avant du niveau de la base de la dorsale, les barbillons au nombre de deux de chaque côté, le postérieur plus long, 1 fois (juv.) à 2,5 fois le diamètre de l'œil, pédoncule caudal 1,5 fois à 2 fois aussi long que haut.

Dorsale III, 7-8. Anale III, 5. Écailles : ligne latérale 28-30, ligne transversale $4\frac{1}{2}$ / $4\frac{1}{2}$ - $5\frac{1}{2}$, 2-3 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Livrée variable caractérisée par trois petits points noirs arrondis sur les flancs, le premier entre la pectorale et la ventrale, le deuxième entre la ventrale et l'anale, le troisième sur le pédoncule caudal, devant la caudale. Deuxième tache parfois dédoublée et première précédée d'un ou plusieurs points plus petits. Flancs parfois parcourus d'une large bande obscure continue ou discontinue par suite de la coalescence incomplète des trois points noirs; parfois un ou plusieurs points noirs sous l'origine de la dorsale. Parfois corps immaculé (rare). La grande majorité des spécimens est trimaculé.

Cette espèce, si voisine de *Barbus serrifer*, offre cependant une livrée bien reconnaissable. De plus, certaines proportions du corps sont en moyenne différentes; par exemple, le pédoncule caudal est toujours plus allongé.

Dimensions. — Maximum connu : 115 mm.

Abondance. — Très commune dans certaines rivières, notamment la haute Malagarasi.

Habitat. — Fluvatile dans la région du lac Tanganika, ainsi que dans celles des lacs Édouard et Kivu.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient de nombreux débris d'Insectes.

Reproduction. — Les spécimens pris au mois d'août par G. MARLIER sont à un stade de maturation avancé.

Distribution géographique. — Bassins des lacs Tanganika, Kivu et Édouard.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 10 ex., long. tot. : 95, 94, 92, 89, 87 (2), 84, 82, 79 (2) mm, riv. Sange, affluent Ruzizi, 9.VIII.1950, réc. G. MARLIER,
- 20 ex., long. tot. : 101, 97, 91, 87, 85, 79 (2), 77, 75, 74, 71, 69 (2), 66 (2), 60, 57 (2), 55 (2) mm, riv. Rumingo, affluent Ruzizi, 14.III.1952, réc. G. MARLIER.
- 13 ex., long. tot. : 114, 106, 103, 98, 95, 91, 88, 87, 85, 81, 73, 68; 66 mm; riv. Murago, affluent Mutimbizi, affluent Tanganika, Urundi, 5.VI.1952, réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 108 mm, riv. M'Panda, affluent Rizizi, Urundi, 12.VI.1952, réc. G. MARLIER, pêche électrique.
- 11 ex., long. tot. : 106, 81, 78, 73, 66, 61, 59, 55, 51, 49, 48 mm, riv. Musazi, sous-affluent du lac Tanganika, Urundi, 12.VI.1952, réc. G. MARLIER, pêche électrique.
- 22 ex., long. tot. : 109, 106, 97, 90, 85, 82, 79, 71, 70 (2), 68 (2), 67, 58, 57 (2), 51 (2); 46; 37, 31, 27 mm, riv. Kikoma, sous-affluent du lac Tanganika, 5.VII.1952, réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 105 mm, riv. Kalimabenge à Uvira, 10.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 10 ex., long. tot. : 79, 79, 82, 84, 87 (2), 89, 92, 94, 95 mm, riv. Sange, affluent de la Ruzizi, 9.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 2 ex., long. tot. : 30, 34 mm, riv. Nyakagunda, Bugarama, affluent de la Ruzizi, 8.VIII.1949, réc. G. MARLIER.

Barbus nicholsi VINCIGUERRA.

Barbus holotænia, BOULENGER, G. A., 1919, Proc. Zool. Soc., p. 399 (Tumbwe, village au Sud-Ouest de la riv. Kalemie, sur un petit affluent de la riv. Niembe, tributaire de la Lukuga, réc. DHONT-DE BIE).

DAVID, L., 1936, Rev. Zool. Bot. Afr., XXVIII, 2, p. 151, riv. Luila, affluent de la Lukuga, réc. H. DE SÆGER.

Diagnose (caractères vérifiés sur les exemplaires récoltés dans la région du Tanganika). — Petite espèce à écailles striées radiairement, la dorsale avec rayon ossifié offrant une serrature postérieure, la base des ventrales ne précédant pas partiellement l'origine de la nageoire dorsale, mais située entièrement sous cette nageoire; les barbillons au nombre de deux de chaque côté, le postérieur un peu plus long que l'antérieur et mesurant environ 1,5 fois le diamètre de l'œil. Pédoncule caudal 1,5 fois aussi long que haut.

Dorsale III, 8-9. Anale III, 5. Écailles : ligne latérale 22-23, ligne transversale $4\frac{1}{2}$ / $3\frac{1}{2}$ - $4\frac{1}{2}$, $2\frac{1}{2}$ entre la ligne latérale et les ventrales, 11-12 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Jaunâtre, un peu plus foncée dorsalement, avec une bande noire latérale du bout du museau à l'extrémité de la caudale. Souvent les écailles marquées de noir à la base, en dessus et en dessous de la bande latérale. Nageoires incolores.

Dimensions. — Maximum observé : 102 mm; maximum connu : 145 mm dans le bassin du Congo.

Abondance. — Non précisée.

Habitat. — Fluvatile, habituellement dans les petites rivières.

Régime. — Les estomacs examinés et garnis contenaient de nombreux débris d'Insectes adultes.

Reproduction. — Rien à signaler, les individus examinés étaient seulement en voie de maturation.

Méthodes de capture. — Nasses.

Distribution géographique. — Tout le bassin du Congo, même le Katanga; le Barbeau le plus commun du Congo. Atteint dans la région d'Albertville la limite orientale extrême de son aire de dispersion.

Valeur alimentaire. — Négligeable, du moins au Tanganika.

Liste des exemplaires examinés :

9 ex., long. tot. : 96, 52, 51, 45, 44, 41 (2), 9, 37 mm, st. 346, riv. Kilwe à Kahompwa, 18.VII.1947, nasse indigène

1 ex., long. tot. : 103 mm, st. 348, riv. Lubalaye à Tengo, 21.VII.1947.

1 ex., long. tot. : 102 mm, st. 361, riv. Koki, entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947.

Barbus aphantogramma REGAN.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 192.

Diagnose (ex. récoltés). — Petite espèce à écailles striées radiairement, la dorsale avec rayon ossifié et serratulé au bord postérieur, la base des ventrales placée partiellement en avant de l'origine de la dorsale, un barbillon de chaque côté ne mesurant pas plus de la moitié de l'œil. Pédoncule caudal 1,5 à 2 fois aussi long que haut.

Dorsale III, 7-8. Anale III, 5. Écailles : ligne longitudinale 21-23, ligne latérale nulle ou réduite aux 1-3 écailles antérieures.

Coloration. — Jaunâtre, les écailles plus ou moins bordées de noir, une ligne longitudinale noire assez fine et une petite tache noire à la base de la caudale. Origines des dorsale et anale marquées d'une tache plus ou moins nette. Les dorsale, anale et ventrales présentaient une tache rouge sur le vivant.

Dimensions. — Maximum connu : 48 mm.

Abondance. — Non précisée.

Habitat. — Fluvatile, rivières de régions montagneuses, pour autant que les auteurs aient précisé l'habitat.

Régime et reproduction. — Rien à signaler.

Méthode de capture. — Non précisée.

Distribution géographique. — Espèce décrite de l'Afrique orientale anglaise et retrouvée dans les régions des lacs Kivu et Tanganika. Sa présence au Tanganika, dans des rivières affluentes très éloignées, confirme la sporadicité de la distribution de cette espèce. Des races distinctes se manifesteront peut-être par l'étude comparative des populations.

Liste des exemplaires examinés :

5 ex., long. tot. : 44 (2), 43, 42 (2) mm, st. 353, bras de la Lugumba créé par la saison sèche, 31.VIII.1947.

Barbus lineomaculatus BOULENGER.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 194.

POLL, M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, pp. 222-223.

Diagnose (caractères vérifiés sur les exemplaires récoltés). — Petite espèce à écailles striées radiairement, la dorsale sans rayon ossifié, le dernier rayon simple mou et non épaissi, la base des ventrales située sous les premiers rayons de la dorsale, les barbillons au nombre de deux de chaque côté, le postérieur plus long (1,5 fois plus long que l'antérieur) et 1,5 fois à 2 fois aussi long que le diamètre de l'œil, pédoncule caudal 2 fois aussi long que haut.

Dorsale III, 8. Anale III, 5. Écailles : ligne latérale 27-32, ligne transversale $4\frac{1}{2}$ - $5\frac{1}{2}$ / $4\frac{1}{2}$, 2-3 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Brun en dessus, jaunâtre et argentée sur les flancs et en dessous, Une série de 4 à 7 taches noires plus ou moins allongées, réunies ou non par une bande latérale noirâtre située en dessus de la ligne latérale. Une ligne plus foncée sur la ligne médio-dorsale en avant de la dorsale. Les écailles de la ligne latérale marquées de brun en avant.

Dimensions. — Maximum observé au lac Tanganika : 82 mm.

Abondance. — Inconnue.

Habitat. — Fluvatile et dans les régions d'une certaine altitude, c'est-à-dire dans des eaux assez rapides.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient de nombreux débris d'Insectes.

Reproduction. — Les exemplaires examinés étaient seulement en voie de maturation.

Méthodes de capture. — Non spécifiées.

Distribution géographique. — Espèce décrite de la rivière Lumi, versant oriental du Kilimandjaro (Afrique orientale). Espèce commune dans le bassin du Congo, mais seulement connue du Katanga. Existe aussi dans la région du lac Nyassa.

Au Tanganika, *Barbus lineomaculatus* était connu de quelques rivières de la côte occidentale et de la haute Malagarasi. Cette région et le Nord du Tanganika (région de la Ruzizi) représentent la limite Nord de sa dispersion connue dans le système Congo-Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 8 ex., long. tot. : 82, 77, 68, 67, 63, 61, 59, 51 mm, st. 386, Lambo Kilela, riv. Kambishe, tributaire riv. Luama.
- 1 ex., long. tot. : 45 mm, Bugarama, riv. Lua, affluent de la Ruzizi, 24.VII.1949, réc. G. MARLIER.
- 2 ex., long. tot. : 73, 76 mm, riv. Sange, affluent riv. Ruzizi, 9.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 57 mm, riv. Ruzizi à Sange, 18.III.1952, réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 67 mm, riv. Musazi, sous-affluent du lac Tanganika, Urundi, 12.VI.1952, réc. G. MARLIER, pêche électrique.
- 2 ex., long. tot. : 36, 46 mm, riv. Mulongwe à Uvira, 23.II.1952, réc. G. MARLIER.
- 2 ex., long. tot. : 73, 76 mm, riv. Sange, affluent de la Ruzizi, 9.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 45 mm + alevins, riv. Lua, affluent de la Ruzizi, à Bugarama, 24.VII.1949, réc. G. MARLIER.

Barbus tæniopleura BOULENGER.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 195, fig. 12.

POLL, M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, p. 222.

Diagnose (caractères vérifiés sur les exemplaires récoltés). — Petite espèce à écailles striées radiairement, la dorsale sans rayon ossifié, le plus long rayon simple mou et flexible, la base des ventrales placée sous les rayons médians de la dorsale, les barbillons au nombre de deux de chaque côté, le postérieur à peine plus long que l'antérieur et 1,5 fois à 2 fois aussi long que le diamètre de l'œil. Pédoncule caudal 1,66 fois à 2 fois plus long que haut.

Dorsale III, 8. Anale III, 5. Écailles : ligne latérale 27-30, ligne transversale $4\frac{1}{2}/4\frac{1}{2}$, $2\frac{1}{2}$ entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous, une bande noire latérale s'étendant de l'opercule à l'origine de la caudale. Ligne latérale marquée de taches noires formant une série distincte de la bande latérale jusqu'au niveau où les deux fusionnent sur l'arrière-train. Nageoires incolores. Bande latérale des jeunes ou adultes parfois accompagnée de taches estompées étirées dans le sens de la longueur.

Dimensions. — Maximum connu : 90 mm.

Abondance. — Espèce commune dans certaines rivières.

Habitat. — Fluvatile, rivières à cours rapide.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient des larves, des débris d'insectes et des matières indéterminées d'origine végétale.

Reproduction. — La série de la station 361 contient des femelles mûres, à ovaires très développés.

Méthodes de capture. — Nasses ou pêche à la ligne.

Distribution géographique. — Bassin du lac Tanganika, rivières affluentes. Dans aucun cas ce *Barbus* n'a été observé dans le lac, contrairement à ce que font supposer les localités citées par WORTHINGTON et RICARDO de la collection CHRISTY (Usumbura, Baraka-Luela et Burton Gulf).

Valeur alimentaire. — Nulle.

Liste des exemplaires examinés :

2 ex., long. tot. : 79, 78 mm, riv. Lukuga, village Amisi (Albertville), 10-15.XI.1946.

1 ex., long. tot. : 76 mm, M'Pala, provenant probablement de la riv. Lufuko, XII.1946-I.1947, réc. Mission de M'Pala.

- 2 ex., long. tot. : 84, 80 mm, st. 96, riv. Lubandaye, intérieur de Kabimba, 29.I.1947, pêche au ver.
- 14 ex. long. tot. : 62, 55, 54, 51 (3), 50 (2), 49, 48, 47 (2), 45, 43 mm, st. 341, riv. Kilwe à Kioko Nyumba, 15.VIII.1947.
- 11 ex., long. tot. : 67, 66, 51, 49 (2), 47 (2), 44, 43, 42 (2) mm, st. 345, étang marécageux à Kioko Nyumba, 17.VIII.1947.
- 1 ex., long. tot. : 48 mm, st. 346, riv. Kilwe à Kahompwa, 18.VIII.1947, nasse indigène.
- 43 ex., long. tot. : 85, 80, 79, 76, 74, 73, 71 (3), 70, 69 (3), 68 (4), 67 (3), 66 (5), 65 (4), 64 (4), 63, 62, 61, 60 (2), 59 (2), 58, 57, 55 mm, st. 361, riv. Koki entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947.
- 14 ex., long. tot. : 89, 81, 80 (2), 78 (2), 77, 76, 75, 74 (2), 71 (2), 66 mm, riv. Lubandaye en amont des premières chutes, à 80 m au-dessus du niveau du lac, 10.XI.1946.
- 2 ex., long. tot. : 40, 52 mm, riv. Mulongwe à Uvira, 23.II.1952, réc. G. MARLIER.

***Barbus lufukiensis* BOULENGER.**

Nom indigène : Kakelembalaga (Albertville).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 197, fig. 14.

Diagnose (caractères vérifiés sur les exemplaires récoltés). — Petite espèce à écailles striées radiairement, la dorsale sans rayon ossifié, le plus long rayon simple mou et flexible, la base des ventrales insérée sous les rayons antérieurs de la dorsale, sans précéder son origine; les barbillons au nombre de deux de chaque côté, courts, le postérieur mesurant la moitié ou les deux tiers du diamètre de l'œil. Pédoncule caudal environ 1,5 fois aussi long que haut.

Dorsale III, 7-8. Anale III, 5. Écailles plus grandes le long de la ligne latérale, diminuant de taille vers le dos et vers le ventre, ligne latérale 24-26, ligne transversale $3\frac{1}{2} / 2\frac{1}{2}$ - $3\frac{1}{2}$, $1\frac{1}{2}$ entre la ligne latérale et la ventrale, 8 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Teinte générale jaunâtre, les écailles bordées de noir, surtout chez le mâle, dont les nageoires dorsale, caudale et anale sont en outre teintées de gris, et qui présente une tache noire derrière le bord operculaire.

A considérer plutôt comme sous-espèce de *Barbus congicus* BOULENGER, mais il est préférable actuellement d'attendre des informations plus abondantes avant de modifier le statut taxonomique de *Barbus lufukiensis*.

Dimensions. — Taille maximum : 110 mm.

Abondance. — Non précisée.

Habitat. — Fluvatile.

Régime et reproduction. — Non précisés.

Distribution géographique. — Rivières affluentes du Tanganika de la côte occidentale.

Valeur alimentaire. — Nulle.

Liste des exemplaires examinés :

- 5 ex., long. tot. : 61 (2), 55, 53, 47 mm, village Amisi, région Albertville, riv. Lukuga, 10-15.XI.1946.
 1 ex., long. tot. : 40 mm, Lambo Kilela, riv. Kambishe, tributaire riv. Luama, st. 386, 23.XI.1947.
 11 ex., long. tot. : 40, 39 (2), 37 (2), 35, 34, 32 (2), 28, 25 mm, riv. Lubileye, 25.XI.1946.
 1 ex., long. tot. : 62 mm, village Amisi, région Albertville, 25-28.XI.1946.
 10 ex., long. tot. : 45, 30, 27 (2), 24, 22 (2), 21, 20 (2) mm, riv. Ruzizi, région d'Usumbura, 27.VII.1952, réc. G. MARLIER.

Varicorhinus tanganicæ BOULENGER.

(Pl. IV, fig. 6.)

Noms indigènes : Baraka (Albertville); Mbaraka (Kolobo); Mbalaka (Baraka); Mbarega (Rumonge); Mbaraga (Karema).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946. Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 201.

POLL, M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, p. 222.

Diagnose (ex. récoltés). — Grande espèce de *Varicorhinus* caractérisée par la petitesse de ses écailles, la dorsale pourvue d'un fort rayon ossifié non serratulé en arrière, la base des ventrales située sous le milieu de la dorsale, la bouche largement fendue, plus grande que le tiers de la longueur de la tête, la présence de deux paires de barbillons, l'antérieure peu apparente chez l'adulte, le revêtement corné de la lèvre inférieure ordinairement bien apparent, sauf parfois chez le jeune.

Dorsale III-IV, 8-10. Anale III, 5. Écailles ligne latérale 62-72, ligne transversale $13\frac{1}{2}$ - $14\frac{1}{2}$ / $14\frac{1}{2}$ - $15\frac{1}{2}$, 9-10 entre la ligne latérale et la base des ventrales.

Coloration. — Grise à brunâtre sur le dos, devenant rapidement plus claire ventralement, plus ou moins argentée, toutes les nageoires grises.

Dimensions. — Maximum observé et connu : 610 mm (2 kg 350).

Variation du poids en fonction de la longueur :

Station	Sexe	Longueur	Poids
—	—	—	—
320	—	170 mm	75 g *
320	—	210 mm	115 g *
320	—	220 mm	135 g *
320	—	245 mm	160 g *
269	—	265 mm	170 g
320	—	310 mm	350 g *
107	—	415 mm	775 g *
222	♀ mûre	570 mm	1.800 g *
107	♂ imm.	575 mm	2.450 g
107	♀ mûre	600 mm	2.625 g *
286	♀ mûre	610 mm	2.350 g *

Abondance. — Commune, surtout à proximité des embouchures.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm	A.	St. 52	St. 82	St. 96	St. 107	St. 120	St. 222	St. 256	St. 263	St. 269	St. 290	St. 320	St. 361	St. 363	St. 2216
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	4	—
6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	—
7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—
8	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1	—	—	1	—	1
9	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—
11	—	—	—	—	—	1	—	—	2	—	—	1	—	—	—
12	—	3	—	—	—	—	—	1	1	—	1	—	—	—	—
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	1
14	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
22	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
⋮	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Rivière Lubandaye, 10.XI.1946.

Habitat. — Fluvatile et lacustre. L'espèce se rencontre communément dans le lac sur les fonds rocheux et à proximité des rivières. Les rivières à cours rapide et même les affluents torrentiels d'une certaine importance sont peuplés par cette espèce, qui est capable de franchir de petites chutes. Les alevins, jusqu'à la taille de 8 cm, ne se rencontrent guère dans le lac et effectuent certainement leur première croissance dans les rivières.

Régime. — Fouilleurs et rongeurs, ces Poissons explorent le sable, le gravier et la surface des rochers, avalant toutes sortes d'organismes tels que larves d'Insectes, Ostracodes, vers, diatomées, etc., que l'on trouve dans le tube digestif, mélangés à des grains de sable.

Reproduction. — Tous les grands exemplaires capturés ont été examinés et étaient immatures, sauf une femelle (st. 222) en voie de maturation assez avancée, pêchée le 3.IV.1947, et une femelle dans le même état (st. 286), pêchée le 3.V.1947. La ponte a lieu probablement dès le début de la saison des pluies, quand le débit des torrents est suffisant. C'est ce qui semble prouvé par la capture de très jeunes alevins au début du mois d'octobre dans la rivière Koki (st. 361-363).

Méthodes de capture. — Lignes, nasses (achats indigènes) ou senne (dans le lac).

Distribution géographique. — Espèce endémique du bassin du Tanganika.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson, comestible.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 98 mm, riv. Lubilaye, en amont des premières chutes à 80 m au-dessus du niveau du lac, 10.XI.1946.
- 3 ex., long. tot. : 125, 124, 120 mm, st. 52, Kolobo, rochers de la rive, 7.I.1947, pêche au ver.
- 4 ex., long. tot. : 194, 182, 162, 161 mm, st. 82, Rumonge, plage, 23.I.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 143 mm, st. 96, riv. Lubandaye, intérieur de Kabimba, 29.I.1947, pêche au ver.
- 1 ex. ♂ immature, long. tot. : 575 mm (2 kg 450), st. 107, M'Pala, plage près de la riv. Lufuko, 4.II.1947, senne.
- 1 ex. ♀ immature, long. tot. : 410 mm (700 gr), st. 107, M'Pala, plage au Nord de la Mission, de part et d'autre de la riv. Lufuko, 4.II.1947, senne.
- 5 ex., long. tot. : 255, 227, 199, 155, 111 mm, st. 120, baie d'Edith, 14.II.1947, senne nocturne.
- 3 ex., long. tot. : 215, 131, 81 mm, st. 221^{bis}, baie de Mtsi, plage Sud riv. Kajowa, 2.IV.1947, senne nocturne.
- 1 ex. ♀ mûre, long. tot. : 570 mm (1 kg 800), st. 222, riv. Mwerasi, près du village, 3.IV.1947, achat indigène, nasse.
- 1 ex., long. tot. : 122 mm, st. 256, Rumonge, plage, 21.IV.1947, senne.

- 6 ex., long. tot. : 125, 111, 110, 86, 82 (2) mm, st. 263, Kalume, riv. Lubumba, 25.IV.1947, pêche à la ligne.
- 3 ex., long. tot. : 264 mm (170 gr env.), 133, 82 mm, st. 269, Nyanza, plage Sud, 1.V.1947, senne.
- 1 tête d'un ex. ♀ mûre de 610 mm (2 kg 350), st. 286, Rumonge, plage Sud du pier, 3.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 120 mm, st. 290, Musabah, fond de la baie de Burton, 10.V.1947, senne.
- 4 ex., long. tot. : 317 mm (env.) (350 gr env.), 256 mm (env.), 132, 113, mm, st. 320, Mwerasi, plage, 28.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 142 mm, st. 324, baie d'Edith, plage intérieure, 30.V.1947, senne.
- 6 ex., long. tot. : 102, 58, 54, 53, 52, 48 mm, st. 363, bras secondaire de la riv. Koki à Mulenge, 1.X.1947.
- 47 ex., long. tot. : 104, 89, 72 (2), 71, 69 (2), 68, 63 (2), 65, 63, 62 (3), 61 (4), 60 (2), 57 (4), 55, 54 (2), 53 (3), 51 (4), 50, 49 (2), 47 (2), 47 (2), 46, 44, 37, 36 mm, st. 361, riv. Koki, entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.I.1947.
- 2 ex., long. tot. : 106, 116 mm + 7 juv. 10, 21 mm, riv. Mukunga, route Uvira-Baraka (Territ. Fizi), 4.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 137 mm, riv. Kabuku, route Uvira-Baraka (Territ. Fizi), 4.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 75 mm, riv. Ngovi, route Uvira-Baraka (Territ. Fizi), 4.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 4 ex., long. tot. : 98, 115, 122, 133 mm, riv. Kalimabenge à Uvira, 10.VIII.1950, réc. G. MARLIER.

***Labeo lineatus* BOULENGER.**

Nom indigène : Kibimbi (Albertville).

POLL, M., 1949, Bull. Inst. roy. Sc. nat., XXV, 46, p. 3, pl. I.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 2,8 fois, longueur de la tête 4,2 fois dans la longueur standard. Largeur de la tête 1,5 fois, longueur du museau 2 fois dans la longueur de la tête. Région postoculaire de la tête mesurant au moins les trois quarts du museau. Région interorbitaire comprise 1,66 fois dans la tête. Œil parfaitement latéral, placé presque au milieu de la tête, son diamètre 6,5 fois dans la tête et 5 fois dans la largeur interorbitaire. Lèvres dépourvues de plis internes. Un petit barbillon postérieur caché, mesurant à peu près le quart de l'œil.

Dorsale III, 10, à bord supérieur faiblement convexe, le plus long rayon compris 1,25 fois dans la tête. Anale III, 5, atteignant la caudale. Caudale faiblement échancrée. Pédoncule caudal près de 2 fois aussi haut que long.

Écailles : en ligne longitudinale 36, ligne transversale $5\frac{1}{2}$ / $5\frac{1}{2}$, entre la ligne latérale et les ventrales 3, 16 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Dans l'alcool, teinte de fond olivâtre marquée de taches claires disposées en séries longitudinales le long des rangées d'écailles. Les taches claires sont rouges sur l'animal vivant.

Dimensions. — Maximum connu : 78 cm (5 kg 500), observé à Albertville au marché indignèe. Un « kibimbi » non exactement spécifié et pesant 9 kg aurait été mis en vente en 1947 au marché d'Albertville.

Abondance. — Espèce inconnue dans le lac, sauf aux environs d'Albertville.

Habitat. — Fluvatile, dans les grandes rivières. C'est un des Poissons ordinaires du fleuve Congo.

Régime. — Omnivore à tendance végétarienne ou détritophage.

Reproduction. — Inconnue au lac Tanganika.

Méthodes de capture. — Filet dormant indigène (makila).

Distribution géographique. — Bassin du Congo.

Valeur alimentaire. — Poisson d'excellente qualité mis en vente sous le nom de kibimbi au marché d'Albertville, en mélange avec les deux espèces suivantes de *Labeo*. Quarante kibimbis d'un poids total de 192 kg y ont été vendus du 15.XI.1946 au 15.VI.1947.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex. ♂ immature, long. tot. : 560 mm, Albertville, riv. Lubunduie, marché, 17.I.1947, achat indigène, pris au makila.

***Labeo velifer* BOULENGER.**

Nom indigène : Kibimbi (Albertville).

POLL, M., 1949, Bull. Inst. roy. Sc. nat., XXI, 46, p. 3, pl. I.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 2,4 fois, longueur de la tête 4 fois dans la longueur standard. Largeur de la tête 1,2 fois, longueur du museau un peu moins de 2 fois dans la tête. Région postorbitaire de la tête mesurant environ la moitié du museau. Région interorbitaire comprise 2,11 fois dans la tête. Oeil parfaitement latéral, placé dans la moitié postérieure de la tête, compris 5,5 fois dans la tête et un peu moins de 5 fois dans la largeur interorbitaire. Lèvres pourvues de plis internes. Un petit barbillon postérieur caché prolongeant un pli labial.

Dorsale III, 13, à bord supérieur convexe, le plus long rayon compris 1,5 fois dans la longueur de la tête. Anale III, 5, s'étendant bien au delà de l'origine de la caudale, caudale échancrée. Pédoncule caudal 1,7 fois plus haut que long.

Écailles : ligne longitudinale 37, ligne transversale $5\frac{1}{2} / 6\frac{1}{2}$, 4 entre la ligne latérale et la base des ventrales, 16 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Uniformément brun noirâtre, un peu plus clair ventralement.

Dimensions. — Maximum connu : 70 cm (Dr J. PELLEGRIN, *Bull. Mus. Paris*, (2), IV, 1932, p. 165).

Abondance. — Espèce inconnue dans le lac, sauf dans les environs d'Albertville.

Habitat. — Fluviale, dans les grandes rivières. C'est un Poisson typique du fleuve Congo.

Régime. — Omnivore à tendance végétarienne ou détritophage; l'estomac contenait de la vase et des matières organiques indéfinissables.

Reproduction. — Inconnue au lac Tanganika; le seul spécimen recueilli est un mâle immature.

Méthodes de capture. — Filet dormant indigène (makila).

Distribution géographique. — Bassin du Congo.

Valeur alimentaire. — Poisson d'excellente qualité, vendu au marché d'Albertville en mélange avec les *Labeo lineatus* et *kibimbi*.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex. ♂ immature, long. tot. : 610 mm (3 kg 310), Albertville, 20.XI.1946, marché indigène.

Labeo kibimbi POLL.

(Fig. 11 dans le texte.)

Nom indigène : Kibimbi (Albertville).

POLL, M., 1949, *Bull. Inst. roy. Sc. nat.*, XXV, 46, p. 3, fig. et pl. I.

Description. — Hauteur du corps comprise 2,8 fois à 3 fois, longueur de la tête 4 fois à 4,2 fois dans la longueur totale (sans la caudale). Tête large, sa largeur mesurant environ les deux tiers de sa longueur. Museau plus ou moins conique et surplombant la bouche, garni de tubercules nuptiaux très apparents et plus ou moins épineux, mesurant plus de la moitié de la longueur de la tête.

Région postoculaire de la tête ne mesurant qu'un peu plus de la moitié ou les trois cinquièmes du museau. Espace interorbitaire mesurant les trois cinquièmes environ de la longueur de la tête.

Yeux parfaitement latéraux, placés dans la moitié postérieure de la tête, leur diamètre compris 7 fois à 7,5 fois dans la longueur de la tête et 4 fois à 4,5 fois dans l'espace interorbitaire.

Bouche pourvue de lèvres dont le bord interne est garni de nombreux replis papilleux parallèles; un fort étui corné interne; un faible barbillon caché près de la commissure des lèvres, un peu plus court que la moitié de l'œil.

Dorsale III, 11, équidistante de la narine et de la racine de la caudale, le bord supérieur convexe, à rayons longs, les sixième, septième et huitième les

plus longs, égaux à la longueur de la tête ou dépassant cette longueur d'un tiers. Anale III, 5, à rayons antérieurs les plus longs, dépassant nettement l'origine de la nageoire caudale.

Pectorales environ aussi longues que la tête, n'atteignant pas la base des ventrales.

Ventrales environ égales aux pectorales, leur origine sous les sixième et septième rayons dorsaux.

Caudale émarginée à rayons forts, les internes moins longs que les externes.

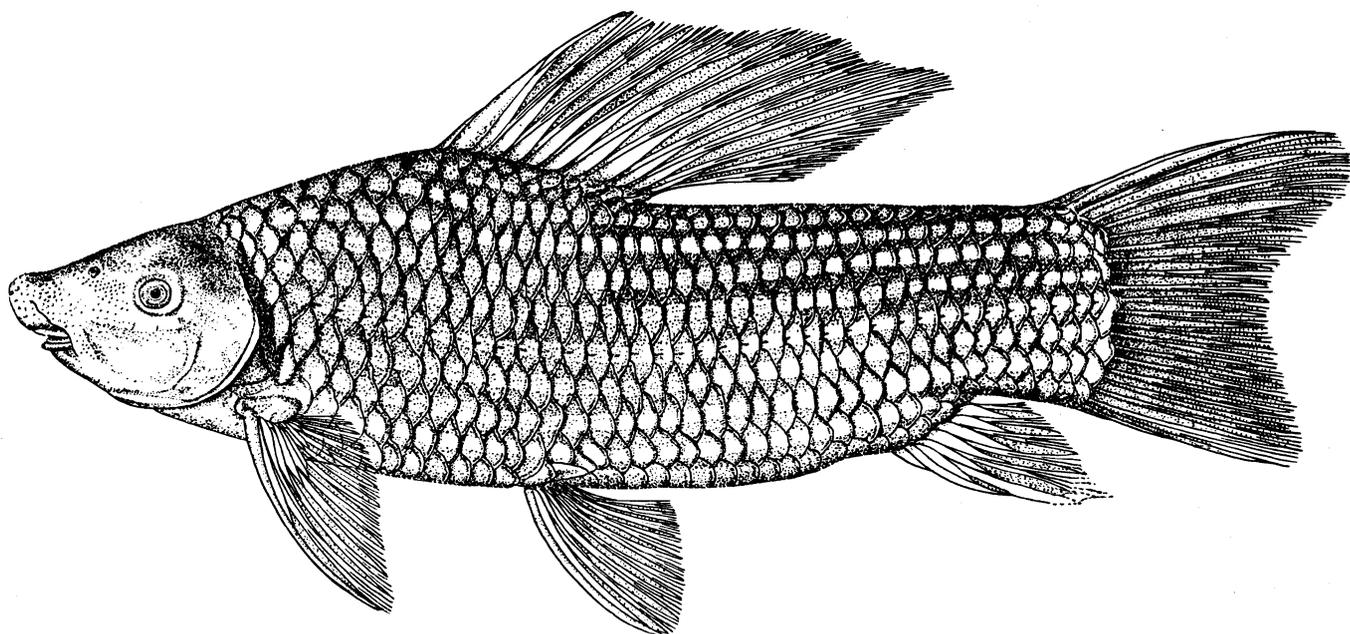


FIG. 11. — *Labeo kibimbi* POLL, ex. type, ♂, 68 cm, 3 kg 700 ($\times 1/4$).

Pédoncule caudal plus haut que long, sa longueur (jusqu'à la 35^e ou 37^e écaille, moins deux écailles supracaudales) mesurant les deux tiers de sa hauteur ou à peu près.

Écailles grandes, 35-37, $5\frac{1}{2}$ - $6\frac{1}{2}$ / $6\frac{1}{2}$, 3 entre la ligne latérale (peu distincte) et l'origine de la ventrale, 16 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Extrêmement voyante, les régions dorso-latérales vertes, les flancs et les nageoires variés de rouge carmin. Les écailles latérales sont vertes à la base, ornées chacune d'une tache rouge carmin dont l'ensemble forme des lignes longitudinales. Tête olivâtre, à reflets métalliques bleuâtres. Ventre blanc. Nageoire dorsale verte à la base, rougeâtre à l'extrémité. Caudale grisâtre, olivâtre entre les rayons, rouge au bord terminal. Anale comme la dorsale, mais à base plus grise. Pectorales et ventrales plus noirâtres à bord externe rouge.

Dimensions. — Maximum observé : 68 cm (3 kg 700).

Abondance. — Espèce inconnue dans le lac, sauf dans les environs d'Albertville.

Habitat. — Fluvatile probablement, bien que connue seulement par des captures effectuées dans le lac.

Régime. — Omnivore à tendance végétarienne ou détritophage. Les estomacs examinés contenaient de la vase et des matières organiques indéfinissables d'origine végétale.

Reproduction. — Inconnue au lac Tanganika.

Méthodes de capture. — Filet dormant indigène (makila).

Distribution géographique. — Espèce connue uniquement par les type et paratype du lac Tanganika. A rechercher dans le bassin du Congo.

Valeur alimentaire. — Poisson d'excellente qualité.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex. type, long. tot. : 68 cm (poids : 3 kg 700), ♂ immature; marché d'Albertville, 2.XII.1946, achat indigène.

1 ex. paratype, long. tot. : 63 cm (poids : 3 kg 400), ♂ immature; marché d'Albertville, XII.1946, achat indigène.

***Labeo cylindricus* PETERS.**

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 202.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 4,5 fois, tête 4,75 fois dans la longueur standard. Largeur de la tête 1,4 fois, museau 2,2 fois dans la tête. Région postoculaire de la tête égale environ à la longueur du museau, région interorbitaire 2 fois dans la tête. Œil supéro-latéral compris 4,75 fois dans la longueur de la tête et 2,5 fois dans la largeur interorbitaire, largeur interorbitaire 2,2 fois dans la tête. Lèvres plissées intérieurement, barbillons postérieurs mesurant la moitié de l'œil, des tubercules cornés sur le museau.

Dorsale III, 9, à bord supérieur concave, le plus long rayon un peu plus long que la tête. Anale III, 5, n'atteignant pas la caudale. Caudale échancrée. Pédoncule caudal 1,25 fois aussi long que haut.

Écailles : 38 en ligne longitudinale, $5\frac{1}{2}$ / $6\frac{1}{2}$ en ligne transversale, 4 entre la ligne latérale et l'origine de la ventrale, 16 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Teinte dorsale foncée, contrastant avec la coloration claire ventrale. Pectorales et ventrales claires.

Dimensions. — Maximum connu : 40 cm; au lac Tanganika : 36 cm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Rivières et parages immédiats des estuaires. Dans le lac, sa présence est accidentelle.

Régime. — Non précisé, mais certainement à tendance végétarienne.

Reproduction. — Non précisée (spécimen immature).

Méthodes de capture. — Senne.

Distribution géographique. — Afrique orientale, de l'Abyssinie au Zambèze, régions des lacs Tanganika et Nyassa inclus.

Valeur alimentaire. — Peu importante.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 160 mm, st. 126, au Sud de l'embouchure riv. Ifume, plage, 15.II.1947, senne.
- 27 ex., long. tot. : 79, 54, 51, 49, 47 (3), 46 (3), 45 (4), 44 (4), 43 (4), 42, 40 (2), 39 (2) mm, riv. Ruzizi, région Usumbura, 27.VI.1952, réc. G. MARLIER, pêche électrique.
- 1 ex., long. tot. : 100 mm, riv. Musazi, sous-affluent du lac Tanganika, région Usumbura, 12.VI.1952, réc. G. MARLIER, pêche électrique.

***Barilius moorii* BOULENGER.**

Noms indigènes : Mudjibe (Albertville); Kilungala (Rumonge); Kirangara (Kigoma).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 204.

POLL, M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, pp. 222-223.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 3,8 fois à 4,75 fois dans la longueur totale (sans la caudale), tête comprise 3,75 fois à 4 fois dans cette longueur. Museau 1,2 fois à 1,8 fois aussi long que l'œil. Largeur inter-orbitaire 3 fois à 3,3 fois dans la tête. Bouche atteignant le niveau du tiers antérieur ou des deux tiers postérieurs de l'œil.

Dorsale III, 9, nombre très constant. Anale III-IV, 12-15 (généralement III, 13); 2 à 3 rayons dorsaux surplombant l'anale. Caudale échancrée. Pédoncule caudal 2 fois à 2,8 fois aussi long que haut.

Écailles à stries radiaires nombreuses au nombre de 54 à 61 en ligne latérale, $9\frac{1}{2}$ - $11\frac{1}{2}$ / $6\frac{1}{2}$ - $7\frac{1}{2}$ en ligne transversale, $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{2}$ entre la ligne latérale et la ventrale, 18 à 20 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Brunâtre à jaunâtre sur le dos, argentée, 6 à 14 bandes transversales noires sur chaque flanc, le plus souvent 8 à 12, généralement en nombre asymétrique.

La statistique suivante est basée sur 175 exemplaires.

Nombre de bandes	Nombre de spécimens pour le flanc gauche	Nombre de spécimens pour le flanc droit
6	8	3
7	9	7
8	51	40
9	56	62
10	35	33
11	11	22
12	2	6
13	2	—
14	1	2

Dimensions. — Maximum observé et connu : 207 mm.

Abondance. — Commun tout autour du lac ainsi que dans les rivières affluentes, quelle que soit la vitesse du courant.

Habitat. — Dans le lac, c'est une espèce qui ne s'éloigne guère des parages côtiers, où elle se cantonne sur les fonds sableux, par exemple dans les baies et à proximité des embouchures des rivières. C'est ainsi que ce Poisson ne vit pas sur les fonds rocheux ni vaseux, ni au large. Comme la plupart des *Cyprinidæ*, c'est un Poisson fluviatile, certainement plus répandu qu'un autre dans le lac même, mais confiné cependant près des rivières. Dans les rivières, ce *Barilius* y est abondant, même et surtout dans les eaux rapides peu profondes et pierreuses. C'est pourquoi il est possible d'en rencontrer à de grandes distances du lac et à des altitudes notablement plus élevées que celle de celui-ci. L'espèce la plus fréquente qui vit en compagnie du *Barilius moorii* dans les rivières est le *Varicorhinus tanganicæ*.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient soit des débris de Poissons, soit des Poissons entiers (les *Clupeidæ* et les *Cyprinodontidæ* du lac lui paient ici un lourd tribut), soit des alevins de Poissons, soit des Insectes, dont les débris sont fréquents.

Reproduction. — Le *Barilius moorii* se reproduit certainement dans les rivières où, contrairement à ce qu'on observe dans le lac, se rencontrent à la fois des adultes et des jeunes. De plus, les adultes, même de grande taille, qu'on pêche dans le lac, sont immatures ou se présentent dans un état de maturation à peine amorcé. Dans les rivières, au contraire, les *Barilius* même de taille moyenne sont mûrs ou en voie de maturation avancée. Ce fut le cas des *Barilius* pêchés dans la rivière Lubandaye, intérieur de Kabimba, 23.I.1947 (st. 96), dans la rivière Koki, 28.IX.1947 (st. 361) et dans la rivière Lubandaye en amont des premières chutes, à 80 m au-dessus du niveau du lac, 10.XI.1946.

Méthodes de capture. — Presque toutes les captures ont été faites à la senne (surtout) ou à la ligne amorcée au kiambo (ver). Une seule exception fut la pêche de cette espèce au chalut dans le fond de la baie de Burton, à très faible profondeur, ce qui explique la présence du *Barilius* à cet endroit.

Distribution géographique. — Espèce endémique de la région du lac Tanganika et de celle du lac Kivu. Il n'est pas douteux que le *Barilius* du lac Kivu, qui est le même que celui du lac Tanganika, est originaire de ce lac Tanganika et qu'il y est parvenu par le chemin de la Ruzizi. Cette rivière, bien qu'offrant des rapides, n'est pas infranchissable pour ce Poisson, qui par ailleurs n'a pu prendre naissance au lac Kivu, qui est bien trop récent pour une espèce endémique aussi tranchée que le *Barilius moorii*.

Valeur alimentaire. — Bonne espèce.

Liste des exemplaires examinés :

- 2 ex., long. tot. : 128, 105 mm, Albertville, plage Sud près du pier, 25.X.1946, pêche à la ligne; prof. : 50 cm — 1 m.
- 2 ex., long. tot. : 60, 56 mm, Albertville, pier derrière le magasin, 5.XII.1946, filet fin.
- 1 ex., long. tot. : 119 mm, Albertville, pier, 5.XII.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 100 mm, Albertville, pier, 12-13.XI.1946, pêche à la ligne au ver.
- 18 ex., long. tot. : 180, 159, 154, 145, 144, 137, 135, 135, 132, 127, 122, 120, 117, 111, 108, 103, 98, 80 mm (juv. sans bandes), st. 16. Statistique : 35 ex. de 80-180 mm, baie de Tembwe, plage au Sud du village, 14.XII.1946, senne nocturne.
- 6 ex., long. tot. : 176, 158, 153, 154, 151, 147 mm, st. 18, baie Kisoje, plage au Sud riv. Lubulengu, 15.XII.1946, senne; profondeur faible. Statistique : 26 ex.
- 1 ex., long. tot. : 152 mm, st. 27, baie de Tembwe, plage au Sud du village, 20.XII.1946, senne.
- 2 ex., long. tot. : 83, 71 mm, st. 28, M'Pala, près embouchure riv. Lufuko, 21.XII.1946, pêche au ver.
- 4 ex., long. tot. : 185, 148, 118, 107 mm, st. 33, Kiwesa, baie d'Edith, 23.XII.1946, pêche à la senne.
- 1 ex., long. tot. : 43 mm, st. 42, M'Toto, poste à bois, rivière torrent, flaques entre les cascades.
- 3 ex., long. tot. : 106, 100, 77 mm, st. 44, senne nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 142 mm, st. 67, Tembwe, plage de la baie, 15.I.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 119 mm, st. 82, Rumonge, plage, 23.I.1947, senne.
- 5 ex., long. tot. : 108, 106, 104, 103, 94 mm, st. 85, Kigoma, plage, 24.I.1947, senne.
- 8 ex., long. tot. : 157, 130, 122, 111, 103, 99, 95, 93 mm, st. 89, baie de Karago, 25.I.1947, senne.
- 4 ex., long. tot. : 120, 93, 91, 75 mm, st. 96, riv. Lubandaye, intérieur de Kabimba, 23.I.1947, pêche au ver.
- 7 ex., long. tot. : 127, 102, 100, 96, 95, 86, 82 mm, st. 102, M'Pala, près de l'embouchure de la riv. Lufuko, 4.II.1947, senne.
- 4 ex., long. tot. : 160, 126, 113, 92 mm, st. 112, Tembwe, plage de la baie, 7.II.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 148 mm, st. 118, baie de Tembwe, 12.II.1947, senne.

STATISTIQUES

Classes en cm	A.	B.	C.	D.	St. 16	St. 27	St. 28	St. 33	St. 44	St. 67	St. 82	St. 85	St. 89	St. 96	St. 112	St. 118	St. 143	St. 150	St. 155	St. 170	St. 182	St. 194
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
7	—	—	—	1	—	—	1	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	2	2	—	—	—
8	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	4	—	—	—
9	—	—	—	2	1	—	—	—	—	—	—	1	3	1	1	—	1	7	18	—	1	—
10	1	1	—	2	2	—	—	1	2	—	—	4	1	—	—	—	—	7	16	—	1	—
11	—	—	1	1	2	—	—	1	—	—	1	—	1	—	1	—	—	5	4	—	1	—
12	1	—	—	1	3	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	2	1	3	—	4	—
13	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—	—	—	1	—
14	—	—	—	—	3	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
15	—	—	—	—	6	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
17	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Albertville, 25.X.1946.

B = Albertville, 12-13.XI.1946.

C = Albertville, 5.XII.1946.

DES RÉCOLTES.

St. 188	St. 195	St. 204	St. 214	St. 225	St. 237	St. 240	St. 244	St. 250	St. 251	St. 256	St. 263	St. 269	St. 275	St. 283	St. 286	St. 290	St. 296	St. 307	St. 361	St. 514	St. 128	E.
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	2	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	2	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	1	1	1	—	—	—
5	—	—	—	—	—	3	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—
5	—	—	2	1	—	—	—	—	—	1	1	1	3	—	1	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	1	3	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
—	1	1	—	—	1	—	1	—	—	3	—	1	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—	—	—	1	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—
—	1	—	—	—	—	1	1	1	2	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—
—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

D = Rivière Lubandaye, 10.XI.1946.

E = Albertville, 5.XII.1946.

- 4 ex., long. tot. : 47, 44, 37, 36 mm, st. 128, baie d'Utinta, plage et embouchure de la riv. Kafumbwe, 17-18.II.1947, senne.
- 5 ex., long. tot. : 135, 132, 126, 123, 96 mm, st. 143, baie au Sud immédiat du bras Sud de la Malagarasi, 24.II.1947, senne nocturne.
- 14 ex., long. tot. : 114, 112 (2), 110, 102, 101, 93, 91 (2), 88, 80, 79, 73, 49 mm, st. 150, Albertville, plage Sud, 3.III.1947, senne.
- 6 ex., long. tot. : 126, 115, 114, 111, 103, 100 mm, st. 155, M'Pala, plage au Sud de la riv. Lufuko, 6.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 166 mm, st. 170, M'Samba, plage près de la riv. Punda, 13.III.1947, senne.
- 8 ex., long. tot. : 131, 129, 128, 123, 122, 116, 106, 93 mm, st. 182, Moba, plage près de la riv. Moba, 21.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 89 mm, st. 184, Kapampa, plages Nord et Sud, 22.III.1947, senne.
- 6 ex., long. tot. : 116 (2), 114, 110, 107, 105 mm, st. 188, M'Samba, plage Nord riv. Muyunda, 23.III.1947, senne.
- 3 ex., long. tot. : 207, 170, 136 mm, st. 195, Kala, riv. Mwiuyu, 25.III.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 140, 132 mm, st. 204, baie de M'Bete, 28.III.1947, senne.
- 3 ex., long. tot. : 129, 115, 110 mm, st. 214, Sumbu, près de l'embouchure de la rivière, 31.III.1947, senne.
- 5 ex., long. tot. : 152, 126, 125 (2), 118 mm, st. 225, Mwerasi, plage Sud rivière, 4.IV.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 137 mm, st. 237, Kigoma, plage du village, 12-13.IV.1947, senne nocturne.
- 6 ex., long. tot. : 181, 171, 151, 109, 106, 106, 104 mm, st. 240, Lubindi, plage Nord, 14.IV.1947, senne.
- 3 ex., long. tot. : 174, 135, 103 mm, st. 244, Baraka, plage, 16.IV.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 170 mm, st. 250, en travers du fond de la baie de Burton, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux.
- 5 ex., long. tot. : 190, 172, 170, 149, 57 mm, st. 251, Musabah, fond de la baie de Burton, 18-19.IV.1947, senne.
- 9 ex., long. tot. : 190, 172, 149, 145, 136, 131, 130, 123, 117 mm, st. 256, Rumonge, plage, 21.IV.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 148, 111 mm, st. 263, Kalume, riv. Lubumba, 25.IV.1947, pêche à la ligne.
- 2 ex., long. tot. : 136, 113 mm, st. 269, Nyanza, plage Nord, 1.V.1947, senne.
- 8 ex., long. tot. : 152, 119, 116, 110, 105, 99, 93, 91 mm, st. 275, Usumbura, plage Est du pier, 4.V.1947, senne.
- 3 ex., long. tot. : 190, 151, 130 mm, st. 283, Costermansville, exutoire de la riv. Ruzizi, 7.V.1947, pêche à la ligne.
- 5 ex., long. tot. : 192, 152, 133, 126, 119 mm, st. 286, Rumonge, plage Sud du pier, 9.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 176 mm, st. 290, Musabah, fond de la baie de Burton, 10.V.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 108, 91 mm, st. 296, riv. Kasimia, près de la baie, 11.V.1947, pêche au ver.
- 1 ex., long. tot. : 101 mm, st. 324, baie d'Edith, plage intérieure, 30.V.1947, senne.
- 50 ex., long. tot. : 130, 116, 113, 108, 93, 76, 74, 60, 55, 54 (3), 50, 49, 48 (2), 47, 46, 45, 44, 43 (2), 42, 41 (3), 40, 39, 38, 35, 34 (3), 33, 32 (3), 31 (3), 30 (3), 29, 28, 27 (4), 26 mm, st. 361, riv. Koki entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947.

- 5 ex., long. tot. : 190, 169, 166, 165, 157 mm, st. 514, Kisenyi, riv. Sebeya, au pont et à l'embouchure dans le lac Kivu, 25.VI.1947, pêche à la ligne.
- 7 ex., long. tot. : 125, 116, 105, 103, 94, 91, 76 mm, riv. Lubandaye, en amont des premières chutes, 80 m au-dessus du niveau du lac, 10.XI.1946.
- 6 ex., long. tot. : 142, 128, 125, 115, 93, 94 mm, riv. Kikoma, 5.VI.1952, réc. G. MARLIER.
- 2 ex., long. tot. : 126, 131 mm, riv. Mukunga, route Uvira-Baraka (Territ. Fizi), 4.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 10 ex., long. tot. : 80, 79, 84, 91, 92, 100, 112, 128, 135, 141 mm, riv. Kalimabenge à Uvira, 10.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 2 ex., long. tot. : 32, 39 mm (ex. en mauvais état), riv. Sange, affluent de la Ruzizi, 9.VIII.1950, réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 15 mm, riv. Lua, affluent de la Ruzizi, à Bugarama, 24.VII.1949, réc. G. MARLIER.
- 88 ex., long. tot. : 11, 36 mm, riv. Kiliba, affluent de la Ruzizi, près d'Uvira, 7.VIII.1950, réc. G. MARLIER.

Barilius salmolucius NICHOLS et GRISCOM.

B. salmolucius. Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 204.

? *B. neavii*, POLL, M., 1946, ibid., p. 203.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 4,2 fois à 4,75 fois (3,4 fois à 4,5 fois) dans la longueur totale (sans la caudale), tête comprise 3,5 fois à 3,8 fois (3,4 fois à 3,8 fois) dans la longueur. Museau 1,4 fois à 1,7 fois (1,4 fois à 2,5 fois) aussi long que l'œil. Largeur interorbitaire 4 fois à 4,33 fois (3 fois à 3,4 fois) dans la tête. Bouche atteignant le niveau des deux tiers postérieurs de l'œil.

Dorsale III,9. Anale III, 13-15; 2 à 3 (3 à 4) rayons dorsaux surplombant l'anale. Caudale échancrée. Pédoncule caudal 2,1 fois à 2,3 fois (2 fois à 2,5 fois) aussi long que haut.

Écailles à stries radiaires nombreuses 46 à 48 (43 à 45) en ligne latérale, $8\frac{1}{2}$ ($8\frac{1}{2}$ - $9\frac{1}{2}$) / $4\frac{1}{2}$ ($4\frac{1}{2}$ - $6\frac{1}{2}$) en ligne transversale, $2-2\frac{1}{2}$ ($2\frac{1}{2}$ - $3\frac{1}{2}$) entre la ligne latérale et la ventrale, 16 à 18 (16) autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Argentée, dos jaune olivâtre, 9 à 12 bandes transversales noires, simples et assez courtes, la dorsale sans marque noire, mais rouge à l'extrémité des premiers rayons. Une large bande rouge vermillon au bord marginal de la caudale.

Nous avons mis entre parenthèses les nombres revus qui se rapportent aux exemplaires qui ont été rapportés à *Barilius neavii* par L. DAVID en 1937, et que nous avons relatés sous ce nom dans notre Revision en 1946. Il n'y a pas identité parfaite avec *Barilius salmolucis*, pas plus qu'il n'y en avait avec *Barilius neavii*. Toutefois, la forme allongée et pointue du museau nous fait croire qu'il pourrait s'agir plutôt de cette espèce congolaise que du *Barilius neavii* du système du Zambèze, dont le museau n'est pas si long.

Dimensions. — Atteint la longueur de 175 mm.

Abondance. — A préciser pour la région du Tanganika, mais probablement sporadique.

Habitat. — Fluvatile.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient dans un cas un Poisson et dans un autre des débris d'Insectes.

Reproduction. — Les exemplaires capturés étaient immatures.

Méthodes de capture. — Lignes et senne.

Distribution géographique. — Bassin du Congo.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 110 mm, Albertville, riv. Lukuga, village Amisi, 10-15.XI.1946.

1 ex., long. tot. : 145 mm, st. 143, baie au Sud immédiat du bras Sud de la Malagarasi, 24.II.1947, senne nocturne.

1 ex., long. tot. : 116 mm, st. 281, Grande Ruzizi, 500 m en amont de son embouchure dans le lac Tanganika, pêche à la ligne, 6.V.1947.

1 ex., long. tot. : 158 mm, st. 348, riv. Lubalaye à Tengo, 21.VIII.1947.

1 ex., long. tot. : 111 mm, st. 524, Ruzizi, pont de la route Uvira-Usumbura, 1.VII.1947.

***Barilius ubangensis* PELLEGRIN.**

BOULENGER, G. A., 1911, Cat. Fr. Wat. Fish. Afr., II, p. 201, fig. 176.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 3,6 fois à 4 fois dans la longueur totale (sans la caudale), tête comprise 3,2 fois à 3,8 fois dans cette longueur. Museau 1,1 fois à 1,4 fois plus long que l'œil. Espace interorbitaire 3,3 fois à 3,75 fois dans la tête. Bouche atteignant le niveau du bord antérieur ou du centre de l'œil.

Dorsale III, 9. Anale III, 13; 2 à 3 rayons dorsaux surplombant l'anale. Caudale échancrée. Pédoncule caudal 2 fois à 2,2 fois aussi long que haut.

Écailles à stries radiaires nombreuses, au nombre de 41 à 44 en ligne latérale, $8\frac{1}{2}$ / $4\frac{1}{2}$ - $5\frac{1}{2}$ en ligne transversale, $1\frac{1}{2}$ / 2 entre la ligne latérale et la ventrale, 15 à 16 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — Argentée, le dos jaune olivâtre, 8-13 bandes transversales plus ou moins dédoublées, l'angle postérieur de la dorsale noirci.

Dimensions. — Atteint la longueur de 128 mm; maximum observé au Tanganika : 97 mm.

Abondance. — A préciser pour la région du Tanganika, mais probablement sporadique.

Habitat. — Fluvatile, extrêmement répandu dans le bassin du Congo.

Régime. — Dans un cas l'estomac contenait de nombreuses petites crevettes (Athyides?).

Reproduction. — Les individus récoltés sont immatures.

Méthodes de capture. — Senne et nasse indigène.

Distribution géographique. — Bassin du Congo.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 97 mm, riv. Malagarasi, bras Sud, à 1 km en amont, anses calmes, 21.V.1947, senne.
 3 ex., long. tot. : 62, 41, 37 mm, st. 346, riv. Kilwe à Kahompwa, 18.VIII.1947, nasse indigène.
 1 ex., long. tot. : 76 mm, st. 348, riv. Lubalaye à Tengo, 21.VIII.1947.

***Engraulicypris minutus* (BOULENGER).**

(Fig. 12 dans le texte; Pl. IV, fig. 5.)

Nom indigène : Kabangula ou Tubangula (Albertville, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 207.

Description (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 5,6 fois à 6,6 fois dans la longueur totale (sans la caudale), tête comprise 4,2 fois à 5 fois dans la longueur. Museau 0,8 fois à 1 fois aussi long que l'œil; œil compris 2,6 fois à 3,8 fois dans la tête. Œil compris 1 fois à 1,1 fois dans l'espace interorbitaire. Largeur interorbitaire comprise 2,8 fois à 3,8 fois dans la tête. Bouche atteignant le niveau du bord antérieur, ou cinquième, ou quart antérieur de l'œil.

Dorsale III, 7-8. Anale III, 18-21. Origine de la dorsale placée au-dessus des sixième au huitième rayons de l'anale. Plus longs rayons antérieurs de la dorsale mesurant la moitié ou les deux tiers de la tête. Longueur de la pectorale égale à la longueur de la tête ou aux cinq sixièmes de cette longueur. Caudale échancrée. Pédoncule caudal 2 fois à 2,5 fois aussi long que haut.

Écailles à stries radiales peu nombreuses, plus grandes au milieu des flancs, 39 à 42 en ligne latérale, $5\frac{1}{2}/1\frac{1}{2}-2\frac{1}{2}$ en ligne transversale, 0-1 entre la ligne latérale et la ventrale, 11-12 autour du pédoncule caudal.

Les spécimens recueillis par la Mission sont beaucoup plus grands que ceux que l'on connaissait jusqu'à présent (jeunes littoraux) et montrent même que, contrairement à ce que l'on pensait (et ce qui a valu à cette espèce son nom spécifique), l'*Engraulicypris* du Tanganika est une espèce géante (stade adulte pélagique). La présente description, établie d'après de nouveaux spécimens bien conservés, correspond assez bien, quoique élargie, à l'espèce de BOULENGER. De petites différences se remarquent dans les nombres relatifs à l'écaillage. BOULENGER comptait 37 écailles en ligne longitudinale et $7\frac{1}{2}$ écailles en ligne transversale au-dessus de la ligne latérale; nos chiffres sont respectivement 39-42 et $5\frac{1}{2}$. La différence est, à mon sens, à mettre sur le compte de la petitesse des types (26 mm) et surtout de la caducité des écailles.

Coloration. — Ce petit Poisson a la région dorsale gris-bleu, et est par ailleurs entièrement argenté et d'une extrême brillance; le dos et le museau sont à peine colorés.

Dimensions. — La longueur maximum observée, 106 mm, dépasse assez bien le maximum connu antérieurement (75 mm).

Abondance. — Difficile à apprécier, mais espèce parfois assez abondante dans les prises.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm	A.	St. 28	St. 32	St. 46	St. 62	St. 67	St. 89	St. 90	St. 93	B.	St. 118	St. 120	St. 143	St. 163	C.	St. 230	St. 237	St. 286
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11	—	—	—	—	—	—	—	—
2,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16	—	1	—	—	—	—	—	—
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	1
3,5	1	—	—	—	—	2	1	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	1
4	8	—	—	—	—	—	—	—	1	—	2	—	3	—	—	—	—	—
4,5	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
5	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	6	3	—	—	—	—
5,5	—	1	2	—	1	—	—	—	—	—	—	1	13	—	—	—	—	—
6	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	—	—	—
6,5	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	1	—	5	—	—	—	—	—
7	—	1	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—
7,5	—	—	—	—	7	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
8	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	1	—	—
8,5	—	—	—	—	3	—	—	2	—	—	—	—	1	—	6	—	—	—
9	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
9,5	—	—	—	1	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
10,5	—	—	—	1	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Albertville, 5 XII.1946.

B = M'Toa, 30.I.1947.

C = 20 milles Sud-Est Zongwe, 8-9.III.1947.

Habitat. — Poisson pélagique par excellence, capturé en plein large au filet traînant en compagnie de jeunes *Luciolates*, de jeunes *Lates* et de *Stolothrissa*. Encore plus vif que le Ndakala (*Stolothrissa*), il est difficile de prendre les adultes.

Ce Poisson se prend aussi dans les baies, où s'observent les jeunes qui ont été découverts et décrits avant l'adulte.

Régime. — Les estomacs examinés contiennent des débris d'Insectes. Il est même assez surprenant de trouver dans l'estomac de spécimens pris au milieu du Tanganika, des Hyménoptères et des Homoptères.

L'espèce semble donc habile à capturer les Insectes qui tombent à l'eau, après avoir été entraînés au large par le vent.

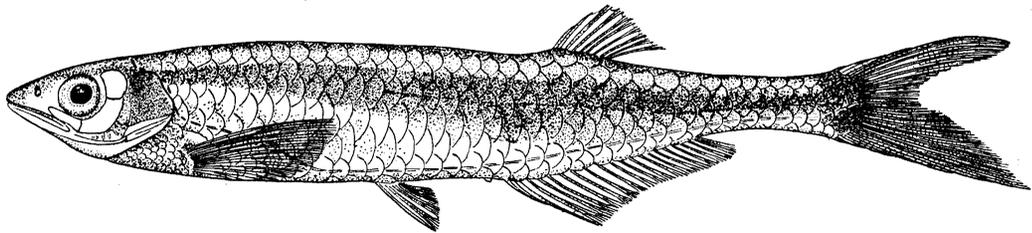


FIG. 12. — *Engraulicypris minutus* BOULENGER.
St. 90 : 105 mm ($\times 1 \frac{1}{4}$).

Reproduction. — Ce Poisson se reproduit au bord du lac dans les baies, lagunes, etc., où s'observent les jeunes, tandis que le plancton du large n'en contient pas. Ce plancton contient des alevins de *Stolothrissa*, de *Lates* et de *Luciolates*, mais nous n'y avons pas trouvé d'alevins de *Cyprinidæ*. Seuls les adultes vivent au large. Des glandes génitales en voie de maturation situent la reproduction vers les premiers mois de l'année.

Méthodes de capture. — Filet fin, filet traînant ou carrelet (adultes), senne (jeunes). Plusieurs pêches spectaculaires au chalut traîné à toute vitesse à la surface du lac, pendant la nuit, ont permis des captures peu abondantes mais démonstratives de ce *Cyprinidæ*.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Ce petit Poisson serait vénéneux, d'après les dires des pêcheurs d'Albertville.

Liste des exemplaires examinés :

21 ex., long. tot. : 36, 42 (3), 43 (4), 44, 46 (2), 47 (3), 48 (5), 49, 54 mm, Albertville, pier, derrière le magasin, 5.XII.1946, filet fin.

- 5 ex., long. tot. : 55, 61, 62, 64, 71 mm, st. 28, baie de M'Pala, mouillage, 20.XII.1946, pêche en surface au carrelet, à la lumière; prof. : 10 m.
- 2 ex., long. tot. : 56, 56 mm, st. 32, mouillage de Karema, 22.XII.1946, pêche en surface au carrelet, à la lumière.
- 2 ex., long. tot. : 96, 105 mm, st. 46, 20 km au large entre Tembwe et Rutuku, 31.XII.1946, chalut à fers déclinants traîné en surface.
- 24 ex., long. tot. : 55, 68 (3), 69, 70 (2), 72, 74 (2), 75 (4), 76, 77, 78, 83 (2), 84 (2), 86, 87, 89 mm, st. 62, au large d'Udjidji, 10.I.1947, chalut traîné en surface.
- 2 ex., long. tot. : 38 (2), mm, st. 67, Tembwe, plage de la baie, 15.I.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 38 mm, st. 89, baie de Karago, lagune, 25.I.1947, filet fin.
- 9 ex., long. tot. : 86, 88, 90, 92, 97, 98, 99, 105, 106 mm, st. 90, à environ 10 milles Nord-Nord-Est de l'île Kavala, 25.I.1947, chalut traîné en surface.
- 1 ex., long. tot. : 41 mm, st. 93, île Kavala, baie de Bracone, 28.I.1947, senne.
- 31 ex., long. tot. : 20, 21 (3), 22 (3), 23 (3), 24, 25 (2), 26 (6), 27, 28 (6), 29, 30, 31, 32 (2) mm, M'Toa, petit étang à proximité du lac, 30.I.1947, épuisette.
- 7 ex., long. tot. : 36, 38 (2), 40, 41, 51, 68 mm, st. 118, baie de Tembwe, mouillage au Sud de la baie, 11.II.1947, pêche nocturne à l'épuisette lusenga, à la lumière, 20 h.
- 2 ex., long. tot. : 28, 57 mm, st. 120, baie d'Edith, plage et cap, 14.I.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 93 mm, 20 milles Sud-Est Zongwe, 8-9.III.1947, épuisette.
- 47 ex., long. tot. : 41 (2), 43, 45, 50, 51 (2), 53, 54 (2), 55 (2), 56 (3), 57 (3), 58 (3), 59 (2), 60 (5), 61 (2), 62 (7), 65 (2), 66, 68, 69, 70, 72, 73, 79, 87 mm, st. 143, à l'ancre en face de la pointe Sud du delta de la Malagarasi, 24.II.1947, pêche nocturne à l'épuisette lusenga, à la lumière.
- 3 ex., long. tot. : 54 (2), 52 mm, st. 163, Kirando, sur la plage et dans les environs de la riv. Kavunja, 10.III.1947, pêche nocturne à l'épuisette lusenga, à la lumière.
- 1 ex., long. tot. : 83 mm, st. 237, Kigoma, plage du village du Nord et jusqu'à l'entrée de la baie, 12-13.IV.1947, pêche nocturne à l'épuisette lusenga, à la lumière.
- 6 ex., long. tot. : 80, 85 (2), 86, 88, 100 mm, st. 230, 10 milles Nord-Est Kavala, 10.IV.1947, pêche nocturne à l'épuisette lusenga, à la lumière.
- 6 ex., long. tot. : 80, 81, 83, 84, 85, 88 mm, st. 230, 10 milles Nord-Est Kavala, 10.IV.1947, chalut doublé d'étamine, traîné en surface.
- 2 ex., long. tot. : 31, 36 mm, st. 286, Rumonge, plage au Sud du phare, 9.V.1947, senne.

FAMILLE BAGRIDÆ.

Bagrus docmac (FORSKAL).

Noms indigènes : Kibogobogo (Albertville), Kalossi (Rutuku).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 208.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 4,6 fois à 6 fois, longueur de la tête 3,25 fois à 3,66 fois dans la longueur standard. Tête 1,48 fois aussi longue que large, à museau arrondi, proéminent. Processus occipital étroit et non contigu au bouclier interneural. Espace interorbitaire compris 3,5 fois à 4,1 fois dans la longueur de la tête. Œil avec bord libre, compris 1,66 fois à 3,14 fois dans le museau, 4,7 fois à 8 fois dans la longueur de la tête.

Bande de dents prémaxillaires 6,5 aussi longue que large, bande de dents voméro-ptérygoïdiennes large et ininterrompue. Barbillon nasal 2 fois à 3,28 fois plus long que le diamètre de l'œil. Barbillon maxillaire mesurant 1,9 fois à 2,6 fois la longueur de la tête et pouvant atteindre l'origine de l'anale, barbillon mandibulaire externe 0,75 à 1,1 fois, barbillon mandibulaire interne 0,36 fois à 0,64 fois aussi long que la tête. Branchiospines au nombre de 10 à 12 sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale I, 9, environ équidistante de l'origine de la caudale et du bout du museau, sa base précédant immédiatement le niveau de l'origine de la dorsale. Épine dorsale mesurant les 39 % à 41 % de la longueur de la tête. Premier rayon mou dorsal devenant filamenteux. Nageoire adipeuse à base 4 fois à 6 fois plus longue que la distance qui la sépare de la dorsale rayonnée.

Anale III-IV, 8-9 rayons branchus. Pectorale à épine serratulée en arrière. Pédoncule caudal 0,88 fois à 1,18 fois aussi long que haut. Caudale échancrée, à lobe supérieur filamenteux.

Coloration. — Régions dorsales gris brunâtre assez clair, mouchetées de petites taches foncées peu nombreuses, adipeuse comprise.

Dimensions. — Le plus grand exemplaire mesurait 270 mm. Le maximum connu atteint 600 mm pour le lac Tanganika (WORTHINGTON et RICARDO).

Abondance. — Rare.

Habitat. — Lac Tanganika, au voisinage des estuaires; très littoral et probablement fluviatile.

Régime. — Un estomac contenait des larves d'Insectes. Le régime comporte aussi de petits *Cichlidæ* et même des débris végétaux (WORTHINGTON et RICARDO).

Reproduction. — Tous les exemplaires capturés étaient jeunes et immatures.

Méthodes de capture. — Senne, nasse et chalut à panneaux.

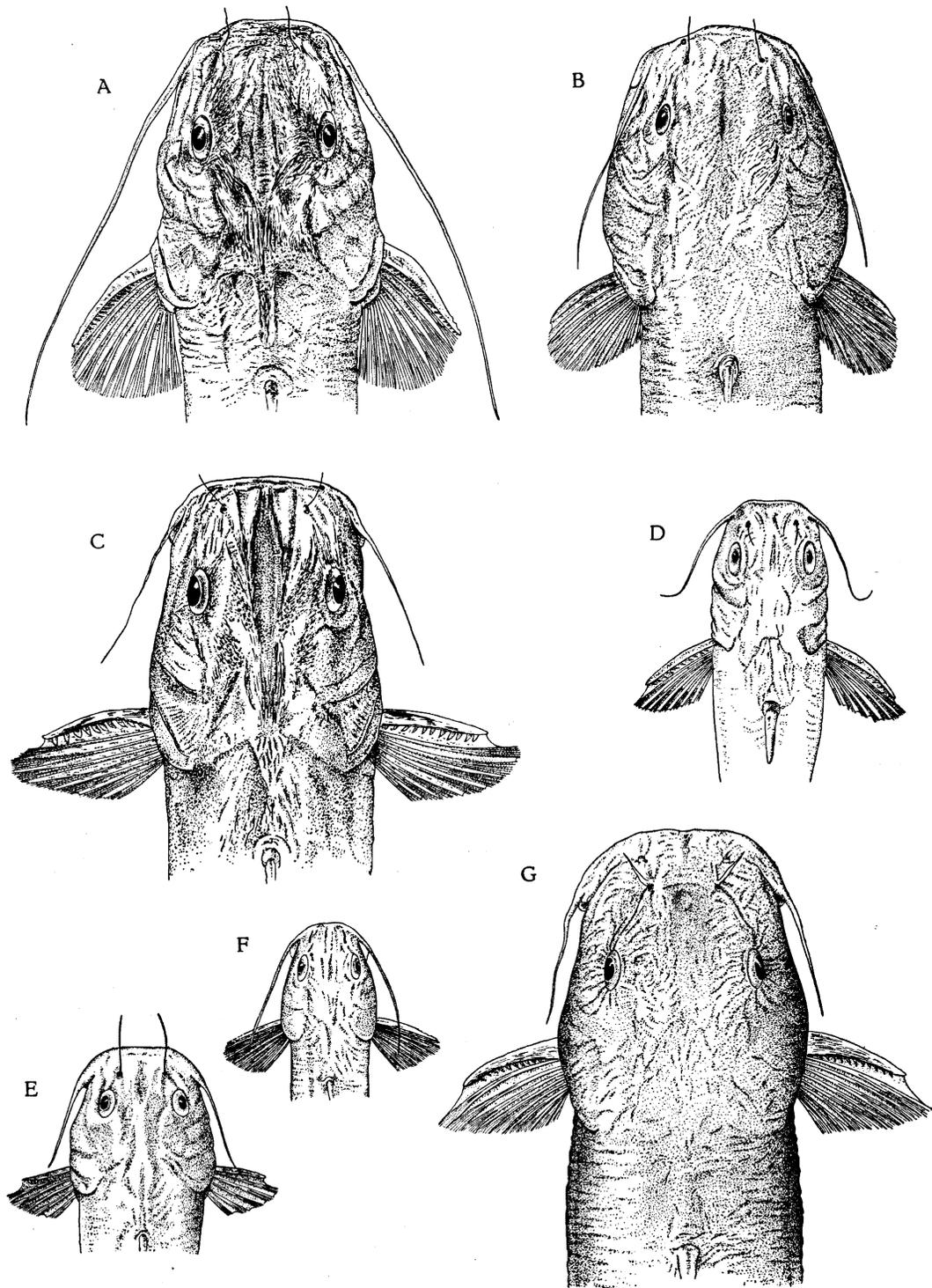


FIG. 13. — Têtes des espèces des genres *Chrysichthys* et *Lophiobagrus*.

- A. — *Chr. stappersii* BOULENGER, st. 196 : 39 cm, 485 g ($\times 2/3$).
 B. — *Chr. grandis* BOULENGER, st. 109 : 58 cm, 3 kg ($\times 1/3$).
 C. — *Chr. graueri* STEINDACHNER, st. 276 : 34 cm, 520 g ($\times 2/3$).
 D. — *Chr. platycephalus* WORTHINGTON et RICARDO, Albertville, 1936 : 18 cm ($\times 2/3$).
 E. — *Loph. cyclurus* WORTHINGTON et RICARDO, st. 108 : 92 mm ($\times 1 \frac{1}{3}$).
 F. — *Chr. stanenna* BOULENGER, st. 38 : 185 mm ($\times 2/3$).
 G. — *Chr. brachynema* BOULENGER, st. 88 : 67 cm, 5 kg ($\times 1/3$).

Distribution géographique. — Nil, Grands Lacs (Victoria, Albert, Édouard et Tanganika).

Valeur alimentaire. — Sans importance au Tanganika.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 68 mm, M'Pala, plage sableuse, à côté de l'embouchure riv. Lufuko, 21.XII.1946, senne.
 1 ex., long. tot. : 63 mm, st. 145, delta de la Malagarasi, rives et petites baies, 25.II.1947; prof. : 2 m — 0,30 m, épuisette.
 1 ex., long. tot. : 291 mm (240 gr), Albertville, 19.III.1947, nasse; prof. : 5 m.
 1 ex., long. tot. : 270 mm, st. 273, au large de la Grande Ruzizi, 3.V.1947; prof. : 30-50 m, chalut à panneaux.
 1 ex., long. tot. : 165 mm, st. 276, entre Usumbura et la riv. Ruzizi, 5.V.1947, chalut à panneaux.
 3 ex., long. tot. : 166, 73, 64 mm, riv. Ruzizi, région d'Usumbura, 27.VI.1952, réc. G. MARLIER, pêche électrique.

TABLE SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE *CHRYSICHTHYS*.

- Tête 1,3 fois à 1,7 fois aussi longue que large. Branchiospines 17-20. Interorbitaire $\frac{1}{3}$ à égal à l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure, vues par-dessous, incolores *Ch. sianenna*.
 Tête 1 fois à 1,1 fois aussi longue que large. Branchiospines 16-19. Interorbitaire 1 fois à 1,6 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure, vues par-dessous, noirâtres, lèvre inférieure parfois plus claire *Ch. cyclurus*.
 Tête 1,1 fois à 1,5 fois aussi longue que large. Branchiospines 13-16. Interorbitaire $\frac{3}{4}$ à 1 fois $\frac{4}{5}$ aussi large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure, vues par-dessous, incolores *Ch. brachynema*.
 Tête 1,1 fois à 1,2 fois aussi longue que large. Branchiospines 10-12. Interorbitaire 2,1 fois à 2,8 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure, vues par-dessous, pigmentées *Ch. grandis*.
 Tête 1,4 fois à 1,6 fois aussi longue que large. Branchiospines 9 + 1 à 10 + 1. Interorbitaire 1 fois $\frac{1}{3}$ aussi large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure, vues par-dessous, incolores *Ch. stappersii*.
 Tête 1,2 fois à 1,5 fois aussi longue que large. Branchiospines 8-10 (except. 11). Interorbitaire 1 fois à 1,8 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure, vues par-dessous, incolores *Ch. graueri*.
 Tête 1 fois à 1 fois $\frac{1}{4}$ aussi longue que large. Branchiospines 5-8. Interorbitaire 1 fois $\frac{1}{2}$ à 2 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure, vues par-dessous, incolores *Ch. platycephalus*.

***Chrysichthys sianenna* BOULENGER.**

(Fig. 13, F., dans le texte.)

Nom indigène : Muneke (Albertville, Baraka, etc.); parfois nommé Manimba ou Kanimba.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 209.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 5,5 fois à 7,5 fois, longueur de la tête 3,3 fois à 4,5 fois dans la longueur standard. Tête à museau plus ou moins arrondi, plus pointu chez le jeune, proéminent. Tête 1,3 fois à 1,7 fois aussi longue que large. Processus occipital très étroit et un peu écarté

du bouclier interneural. Espace interorbitaire compris 5 fois à 8 fois dans la longueur de la tête. Oeil compris jusqu'à 1,5 fois dans la longueur du museau, 2,6 fois à 4,6 fois dans la longueur de la tête, mesurant le tiers (juv.) ou les deux tiers, ou parfois égal à l'espace interorbitaire. Largeur de la bouche mesurant la moitié ou un peu plus de la moitié de la longueur de la tête. Bande de dents prémaxillaires étroite, 5 à 6 fois plus longue que large; dents voméro-ptérygoïdiennes formant une bande en croissant longue et étroite. Barbillon nasal plus court que l'œil. Barbillon maxillaire 1,1 fois à 1,6 fois aussi long que la tête, barbillon mandibulaire externe 2 fois aussi long que l'interne et mesurant la moitié ou les trois cinquièmes de la longueur de la tête.

Branchiospines au nombre de 17 à 20 sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale I, 6, 1,3 fois à 1,9 fois plus éloignée de l'origine des premiers rayons de la caudale que du bout du museau. Épine dorsale serratulée en arrière, mesurant environ la moitié de la tête. Nageoire adipeuse 2 fois à 3 fois aussi longue que haute; sa base comprise 2 fois à 4,5 fois dans la distance qui la sépare de la dorsale. Anale IV, 10. Pectorale à épine très pointue, serratulée au côté interne. Pédoncule caudal 2 fois à 2,6 fois plus long que haut. Caudale à lobes pointus.

Coloration. — Brun à olivâtre, le ventre blanchâtre plus ou moins argenté.

Dimensions. — Maximum observé et connu : 225 mm.

Abondance. — Espèce très commune.

Habitat. — Espèce lacustre endémique du Tanganika, vivant à distance du rivage sur les fonds mous et jusqu'à 120 m de profondeur. C'est le Poisson non *Cichlidæ* qui atteint les plus grandes profondeurs habitables du lac. Il ne s'y cantonne pas exclusivement, sa profondeur moyenne d'habitat est plus faible et il fait même fréquemment partie du butin des sennes qui explorent les abords immédiats des rivages sableux. Dans ce cas, ce n'est qu'un élément de complément, son habitat principal étant celui exploré par le chalut et par conséquent compris entre 25 et 75 m de profondeur.

Régime. — Divers estomacs contiennent des larves d'Odonates, de petits Poissons (*Lamprologus*) et des Ostracodes. Certains estomacs contenaient de la vase et des éléments amorphes très altérés qui semblent être de la matière organique en décomposition. Il s'agit d'une espèce au moins en partie détritophage.

Reproduction. — Les ovaires en voie de maturation ont été observés à la station 70.

Méthodes de capture. — Sur un total de 43 récoltes, 28 ont été faites au chalut, 10 à la senne, 3 proviennent d'achats indigènes, 1 de pêche à la ligne et 1 de nasse.

Distribution géographique. — Espèce endémique du Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable. Taille trop petite. Espèce redoutée pour ses épines acérées et ordinairement rejetée par les pêcheurs.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 156 mm (20 gr), Albertville, marché indigène, 24.XI.1946.
- 14 ex., long. tot. : 73, 60, 56 (2), 55, 54, 53, 51, 48, 48, 47, 45, 44, 41 mm, st. 10, au large de la baie de Kungwe, à 500 m de la côte, par le travers du petit cap au Nord, 13.XII.1946, chalut à panneaux; prof. : 9-30 m.
- 6 ex., long. tot. : 109-102, 91, 90 (2), 85 mm, st. 16, dans la baie de Tembwe, plage au Sud du village, 14-15.XII.1946, senne nocturne. Statistique : 15 ex. de 85-110 m.
- 1 ex., long. tot. : 185 mm, st. 38, baie de Moba et plus au large, 26.XII.1946, chalut à panneaux; prof. variable : 20-100 m.
- 1 ex., long. tot. : 86 mm, st. 43, au large de Moba, 30.XII.1946, chalut à fers déclinants.
- 6 ex., long. tot. : 170, 140, 136, 132, 128, 122 mm, st. 44, Moba, plage Sud du village, senne nocturne.
- 2 ex., long. tot. : 154, 137 mm, M'Pala, XII.1946-I.1947, réc. Mission de M'Pala.
- 35 ex., long. tot. : 92, 63, 60, 56 (3), 55, 54 (2), 53 (3), 52 (2), 51 (2), 50 (2), 49 (2), 48 (4), 47, 46 (6), 45 (2), 42, 41 mm, st. 50, au large du cap Bwana Denge, le long de la côte, depuis 3 milles au Nord-Ouest de la Lugumba jusque par le travers de la rivière, 4.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-80 m.
- 6 ex., long. tot. : 225, 182, 181, 95, 90, 80 mm, st. 70, par le travers de la Ruzizi, direction d'Usumbura, 19.I.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : plus ou moins 30 m.
- 7 ex., long. tot. : 106, 105, 100, 99, 95, 93, 85 mm, st. 101, entre le cap Bwana Denge et Moni, 30.I.1947, chalut à panneaux.
- 1 ex., long. tot. : 33 mm, st. 101, entre le cap Bwana Denge et Moni, 30.I.1947, chalut à panneaux.
- 3 ex., long. tot. : 131, 89, 83 mm, st. 110, de Moba au cap de M'Toto, 6.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 50-70 m.
- 4 ex., long. tot. : 120, 101, 91, 90 mm, st. 112, Tembwe, plage de la baie, 7.II.1947, senne; prof. : 10-0 m.
- 3 ex., long. tot. : 136, 135, 103 mm, st. 120, baie d'Edith, 14.II.1947, senne nocturne.
- 15 ex., long. tot. : 165, 158, 155, 140, 139, 138, 126 (2), 125, 119, 117, 115, 114, 110, 108 mm; st. 147, au large de la pointe Sud du delta de la Malagarasi, 26.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 5-15 m.
- 46 ex., long. tot. : 50, 46 (5), 45 (3), 44 (12), 43 (3), 42 (6), 41 (3), 40 (6), 39 (4), 38 (2), 27 mm, st. 154, devant M'Pala, 6.III.1947, chalut à panneaux, plus ou moins 50 m.
- 7 ex., long. tot. : 203, 149, 147, 123, 120, 113, 107 mm, st. 157, Moba, 7.III.1947, chalut à panneaux.
- 8 ex., long. tot. : 148, 138, 133, 128, 125, 124, 112, 111 mm, st. 158, baie de Moba, 8.III.1947, chalut à panneaux.
- 7 ex., long. tot. : 108, 87, 82, 81, 79 (3) mm, st. 171, baie de M'Samba, 13.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 50-70 m.
- 6 ex., long. tot. : 155, 151, 146, 145, 139, 118 mm, st. 174, plage au Nord et à proximité immédiate de la riv. Lobozi, senne; prof. : 5-0 m.
- 1 ex., long. tot. : 157 mm, st. 182, Moba, plage près de la riv. Moba, 21.III.1947, senne.

Classes en cm	A.	St. 10	St. 16	St. 38	St. 43	St. 44	St. 50	St. 70	St. 101	St. 110	St. 112	St. 120	St. 147	St. 154	St. 157	St. 158	St. 171	St. 174	St. 182	St. 184	St. 22
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
3	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	6	—	1	—	—	—	—	—
4	—	6	—	—	—	—	17	—	—	—	—	—	—	38	1	4	—	—	—	—	—
5	—	6	—	—	—	—	15	—	—	—	—	—	—	1	3	10	—	—	—	—	—
6	—	1	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—	3	11	—	—	—	—	—
7	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	5	—	2	3	3	—	—	—	—
8	—	—	1	—	1	—	—	1	1	2	—	—	7	—	3	6	3	—	—	—	—
9	—	—	3	—	—	—	1	2	3	—	2	—	13	—	3	5	—	—	—	—	—
10	—	—	2	—	—	—	—	7	3	—	1	1	12	—	7	14	1	—	—	—	—
11	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	9	—	2	10	—	1	—	1	—
12	—	—	—	—	—	2	—	6	—	—	1	—	3	—	2	4	—	—	—	—	1
13	—	—	—	—	—	2	—	11	—	1	—	2	2	—	1	2	—	1	—	—	—
14	—	—	—	—	—	1	—	3	—	—	—	—	1	—	2	1	—	2	—	—	—
15	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	1	—	2	1	—	—
16	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—
17	—	—	—	—	—	1	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	—	—	—	1	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Albertville, 24.XI.1946.

B = M'Pala, XII.1946-I.1947.

C = Lac Tanganika.

- 2 ex., long. tot. : 120, 114 mm, st. 184, Kapampa, plages Nord et Sud, 22.III.1947, senne; prof. : 50-0 m.
- 2 ex., long. tot. : 143, 148 mm, Moba, 21.III.1947, nasse, 5-0.
- 2 ex., long. tot. : 136, 92 mm, st. 221^{bis}, baie de M'Tosi, plage Sud riv. Kajowa, 2.IV.1947.
- 3 ex., long. tot. : 85 (2), 76 mm, st. 225, Mwerasi, plage Sud riv., 4.IV.1947, senne; prof. : 20 m.
- 6 ex., long. tot. : 153, 127, 123, 114 (2), 106 mm, st. 227, Moba, 4.IV.1947, chalut à panneaux; prof. successives : 8 m, 6 m, 35 m, 60 m, 35 m, 7 m.
- 5 ex., long. tot. : 102, 87, 76, 75, 61 mm, st. 232, Lagosa, 11.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 15-20 m.
- 6 ex., long. tot. : 126, 111, 111, 106, 103, 95 mm, st. 243, Usumbura, Ouest du pier, 15.IV.1947, chalut à panneaux.
- 16 ex., long. tot. : 184, 154, 138, 122, 121 (2), 117, 114, 114, 103, 100, 99, 87 (2), 84, 76, 71 mm, st. 250, baie de Burton en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : le 18, 6-8 m, le 19, 15-7 m.
- 6 ex., long. tot. : 125, 116, 107, 106, 89, 82 mm, st. 267, baie de Nyanza, 1.V.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : 60 m.
- 1 ex., long. tot. : 90 mm, st. 270, Lubundi, 2.V.1947, pêche à la ligne.
- 2 ex., long. tot. : 125, 100 mm, st. 272, au large d'Usumbura et de la Ruzizi, 3-5.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 50-60 m (3°).
- 12 ex., long. tot. : 175, 135, 131, 122, 112, 110, 107, 106, 102, 100, 92, 81 mm, st. 273, au large de la Grande Ruzizi, 3.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 50-40 m.
- 5 ex., long. tot. : 129, 115, 100, 95, 92 mm, st. 276, Usumbura, chalut à panneaux; prof. : 30-50 m.
- 1 ex., long. tot. : 125 mm, st. 310, face au cap Karago, 3 km de la côte, 22.V.1947, chalut à panneaux (déchiré); prof. : 40-75 m.
- 9 ex., long. tot. : 116, 112, 111, 106 (2), 105, 102, 101, 95 mm, st. 311, 2°, au large du delta de la Malagarasi, 22.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 85-76 m, — 95 m, sondage terminal au fil.
- 29 ex., long. tot. : 86, 81, 77, 64 (2), 62 (3), 61 (2), 60 (11), 59 (2), 56 (3), 53, 52, 46 mm, st. 312, devant la Lugumba 23.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-40 m.
- 8 ex., long. tot. : 111, 106, 105, 96, 86, 79, 76, 71 mm, st. 320, Mwerasi, plage, 28.V.1947, senne; prof. au lancer : 12 m.
- 9 ex., long. tot. : 91 (2), 90, 85 (2), 81, 80, 72, 60 mm, st. 321, au large de Karema, 29.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 125-100 m.
- 6 ex., long. tot. : 115, 109, 104, 93, 79, 73 mm, st. 279, Sud d'Usumbura, 6.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 30-50 m.
- 6 ex., long. tot. : 87, 71, 61, 41, 36, 34 mm, st. 311, 1°, au large du delta de la Malagarasi, 22.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 35-60 m.
- 56 ex., long. tot. : 127, 100, 98, 97, 94 (2), 92, 91, 87, 80, 76, 68, 64, 62, 61 (3), 56, 55 (7), 54 (4), 52 (4), 51 (10), 50 (3), 49, 48 (3), 47 (2), 46, 43 (2), 42 mm, st. 327, à 5 milles à l'Est d'Albertville, 1.VI.1947, chalut à panneaux; prof. : 100-70 m.
- 1 ex., long. tot. : 186 mm, lac Tanganika, don à la Mission.

Chrysichthys stappersii BOULENGER.

(Fig. 13 A, 14 B, dans le texte; Pl. V, fig. 2.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 211, fig. 18 et 19.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 4,6 fois à 5 fois, longueur de la tête 3,2 fois à 3,7 fois dans la longueur standard. Tête 1,4 fois à 1,6 fois aussi longue que large, à museau arrondi, proéminent. Processus occipital étroit, en contact avec l'écusson interneural et bien visible (non caché sous la peau). Espace interorbitaire compris 4 fois à 4,5 fois dans la longueur de la tête.

Œil avec bord libre, compris 2 fois à 2,5 fois dans le museau, 5 fois à 6,6 fois dans la longueur de la tête, 1,3 fois dans l'espace interorbitaire. Largeur de bouche comprise 1,5 fois à 2 fois dans la longueur de la tête. Mandibule inférieure plus courte que la supérieure.

Bande de dents prémaxillaires étroite, 8 fois aussi longue que large, non visible quand la bouche est fermée. Bande de dents voméro-ptérygoïdiennes également étroite et interrompue au centre.

Barbillon nasal mesurant les quatre cinquièmes ou égal au diamètre de l'œil. Barbillon maxillaire 1,2 fois à 1,8 fois aussi long que la tête. Barbillon mandibulaire externe mesurant la moitié ou les sept dixièmes de la longueur de la tête.

Branchiospines au nombre de 9+1 à 11+1 sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale I, 6, distance dorso-caudale 1,2 fois à 1,4 fois aussi grande que la distance qui sépare la dorsale du bout du museau; épine dorsale plus courte que la tête. Base de la nageoire adipeuse comprise 1,6 fois à 3 fois dans la distance qui la sépare de la dorsale. Anale III-IV, 8-9. Pectorale la moitié ou un peu plus que la moitié de la tête. Pédoncule caudal 2 fois aussi long que haut. Caudale très échancrée à lobes pointus.

Coloration. — Régions dorsales brun grisâtre. Bas des flancs et ventre blanchâtres. Dorsale, adipeuse, caudale et pectorale brun grisâtre, Anale, ventrales et barbillons, même les mandibulaires, très clairs à blanchâtres.

Dimensions. — Maximum connu : 460 mm (Type).

Abondance. — Rare, à en juger par le petit nombre d'exemplaires connus : cinq, y compris le type.

Habitat. — Inconnu.

Régime. — Vorace, à tendance omnivore. Un des estomacs examinés contenait une ponte de Poisson.

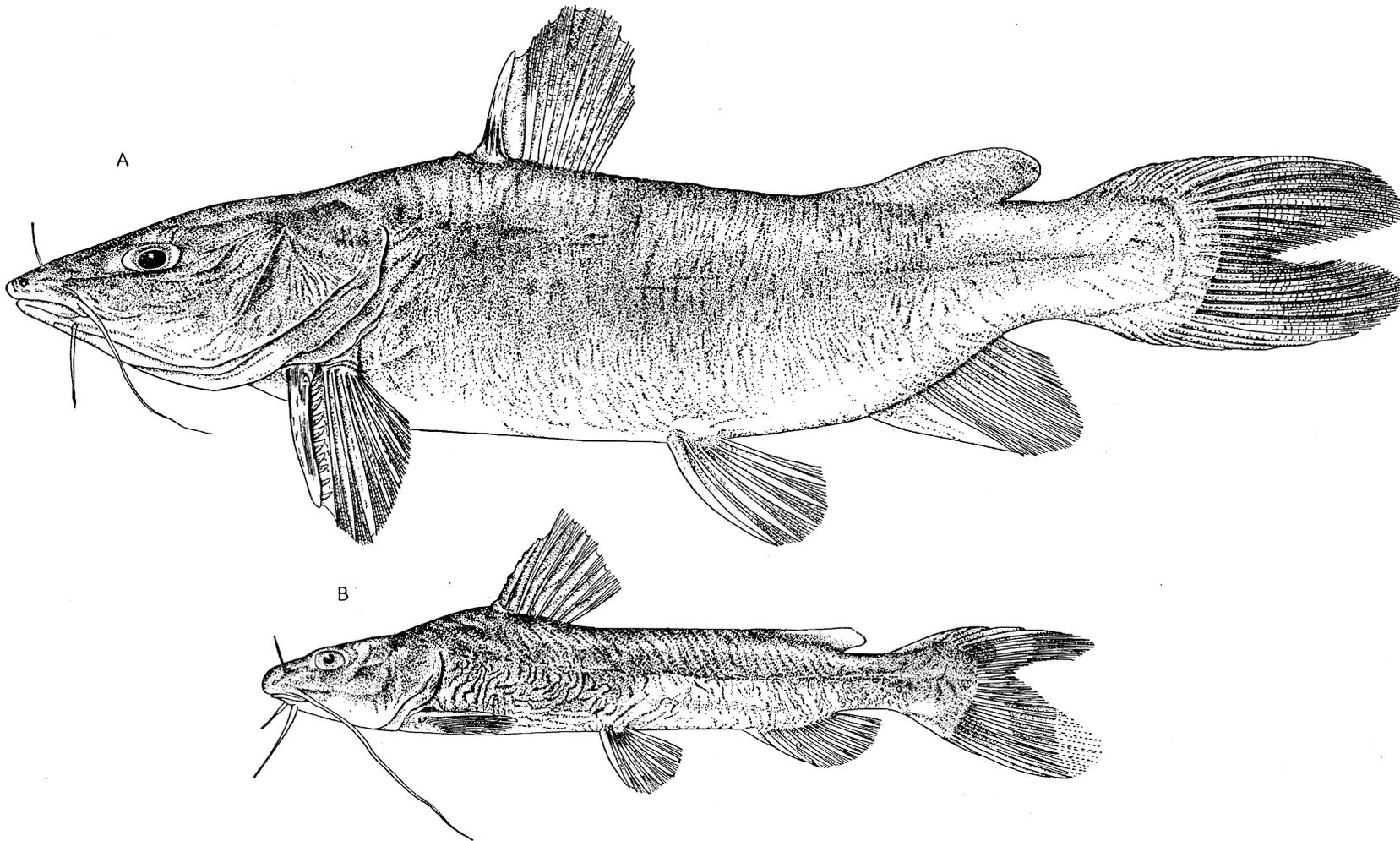


FIG. 14.

- A. — *Chrysichthys graueri* STEINDACHNER, st. 276 : 34 cm, 520 g ($\times 2/3$).
B. — *Chrysichthys stappersii* BOULENGER, st. 196 : 39 cm, 485 g ($\times 1/3$).

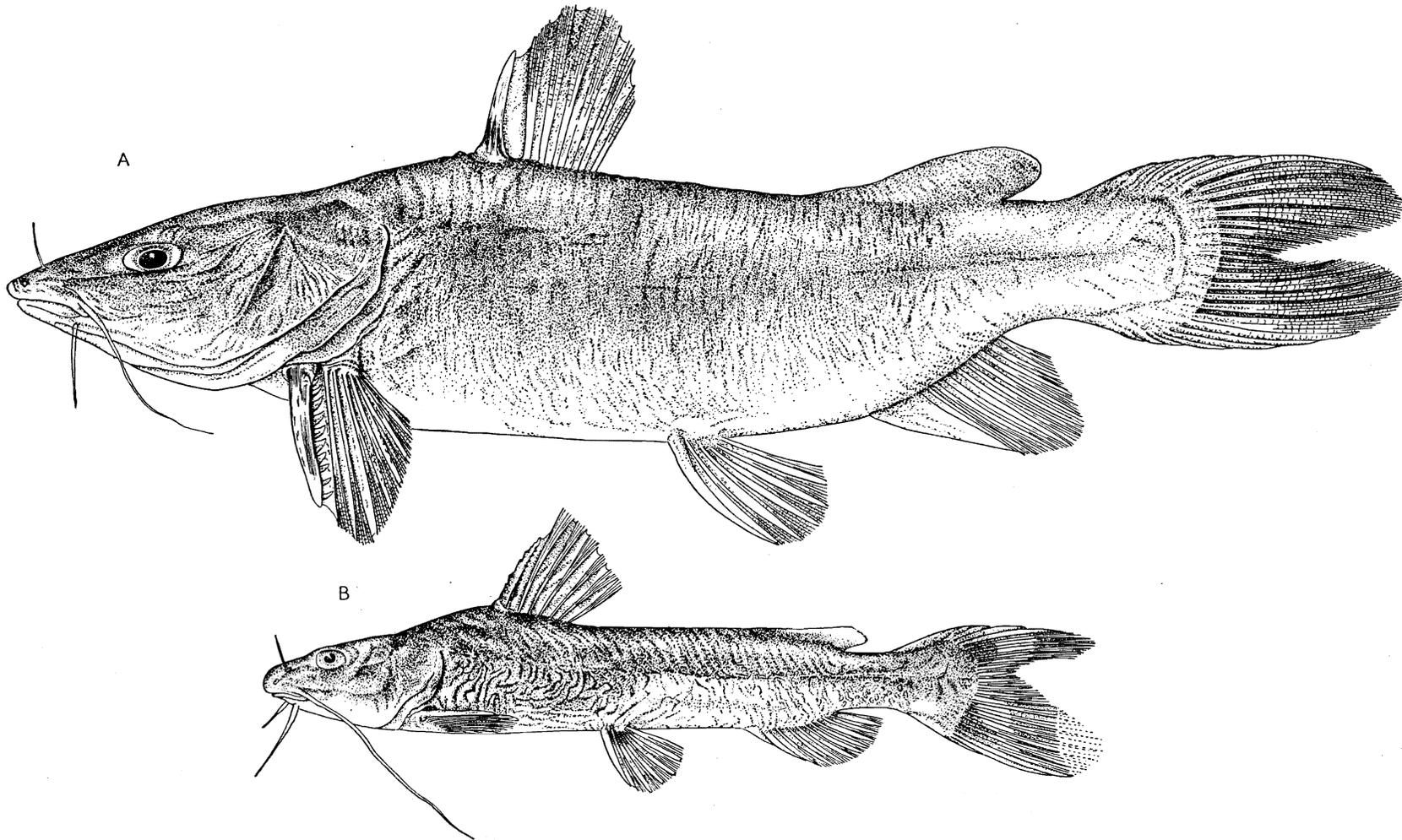


FIG. 14.

- A. — *Chrysichthys graueri* STEINDACHNER, st. 276 : 34 cm, 520 g ($\times 2/3$).
B. — *Chrysichthys stappersii* BOULENGER, st. 196 : 39 cm, 485 g ($\times 1/3$).

Reproduction. — Les animaux examinés étaient immatures.

Méthodes de capture. — Nos exemplaires ont été acquis à un indigène ayant accosté le bateau sur lequel je me trouvais dans la baie de la rivière Lofu.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika. Les exemplaires connus proviennent tous du bassin méridional du lac.

Valeur alimentaire. — Bonne espèce, mais peu répandue.

Liste des exemplaires examinés :

4 ex., long. tot. : 390 mm (485 gr env.), 366 mm (495 gr env.), 312 mm (env.) (225 gr), 311 mm (env.) (245 gr env.), st. 196, baie de la riv. Lofu, 26.III.1947, achat indigène.

***Chrysichthys graueri* STEINDACHNER.**

(Fig. 13 C et 14 A, dans le texte.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 212.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 4,5 fois à 5,6 fois, longueur de la tête 3 fois à 3,2 fois dans la longueur standard. Tête 1,2 fois à 1,5 fois aussi longue que large, à museau arrondi, proéminent. Processus occipital étroit, en contact avec l'écusson interneural. Espace interorbitaire compris 3,4 fois à 4,4 fois dans la longueur de la tête. Œil avec bord libre, compris 1,5 fois à 2,5 fois dans le museau, 4 fois à 7 fois dans la longueur de la tête, 1 fois à 1,9 fois dans l'espace interorbitaire. Largeur de la bouche comprise 1,7 fois à 2 fois dans la longueur de la tête. Mandibule inférieure plus courte que la supérieure.

Bande de dents prémaxillaires visible bouche fermée, 6 fois à 8 fois aussi longue que large. Bande de dents voméro-ptérygoïdiennes interrompue au centre.

Barbillon nasal 0,8 fois à 1,4 fois aussi long que le diamètre de l'œil. Barbillon maxillaire mesurant les sept dixièmes ou les neuf dixièmes, barbillon mandibulaire externe le tiers ou la moitié de la longueur de la tête.

Branchiospines au nombre de (8) 9 à 10 sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale I, 6, distance dorso-caudale égale ou un peu plus courte que la distance qui sépare la dorsale du bout du museau; épine dosale plus courte que la tête. Base de la nageoire adipeuse comprise 1 fois à 2,4 fois dans la distance qui la sépare de la dorsale. Anale III-IV, 8-9. Pectorale mesurant les deux tiers ou parfois presque égale à la tête. Pédoncule caudal 1,5 fois à 1,9 fois aussi long que haut. Caudale très échancrée à lobes pointus.

Coloration. — Régions dorsales brunâtres, généralement assez claires et parfois rougeâtres. Lèvre supérieure et menton avec toute la lèvre inférieure complètement incolores, observés par-dessous.

Dimensions. — Maximum observé : 348 mm (515 gr). Atteint 360 mm d'après WORTHINGTON et RICARDO.

Variation du poids en fonction de la longueur :

Station	Longueur	Poids	Station	Longueur	Poids
73	190 mm	50 g *	73	275 mm	225 g *
73	210 mm	100 g *	38	285 mm	235 g
73	215 mm	200 g *	73	285 mm	275 g *
73	235 mm	150 g *	73	295 mm	300 g *
73	240 mm	175 g *	73	300 mm	350 g *
273	245 mm	190 g	273	310 mm	340 g
273	255 mm	170 g	73	320 mm	450 g *
243	255 mm	210 g	154	325 mm	518 g
73	260 mm	225 g *	276	345 mm	520 g
273	260 mm	205 g	73	350 mm	500 g *
73	270 mm	225 g *	71	350 mm	515 g

Abondance. — Espèce relativement rarement capturée, à cause de son habitat benthique.

Habitat. — Lacustre et benthique, vivant sur les fonds vaseux de 30 à 60 m au moins. Ne semble pas se rapprocher de la côte, même la nuit, ni atteindre les grandes profondeurs de l'habitat de *Chrysichthys sianenna*.

Régime. — Vorace, surtout ichthyophage. Nous avons trouvé dans divers estomacs : *Lamprologus stappersii*, *Trematocara* sp. et Poissons indéterminables, petites crevettes nombreuses, *Lamprologus ornatipinnis*, *Trematocara marginatum* et crevettes. L'habitat de toutes ces proies correspond parfaitement à celui de leur prédateur.

Reproduction. — Nous n'avons pas observé de maturation sexuelle.

Méthodes de capture. — Tous les exemplaires capturés ont été pris au chalut à panneaux, ce qui est en rapport avec l'habitat de l'espèce.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika, à présence sensiblement plus fréquente dans le Nord que dans le Sud.

Valeur alimentaire. — Bonne espèce, bien que peu charnue, mais d'importance secondaire.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 284 mm (235 gr), st. 38, baie de Moba et plus au large, 26.XII.1946, chalut à panneaux; prof. : 20-100 m.

1 ex., long. tot. : 194 mm, st. 50, au large du cap Bwana Denge, à 1 km de la côte, 4.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-75 m.

- 10 ex., long. tot. : 303, 276, 225, 188, 189, 163, 153, 94, 72, 69 mm, st. 70, par le travers de la Ruzizi, direction Usumbura, 19.I.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : 30 m.
- 6 ex., long. tot. : 348 mm (515 gr), 300 mm (320 gr), 268, 245, 210, 190 mm, st. 71, Usumbura, direction Ruzizi, 20.I.1947, chalut à panneaux, prof. : 30-40 m.
- 1 ex., long. tot. : 131 mm, st. 80, baie de Burton au large de la riv. Mutambala, 22.I.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : 40 m.
- 2 ex., long. tot. : 97, 256 mm, st. 101, entre le cap Bwana Denge et Moni, 30.I.1947, chalut à panneaux.
- 6 ex., long. tot. : 212, 180, 163, 136, 93, 70 mm, st. 109, baie de Moba, 5.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-50 m.
- 2 ex., long. tot. : 325 mm (env.), 518 gr (env.), st. 154, devant M'Pala, 6.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 10-100 m.
- 3 ex., long. tot. : 240, 210, 146 mm, st. 157, Moba, baie, 7.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 10-100 m.
- 2 ex., long. tot. : 255 mm (env.) (210 gr), 80 mm, st. 243, Usumbura, Ouest du pier, 15.IV.1947, chalut à panneaux.
- 8 ex., long. tot. : 197, 167, 152, 141, 123, 121, 114, 105 mm, st. 250, baie de Burton, en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 6-15 m.
- 1 ex., long. tot. : 112 mm, st. 272, au large d'Usumbura et de la Ruzizi, 3-5.V.1947, chalut à panneaux (3°); prof. : 50-60 m.
- 7 ex., long. tot. : 310 mm (340 gr), 260 mm (205 gr), 255 mm (170 gr), 245 mm (190 gr), 160, 140, 110 mm, st. 273, au large de la Grande Ruzizi, direction Usumbura, 3.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 40-50 m.
- 2 ex., long. tot. : 345 mm (520 gr), 76 mm (♀ immat.), st. 276, Usumbura, 5.V.1947; prof. : 30-50 m.
- 3 ex., long. tot. : 145, 118, 108 mm, st. 312, devant la Lugumba, 23.V.1947, chalut à panneaux : 20-40 m.

Chrysichthys grandis BOULENGER.

(Fig. 13 B et 15 A dans le texte; Pl. V, fig. 2 et 4.)

Nom indigène : Kukumai (Albertville, Usumbura, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 214.

Description. — Hauteur du corps 4 fois à 5 fois, longueur de la tête 2,8 fois à 3,25 fois dans la longueur standard. Tête très déprimée, 1,1 fois à 1,2 fois aussi longue que large. Processus occipital très étroit, en contact avec le bouclier interneural; museau très largement arrondi en avant, presque carré, proéminent, 3 fois à 3,33 fois plus long que l'œil. Œil compris 8 fois à 9,5 fois dans la tête, 2 fois à 2,8 fois dans la largeur interorbitaire (3 fois à 3,8 fois dans la largeur interoculaire). Largeur interorbitaire (non interoculaire) 3,1 fois à 4 fois dans la tête. Largeur de la bouche 1,5 fois à 1,7 fois dans la longueur de la tête.

Dents prémaxillaires en bande 7 fois à 8 fois aussi longue que large; dents voméro-ptérygoïdiennes formant une bande anguleuse, plus étroite en avant qu'en arrière, interrompue au milieu. Barbillon nasal 1 fois à 1,5 fois aussi

TABLEAU DE MENSURATIONS DE *CHRYSICHTHYS GRANDIS*.

	St. 71 (Tête)	St. 73 (490 mm)	St. 109 (580 mm)	St. 171 (450 mm)	St. 154 (530 mm)
Pédoncule caudal longueur/hauteur ..	—	1,36	1,62	1,67	1,86
Distance adipeuse-base dorsale/base adipeuse	—	2	2	1,7	1,5
Distance dorsale-caudale/distance dorsale-bout du museau	—	179/175	204/192	157/146	183/190
Branchiospines	10	12	10	12	10
Tête/barbillon mandibulaire interne .	8,2	7,1	9	8,1	7,7
Tête/barbillon mandibulaire externe .	4,04	3,4	4,2	3,9	3,5
Tête/barbillon maxillaire	1,8	1,5	1,4	1,4	1,4
Barbillon nasal/œil	1	1,3	1,5	1,3	1,4
Longueur tête/bouche	1,5	1,6	1,6	1,7	1,7
Longueur tête/interorbitaire	3,1	3,5	3,5	4	4
Interorbitaire/œil	2,8	2,6	2,5	2	2
Longueur tête/longueur œil	8,7	9,4	9	8,5	8,5
Longueur museau/œil	3,33	3,1	3	3	3,1
Longueur tête/largeur tête	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2
Longueur corps/longueur tête	—	2 ⁶ / ₇	3	3	3 ¹ / ₄
Longueur corps/hauteur corps	—	déf.	4	5	4 ¹ / ₂

long que le diamètre de l'œil; barbillon maxillaire six dixièmes à sept dixièmes de la tête (adulte); barbillon mandibulaire externe 2 fois plus long que l'interne et mesurant le tiers ou le quart de la tête. Branchiospines au nombre de 10 à 12 sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale I, 6, la distance qui sépare le bout du museau de l'origine de la dorsale généralement pas plus grande que la distance dorsale-origine de la caudale; épine courte et robuste, serratulée en arrière, mesurant le quart ou le cinquième de la tête (adulte); le plus long rayon mou un peu moins de la moitié de la tête. Adipeuse 2 à 3 fois aussi longue que haute, séparée de la dorsale rayonnée par une distance égale à 1,66 fois à 2 fois sa base (adulte). Anale 12-14, 8-9 rayons branchus. Epine pectorale mesurant le tiers ou le quart de la tête, fortement serratulée à son bord postérieur. Caudale échancrée à lobes arrondis. Pédoncule caudal 1,36 fois à près de 1,86 fois (adulte) aussi long que haut.

Coloration. — Coloration uniformément brune, tête comprise, avec cette particularité que le menton et la lèvre supérieure sont pigmentés en dessous. Les flancs sont un peu dorés.

La comparaison de notre série de spécimens avec le Type de cette espèce ne laisse subsister aucun doute sur la parfaite validité de cette belle espèce, bien caractérisée par la grande largeur de l'espace interorbitaire, alliée à la proéminence de la mâchoire supérieure sur la mâchoire inférieure et le nombre de 10 à 12 branchiospines.

Dimensions. — Atteint la taille de 63 cm et le poids de 4 kg.

Variation du poids en fonction de la longueur :

Station	Longueur	Poids
171	450 mm	1.125 g
88	480 mm	1.900 g
73	490 mm	2.425 g
154	535 mm	2.100 g
109	580 mm	3.000 g
71	630 mm	4.000 g

Abondance. — Difficile à préciser encore, mais dans tous les cas beaucoup moins souvent capturé que le Kibonde. Assez rare en collection.

Habitat. — Lacustre et benthique. Vit sur les fonds vaseux de 20 à 50 m de profondeur et descend peut-être à 100 m.

Régime. — Petits Poissons de grands fonds vaseux. Les espèces de *Cichlidæ* benthiques suivantes ont été trouvées dans deux estomacs (les autres étaient vides) : *Trematocara marginatum*, *Trematocara unimaculatum*, *Xenotilapia* sp., petite espèce indéterminable.

Reproduction. — Les exemplaires capturés étaient immatures (st. 171, 13.III.1947) ou vides, ponte accomplie (st. 73, 20.I.1947; st. 109, 5.II.1947; st. 154, 6.III.1947; st. 171, 13.III.1947).

Méthodes de capture. — Toutes les prises ont été réussies grâce au chalut à panneaux.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson, aussi apprécié que le Kibonde, mais plus rare. 18 spécimens, d'un poids total de 32 kg, ont passé par le marché d'Albertville du 15.XI.1946 au 15.VI.1947.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 tête d'un ex., long. tot. : 630 mm (4 kg), st. 71, Usumbura, direction Ruzizi, 20.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 30-40 m.
- 1 ex., long. tot. : 490 mm (2 kg 425), st. 73, à l'Ouest de l'embouchure de la Ruzizi, direction Usumbura, 20.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 30-40 m.
- 1 ex., long. tot. : 580 mm (3 kg), st. 109, du Sud de M'Toto, direction estacade de Moba, à 1 km de la côte, 5.II.1947; prof. : 20-50 m, chalut à panneaux.
- 1 ex., long. tot. : 535 mm (2 kg 100), st. 154, un tour devant M'Pala, 6.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 10-100 m.
- 1 ex., long. tot. : 450 mm (1 kg 125), immat., st. 171, tour de la baie de Samba, 13.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 50-70 m.

Chrysichthys brachynema BOULENGER.

(Fig. 13 G dans le texte; Pl. IV, fig. 1; Pl. V, fig. 2 et 3; Pl. VI, fig. 2.)

Nom indigène : Kibonde (Albertville, Kolobo, Tembwe, Karema, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 213.

Description (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 3,5 fois à 5 fois, longueur de la tête 3 fois à 3,5 fois dans la longueur standard. Tête 1,1 fois à 1,5 fois aussi longue que large, à museau arrondi, proéminent. Processus occipital large et contigu au bouclier interneural. Espace interorbitaire compris 3,5 fois à 4,5 fois dans la longueur de la tête. Œil avec bord libre, compris 1,3 fois à 3 fois dans le museau, 3,2 fois à 6,6 fois dans la longueur de la tête, mesurant les trois quarts ou compris 1,8 fois dans l'espace interorbitaire. Largeur de la bouche comprise 1,66 fois à 2 fois dans la longueur de la tête.

Bande de dents prémaxillaires droite, 5 à 6 fois aussi longue que large, bande de dents voméro-ptérygoïdiennes large et ininterrompue.

Barbillon nasal 0,5 fois à 1 fois aussi long que le diamètre de l'œil. Barbillon maxillaire mesurant la moitié ou les deux tiers, barbillon mandibulaire externe le tiers ou la moitié, barbillon mandibulaire interne le quart ou le tiers de la tête. Branchiospines au nombre de 13-15 (16) sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale I, 6, 1 fois à 1,25 fois aussi distante de l'origine de la caudale que du bout du museau. Épine dorsale mesurant le tiers ou la moitié de la longueur de la tête. Nageoire adipeuse comprise 1,25 fois à 1,5 fois dans la distance qui la sépare de la dorsale. Anale 12-14, 9-10 rayons branchus. Pectorale à épine serratulée en arrière. Pédoncule caudal 1,25 fois à 1,6 fois aussi long que haut. Caudale échancrée à lobes plus ou moins obtus.

Coloration. — Brune à noirâtre, le ventre plus clair.

Dimensions. — Maximum connu et observé : 77 cm (7 kg 700). Un exemplaire de 24 kg aurait été mis en vente en 1947 au marché d'Albertville.

Variation du poids en fonction de la longueur.

Station	Sexe	Longueur	Poids	Station	Sexe	Longueur	Poids
—	—	—	—	—	—	—	—
250	—	200 mm	75 g *	76	—	470 mm	1.300 g *
44	—	235 mm	190 g	250	—	470 mm	1.500 g *
250	—	240 mm	175 g *	121	—	480 mm	1.400 g *
Albertville				250	—	495 mm	1.495 g
XII.1946	—	245 mm	175 g	118	♀	500 mm	1.750 g *
250	—	250 mm	225 g *	121	♀ imm.	500 mm	1.500 g *
250	—	260 mm	275 g *	121	♀ imm.	510 mm	1.600 g *
88	—	260 mm	300 g *	121	—	510 mm	1.725 g *
191	—	265 mm	210 g	121	♂ mûr	520 mm	1.825 g *
250	—	290 mm	400 g *	121	♂ mûr	520 mm	1.625 g *
191	—	295 mm	300 g	20	—	520 mm	2.500 g *
276	—	300 mm	345 g	88	—	530 mm	2.400 g *
88	—	300 mm	475 g *	273	♂ imm.	530 mm	2.200 g *
70	—	305 mm	295 g	126	♀ mûre	545 mm	3.600 g *
250	—	310 mm	425 g *	273	♂ imm.	550 mm	2.300 g *
88	—	310 mm	475 g *	121	♀ mûre	550 mm	2.900 g *
101	—	315 mm	425 g	88	—	550 mm	2.725 g *
88	—	320 mm	500 g *	121	♂ mûr	560 mm	2.225 g *
Katibili				273	♀ imm.	570 mm	2.775 g *
XI.1946	—	330 mm	400 g	273	♀ imm.	580 mm	3.450 g *
88	—	330 mm	560 g *	121	♂ mûr	580 mm	2.675 g *
250	—	330 mm	450 g *	129	♂	590 mm	2.975 g *
101	—	340 mm	515 g	88	♀	600 mm	3.725 g *
88	—	350 mm	675 g *	191	—	600 mm	3.150 g *
Albertville				273	♀ imm.	600 mm	3.550 g *
XII.1946	—	350 mm	580 g	129	♂	610 mm	3.250 g *
250	—	350 mm	550 g *	273	♀ imm.	610 mm	3.650 g *
196	—	365 mm	525 g	273	♀ imm.	610 mm	3.400 g *
196	—	370 mm	650 g *	273	♂ imm.	620 mm	3.600 g *
Baraka	—	370 mm	950 g	121	♀ mûre	620 mm	3.625 g *
221	—	395 mm	770 g	147	—	620 mm	3.225 g *
221	—	400 mm	900 g *	129	♀	620 mm	4.250 g *
273	♀ imm.	430 mm	1.125 g	121	—	620 mm	3.625 g *
250	—	440 mm	1.250 g *	273	♀ mûre	635 mm	3.825 g *
101	—	445 mm	1.350 g	273	♂ imm.	640 mm	4.175 g *
71	—	450 mm	1.350 g *	147	—	640 mm	3.700 g *
121	♀ imm.	450 mm	1.600 g *	168	—	640 mm	3.000 g *
169	—	460 mm	1.275 g *	127	—	650 mm	4.120 g
101	—	460 mm	1.425 g *	163	♀ mûre	650 mm	4.500 g *

Station	Sexe	Longueur	Poids	Station	Sexe	Longueur	Poids
—	—	—	—	—	—	—	—
88	♀	670 mm	5.000 g *	168	—	740 mm	6.300 g *
191	—	675 mm	5.000 g *	168	—	770 mm	6.600 g *
65	—	700 mm	5.100 g	163	♂ mûr	770 mm	7.700 g *
129	♂ imm.	740 mm	7.575 g *				

Abondance. — Espèce commune; c'est le grand Silure le plus abondant et dans tous les cas le plus fréquemment capturé.

Habitat. — Espèce lacustre littorale et propre aux fonds côtiers qui ne dépassent pas la profondeur de 30 m.

Régime. — Vorace omnivore, les crabes étant très recherchés. Quelques contenus stomacaux : Crabes et *Neothauma*, plusieurs *Lamprichthys*, jeunes *Cichlidæ* indéterminables, des *Trematocara* et de nombreuses petites Crevettes, petites Crevettes, Crabes, Crabes, Crabes.

Reproduction. — Une femelle mûre a été recueillie le 15.II.1947 (st. 126). Quatre mâles et deux femelles mûrs ont été observés le même jour à la station 121. Un mâle et une femelle mûre ont été pêchés à la station 163 (11.III.1947) et une femelle mûre à la station 273 (3.V.1947).

Méthodes de capture. — Nos captures ont été réalisées surtout au chalut, à la senne et au makila. Le filet dormant indigène (makila) est particulièrement propice à la pêche du Kibonde.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson très apprécié des indigènes. C'est l'espèce la plus fréquemment colportée et mise en vente sur les marchés, surtout à l'état frais et parfois fumé. 365 spécimens, d'un poids total de 2.209 kg, ont été offerts en vente au marché indigène d'Albertville du 15.XI.1946 au 15.VI.1947.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 330 mm (400 gr), baie de Katibili, 2.XI.1946, senne nocturne, achat indigène.
- 3 ex., long. tot. : 225, 165, 161 mm, Albertville, village Lubunduie, 28-29.XI.1946, pêche à la nasse au boukari.
- 1 ex., long. tot. : 350 mm (580 gr), Albertville, pier, 9.XII.1946, ligne de fond; amorce : morceau de Poisson.
- 1 ex., long. tot. : 245 mm (175 gr), Albertville, pier, 10.XII.1946, ligne de fond; amorce : morceau de Poisson.

Classes en cm	A.	B.	C.	D.	E.	F.	St. 44	St. 60	St. 65	St. 70	St. 71	St. 101	St. 107	St. 126	St. 129	St. 155	St. 174	St. 180
4	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
35	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
44	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	45	—	—	—	—	—	—	—
46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Albertville, 9.XII.1946.
 B = Albertville, 10.XII.1946.
 C = Albertville, 28-29.XI.1946.
 D = Albertville, 2.XI.1946.

- 1 ex., long. tot. : 106 mm, M'Pala, XII.1946-I.1947, réc. Mission de M'Pala.
- 4 ex., long. tot. : 54, 53, 47 (2) mm, st. 60, Kigoma, plage de la baie, 9.I.1947, senne nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 123 mm, Albertville, pier, 13.I.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 234 mm (190 gr), st. 44, senne nocturne.
- 1 tête, long. tot. du spécimen : 700 mm (5 kg 100), st. 65, baie au Sud du cap Tembwe, 14.I.1947, makila nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 303 mm (395 gr), st. 70, par le travers de la Ruzizi, direction Usumbura, 19.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 30 m.
- 1 ex., long. tot. : 450 mm (1 kg 350), st. 71, Usumbura, direction Ruzizi, 20.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 30-40 m.
- 4 ex., long. tot. : 530 mm (2 kg 400) (immat.), 550 mm (2 kg 725), 600 mm (3 kg 725), 670 mm (5 kg), st. 88, en face et au large de la Malagarasi, 25.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 10, 5, 20, 50 m; parfois à 3 m.
- 2 ex., long. tot. : 340 mm (515 gr), 314 mm (425 gr), st. 101, entre le cap Bwana Denge et Moni, 30.I.1947, chalut à panneaux.
- 1 ex., long. tot. : 448 mm (1 kg 350), st. 101, entre le cap Bwana Denge et Moni, 30.I.1947, chalut à panneaux.
- 1 ex. juv., long. tot. : 51 mm, st. 107, M'Pala, près de l'embouchure riv. Lufuko, 4.II.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 175 mm, st. 114, Tembwe, baie, 7.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 10 m.
- 1 ex. ♀ immat., long. tot. : 500 mm (1 kg 750), st. 118, baie de Tembwe, 13.II.1947, makila nocturne.
- 2 ex., long. tot. : 550 mm (2 kg 900), 620 mm (3 kg 625), st. 121, baie d'Edith, 14-15.II.1947, makila nocturne; prof. : 10-2 m.
- 1 ex. ♀ mûre, long. tot. : 545 mm (3 kg 600), st. 126, plage à l'embouchure riv. Ifume, 15.II.1947, makila.
- 1 ex. borgne, long. tot. : 650 mm (4 kg 120), st. 127, baie d'Utinta, 17.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-30 m; moyenne : 10 m.
- 2 ex., long. tot. : 620 mm (4 kg 250), 740 mm (♂ immat.) (7 kg 575), st. 129, Utinta, 17.II.1947, makila.
- 2 ex., long. tot. : 620 mm (3 kg 225), 640 mm (3 kg 700), st. 147, au large de la pointe Sud du delta de la Malagarasi, 26.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 5-15 m.
- 1 ex., long. tot. : 770 mm (7 kg 700), st. 164, baie de Kirando, depuis le mouillage en face de Kirando, 11.III.1947, makila.
- 1 ex., long. tot. : 160 mm, st. 155, M'Pala, plage au Sud de la riv. Lufuko, 6.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 181 mm, st. 174, baie de Moba, plage au Nord et à proximité de la riv. Lobozi, 14.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 223 mm (env.), st. 184, Kapampa, plages Nord et Sud, 22.III.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 292 mm (300 gr), 264 mm (210 gr), st. 191, M'Vua, près de l'embouchure, 23.III.1947, ligne de fond.
- 1 ex. immat., long. tot. : 365 mm (env.) (525 gr), st. 196, baie riv. Lofu, 26.III.1947, achat indigène.
- 4 ex., long. tot. : 144, 102, 95 (2) mm, st. 221^{bis}, baie de M'Tosi, plage Sud riv. Kajowa, 2.IV.1947, senne nocturne.

- 7 ex., long. tot. : 396 mm (env.) (770 gr), st. 221, M'Tosi, 2.IV.1947, achat indigène, ligne de fond.
- 9 ex., long. tot. : 123, 98, 94, 82 (2), 81, 74, 61, 59 mm. st. 237, Kigoma, plage du village, 12-13.IV.1947 senne nocturne.
- 9 ex., long. tot. : 495 (env.) (1 kg 495) (env.), ♂ immat., 190, 187, 178, 177, 174, 170, 169, 140 mm, st. 250, baie de Burton en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 6-8 m le 18.IV et 15-7 m le 19.IV.
- 1 ex., long. tot. : 410 mm (1 kg 015), immat., st. 273, au large de la Grande Ruzizi, 3.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 50-40 m.
- 1 ex., long. tot. : 300 mm (345 gr), st. 276, Usumbura, à l'Ouest du pier, jusqu'à la Ruzizi, 5.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 30-50 m.
- 1 ex., long. tot. : 224 mm, st. 312, devant la Lugumba, 23.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-40 m.
- 2 ex., long. tot. : 96, 90 mm, st. 320, Mwerasi, plage, 28.V.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 242 mm, 366 mm (980 gr env.), Baraka, 1947, don de M. Derycke, Administrateur territorial.

Lophiobagrus cyclurus (WORTHINGTON et RICARDO).

(Fig. 13 E et 15 B dans le texte.)

Chrysichthys cyclurus WORTHINGTON et RICARDO. Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 214, fig. 20.

Lophiobagrus lestradei POLL, 1942, Rev. Zool. Bct. Afr., XXXV, 3, p. 318, fig.

Description (ex. récoltés) (entre parenthèses, les nombres de la description typique). — Hauteur du corps comprise 4 fois à 4,9 fois (5 fois à 5,5 fois), longueur de la tête 3 fois à 3,6 fois dans la longueur standard. Tête 1 fois à 1,1 fois aussi longue que large, à museau très arrondi, un peu proéminent. Processus occipital étroit, s'étendant presque jusqu'au bouclier interneural. Espace interorbitaire compris 3,6 fois à 5,3 fois dans la longueur de la tête. Œil *sans bord libre*, compris 1 fois à 1,5 fois dans le museau, 4 fois à 6,6 fois dans la longueur de la tête, 1 fois à 1,6 fois (1 fois à 2 fois) dans l'espace interorbitaire. Largeur de la bouche comprise 1,4 fois à 1,6 fois dans la longueur de la tête.

Bande de dents prémaxillaires presque droite, environ 6 fois plus longue que large, dents voméro-ptérygoïdiennes formant une bande étroite interrompue au milieu.

Barbillon nasal 1,4 fois à 2,3 fois (1,33 fois à 1,5 fois) plus long que le diamètre de l'œil. Barbillon maxillaire mesurant la moitié ou les deux tiers (deux tiers à sept huitièmes) de la tête, barbillon mandibulaire interne mesurant le quart ou les deux cinquièmes de cette mesure. Branchiospines au nombre de 16 à 19 (16 à 20) sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale I, 6, équidistante ou jusqu'à 1,2 fois plus éloignée de l'origine de la caudale que du bout du museau. Épine dorsale courte, moitié ou deux tiers aussi longue que la tête. Nageoire adipeuse comprise 1,1 fois à 1,5 fois dans la distance qui la sépare de la dorsale. Anale 11-12, 7-9 rayons branchus. Pectorale

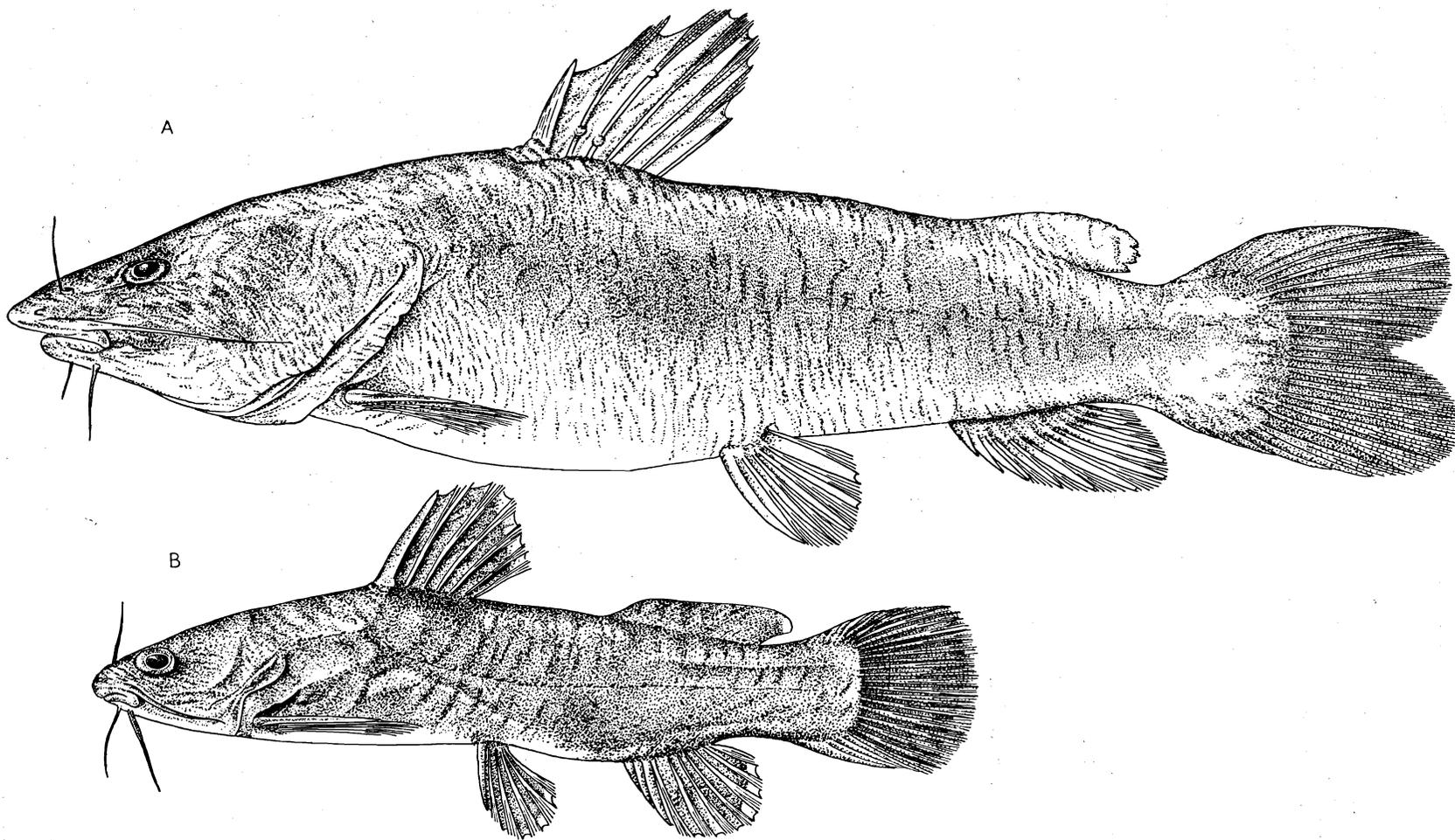


FIG. 15.

A. — *Chrysichthys grandis* BOULENGER, st. 109 : 580 mm, 3 kg ($\times 2/5$ env.).

B. — *Lophiobagrus cyclurus* (WORTHINGTON et RICARDO), st. 108 : 92 mm ($\times 1\frac{1}{2}$).

mesurant les trois quarts ou les quatre cinquièmes de la tête, épine serratulée. Pédoncule caudal 1 fois à 1,2 fois (1 fois à 1,5 fois) aussi long que haut. Caudale à bord postérieur arrondi.

Coloration. — Brun foncé à noir en dessus, blanchâtre en dessous; nageoires noires ou noirâtres, sauf les bords marginaux de la dorsale, de la caudale, de l'anale et des ventrales, qui sont clairs.

Remarques. — Un examen attentif de la grande série de spécimens dont je dispose, comparativement avec le Type de *Lophiobagrus lestradei*, décrit par moi en 1942, m'oblige à mettre cette dernière espèce en synonymie. La forme plus déprimée de la tête du *Lophiobagrus lestradei* résulte uniquement de son état de conservation. Celui-ci est également responsable de l'aspect atrophique des yeux. Certains poissons benthiques sont assez mous et l'aspect du *Lophiobagrus lestradei*, par ailleurs tout à fait intact, faisait songer à la structure spéciale d'un animal de profondeur. A cette époque, en outre, je considérais le *Chrysichthys cyclurus* WORTHINGTON et RICARDO comme une espèce douteuse (stade juvénile?). Je reconnais maintenant ma double erreur. Il me semble cependant que le terme *Lophiobagrus* peut subsister et avantageusement remplacer le nom générique de *Chrysichthys* dans le cas du *Chrysichthys cyclurus*, si différent de toutes les autres espèces connues.

Dimensions. — Espèce naine. Maximum observé et connu : 92 mm

Abondance. — Rare, mais difficile à capturer.

Habitat. — Espèce littorale de rives rocheuses, vivant au milieu des éboulis rocheux, où elle trouve les retraites indispensables pour s'assurer une protection que nécessitent sa petite taille et son corps nu. Profondeur maximum observée : 4 à 5 m.

Régime. — Vorace.

Reproduction. — Voir taille correspondant à la maturation sexuelle.

Méthodes de capture. — Tous les spécimens (sauf deux) proviennent de pêches à la ligne, seule méthode de pêche permise sur les fonds rocheux. Deux spécimens ont été capturés à la senne sur fond mixte.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 72 mm, st. 25, baie de Tembwe, 19.XII.1946, pêche à la ligne au ver, soir, fond rocheux; prof. : 2 à 3 m.

- 1 ex., long. tot. : 92 mm, M'Pala, XII.1946-I.1947, réc. Mission de M'Pala.
 1 ex., long. tot. : 88 mm, st. 40, extérieur de la baie de Tembwe, poste à bois, rivage et fond rocheux, 20.XII.1946; prof. : 5 m, pêche au ver.
 1 ex., long. tot. : 31 mm, st. 93, île Kavala, baie Bracone, 28.I.1947, senne.
 2 ex., long. tot. : 91, 84 mm, st. 108, M'Toto, rochers, 5.II.1947, pêche au ver.
 1 ex., long. tot. : 71 mm, st. 176, M'Toto, rochers au Nord, 14.III.1947, pêche à la ligne.
 1 ex., long. tot. : 60 mm, st. 184, Kapampa, plages Nord et Sud, 22.III.1947, senne.
 1 ex., long. tot. : 69 mm, st. 261, Kigoma, bassin du slip, 24.IV.1947, pêche à la ligne.
 1 ex., long. tot. : 86 mm, st. 316, M'Toto, rochers au Sud, 27.V.1947, pêche à la ligne.
 1 ex., long. tot. : 56 mm, baie de Kabimba, rochers du rivage; prof. : 1-2 m; 1947, pêche à la ligne.
 1 ex., long. tot. : 84 mm, Tanganika.

***Auchenoglanis occidentalis* (CUVIER et VALENCIENNES).**

(Pl. VI, fig. 1 et 2.)

Nom indigène : Kafieke (Albertville, Tembwe, Karema, etc.); encore appelé Kavungwe (grands ex.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 218.

Description (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 3,6 fois à 4,8 fois, longueur de la tête 2,8 fois à 3,8 fois dans la longueur standard. Tête 1,1 fois à 1,7 fois aussi longue que large. Museau un peu plus de 2 fois aussi long que la région postorbitaire (plus court chez le jeune). Processus occipital large, en contact avec le bouclier interneural. Oeil compris 4,5 fois (juv.) à 9,8 fois dans la tête, 1,2 fois (juv.) à 3,6 fois dans l'interorbitaire, 2,3 fois à 6,8 fois dans le museau.

Bande de dents prémaxillaires en deux groupes, chacun 2 fois plus large que long. Dents mandibulaires groupées sur deux petites surfaces étroites et largement écartées.

Barbillon maxillaire compris 1,6 fois à 2,7 fois, mandibulaire externe 1,1 fois à 2 fois, mandibulaire interne 2,8 fois à 4,5 fois dans la longueur de la tête.

Écusson occipital légèrement plus large que long. Processus huméral plus de deux fois aussi long que large.

Dorsale I, 7, épine comprise 2,2 fois à 2,8 fois dans la tête. Nageoire adipeuse 4 fois à 6 fois aussi longue que haute, écartée de la dorsale rayonnée par un intervalle égal à la cinquième ou à la septième partie de sa base. Anale III-IV, 7-8, plus long rayon compris 2,7 fois à 3,5 fois dans la tête. Épine pectorale 2 fois à 2,5 fois dans la tête. Pédoncule caudal 1 fois à 1,3 fois plus long que haut.

Coloration. — Régions dorsales plus foncées. Le corps parsemé en dessus de nombreuses petites taches noires arrondies. Souvent quelques (3-5) taches plus grandes et plus foncées sur les flancs. Jeune avec le corps orné d'une mosaïque de grandes taches noires sur un fond brunâtre marbré. Nageoires tachetées et en partie rosées.

Dimensions. — Maximum observé : ♂ 630 mm (3 kg 425); ♀ 620 mm (3 kg 800). Un exemplaire de 4 kg 500 aurait été vendu au marché d'Albertville en 1947.

Variation du poids en fonction de la longueur.

Station	Sexe	Longueur	Poids
—	—	—	—
251	—	300 mm	225 g
232	—	315 mm	400 g *
250	—	345 mm	425 g
88	—	370 mm	750 g *
154	—	480 mm	1.450 g *
194	♂ mûr	510 mm	1.900 g *
232	♀ imm.	510 mm	1.525 g *
147	—	520 mm	1.650 g *
227	—	530 mm	2.250 g *
232	♂ mûr	530 mm	2.250 g *
221	—	540 mm	1.950 g *
194	—	545 mm	2.525 g *
147	—	550 mm	2.125 g *
328	—	560 mm	1.760 g
232	♂ imm.	560 mm	2.600 g *
194	♂ mûr	560 mm	2.400 g *
137	—	560 mm	3.050 g *
147	—	560 mm	2.300 g *
44	—	565 mm	2.525 g
157	♂ imm.	590 mm	2.550 g *
215	♂ mûr	590 mm	2.850 g *
194	♀ mûre	590 mm	3.000 g *
118	♂	600 mm	2.800 g *
147	—	600 mm	2.650 g *
157	—	610 mm	2.980 g *
118	♂	620 mm	2.900 g *
232	♀ imm.	620 mm	3.800 g *
322	♂	630 mm	3.425 g *

Abondance. — Assez commun, mais sporadique.

Habitat. — Les adultes sont lacustres, mais ne s'éloignent pas beaucoup des rives et ne descendent pas à plus de 20 m de profondeur. Les jeunes sont tout à fait littoraux et se rencontrent au voisinage des embouchures et dans quelques grandes rivières.

Régime. — L'intestin contient généralement de la vase dans laquelle on peut découvrir de nombreux organismes reconnaissables. Par exemple :

Station 44 : Vase : Débris de spicules d'éponges.

Station 147 : Mollusques :

Edgaria nassa (WOODWARD); *Anceya giraudi* (BGT.); *Syrnolopsis gracilis* PILSBRY et BECQUAERT; débris d'Insectes; Ostracodes; jeunes crabes; jeunes *Grandidiera burtoni* (WOODWARD); 1 *Ferrissia tanganyicensis* (SMITH); 1 *Burnupia caffra* KRAUS; 1 *Pisidium giraudi* BGT.

Reproduction. — Les adultes capturés au cours des pêches se trouvaient dans un état de maturité sexuelle très irrégulier. Ce n'est qu'à la station 194 (25.III.1947) que deux mâles et une femelle mûrs ont été constatés avec certitude, ainsi qu'aux stations 215 (31.III.1947), 1 ♂ mûr, et 232 (11.IV.1947), 1 ♂ mûr.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm	A.	B.	C.	D.	E.	St. 44	St. 44	St. 60	St. 118	St. 147	St. 157	F.	St. 194	St. 250	St. 251	St. 275	St. 307	St. 314	G.
3	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
5	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	—	—	—	2	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
11	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—	—	—
23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
:	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
54	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
56	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
61	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Albertville, Lukuga, 30.X.1946.

B = Village Amisi, Lukuga, 5.XI.1946.

C = Village Amisi, Lukuga, 10-15.XI.1946.

D = Village Amisi, Lukuga, 25-28.XI.1946.

E = Village Amisi, Lukuga, 4.XII.1946.

F = Albertville, 19-20.III.1947.

G = M'Pala, XII.1946-I.1947.

Des jeunes ont été capturés à diverses reprises dans la Lukuga et une fois dans la Malagarasi, rivières qui constituent vraisemblablement des endroits de ponte.

Méthodes de capture. — Principalement senne et chalut à panneaux, accessoirement filet dormant, lignes et nasses.

Distribution géographique. — Espèce répandue dans le Nil, le bassin du Tchad, le Sénégal, le Niger, le Congo et plusieurs grands lacs de l'Afrique orientale.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson, très apprécié des indigènes, aussi bien frais que fumé. Offert souvent en vente dans les marchés : 48 spécimens, d'un poids total de 125 kg, ont été vendus à Albertville du 15.XI.1946 au 15.VI.1947.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 150 mm, Albertville, riv. Lukuga, près du bac, 30.X.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 100 mm, village Amisi, région d'Albertville, riv. Lukuga, 5.XI.1946, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 96 mm, village Amisi, région d'Albertville, riv. Lukuga, 10-15.XI.1946, achat indigène.
- 2 ex., long. tot. : 72, 71 mm, village Amisi, région d'Albertville, riv. Lukuga, 25-28.XI.1946, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 118 mm, village Amisi, région d'Albertville, riv. Lukuga, 4.XII.1946, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 580 mm (env.), baie de Katibili, 2.XI.1946, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 35 mm, st. 44, Moba, plage, 30.XII.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 565 mm (2 kg 525), st. 44, baie de Moba, 30.XII.1946, senne nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 46 mm, M'Pala, XII.1946-I.1947, réc. Mission de M'Pala.
- 2 ex., long. tot. : 72, 55 mm, st. 60, Kigoma, plage de la baie, 9.I.1947, senne nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 546 mm (2 kg 525 env.), st. 118, baie de Tembwe, 13.II.1947, makila.
- 1 ex., long. tot. : 570 mm (env.) (2 kg 320), st. 147, au large de la pointe Sud du delta de la Malagarasi, 26.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 5-15 m.
- 1 ex., long. tot. : 610 mm (env.) (2 kg 980 env.), st. 157, Moba, baie, 7.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 10-100 m.
- 1 ex., long. tot. : 485 mm (env.) (1 kg 870 env.), plus 1 tête, st. 194, devant Kala, 25.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 10-50 m.
- 1 ex., long. tot. : 345 mm (env.) (425 gr env.), st. 250, baie de Burton, en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 6-8 m.
- 1 ex., long. tot. : 300 mm (env.) (225 gr env.), st. 251, Musabah, fond de la baie de Burton, 18-19.IV.1947, senne.
- 3 ex., long. tot. : 223, 221, 107 mm, st. 275, Usumbura, plage Est du pier, 4.V.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 72, 49 mm, st. 307, riv. Malagarasi, bras Sud, à 1 km en amont, anses calmes, 21.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 170 mm, st. 314, Albertville, pier, 25-26.V.1947, nasse.
- 1 tête d'un ex. ♂, long. tot. : 630 mm (3 kg 425), st. 322, entre riv. Ifume et Karema, 28.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 30 (env.) (30 à 100 m).
- 1 ex., long. tot. : 560 mm (1 kg 760), st. 328, lagune de Katibili, goulet, 17.VII.1947, senne.
- 1 ex. juv., long. tot. : 220 mm, Albertville, pier, 19-20.III.1947, nasses.

Phyllonemus typus BOULENGER.

(Fig. 16 A et B, dans le texte.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 215.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 6,5 à 6,75 fois, tête 3,09 à 3,11 fois dans la longueur standard. Tête 1,6 à 1,75 fois aussi longue que large. Museau déprimé, 1,3 à 1,4 fois plus large que long et 1,5 à 1,85 fois plus long que l'œil. Œil 4,2 à 4,35 fois dans la tête. Espace interorbitaire mesu-

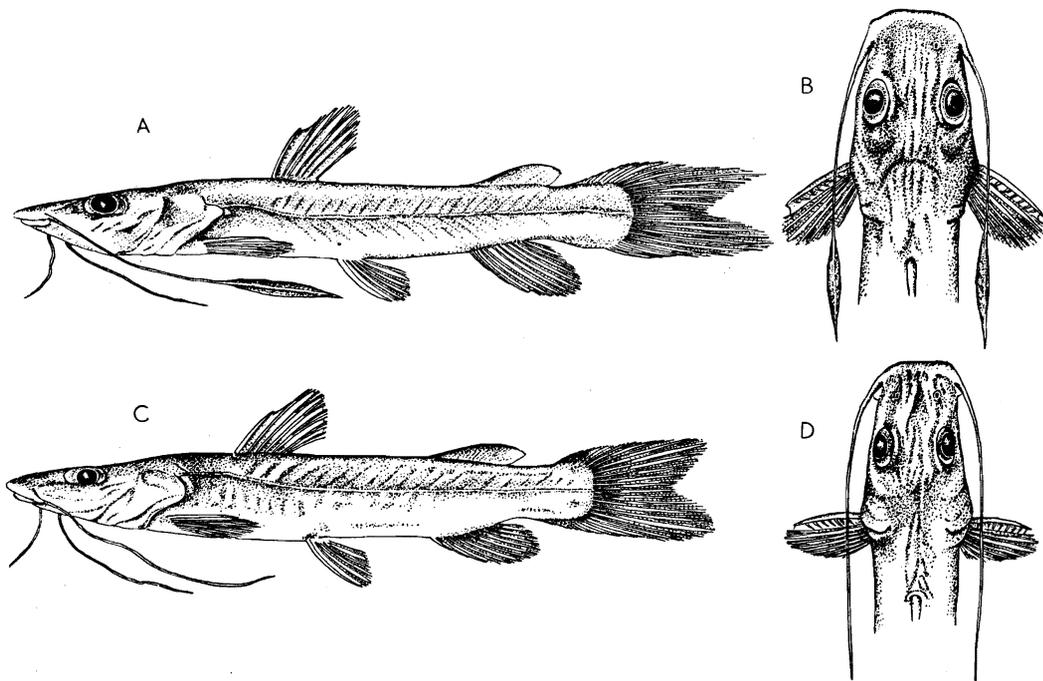


FIG. 16.

A et B. — *Phyllonemus typus* BOULENGER, st. 16 : 101 mm (×1).C et D. — *Phyllonemus filinemus* WORTHINGTON et RICARDO, st. 221^{bis} : 94 mm (×1).

rant 70 à 80 % de la longueur de l'œil. Barbillon maxillaire 1,22 à 1,53 fois aussi long que la tête, avec membrane marginale foliacée large, les mandibulaires externes mesurant 79 à 85 % de la tête, les internes 45 à 50 %, le nasal absent. Branchiospines au nombre de 13 à 16 (rarement 13, 15 ou 16) sur la partie inférieure du premier arc.

Dorsale I, 6. Anale 12. Adipeuse longue, variablement écartée de la dorsale rayonnée. Pectorale à épine fortement serratulée au bord interne. Caudale bifurquée.

Coloration. — Brunâtre dorsalement, blanchâtre ventralement. Les nageoires verticales grisâtres, les barbillons incolores, sauf le barbillon maxillaire brunâtre et sa membrane noirâtre. A l'état vivant, la tête paraît jaunâtre en arrière, la teinte des branchies étant faiblement visible par transparence.

Dimensions. — Maximum observé et connu : 102 mm.

Abondance. — Assez rare.

Habitat. — Semble côtier, à en juger par les stations où l'espèce fut capturée. D'après ces stations, la profondeur d'habitat ne doit pas dépasser 20 m. Le Poisson a été observé à l'état vivant en aquarium; il se pose sur le fond, les barbillons maxillaires toujours curieusement disposés. Ils décrivent une courbe vers l'extérieur et leurs bouts membraneux sont ramenés vers l'avant.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient des Crevettes à longues pinces, appartenant à une espèce relativement grande pour le prédateur en question, parfois des débris d'Insectes larvaires et des alevins plus ou moins reconnaissables de *Clupeidæ* (*Limnothrissa?*).

Reproduction. — Une femelle mûre, accompagnée d'autres individus immatures, a été pêchée à la station 16 (14.XII.1946). En général, les prises (voir liste des captures) comprennent des individus de longueurs variées, démontrant qu'il s'agit d'une espèce sédentaire dont la reproduction s'échelonne nécessairement sur une partie assez longue de l'année.

Méthodes de capture. — Senne.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika, connue du Nord, du Sud et de la côte occidentale.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

9 ex., long. tot. : 102, 79, 76 (2), 75, 68, 67, 66, 51 mm, st. 16, baie de Tembwe, plage sablonneuse, 14.XII.1946, senne nocturne.

1 ex., long. tot. : 80 mm, M'Pala, XII.1946-I.1947, réc. Mission de M'Pala.

10 ex., long. tot. : 87, 84, 80, 79 (2), 76, 74, 73, 70, 66 mm, st. 44, Moba, plage, 30.XII.1946, senne.

Phyllonemus filinemus WORTHINGTON et RICARDO.

(Fig. 16 C et D, dans le texte.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 215.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 5,66 à 6,83 fois, tête 3,07 à 3,25 fois dans la longueur standard. Tête 1,5 à 1,75 fois aussi longue que large. Museau déprimé 1,4 à 1,55 fois plus large que long et 1,33 à 2 fois plus long que l'œil. Œil 3,5 fois à 4,6 fois dans la tête. L'espace interorbitaire mesure 66 à 80 % de la longueur de l'œil. Barbillon maxillaire 1,4 à 1,65 fois aussi long que la tête, dépourvu ou pourvu d'une très faible membrane marginale, les barbillons mandibulaires externes égalant la tête ou mesurant 80 % de celle-ci, les internes 42 à 68 %, le nasal absent.

Branchiospines au nombre de 15 à 17, rarement 15, sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale I, 6. Anale 11-12. Adipeuse longue, variablement écartée de la dorsale rayonnée. Pectorale à épine fortement serratulée au bord interne. Caudale bifurquée.

Coloration. — Brunâtre dorsalement, blanchâtre ventralement, à reflets plus ou moins argentés, les barbillons incolores, sauf le barbillon maxillaire, qui est brunâtre, souvent bordé de blanc, mais non ou faiblement noirâtre au niveau de la membrane.

Cette espèce, à première vue très voisine de *Phyllonemus typus*, est en réalité bien valable sur la base des caractères combinés de la longueur du museau, de la longueur des barbillons maxillaires, de la présence ou de l'absence de l'expansion foliacée de ceux-ci et du nombre moyen de branchiospines.

Dimensions. — Maximum observé et connu : 100 mm.

Abondance. — Assez rare.

Habitat. — Semblable à celui de *Phyllonemus typus*.

Régime. — Semblable à celui de *Phyllonemus typus*. Les exemplaires de la station 221 ont l'estomac bourré d'alevins de *Clupeidæ* (*Limnothrissa?*).

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Senne ou chalutage à faible profondeur.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika. Il est intéressant de constater que tous les exemplaires (comme ceux de la collection CHRISTY, décrits par WORTHINGTON et RICARDO) proviennent des côtes orientale et méridionale du lac.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 73 mm, st. 60, Kigoma, plage de la baie, 9.I.1947, senne nocturne.
- 1 ex., long. tot. : 100 mm, st. 184, Kapampa, plages Nord et Sud, 22.III.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 63, 56 mm, st. 202, Mpulungu, près du pier, 27.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 87 mm, st. 214, Sumbu, près de l'embouchure de la rivière, 31.III.1947, senne.
- 17 ex., long. tot. : 95, 85, 84, 83, 81 (3), 76, 74, 72 (3), 71, 69, 66, 60 (2) mm, st. 221^{bis}, baie de M'Tosi plage Sud riv. Kajowa, 2.IV.1947, senne nocturne.
- 3 ex., long. tot. : 67, 53, 42 mm, st. 232, Lagosa, 11.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 15-20 m.

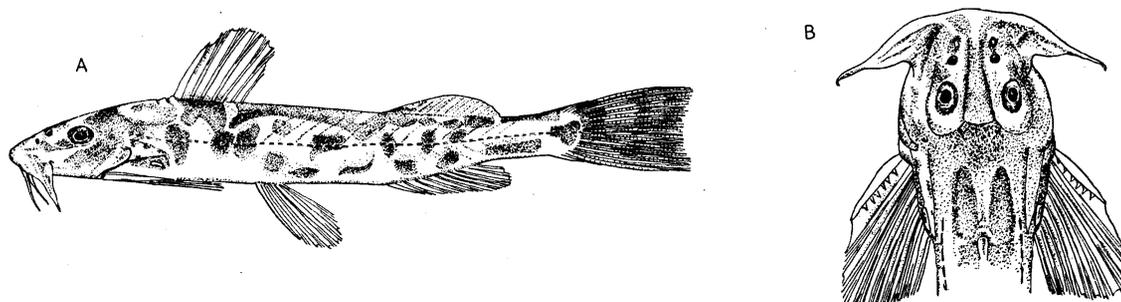
Leptoglanis brevis BOULENGER.

(Fig. 17 dans le texte.)

BOULENGER, G. A., 1916, Rev. Zool. Afr., IV, p. 169.

Description. — Hauteur du corps 5,5 à 5,8 fois (5,3), longueur de la tête 4,5 à 5 fois (4,5) dans la longueur standard. Tête déprimée, à peine plus longue que large (1 à 1,15 fois) (longueur mesurée jusqu'à la fente des ouïes). Museau largement arrondi, 1,2 à 1,3 fois (1,2) aussi long que la région postorbitaire, compris 1,7 à 2 fois (1,9) dans la longueur de la tête.

Œil moyen compris 3,75 à 5 fois (4) dans la longueur de la tête (mesurée du bout du museau au bord de la membrane des ouïes), 1 à 1,3 fois (1,1) dans la largeur de l'espace interorbitaire.

FIG. 17. — *Leptoglanis brevis* BOULENGER.

St. 361 : 44 mm.

A : vue latérale ($\times 2$) et B : vue dorsale de la tête ($\times 3$).

Narine postérieure équidistante du bord antérieur de l'œil et de la narine antérieure; celle-ci un peu plus éloignée du bord antérieur du museau que la narine postérieure ne l'est du bord antérieur de l'œil.

Barbillon maxillaire mesurant environ la longueur de la tête (avec sa large membrane basilaire comprise). Barbillon mandibulaire externe mesurant 60 à 70 % environ de la longueur de la tête. Barbillon mandibulaire interne 50 % environ de la longueur de la tête.

Branchiospines modérées, au nombre de 6 à 7 sur la partie inférieure du premier arc.

Dorsale I, 6 (I, 5 + 1), à courte mais forte épine mesurant environ la moitié de la longueur de la tête, 1,8 à 2 fois (1,7) plus éloignée de l'origine de la caudale que du bout du museau, entièrement en avant des ventrales. Adipeuse dorsale basse, la longueur de sa base égale ou 1,4 fois plus longue (égale) que l'intervalle qui la sépare de la dorsale rayonnée. Anale 10-11 (10). Pectorale 0,93 à 1,2 fois plus longue que la longueur de la tête, à forte épine serratulée au bord interne et mesurant les trois cinquièmes de la nageoire. Ventrale mesurant les quatre cinquièmes de la pectorale. Caudale faiblement échancrée. Pédoncule caudal 1,5 fois (1,4) aussi long que haut.

Coloration. — Jaune, le dos et les flancs parsemés de taches et marbrures brunes très nettes et assez clairsemées. Nageoires claires, sauf le bord antérieur de la dorsale et de la caudale, qui est partiellement rembruni.

Les nombres relatifs au Type, réexaminé à cette occasion, ont été mis entre parenthèses. L'exemplaire type est à peine plus court que nos spécimens, différence qui ne justifie absolument pas une description nouvelle.

Dimensions. — Maximum observé : 45 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Rivières à caractère torrentiel de la région occidentale du lac Tanganika.

Régime. — Des fragments d'Insectes ont été trouvés dans l'estomac.

Reproduction. — Des femelles en voie de maturation prouvent qu'il s'agit d'un Poisson adulte.

Méthodes de capture. — Épuisette.

Distribution géographique. — Région occidentale du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Nulle.

Liste des exemplaires examinés :

4 ex., long. tot. : 42, 43, 44, 45 mm, st. 361, riv. Koki entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947.

3 ex., long. tot. : 44, 45, 45 mm, st. 346, riv. Kilwe, affluent de la Lukuga, à Kakompwa, 18.VIII.1947, nasse indigène.

FAMILLE MOCHOCIDÆ.

Synodontis granulosis BOULENGER.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 219.

Cette espèce, encore peu connue et dont un exemplaire juvénile seulement a été pêché, demande une réexamen préalable des exemplaires types de la collection STAPPERS.

Description (ex. collection STAPPERS). — Hauteur du corps comprise 3,13 à 3,45 fois, longueur de la tête 3,04 à 3,13 fois dans la longueur standard. Tête 1,18 à 1,24 fois aussi longue que large, granuleuse en dessus.

Museau 1,14 fois aussi long que la région postorbitaire. Œil supéro-latéral compris 5,82 à 6,10 fois dans la tête, 2,26 à 2,36 fois dans l'espace interorbitaire, 2,69 à 2,89 fois dans le museau. Bande de dents prémaxillaires 3 à 3,1 fois aussi longue que large, 45 à 49 dents mandibulaires dont la longueur est comprise 4,75 à 5,75 fois dans l'œil.

Barbillon maxillaire sans membrane marginale, 1,13 à 1,15 fois aussi long que la tête; barbillon mandibulaire externe 5 fois ramifié, mesurant 58 % de la tête; barbillon mandibulaire interne 4 fois ramifié, mesurant 22 à 26 % de la longueur de la tête.

Processus huméral granuleux et caréné, de forme triangulaire allongée, à bout pointu, 2,5 à 2,85 fois environ aussi long que large.

Dorsale I, 7, épine dorsale comprise 1,42 à 1,45 fois dans la longueur de la tête, serratulée. Adipeuse 4,3 à 5,09 fois aussi longue que haute, écartée de la dorsale par une distance mesurant 24 à 33 % de sa longueur. Anale III-IV, 8,9, le plus long rayon compris 1,93 à 1,97 fois dans la longueur de la tête. Pectorale 1,16 fois plus longue que la tête, épine serratulée des deux côtés, environ aussi longue que la tête. Pédoncule caudal 1,04 à 1,11 fois aussi long que haut.

Coloration. — Régions dorsales olivâtres, régions ventrales jaunâtres. Dorsale, anale, pectorales et ventrales noires en avant, claires (orangées sur le vivant) en arrière; caudale noire aux bords externes, claire (orangée) sur le bord interne des lobes.

Nous attribuons à cette espèce un jeune exemplaire très émacié, mesurant 108 mm, pêché devant la rivière Lugumba et qui, oublié dans un aquarium, a considérablement maigri avant d'être fixé. Toutefois, il n'est pas douteux qu'il s'agit bien de *Synodontis granulosus*; les seules différences que je remarque, et qui peuvent être imputées à la petite taille de l'exemplaire, sont un œil proportionnellement plus grand, 2,33 fois dans le museau, 4,66 fois dans la tête et 1,66 fois dans l'espace interorbitaire. Les barbillons sont plus longs, le maxillaire mesurant 1,25 fois la longueur de la tête. Il n'y a que 37 dents mandibulaires inférieures. L'épine dorsale est plus longue, sa longueur est comprise 1,6 fois dans la longueur de la tête. L'animal est brun foncé, mais on remarque très bien des taches noires arrondies sur le corps et même (moins apparentes) sur la tête. Les nageoires sont très foncées sur la plus grande partie de leur surface, mais leur bord marginal postérieur est plus clair (très visible à la caudale). La coloration tachetée du corps ne doit pas nous étonner, les *Synodontis* ayant souvent une livrée qui peut indifféremment être ponctuée ou non.

Voici, d'autre part, la description d'un jeune *Synodontis* de la collection CHRISTY, du Tanganika, mesurant 87 mm, que j'ai vu au British Museum et que WORTHINGTON et RICARDO rapportent avec doute à *Synodontis multimaculatus* BOULENGER, dont le type provient de l'Ubangi (Congo Belge).

Synodontis multimaculatus? lac Tanganika (coll. CHRISTY).

Corps 5 fois, tête 3,66 fois dans la longueur standard. Tête 1,2 fois aussi longue que large, à peine rugueuse. Museau arrondi, 1,2 fois aussi long que la région postoculaire. Œil supéro-latéral, 5 fois dans la tête, 1,66 fois dans la région interorbitaire.

Lèvres modérées, séries de dents prémaxillaires formant une bande très fournie environ 3 fois plus longue que large. Dents mandibulaires mobiles au nombre de 40, leur longueur mesurant les deux tiers du diamètre de l'œil. Barbillons maxillaires assez épais à la base et arrondis, non frangés, mesurant les cinq sixièmes de la tête, n'atteignant que le quart antérieur de la pectorale. Barbillon mandibulaire externe 2 fois plus long que l'interne, avec quatre divisions latérales simples; le barbillon mandibulaire interne avec de courtes divisions ramifiées.

Fente des ouïes ne s'étendant pas en dessous au delà de la base de la pectorale. Écusson occipito-nucal lisse comme l'occiput, convexe, à peine plus long que large. Processus huméral étroit, triangulaire, pointu, rugueux, ne s'étendant pas aussi loin que l'extrémité du processus occipital.

Dorsale II, 7+1, épine 1,66 fois dans la tête, lisse en avant, serratulée modérément en arrière. Adipeuse 4,5 fois plus longue que haute, environ aussi longue que l'intervalle qui la sépare de la dorsale rayonnée.

Anale IV, 8, arrondie. Épine pectorale un peu plus longue que celle de la dorsale, fortement serratulée au bord interne seulement. Ventrale n'atteignant pas l'anale. Caudale profondément échancrée. Pédoncule caudal aussi long que haut.

La coloration est brune et le corps est parsemé de grosses taches noires assez effacées. Dorsale, caudale, anale, ventrales, pectorales en grande partie noires, sauf au bord externe, qui est plus clair.

Je pense qu'ici aussi nous nous trouvons en présence de *Synodontis granulatus* BOULENGER, compte tenu de la jeunesse de l'exemplaire. Les différences observées ne me paraissent pas sortir de la variabilité permise. Seule la nature lisse de l'occiput et du processus occipital me semble étrange, mais le fait que le processus huméral est déjà rugueux doit nous inciter à attribuer ce fait-là aussi à la jeunesse de cet exemplaire.

Fait remarquable, la coloration est telle qu'on peut s'y attendre chez un jeune *granulosus*, brune avec le corps parsemé de taches noires et les nageoires en grande partie noires, sauf au bord externe, qui est clair.

Dimensions. — Maximum connu : 430 mm (WORTHINGTON et RICARDO).

Abondance. — Rare.

Habitat. — Rien à signaler.

Régime. — Vorace, au moins en partie ichthyophage (*Limnothrissa*, d'après WORTHINGTON et RICARDO).

Reproduction. — Rien à signaler.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika.

Barbillon maxillaire sans membrane marginale, 1,13 à 1,15 fois aussi long que la tête; barbillon mandibulaire externe 5 fois ramifié, mesurant 58 % de la tête; barbillon mandibulaire interne 4 fois ramifié, mesurant 22 à 26 % de la longueur de la tête.

Processus huméral granuleux et caréné, de forme triangulaire allongée, à bout pointu, 2,5 à 2,85 fois environ aussi long que large.

Dorsale I, 7, épine dorsale comprise 1,42 à 1,45 fois dans la longueur de la tête, serratulée. Adipeuse 4,3 à 5,09 fois aussi longue que haute, écartée de la dorsale par une distance mesurant 24 à 33 % de sa longueur. Anale III-IV, 8,9, le plus long rayon compris 1,93 à 1,97 fois dans la longueur de la tête. Pectorale 1,16 fois plus longue que la tête, épine serratulée des deux côtés, environ aussi longue que la tête. Pédoncule caudal 1,04 à 1,11 fois aussi long que haut.

Coloration. — Régions dorsales olivâtres, régions ventrales jaunâtres. Dorsale, anale, pectorales et ventrales noires en avant, claires (orangées sur le vivant) en arrière; caudale noire aux bords externes, claire (orangée) sur le bord interne des lobes.

Nous attribuons à cette espèce un jeune exemplaire très émacié, mesurant 108 mm, pêché devant la rivière Lugumba et qui, oublié dans un aquarium, a considérablement maigri avant d'être fixé. Toutefois, il n'est pas douteux qu'il s'agit bien de *Synodontis granulatus*; les seules différences que je remarque, et qui peuvent être imputées à la petite taille de l'exemplaire, sont un œil proportionnellement plus grand, 2,33 fois dans le museau, 4,66 fois dans la tête et 1,66 fois dans l'espace interorbitaire. Les barbillons sont plus longs, le maxillaire mesurant 1,25 fois la longueur de la tête. Il n'y a que 37 dents mandibulaires inférieures. L'épine dorsale est plus longue, sa longueur est comprise 1,6 fois dans la longueur de la tête. L'animal est brun foncé, mais on remarque très bien des taches noires arrondies sur le corps et même (moins apparentes) sur la tête. Les nageoires sont très foncées sur la plus grande partie de leur surface, mais leur bord marginal postérieur est plus clair (très visible à la caudale). La coloration tachetée du corps ne doit pas nous étonner, les *Synodontis* ayant souvent une livrée qui peut indifféremment être ponctuée ou non.

Voici, d'autre part, la description d'un jeune *Synodontis* de la collection CHRISTY, du Tanganika, mesurant 87 mm, que j'ai vu au British Museum et que WORTHINGTON et RICARDO rapportent avec doute à *Synodontis multimaculatus* BOULENGER, dont le type provient de l'Ubangi (Congo Belge).

Synodontis multimaculatus? lac Tanganika (coll. CHRISTY).

Corps 5 fois, tête 3,66 fois dans la longueur standard. Tête 1,2 fois aussi longue que large, à peine rugueuse. Museau arrondi, 1,2 fois aussi long que la région postoculaire. Œil supéro-latéral, 5 fois dans la tête, 1,66 fois dans la région interorbitaire.

Lèvres modérées, séries de dents prémaxillaires formant une bande très fournie environ 3 fois plus longue que large. Dents mandibulaires mobiles au nombre de 40, leur longueur mesurant les deux tiers du diamètre de l'œil. Barbillons maxillaires assez épais à la base et arrondis, non frangés, mesurant les cinq sixièmes de la tête, n'atteignant que le quart antérieur de la pectorale. Barbillon mandibulaire externe 2 fois plus long que l'interne, avec quatre divisions latérales simples; le barbillon mandibulaire interne avec de courtes divisions ramifiées.

Fente des ouïes ne s'étendant pas en dessous au delà de la base de la pectorale. Écusson occipito-nucal lisse comme l'occiput, convexe, à peine plus long que large. Processus huméral étroit, triangulaire, pointu, rugueux, ne s'étendant pas aussi loin que l'extrémité du processus occipital.

Dorsale II, 7+1, épine 1,66 fois dans la tête, lisse en avant, serratulée modérément en arrière. Adipeuse 4,5 fois plus longue que haute, environ aussi longue que l'intervalle qui la sépare de la dorsale rayonnée.

Anale IV, 8, arrondie. Épine pectorale un peu plus longue que celle de la dorsale, fortement serratulée au bord interne seulement. Ventrale n'atteignant pas l'anale. Caudale profondément échancrée. Pédoncule caudal aussi long que haut.

La coloration est brune et le corps est parsemé de grosses taches noires assez effacées. Dorsale, caudale, anale, ventrales, pectorales en grande partie noires, sauf au bord externe, qui est plus clair.

Je pense qu'ici aussi nous nous trouvons en présence de *Synodontis granulatus* BOULENGER, compte tenu de la jeunesse de l'exemplaire. Les différences observées ne me paraissent pas sortir de la variabilité permise. Seule la nature lisse de l'occiput et du processus occipital me semble étrange, mais le fait que le processus huméral est déjà rugueux doit nous inciter à attribuer ce fait-là aussi à la jeunesse de cet exemplaire.

Fait remarquable, la coloration est telle qu'on peut s'y attendre chez un jeune *granulosus*, brune avec le corps parsemé de taches noires et les nageoires en grande partie noires, sauf au bord externe, qui est clair.

Dimensions. — Maximum connu : 430 mm (WORTHINGTON et RICARDO).

Abondance. — Rare.

Habitat. — Rien à signaler.

Régime. — Vorace, au moins en partie ichthyophage (*Limnothrissa*, d'après WORTHINGTON et RICARDO).

Reproduction. — Rien à signaler.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika.

Synodontis multipunctatus BOULENGER.

(Pl. VI, fig. 4.)

Noms indigènes : Kadjikidjiki (Albertville, etc.); Dumi (Baraka).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 220.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps 3,32 à 4,45 fois, longueur de la tête 3 à 3,5 fois dans la longueur standard. Tête 1,29 à 1,57 fois aussi longue que large, granuleuse en dessus. Museau 1,15 à 1,4 fois plus long que la région postorbitaire. Œil supéro-latéral compris 2,56 à 5,72 fois dans la tête, 1,1 à 1,9 fois dans l'espace interorbitaire, 1,5 à 3 fois dans la longueur du museau.

Bande de dents prémaxillaires 2,5 à 3,5 fois aussi longue que large. 14-24 dents mandibulaires. Barbillon maxillaire sans membrane marginale, mesurant 0,74 à 1,24 fois la longueur de la tête; barbillons mandibulaires externes et internes ramifiés, mesurant le tiers ou les deux tiers de la longueur de la tête. Processus huméral légèrement granuleux et de forme triangulaire, allongée, 2 à 3,11 fois aussi long que haut. Peau lisse.

Coloration. — Brun rougeâtre, le corps, la tête, l'adipeuse couverts de taches noires arrondies, plus petites sur la tête. Caudale, sauf le bord postérieur, dorsale, anale et nageoires paires, sauf à leur bord marginal, ponctuées de noir.

Dimensions. — Maximum observé : 263 mm (83 gr).

Abondance. — Espèce commune.

Habitat. — Fonds vaseux sublittoraux atteignant 60 à 100 m de profondeur; limites difficiles à préciser, mais l'espèce se capture exceptionnellement très près de la côte (voir moyens de capture).

Régime. — Voici le résultat de l'analyse de quelques contenus stomacaux :

M'Pala, XII-I.1947 : un opercule et débris d'un corps de *Neothauma tanganyicense*.

Devant la Lugumba, 7.IV.1947 : opercules et débris de *Neothauma tanganyicense*.

St. 70 : débris de chair de gros Gastéropodes, œufs, jeunes et opercules de Gastéropodes.

St. 276 : nombreux opercules et morceaux de pieds de *Neothauma*.

St. 63 : larves d'Insectes nombreuses, quelques opercules de Gastéropodes seulement.

St. 70 : opercules et débris de chair de *Neothauma tanganyicense*.

St. 103 : opercules et débris de chair de *Neothauma tanganyicense*.

Les contenus stomacaux témoignent que ces Poissons sont des malacophages spécialisés. Ils sont même à considérer comme vivant principalement aux dépens des *Neothauma tanganyicense*. L'estomac ne contient pourtant jamais de débris de coquilles, mais des opercules plus ou moins nombreux et des morceaux de chair. Ce Poisson est donc capable d'arracher la bête de sa coquille ou de lui déchirer la tête.

Reproduction. — Mâles et femelles en voie de maturation ont été observés aux stations : Lugumba (7.IV.1947); 293 (V.1947); 276 (5.V.1947); des exemplaires femelles à sacs ovigères flasques, vidés, ont été pêchés à la station 312 (23.V.1947); des exemplaires mûrs à maturation très avancée à la station 70 (19.I.1947); à la station 103 (3.II.1947); à la station 227 (4.IV.1947). L'époque de la reproduction semble s'étendre sur une période de plusieurs mois.

Méthodes de capture. — Sur un total de 28 lots, 20 lots proviennent de pêches au chalut, 2 ont été pris à la senne nocturne, 6 proviennent d'achats indigènes.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika.

Valeur alimentaire. — Faible. Les petits *Synodontis* ont une carapace osseuse céphalique et thoracique trop développée pour donner un aliment de choix.

Liste des exemplaires examinés :

- 2 ex., long. tot. : 222 mm (105 gr), 233 mm (135 gr), Albertville, marché indigène, 21.XI.1946.
- 1 ex., long. tot. : 196 mm, Albertville, village Lubunduie, 28-29.XI.1946, achat indigène.
- 2 ex., long. tot. : 39, 30 mm, st. 15, baie de Tembwe, à 300 m de la rive du fond, 14-15.XII.1946, chalut à fers déclinants; prof. : 5-30 m.
- 4 ex., long. tot. : 98, 96, 73, 60 mm, st. 38, Moba, le long de la côte au Nord du village, chalut à panneaux; prof. : 20-100 m.
- 1 ex., long. tot. : 75 mm, st. 43, Moba, 1 heure au large de Moba, chalut à fers déclinants; prof. : 33-17 m.
- 2 ex., long. tot. : 112-111 mm, st. 44, Moba, plage au Sud du village, 30-31.XII.1946.
- 1 ex., long. tot. : 56 mm, st. 50, au large du cap Bwana Denge, à 1 km de la côte, depuis 3 milles au Nord-Ouest de la Lugumba jusque par le travers de la rivière, chalut à panneaux; prof. : 20-75 m.
- 5 ex., long. tot. : 220, 200, 149, 146, 127 mm, st. 63, au large de la Malagarasi, 11.I.1947, à 10-15 km de la côte, chalut à fers déclinants.
- 2 ex., long. tot. : 61 mm (260 gr), 227 mm, st. 70, par le travers de la Ruzizi, direction Usumbura, 19.I.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : 30 m.
- 1 ex., long. tot. : 103 mm, st. 83, Rumonge, baie, 23.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 5-40 m.
- 1 ex., long. tot. : 248 mm (200 gr), st. 101, entre le cap Bwana Denge et Moni, par le travers de la Lugumba, 30.I.1947, chalut à panneaux.
- 1 ex., long. tot. : 244 mm, st. 103, à 2 km au Sud immédiat d'Albertville, 3.II.1947, grand chalut à panneaux; prof. : 7-10 m.
- 1 ex., long. tot. : 50 mm, st. 117, au large de Rutuku, 11.II.1947, chalut à fers déclinants.
- 6 ex., long. tot. : 222, 210, 191, 167, 157 mm, st. 147, au large de la pointe Sud du delta de la Malagarasi, 26.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 5-15 m.

- 6 ex., long. tot. : 140, 116, 105, 97,, 72, 71 mm, st. 157, Moba, baie, 7.III.1947, chalut à panneaux, prof. : 10-100 m.
- 1 ex., long. tot. : 46 mm, st. 210, baie de Karago, 30.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 30-40 m.
- 1 ex., long. tot. : 100 mm, st. 221^{bis}, baie de M'Tosi, plage Sud riv. Kajowa, 2.IV.1947, senne nocturne.
- 7 ex., long. tot. : 260, 249, 247, 233, 116, 100, 96 mm, st. 227, baie de Moba, 4.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 8-60 m.
- 1 ex., long. tot. : 263 mm (220 gr), Albertville, origine riv. Lugumba, 7.IV.1947, achat indigène.
- 6 ex., long. tot. : 231, 230, 222, 215, 206, 204 mm, st. 232, Lagosa, 11.IV.1947, chalut à panneaux, distance parcourue : 4000 m; prof. : 10-20 m.
- 7 ex., long. tot. : 225, 206, 194, 185, 182 (2), 180 mm, st. 250, baie de Burton, en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux.
- 1 ex., long. tot. : 80 mm, st. 267, baie de Nyanza, I.V.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : 60 m.
- 1 ex., long. tot. : 245 mm (130 gr), st. 276, Usumbura, à l'Ouest du pier, direction et jusqu'à la Ruzizi, 5.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 30-50 m.
- 1 ex., long. tot. : 240 mm (170 gr), st. 293, dans la baie de Burton, au large de Kazele (centre Ubwari), 10.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 70-75 m.
- 8 ex., long. tot. : 247 (env.), 195 gr, 237 (env.), 225 (env.), 224 (env.), 141 (env.), 140, 122, 118 (env.) mm, st. 312, devant la Lugumba, 23.V.1947, chalut à panneaux.
- 1 ex., long. tot. : 216 mm, M'Pala, XII-I.1947, réc. Mission de M'Pala.
- 2 ex., long. tot. : 132, 80 mm, Baraka, 1947, réc. A. T. DERYCK.

Synodontis lacustricolus sp. n.

(Fig. 18 A, dans le texte; Pl. VI, fig. 3.)

Nom indigène : Kadjikidjiki (Tembwe, etc.).

Description (ex. type et paratypes récoltés). — Hauteur du corps comprise 3,13 à 3,9 fois, longueur de la tête 2,59 à 3 fois dans la longueur standard. Tête 1,17 à 1,31 fois aussi longue que large, très rugueuse en dessus.

Museau 1,51 à 1,84 fois aussi long que la région postorbitaire. Œil supéro-latéral, compris 6,75 à 9,77 fois dans la tête, 2,33 à 2,86 fois dans l'espace interorbitaire, 3,45 à 5,53 fois dans le museau.

Bande de dents prémaxillaires 2,30 à 2,88 fois aussi longue que large. 41 à 48 dents mandibulaires, leur longueur comprise 2,75 à 3,33 fois dans l'œil. Barbillon maxillaire avec une étroite membrane marginale mesurant 71 à 95 % de la longueur de la tête; barbillon mandibulaire externe avec 6-8 ramifications et mesurant 50 à 60 % de la tête; barbillon mandibulaire interne avec 4-5 ramifications et mesurant 20 à 27 % de la longueur de la tête.

Processus huméral rugueux, de forme plus ou moins triangulaire, à bout obtus, 1,74 à 2,38 fois environ aussi long que haut.

Peau villeuse sur les flancs.

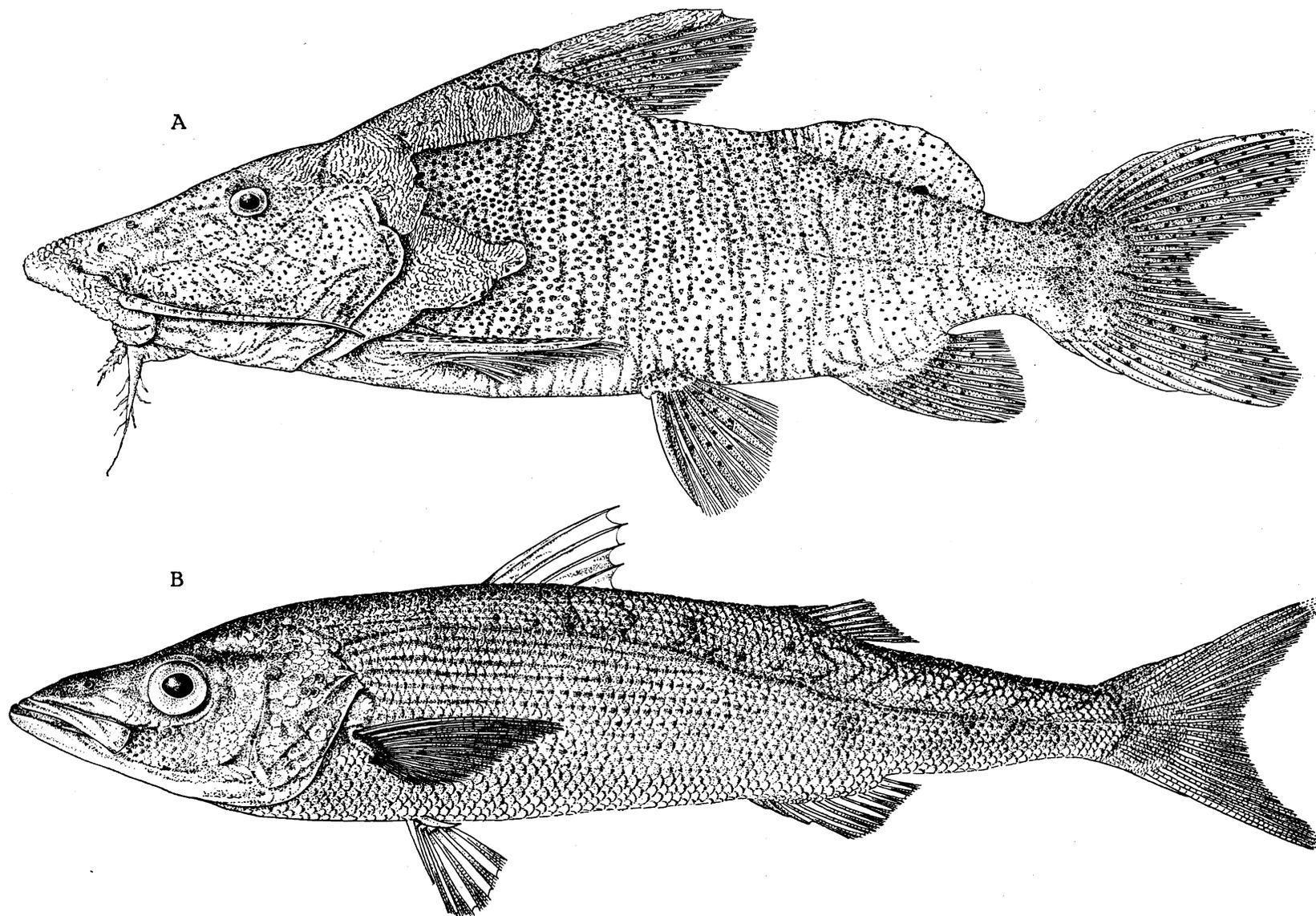


FIG. 18.

- A. — *Synodontis lacustricolus* sp. n., st. 123 : type, 600 mm, 3,200 kg ($\times 1/3$).
B. — *Luciolates stappersii* BOULENGER, st. 153 : ♀, 295 mm, 275 g ($\times 2/3$ env.).

Dorsale I, 7, épine dorsale comprise 1,71 à 2,1 fois dans la longueur de la tête, lisse en avant. Adipeuse 3,70 à 4,32 fois aussi longue que haute, écartée de la dorsale par une distance mesurant les 28 à 51 % de sa longueur. Anale III, 8, le plus long rayon est compris 1,80 à 2,60 fois dans la longueur de la tête. Épine pectorale fortement serratulée seulement du côté interne, mesurant les trois cinquièmes de la tête. Pédoncule caudal 1,3 à 1,48 fois aussi long que haut.

Coloration. — Brunâtre à noirâtre, uniforme ou ponctué de nombreuses petites taches noires sur tout le corps.

Cette espèce nouvelle se distingue des autres espèces connues du lac Tanganika par la longueur du museau, plus grande que celle de la région postorbitaire; la longueur des barbillons maxillaires, mesurant les deux tiers à une fois, rarement plus, la longueur de la tête; une épine dorsale non serratulée en avant et ne mesurant pas plus des deux tiers de la tête; un processus huméral granuleux non caréné et plus ou moins triangulaire, mais à extrémité obtuse; une adipeuse bien développée, 3,7 à 4,3 fois aussi longue que haute et écartée de la dorsale d'une distance mesurant 28 à 51 % de sa longueur; un nombre de dents élevé (41 à 48).

Il n'est pas possible de rapprocher ce *Synodontis* de *Synodontis melanostictus* BOULENGER, décrit de la rivière Lofu (Sud du lac Tanganika) et retrouvé aux lacs Bangwelo et Moero. Cette espèce a le museau plus court (museau subégal à la distance postorbitaire), l'épine dorsale est plus longue (environ égale à la tête) et l'épine pectorale est serratulée des deux côtés, le processus huméral est plus pointu, le nombre de dents mandibulaires est en moyenne moindre (30 à 40).

Le *Synodontis dhonti* BOULENGER, quoique très ressemblant, n'est pas identique non plus à nos exemplaires. Cette espèce offre un nombre de dents mandibulaires moindre (22), des barbillons plus courts (à taille égale), une région postorbitaire à peine plus courte que le museau et une adipeuse plus basse (6 fois plus longue que haute), le processus huméral est très arrondi en arrière.

Le *Synodontis granulosus* est aussi différent; son museau est égal à la longueur postorbitaire, l'épine dorsale ou pectorale est un peu plus courte que la tête seulement et plus ou moins serratulée extérieurement, le processus huméral est très pointu et caréné.

L'absence de serratures aux épines dorsale et pectorale interdit également tout rapprochement de *Synodontis serratus tanganicæ* BORODIN, espèce probablement identique à *Synodontis granulosus*.

Nous donnons un tableau d'ensemble des mensurations relevées sur les exemplaires de notre espèce nouvelle, sur trois exemplaires de *Synodontis granulosus*, sur le Type de *Synodontis dhonti* et sur trois exemplaires de *Synodontis melanostictus* de la collection du Musée du Congo.

TABLEAU DES MENSURATIONS DE *S. LACUSTRICOLUS*

	<i>S. lacustricolus</i> sp. n.					
	Lac Tanganika					
	St. 123	St. 118	St. 309	St. 118	St. 166	St. 194
Longueur totale mm	600	500	450	440	416	390
Longueur standard mm	456	420	360	360	335	313
Caudale mm	144	80	90	80	81	77
Hauteur mm	145	115	98	102	101	93
Longueur standard/hauteur	3,14	3,65	3,67	3,52	3,31	3,36
Tête mm	176	143	121	120	114	110
Longueur standard/tête	2,59	2,93	2,97	3	2,93	2,84
Largeur tête mm	142	121	92	100	93	93
Longueur tête/largeur tête	1,23	1,18	1,31	1,2	1,22	1,18
Museau mm	99 1/2	83	65	66	64	61
Région postorbitaire mm	54	48	40	42 1/2	38	36
Museau/région postorbitaire	1,84	1,79	1,62	1,55	1,68	1,69
Œil mm	18	15	16 1/2	16 1/2	15	15
Région interorbitaire mm	67	58	44 1/2	50	41 1/2	39
Tête/œil mm	9,77	9,53	7,33	7,27	7,6	7,33
Région interorbitaire/œil	3,72	3,86	2,69	3,03	2,76	2,6
Museau/œil mm	5,52	5,53	4,06	4	4,26	4,06
Surface dentée prémaxillaire ... mm/mm	60/26	49/17	37 1/2/13	34/12	31/11	32/10 1/2
Dents mandibulaires, nombre	2,30	2,88	2,88	2,83	2,81	3,04
Œil/longueur des dents mandibulaires ...	44	44	43	43	41	46
Barbillon maxillaire mm	3,26	3,36	3,33	3,66	3,33	3,33
Barbillon maxillaire/tête	111 (mutilé)	146	122	125	149	139
Barbillon maxillaire/tête	—	1,02	1,00	1,04	1,30	1,26
Barbillon mandibulaire externe mm	67	81	63	62	64	68
Barbillon mandibulaire externe/tête	0,45	0,56	0,58	0,51	0,56	0,61
Barbillon mandibulaire interne mm	25	29	27	27	27	24 1/2
Barbillon mandibulaire interne/tête	0,14	0,20	0,22	0,22	0,23	0,22
Dorsale	I, 7	I, 7	I, 7	I, 7	I, 7	I, 7
Épine dorsale mm	84	74	66	67	62	59
Tête/épine dorsale	2,09	1,93	1,83	1,78	1,83	1,86
Adipeuse, longueur/hauteur	4,23	4,16	4,04	3,73	3,85	4,07
Anale	III, 8	III, 8	III, 8	III, 8	III, 8	III, 9
Plus long rayon anal mm	67 1/2	62	57	53	52 1/2	52
Tête/plus long rayon anal	2,60	2,30	2,12	2,26	2,17	2,11
Épine pectorale mm	92	80	67	74	61 1/2	65
Tête/épine pectorale	1,90	1,78	1,80	1,62	1,85	1,69
Pédoncule caudal, longueur/hauteur	1,32	1,41	1,29	1,27	1,35	1,37

ET DES ESPÈCES AFFINES.

			<i>S. melanostictus</i>			<i>S. granulatus</i>			<i>S. dhonti</i>
			Lac Moero Mus. Congo	Lac Moero Mus. Congo	Luapula Mus. Congo	Lac Tanganika Mus. Congo	Lac Tanganika Mus. Congo	Devant Lugumba	Type lac Tanganika Kilwa Mus. Congo
St. 118	St. 311	St. 121							
335	—	547	362	317	340	257 (mutilé)	225	112	391
285	—	446	279	243	270	204	182	83	324
70	—	101	83	74	70	53	43	29	67
défor.	—	122	76 env.	59	73	59	44	17	97
—	—	3,63	3,66 env.	4,11	3,69	3,45	4,13	4,88	3,35
95	129	162	82	67	78	67	58	27	110
3	—	2,75	3,40	3,62	3,46	3,04	3,13	3,07	2,95
82	112	130	66	60	62	54	49	22	85
1,15	1,15	1,24	1,24	1,11	1,24	1,24	1,18	1,22	1,29
48 1/2	73	94 1/2	41	34	37	31	27 1/2	13	53
33	43	54	34	26	32	27	24	9	43 1/2
1,47	1,69	1,75	1,20	1,30	1,15	1,14	1,14	1,44	1,21
14	19	17	11 1/2	8 1/2	12	11 1/2	9 1/2	6	12
37	49	58	34 1/2	17	31	26	22 1/2	10	38
6,78	6,78	9,52	7,13	7,88	6,50	5,82	6,10	4,50	9,16
2,64	2,57	3,41	3	2	2,58	2,26	2,36	1,66	3,16
3,46	3,84	5,50	3,56	4,17	3,06	2,69	2,89	2,16	4,41
28 1/2/10	35/13	47 1/2/19	15/5	16/5	18/5	15 1/2/5	14/4	8 1/2/3	24/8
2,85	2,69	2,5	3	3,2	3,6	3,1	3,5	2,83	3
46	43 env.	46	40	42	31	50	43	35 ?	22
4,50	3,80	3,40	3,28	3,50	4	5,75	6,33	3	2,66
122	162	149	109	74	92	76	67	33	80
1,28	1,25	0,92	1,32	1,10	1,17	1,13	1,15	1,22	0,72
61	92	82	60	52	57	39	34	14	38
0,64	0,71	0,50	0,73	0,78	0,73	0,58	0,58	0,50	0,34
26	27	30	30	25	27	17 1/2	13	7	20
0,27	0,20	0,12	0,36	0,37	0,34	0,26	0,22	0,25	0,18
I, 7	I, 7	I, 7	I, 7	I, 7	I, 7	I, 7	I, 7	I, 7	I, 7
52	76	76 1/2	68	65	64	47	40	23	70
1,88	1,69	2,11	1,20	1,03	1,21	1,42	1,45	1,17	1,57
3,65	—	5,42	3,87	4,30	5,83	4,30	5,09	4,50	6,15
III, 8	—	III, 8	III, 8	III, 8-9	III, 8	III, 9	III, 8 ?	III ?, 9	III, 8
49	—	64	44	37	41	34	30	16	47
1,93	—	2,53	1,86	1,81	1,90	1,97	1,93	1,68	2,34
62	75	85	70	61	64	50	44	24	77
1,55	1,72	1,90	1,17	1,09	1,21	1,34	1,31	1,12	—
1,11	—	1,41	0,83	0,88	1,20	1,04	1,11	1,66	1,09

Dimensions. — Le plus grand exemplaire récolté : 600 mm (3 kg 200).

Variation du poids en fonction de la longueur.

Station	Sexe	Longueur	Poids	Station	Sexe	Longueur	Poids
—	—	—	—	—	—	—	—
118	♀	370 mm	775 g *	83	—	430 mm	1.100 g *
118	♂	380 mm	750 g *	118	♀	440 mm	1.250 g *
118	♂	380 mm	725 g *	118	♀	440 mm	1.150 g *
118	♀	380 mm	800 g *	121	—	440 mm	1.050 g *
121	—	385 mm	700 g *	121	♀ mûre	440 mm	1.050 g *
121	—	385 mm	725 g *	121	♀ mûre	440 mm	1.200 g *
121	—	390 mm	850 g *	121	♀ mûre	450 mm	1.050 g *
118	♀	400 mm	900 g *	121	♂ mûr	450 mm	1.200 g *
118	♂	400 mm	850 g *	121	♀ mûre	460 mm	1.200 g *
121	—	405 mm	1.000 g *	83	—	460 mm	1.300 g *
83	—	410 mm	875 g *	83	—	460 mm	1.375 g *
121	♂ mûr	410 mm	900 g *	309	—	460 mm	1.300 g *
147	♀ mûre	410 mm	1.000 g *	311	—	470 mm	1.985 g *
118	♂	410 mm	1.000 g *	215	♀ mûre	470 mm	1.550 g *
121	♀ mûre	415 mm	1.000 g *	215	♀ mûre	490 mm	1.550 g *
121	♀ mûre	420 mm	950 g *	118	♂	500 mm	2.100 g *
118	♂	420 mm	1.060 g *	65	—	510 mm	1.825 g *
118	♀	420 mm	1.060 g *	147	♂ mûr	520 mm	2.300 g *
118	♀	420 mm	1.050 g *	215	♂ mûr	555 mm	2.200 g *
194	—	420 mm	1.000 g *	147	♂ mûr	555 mm	2.600 g *
121	♀ mûre	430 mm	1.000 g *	83	—	550 mm	2.200 g *
121	♀ mûre	430 mm	1.050 g *	121	♂ mûr	570 mm	2.300 g *
121	♀ mûre	430 mm	1.000 g *	121	♂ mûr	570 mm	2.500 g *
215	♀ mûre	430 mm	1.100 g *	215	♂ mûr	580 mm	2.550 g *
65	—	430 mm	1.000 g *	123	—	600 mm	3.200 g *

Abondance. — Probablement commun mais peu récolté, étant donné son habitat souvent rocheux.

Habitat. — Pêché entre 20 et 60 m de profondeur sur les fonds rocheux ou vaseux.

Régime. — Le régime est varié et comprend beaucoup de Mollusques. Voici l'inventaire de plusieurs estomacs :

Station 123 : Tubes de Trichoptères, débris de jeunes Gastéropodes et Lamellibranches :

Grandidieria burtoni (WOODWARD); *Pisidium giraudi* BGT.; *Mysorelloides multisulcata* (BGT.); *Edgaria nassa* (WOODWARD) f. *typica*; *Syrnolopsis lacustris* SMITH; *Stanleya neritinoïdes* (SMITH); valves d'Ostracodes; grains de sable.

Station 166 : Sédiments et Mollusques :

Edgaria nassa (WOODWARD) f. *typica*; *Anceya giraudi* (BGT.); *Syrnolopsis lacustris* SMITH.

Station 194 : Mollusques :

Anceya giraudi (BGT.); *Syrnolopsis gracilis* PILSBRY et BECQUAERT; *Syrnolopsis lacustris* SMITH; *Edgaria nassa* (WOODWARD) f. *paucicostata* SMITH; *Herrissia tanganyicensis* (SMITH); Crevettes.

Station 309 : Débris végétaux et débris d'Insectes.

Reproduction. — Des exemplaires mâles et femelles mûrs ou en voie de maturation avancée ont été observés du mois de février au mois de mai 1947.

Méthodes de capture. — Filet dormant et chalut à panneaux.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson, très apprécié, surtout quand il est fumé.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex. ♂ type, long. tot. : 600 mm (3 kg 200 P.F.), stat. 123, au large de Karema, 15.II.1947, chalut à panneaux; prof. 30 m environ.
- 3 ex. paratypes ♂, long. tot. : 500 mm (2 kg 100); ♀, long. tot. : 440 mm (1 kg 250); ♀ mûre, long. tot. : 358 mm (850 gr), st. 118, baie de Tembwe, 13.II.1947, makila.
- 1 ex. paratype ♀, long. tot. : 415 mm env. (1 kg 170), st. 166, baie de M'Vua, 12.III.1947, makila.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 390 mm env. (950 gr), st. 194, devant Kala, 25.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 40-50 m.
- 1 ex. paratype ♂, long. tot. : 570 mm (2 kg 500), st. 121, Edith Bay, 14-15.II.1947, makila; prof. : 20-50 m, fond sable et rochers.
- 1 ex. paratype ♂, long. tot. : 345 mm (1 kg 215), st. 309 (2°), baie de Karago, 22.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 18-30 m.
- 1 tête d'un ex. paratype : 470 mm (1 kg 985), st. 311 (1°), au large de la Malagarasi, à la périphérie du cône alluvionnaire, 22.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 35-60 m.

Chiloglanis lukugæ POLL.

(Fig. 19 dans le texte.)

Nom indigène : Bibudje (Rutuku).

POLL, M., 1944, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., XX, 3, p. 7, fig. 3-5; 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, pp. 223 et 231-234.

Description (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 4,7 à 5,33 fois, longueur de la tête 2,8 à 3,11 fois dans la longueur standard. Tête 1,26 à 1,35 fois

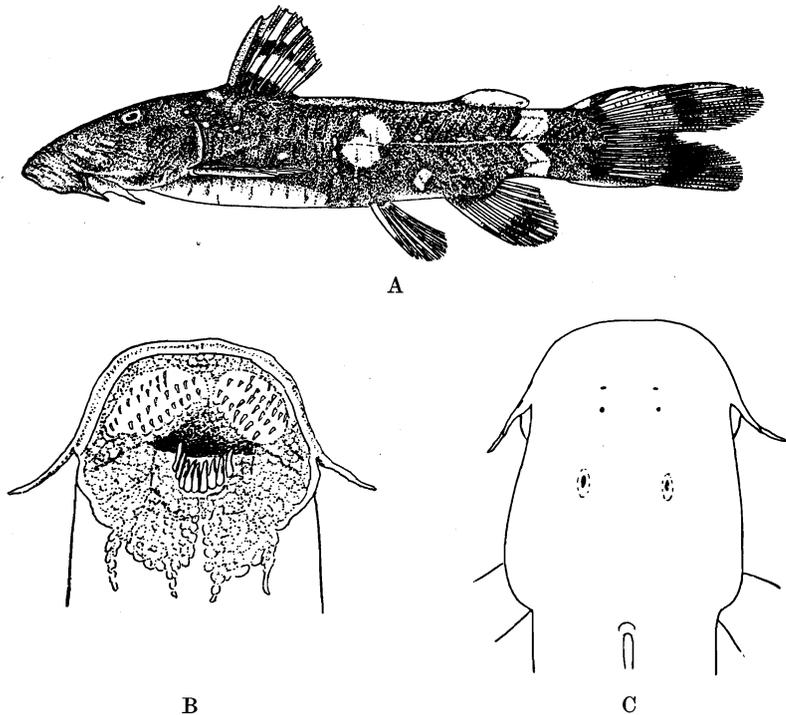


FIG. 19. — *Chiloglanis lukugæ* POLL, ex. 65 mm, riv. Sange, affluent Ruzizi, réc. G. MARLIER.
A : vue latérale ($\times 1\frac{1}{2}$); B : face inférieure de la tête; C : face supérieure de la tête.

(Cliché Rev. Zool. Bot. Afr.)

aussi longue que large (longueur mesurée jusqu'à la fente des ouïes). Museau 1,6 à 1,81 fois aussi long que la région postorbitaire, compris 1,66 à 1,76 fois dans la longueur de la tête.

Œil compris 8,25 à 10 fois dans la longueur de la tête, 1,65 à 2 fois dans la largeur de l'espace interorbitaire, qui est un peu plus grand que la distance qui sépare l'œil de la narine postérieure. Narine postérieure un peu moins éloignée de l'œil que la narine antérieure du bord du museau.

Dents assez fortes. Les mandibulaires supérieures externes coniques en deux groupes plus ou moins contigus au milieu et occupant la plus grande partie de la région antérieure du disque buccal. Dents mandibulaires inférieures assez fortes, en un bouquet de 8 à 14 éléments parfois réduit à une rangée serrée.

Barbillon maxillaire mesurant 23 à 25 % de la longueur de la tête, barbillon mandibulaire externe mesurant 10 à 15 % de la longueur de la tête, barbillon mandibulaire interne encore plus court.

Branchiospines au nombre de 5 à 7 (le plus souvent 5).

Dorsale I, 6 à 7, épine à serrature faible comprise 2,14 à 2,6 fois dans la longueur de la tête, nageoire 1,21 à 1,30 fois plus éloignée de l'origine de la caudale que du bout du museau, très en avant des ventrales. Adipeuse dorsale basse, la longueur de sa base est comprise 1,72 à 2 fois dans l'intervalle qui la sépare de la dorsale.

Anale 9 à 10. Pectorale comprise 1,5 à 1,7 fois dans la longueur de la tête, à forte épine faiblement serratulée et comprise 1,25 à 1,35 fois dans la nageoire. Longueur de la ventrale comprise 1,2 à 1,4 fois dans la pectorale. Caudale échancrée. Pédoncule caudal 1,30 à 1,44 fois aussi long que haut.

Coloration. — Brunâtre. Le ventre blanchâtre. Des taches blanches irrégulières sur le corps, dont certaines sont plus grosses en dessus des ventrales et sur le pédoncule caudal, et dans les deux cas leur coalescence peut former une sorte d'anneau sinueux mais complet. Une bande foncée transversale dans les nageoires dorsale, ventrales et pectorales, anale et les deux lobes de la caudale. Le corps semble de cette manière être traversé de trois bandes claires transversales dont la dernière est limitée par la bande noire transversale qui barre la caudale.

Remarques. — *Chiloglanis lukugæ* a été décrite d'après deux exemplaires récoltés à Mambwe et à Sange; contrairement à ce que les indications sur l'origine de ces récoltes m'avaient laissé croire, ces localités ne se trouvent pas sur les bords de la Lukuga ni aux environs immédiats d'Albertville, mais sur deux petits affluents de la rivière Luvua, sur la route d'Albertville à Kiambi.

Je donne ci-dessus la description des exemplaires récoltés par G. MARLIER dans la rivière Sange, affluent de la Ruzizi (Nord du Tanganika), et dans un tableau comparatif je mets en évidence les affinités considérables de ces *Chiloglanis* avec ceux, pourtant géographiquement très éloignés, qui m'ont permis d'établir la description typique. Dans ce tableau je mets aussi en parallèle les caractères de deux autres lots de *Chiloglanis* provenant l'un de la Lubalaye, un affluent de la rivière Lukuga, et l'autre de la rivière Koki, affluent de la Lubilaye qui descend directement au Tanganika au Sud d'Albertville. Tous ces lots sont remarquablement voisins et, malgré de petites différences, réelles, je ne veux pas y trouver actuellement le motif de descriptions nouvelles. Les différences résident surtout dans les proportions du corps, la longueur de l'adipeuse, les proportions du pédoncule caudal. Seules de grandes séries d'exemplaires peuvent nous fixer sur la valeur de telles différences. Au contraire, le nombre et la disposition des dents, les dimensions de l'œil et celles des barbillons maxillaires et labiaux, pour ne prendre que les caractères les plus utiles, sont bien constamment du même type et m'incitent à réunir ces Poissons sous une détermination commune.

	Sange et Mambwe Affl. Luvua 2 ex. types	Riv. Lubalaye, Affl. Lukuga 3 ex.	Riv. Koki Affl. riv. Lubilaye affl. Tanganika 1 ex.	Riv. Luama 7 ex.	Riv. Sange Affl. de la Ruzizi 8 ex.
	mm	mm	mm	mm	mm
Longueur totale	57-65	47-48	74	26-47	47-75
Longueur standard/hauteur ...	5,75-6,25	4,8-5,1	5,6	5,5-6	4,7-5,4
Longueur standard / longueur tête	3-3,2	2,7-3,2	3,25	3-3,3	2,8-3,1
Longueur tête/largeur tête ...	1,2-1,25	1,3-1,4	1,25	1,2-1,4	1,25-1,35
Longueur museau/région post- orbitaire	1,53	1,55-1,7	1,6	1,5	1,6-1,8
Longueur tête/œil	7,5-9	8-9,5	7,2	5,5-9	8,25-10
Interorbitaire/œil	2-2,5	2	1,6	1,3-1,9	1,65-2
Distance œil-narine postérieure /distance narine antérieure- bout du museau	1,3	2	1,5	1,5	± 1,3
Nombre de rangées de dents prémaxillaires	3	3	4	3,4	3-4
Dents mandibulaires inférieures	12-14 en bouquet	15-17 en bouquet	18 en bouquet	8-17 en bouquet	8-14 en bouquet (1)
Longueur tête/barbillon maxil- laire	4	3-3,25	2,8	3-4	4-4,5
Longueur barbillon labial/bar- billon maxillaire	2/5	1/2	2/5	1/2	1/3-2/5
Dorsale	I, 5	I, 5-6	I, 5-6	I, 5	I, 6-7
Longueur tête/épine dorsale ...	2-2,2	2-2,4	1,63	2-2,5	2,1-2,6
Serrature épine dorsale	faible	faible	faible	faible	faible
Intervalle dorsale-adipeuse/base adipeuse	± 1,5	1,1-1,5	1,2	1,3	1,7-2
Anale	III, 6-7	III, 7	III, 7	III, 7	III, 6-7
Pectorale/ventrale	1,3	1,3	1,5	1,3	1,2-1,4
Longueur tête/épine pectorale .	2	1,5-1,8	1,5	1,4	1,85-2,25
Serrature pectorale	faible	faible	faible	faible	faible
Longueur pédoncule caudal /hauteur	2	1,4-1,7	1,5	1,5	1,3-1,45

(1) Bouquet parfois simplifié en une seule rangée de dents étroitement juxtaposées.

Dimensions. — Maximum connu : 86 mm.

Abondance. — Pas rare, probablement moins que le nombre des spécimens connus pourrait le faire supposer.

Habitat. — Fluvatile, dans les courants rapides du cours supérieur des rivières et dans les torrents; sur les fonds pierreux, où le Poisson se tient collé par la ventouse buccale.

Régime. — Microphage omnivore.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Épuisette et pêche électrique.

Distribution géographique. — Dans diverses rivières, affluentes du lac Tanganika ou non, de la région occidentale et septentrionale du lac.

Valeur alimentaire. — Sans intérêt.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex. type, long. tot. : 65 mm, Sange, affluent Luvua, 1.IV.1939; réc. Dr G. POJER.
 1 ex. paratype, long. tot. : 57 mm, Mambwe, affluent Luvua, 30.III.1939; réc. Dr G. POJER.
 3 ex., long. tot. : 47, 46, 46 mm, st. 348, riv. Lubalaye à Tengo, 21.VIII.1947.
 1 ex., long. tot. : 74 mm, st. 361, riv. Koki, entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947.
 1 ex., long. tot. : 67 mm, riv. Kiliba, 18.III.1952, pêche électrique; réc. G. MARLIER.
 8 ex., long. tot. : 72, 64, 62, 57, 55, 52, 51, 46 mm, riv. Sange, affluent de la Ruzizi, 9.VIII.1950; réc. G. MARLIER.
 27 ex., long. tot. : 86, 84, 75, 74, 61, 60, 51, 47 (2), 45, 44 (3), 43, 42 (2), 41, 40, 39 (2), 38 (3), 37, 36, 34 (2) mm, riv. Luberezi, affluent de la Ruzizi, 22.IV.1952, réc. G. MARLIER, n° 161.
 1 ex., long. tot. : 43 mm, riv. Kadjeke, affluent de la Ruzizi, 12.VI.1952, réc. G. MARLIER, n° 191, pêche électrique.
 1 ex., long. tot. : 28 mm, riv. Ruzizi, région d'Usumbura, 27.VI.1952, réc. G. MARLIER, n° 129, pêche électrique.

Chiloglanis pojeri POLL.

POLL, M., 1944, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., XX, 3, p. 9, fig. 6-7.

Diagnose. — Hauteur du corps comprise 5,15 fois, longueur de la tête 3,2 fois dans la longueur standard. Tête 1,16 fois aussi longue que large (longueur mesurée jusqu'à la fente des ouïes). Museau 2,11 fois aussi long que la région postorbitaire, compris 1,63 fois dans la longueur de la tête. Œil compris 6,2 fois dans la longueur de la tête, 1,6 fois dans la largeur de l'espace interorbitaire, qui est un peu plus grand que la distance qui sépare l'œil de la narine postérieure. Narine postérieure un peu moins éloignée de l'œil que la narine antérieure du bord du museau.

Dents assez fortes. Les mandibulaires supérieures externes coniques en deux groupes plus ou moins contigus au milieu et occupant la plus grande partie de la région antérieure du disque buccal. Dents mandibulaires inférieures assez fortes, en un bouquet, de 12 éléments, parfois réduit à une rangée.

Barbillon maxillaire mesurant 0,32 fois la longueur de la tête, barbillon mandibulaire externe mesurant 0,22 fois la longueur de la tête, barbillon mandibulaire interne encore plus court.

Branchiospines au nombre de 4.

Dorsale I, 5, épine à serrature faible, comprise 2,06 fois dans la longueur de la tête, nageoire 1,15 fois plus éloignée de l'origine de la caudale que du bout du museau, très en avant des ventrales. Adipeuse 4 fois plus longue que haute; dorsale basse, la longueur de sa base est comprise 1,1 fois dans l'intervalle qui la sépare de la dorsale. Anale 9. Pectorale comprise 1,34 fois dans la longueur de la tête, à forte épine faiblement serratulée et comprise 1,15 fois dans la nageoire. Longueur de la ventrale comprise 1,53 fois dans la pectorale. Caudale échancrée. Pédoncule caudal 1,33 fois aussi long que haut.

Coloration. — Marbrures transversales irrégulières sur le corps.

Dimensions. — Maximum connu : 70 mm (Type).

Abondance. — Rare dans les collections, mais probablement pas dans la nature et pas plus que l'espèce précédente.

Habitat. — Identique à celui de l'espèce précédente.

Régime. — Microphage omnivore.

Reproduction. — Rien à signaler.

Distribution géographique. — Dans diverses rivières, affluentes du lac Tanganika ou non, de la région occidentale du lac.

Valeur alimentaire. — Sans intérêt.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., 62 mm, st. 361, riv. Koki, entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947, épuisette.

FAMILLE AMPHILIIDÆ.

Amphilius platychir (GÜNTHER).

(Fig. 20 dans le texte; Pl. VI, fig. 5.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 226.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 5,1 à 7 fois, longueur de la tête 3,7 à 4,3 fois dans la longueur standard. Tête très déprimée, 1,15 à 1,25 fois plus longue que large, museau largement arrondi de longueur égale à la longueur de la région postorbitaire. Œil très petit, compris 8 à 11,5 fois dans la longueur de la tête (bout du museau au bord postérieur de la membrane operculaire), 1,5 à 2,3 fois dans la largeur de l'espace interorbitaire. Narine postérieure légèrement plus rapprochée du bord antérieur de l'œil que du bout du museau.

Barbillon maxillaire mesurant les 60 à 69 % de la tête, barbillon mandibulaire externe les 42 à 56 %, barbillon mandibulaire interne les 31 à 37 %.

Branchiospines modérées, au nombre de 5 à 6 sur la partie inférieure du premier arc.

Dorsale I, 6-7, beaucoup plus rapprochée du bout du museau que de l'origine de la caudale, entièrement en avant des ventrales. Adipeuse dorsale basse, sa longueur comprise 1 à 1,3 fois dans l'intervalle qui sépare la dorsale rayonnée de l'adipeuse. Anale II, 7. Pectorale mesurant les deux tiers ou trois quarts de la longueur de la tête. Ventrale un peu plus courte seulement que la pectorale. Caudale échancrée en croissant. Pédoncule caudal aussi long que haut ou un peu plus long.

Coloration. — Brunâtre, tacheté de ponctuations irrégulières plus foncées, y compris sur les nageoires dorsale et caudale.

Comme le montrent les caractères relatés dans cette description, il s'agit probablement de l'*Amphilius platychir* (GÜNTHER) (cf. description de G. A. BOULENGER, *Cat. Fr. Wat. Fishes Afr.*, II, p. 357). L'œil ne paraît plus petit sur nos exemplaires qu'en raison de leur grande taille; les branchiospines, au nombre de 5-6, sont comptées sans l'élément qui occupe l'angle d'articulation des deux parties de l'arc branchial. Les barbillons sont en moyenne un peu plus courts également, mais dans l'ensemble il existe une concordance raisonnable entre nos spécimens et la description relatée dans BOULENGER.

Nous devons ici faire une remarque importante et qui ne regarde pas seulement les *Amphilius*. D'une rivière affluente à l'autre, les populations d'*Amphilius platychir* ne sont pas tout à fait identiques. C'est ainsi que nous avons eu l'occasion de comparer nos spécimens de la rivière Kanuénué (affluent du lac Tanganika à M'Toto) à un lot provenant de la rivière Ngombo, affluent de la rivière Ulindi, affluent du Congo (Ngweshe, Isingo), recueilli par G. MARLIER. A première vue, les différences sont assez grandes du fait que l'adipeuse semble

beaucoup plus écartée de la dorsale dans le lot septentrional. La base de l'adipeuse est comprise 1,3 à 1,7 fois dans la distance que la sépare de la dorsale, au lieu de 0,82 à 1,3 fois. Le pédoncule caudal est 1 à 1,4 fois plus haut que long, au lieu de 1 à 1,3 fois plus long que haut à M'Toto. Le barbillon maxillaire est aussi un peu plus long dans le Nord : 75 à 82 % au lieu de 54 à 68 % de la tête. Les nombres moyens sont nettement différents, mais les mesures minima d'une population touchent ou empiètent sur les mesures maxima de l'autre.

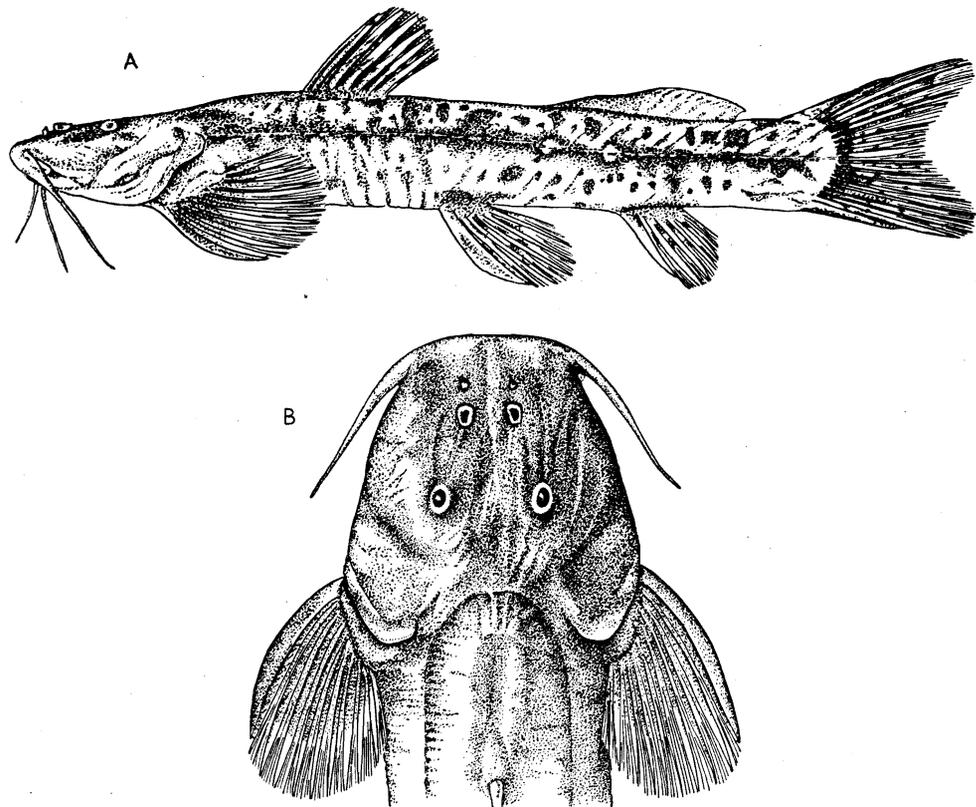


FIG. 20. — *Amphilius platychir* (GÜNTHER).

St. 177 : 130 mm.

A : vue latérale ($\times 1$) et B : vue dorsale de la tête ($\times 1 \frac{1}{2}$).

Il est probable que toutes les rivières, tous les torrents qui dévalent dans le Tanganika et qui contiennent des *Amphilius platychir*, ou d'autres poissons strictement fluviatiles, sont habités par des formes un peu différentes. L'avenir nous apprendra s'il y a lieu, dans ces cas, de décrire des sous-espèces distinctes. De grandes séries d'individus sont nécessaires pour cette étude.

Dimensions. — Atteignant 131 mm de longueur.

Abondance. — Semble abondant là où il existe.

Habitat. — Rivières et ruisseaux des montagnes riveraines du lac, à caractère torrentiel.

Régime. — Les estomacs contenaient des débris de larves d'Insectes et d'Insectes adultes, des Ostracodes et des matières indéfinissables.

Reproduction. — Rien à signaler.

Distribution géographique. — Afrique orientale, jusqu'aux régions des lacs Tanganika et Nyassa.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 9 ex., long. tot. : 131, 129, 117, 116, 101, 95, 93, 87, 79 mm, st. 177, baie de M'Toto, riv. Kanuénué, 15.III.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex., long. tot. : 30 mm, riv. Nyakagunda, affluent de la Ruzizi, près de Bugarama, 8.VIII.1949; réc. G. MARLIER (exemplaire en assez mauvais état et de détermination douteuse).
- 60 ex., long. tot. : de 36 mm à 111 mm, riv. Murago, affluent de la Mutimbizi, Urundi, 5.VI.1952; réc. G. MARLIER, pêche électrique.
- 1 ex., long. tot. : 30 mm, riv. Kadjeke, Urundi, 12.VI.1952; réc. G. MARLIER, pêche électrique.
- 4 ex., long. tot. : 110, 100, 72, 59 mm, riv. Kikoma, 5.VII.1952; réc. G. MARLIER.

***Amphilius kivuensis* PELLEGRIN.**

(Fig. 21 dans le texte.)

PELLEGRIN, J., Bull. Soc. Zool. Fr., 58, p. 172.

POLL, M, 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, p. 223.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 6,08 à 6,25 fois, longueur de la tête 4,05 à 4,16 fois dans la longueur standard. Tête très déprimée, 1,16 à 1,24 fois plus longue que large; museau largement arrondi, 1 à 1,21 fois aussi long que la longueur de la région postorbitaire. Œil très petit, compris 9 fois dans la longueur de la tête (bout du museau au bord postérieur de la membrane operculaire), 1,5 fois dans la largeur de l'espace interorbitaire. Narine postérieure légèrement plus rapprochée du bord antérieur de l'œil que du bout du museau.

Barbillon maxillaire mesurant 75 à 100 % de la tête, barbillon mandibulaire externe 58 à 75 %, barbillon mandibulaire interne 30 à 38 %.

Branchiospines modérées, au nombre de 5 sur la partie inférieure du premier arc.

Dorsale I, 7, beaucoup plus rapprochée du bout du museau que de l'origine de la caudale, entièrement en avant des ventrales. Adipeuse dorsale basse, sa

longueur comprise 1 à 1,24 fois dans l'intervalle qui sépare la dorsale rayonnée de l'adipeuse. Anale 8. Pectorale mesurant 83 à 86 % de la longueur de la tête. Ventrale un peu plus courte que la pectorale. Caudale à bord postérieur droit ou à peine échancré. Pédoncule caudal 1,12 à 1,53 fois aussi long que haut.

Coloration. — Brun jaunâtre, légèrement plus foncée dans le dos et agrémentée de petites taches noires arrondies.

Dimensions. — Maximum observé : 88 mm.

Abondance. — Espèce encore peu connue, rarement récoltée.

Habitat. — Rivières à caractère torrentiel et fond rocheux.

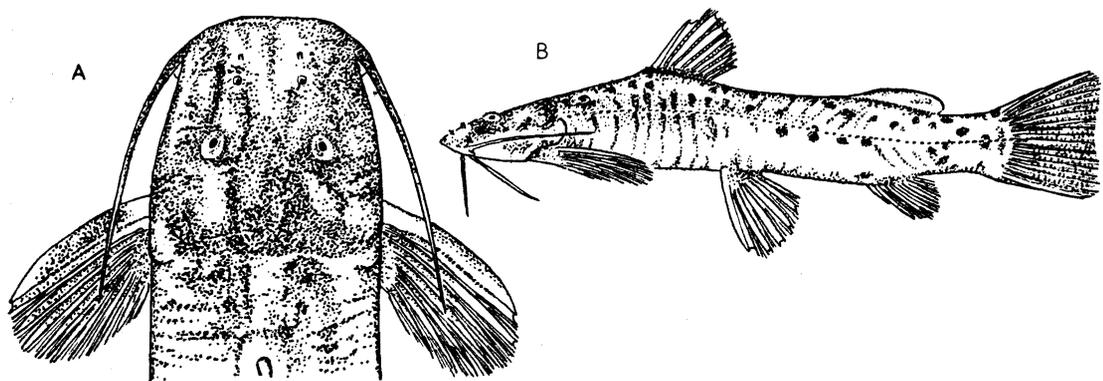


FIG. 21. — *Amphilius kivuensis* PELLEGRIN.

A : tête ($\times 2$) et B : vue latérale ($\times 1$).

Régime. — Rien à signaler, mais probablement comme *Amphilius platychir*.

Reproduction. — Rien à signaler.

Distribution géographique. — Rivières affluentes du Congo à l'Ouest du lac Kivu et affluents de la Ruzizi.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

2 ex., long. tot. : 86, 88 mm, dans l'étang de Kashwe, à Lemera, à mi-route de la Ruzizi, en face de Luvungi, 14.VII.1950; réc. G. MARLIER.

FAMILLE CLARIIDÆ.

Dinotopterus cunningtoni BOULENGER.

(Pl. V, fig. 6.)

Nom indigène : Singa (Albertville, Karema, Baie Edith, Kolobo, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 229.

D i a g n o s e (ex. récoltés). — *Clariidæ* atteignant une grande taille et offrant une dorsale adipeuse petite, beaucoup plus courte que la dorsale rayonnée, en contact, d'une part, avec la dorsale rayonnée et, d'autre part, avec la caudale. Dorsale rayonnée à 49 à 52 rayons. Anale avec 40 à 43 rayons. Barbillon maxillaire 65 % (ad.) à 1,62 fois (juv.) la longueur de la tête, barbillon mandibulaire externe 65 % (ad.) à 1,31 fois, barbillon mandibulaire interne 39 % (ad.) à 85 % de la tête, barbillon nasal 30 % (ad.) à 90 % de la tête.

Comme WORTHINGTON et RICARDO l'ont déjà fait remarquer, la nageoire caudale devient tronquée chez les grands exemplaires et l'adipeuse devient insignifiante.

Mensurations de la grande tête d'Albertville : longueur totale de la tête (du museau à l'extrémité du processus occipital), 262 mm; largeur de la tête, 182 mm; largeur au niveau des plaques temporales, 155 mm; largeur interoculaire, 144 mm; diamètre de l'œil, 16 mm; longueur du museau obliquement, 98 mm; largeur totale de la bouche, 129 mm; barbillon nasal, 66 mm; barbillon maxillaire, 156 mm; barbillon mandibulaire externe, 130 mm; barbillon mandibulaire interne, 80 mm; fontanelle frontale, environ 40/22 mm; fontanelle occipitale, environ 15/4 mm. Bande de dents prémaxillaires 11 fois plus longue que large, bande vomérienne en croissant, de même largeur au milieu que la bande prémaxillaire. Branchiospines très nombreuses, arcs branchiaux surmontés de chaque côté d'une cavité suprabranchiale spacieuse mais vide (dépourvue d'organe arborescent).

Le crâne de *Dinotopterus* est fortement élargé latéralement, les os supraorbitaire et dermosphénétique sont largement écartés. La fontanelle frontale est particulièrement grande.

Coloration. — Gris brunâtre uniforme sur le dos, blanc jaunâtre sur le ventre.

Dimensions. — Atteignant 1 m et plus. Maximum observé : 79 cm (3 kg 850). Un exemplaire pesant 25 kg aurait été mis en vente au marché d'Albertville en 1947. C'est le genre le plus grand et le plus pesant après le genre *Lates*.

Variation du poids en fonction de la longueur.

Station	Longueur	Poids	Station	Longueur	Poids
250	525 mm	1.175 g	121	660 mm	2.400 g *
20	550 mm	900 g	221	700 mm	3.175 g *
250	555 mm	535 g	109	720 mm	4.125 g
250	570 mm	1.570 g	155	760 mm	3.610 g
88	600 mm	1.800 g	154	790 mm	3.850 g

Abondance. — Commun dans le lac.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm	A.	B.	C.	D.	St. 20	St. 109	St. 121	St. 155	St. 221	St. 250	St. 278	St. 314	E.
4	2	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	1
6	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
⋮	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
44	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
⋮	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
54	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
55	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—
56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
⋮	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
66	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
67	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
68	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
69	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
70	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
71	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
72	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
73	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
74	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
75	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
76	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—

A = Albertville, 12.XI.1946.

B = Village Amisi, 10-15.XI.1946.

C = Village Amisi, 25-28.XI.1946.

D = Albertville, 1-2.XII.1946.

E = M'Pala, XII.1946 et I.1947.

Habitat. — Poisson fréquentant les fonds sublittoraux moyens de l'ordre de 10 m et surtout rocheux.

Régime. — Le contenu de l'estomac varie beaucoup d'un spécimen à l'autre : un grand *Lobochilotes* dans un individu de 660 mm; des Crevettes et un petit *Lamprologus* dans un individu de 700 mm; un *Limnotilapia dardennii*

et un *Callochromis macrops* dans un individu de 250 mm, ce dernier exemple étant particulièrement démonstratif de la voracité des *Dinotopterus*. D'autre part, ce Poisson ne doit pas refuser les nourritures végétales, car c'est avec des herbes que l'on garnit le fond du vestibule de la grande nasse utilisée par les indigènes pour sa capture.

Reproduction. — Ou bien les exemplaires capturés étaient immatures, ou bien les sacs ovigères étaient vides (st. 109, 5.II.1947 et st. 121, 15.II.1947). Les plus jeunes exemplaires (40 à 60 mm) ont été trouvés dans des flaques sur la grève, à proximité immédiate du lac ou dans les rochers tout près du rivage.

Méthodes de capture. — Les indigènes utilisent pour la pêche de ce Poisson une immense nasse triple à vestibule central, le kisoke, qu'ils mouillent à une distance de 1 à 2 milles du rivage sur les fonds rocheux. Un flotteur, sorte de radeau de petits troncs légers, indique l'emplacement de l'engin.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Excellent Poisson, très estimé et apporté fréquemment sur les marchés indigènes. 53 Singas ont été mis en vente au marché d'Albertville entre le 15.XI.1946 et le 15.VI.1947.

Liste des exemplaires examinés :

- 2 ex., long. tot. : 45, 43 mm, Albertville, rochers devant le pier, 12.XI.1946.
- 1 ex., long. tot. : 131 mm, village Amisi, région d'Albertville, riv. Lukuga, 10-15.XI.1946.
- 2 ex., long. tot. : 158, 135 mm, village Amisi, région d'Albertville, riv. Lukuga, 25-28.XI.1946.
- 11 ex., long. tot. : 66, 61, 60, 58, 57, 55, 53, 52, 51, 49, 42 mm, Albertville, plage, ateliers C.F.L., flaques, 1-2.XII.1946.
- 1 ex., long. tot. : 550 mm (900 gr), st. 20, Kolobo, 17.XII.1946, achat indigène.
- 2 ex., long. tot. : 70, 66 mm, Kanengela, plage, sous pierres, 20.XI.1946.
- 1 ex., long. tot. : 720 mm (4 kg 125), st. 109, baie de Moba, 5.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-50 m.
- 1 ex., long. tot. : 660 mm (2 kg 400 P.F.), st. 121, baie d'Edith, 14-15.II.1947, makila nocturne.
- 1 ex. ♂ immat., long. tot. : 760 mm (3 kg 610), st. 155, M'Pala, 6.III.1947, grande senne nocturne, fond sable; fond max. : 5 m.
- 1 ex., long. tot. : 700 mm (3 kg 175 P.F.), st. 221, M'Tosi, 2.IV.1947, achat indigène, ligne de fond.
- 4 ex., long. tot. : 570 mm (env.) (1 kg 570 env.), 525 mm (env.) (1 kg 175), 555 mm (env.) (535 gr env.), 430 mm, st. 250, baie de Burton, en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux.
- 1 ex., long. tot. : 201 mm, st. 278, Usumbura, 6.V.1947, pêche à la ligne au ver.
- 2 ex., long. tot. : 247, 171 mm, st. 314, Albertville, pier, 25-26.V.1947, nasse.

Heterobranchus longifilis CUVIER et VALENCIENNES.

(Pl. V, fig. 1.)

Nom indigène : Pondo (Albertville, M'Pala).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 228.

Diagnose. — *Clariidæ* atteignant une grande taille et offrant une dorsale adipeuse un peu plus courte seulement que la dorsale rayonnée, qui offre 32 rayons. Anale avec 52 rayons. Barbillon maxillaire plus long que la tête (les nombres se rapportent à l'exemplaire récolté à M'Pala).

Mensurations de la tête :

	Exemplaire de la Malagarasi
Longueur totale (museau-proc. occipital)	390 mm
Largeur de la tête	260 mm
Largeur au niveau des plaques temporales	235 mm
Largeur interorbitaire	185 mm
Diamètre de l'œil.	26 mm
Museau (obliquement)	142 mm
Largeur de la bouche	180 mm
Barbillon nasal	160 mm
Barbillon maxillaire	332 mm
Barbillon mandibulaire externe	245 mm
Barbillon mandibulaire interne	155 mm
Fontanelle frontale	48/14 mm
Fontanelle occipitale	minuscule
Dentition prémaxillaire	112/19 mm
Largeur bande vomérienne	18 mm
	(toutes les dents coniques)
Branchiospines	20

WORTHINGTON et RICARDO font remarquer que les barbillons d'un exemplaire mesurant 900 mm sont remarquablement courts et les yeux assez grands, ce qui, avec une forme un peu différente de l'adipeuse, serait peut-être, d'après eux, l'indice qu'il s'agirait d'une espèce spéciale au lac Tanganika. Cette idée doit

être abandonnée, à mon avis, le tableau suivant mettant clairement en évidence que, comme c'est le cas chez *Dinotopterus*, la longueur des barbillons est inversement proportionnelle à la taille.

	Léopoldville	Lac Moero Lukonzolwa	Région de Mushie riv. Kasai	Kabalo fl. Lualaba	Yakoma (Ubangi)	Kabumbulu fl. Lualaba	Kindu fl. Lualaba
	N° 2783	N° 14737	N° 67215- 67216	N° 69914	N° 58138- 58145	N° 69850	N° 70096
Longueur totale	742	585	576	335	310	256	205
Longueur de la tête	215	167	166	100	92	75	60
Œil	11	11	11	7	6	6	5
Longueur tête/œil	19,54	15,18	15,09	14,28	15,33	12,5	12
Barbillon maxillaire	321	204	257	180	91 (inc.)	140	128
Barbillon maxillaire/tête . . .	1,49	1,22	1,52	1,8	0,98 (env.)	1,86	2,13
Barbillon mandibulaire externe	235	166	192	123	121	98	105
Barbillon mandibulaire externe /tête	1,09	0,99	1,15	1,23	1,31	1,30	1,75
Barbillon mandibulaire interne	161	110	130	78	79	62	63
Barbillon mandibulaire interne /tête.. . . .	0,74	0,65	0,77	0,78	0,85	0,82	1,05
Barbillon nasal	174	132	146	95	91	70	79
Barbillon nasal/tête	0,80	0,73	0,87	0,95	0,98	0,93	1,31

Un tableau de mensurations concernant une série d'*Heterobranchus longifilis* du Nil, mesurant de 620 à 75 mm de longueur totale (voir G. A. BOULENGER, *Fishes of the Nile*, p. 304), met une variabilité semblable également en évidence. Il n'est pas étonnant que les gros sujets, de 90 cm et plus, aient des barbillons encore plus courts, mesurant parfois moins que la longueur de la tête.

Coloration. — Brunâtre, parsemé de taches noires sur le corps et la tête.

Dimensions. — Cette espèce atteint des dimensions considérables, au moins 1 m 70 (plus ou moins 40 kg) dans le bassin du Congo (POLL, 1950). La grande tête trouvée dans le delta de la Malagarasi correspondait à un individu de 1 m 50 environ. Un spécimen de 17 kg aurait été mis en vente au marché d'Albertville en 1947.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Fluvatile, les gros individus sont peut-être d'origine congolaise, introduits dans le lac par le chemin de la Lukuga. G. J. LOCKLEY me signale que ce Poisson vit dans la basse Malagarasi, à 100 milles de son embouchure.

Régime. — Rien à signaler; c'est un vorace plus ou moins omnivore bien connu.

Reproduction. — La grosse femelle de M'Pala était mûre; les ovaires mesuraient chacun 30 cm de longueur et avaient une section de 10 cm.

Méthodes de capture. — L'exemplaire de M'Pala a été pêché à la ligne de fond amorcée au boukari.

Distribution géographique. — Espèce répandue partout dans toute l'Afrique intertropicale orientale et centrale, du Nil au Zambèze, bassins du Congo, Niger et Omo compris.

Valeur alimentaire. — C'est une prise très appréciée, parfois vendue sur les marchés indigènes.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex. ♀, long. tot. : 1 m 10 (plus ou moins 30 kg), baie de M'Pala, 20.XII.1946, ligne de fond au boukari.
- 1 tête d'un ex. géant trouvée sectionnée du corps dans les herbes près du bord du delta de la Malagarasi, 21.V.1947, st. 307, exemplaire probablement tué par un crocodile.

Clarias mossambicus PETERS.

(Pl. V, fig. 5.)

Noms indigènes : Kambala (Kungwe); Kambale (Albertville, Karema, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 229.

Description (ex. récoltés). — Hauteur du corps 6,4 à 7,7 fois, longueur de la tête 3,25 à 3,56 fois dans la longueur standard. Tête 1,55 à 1,76 fois aussi longue que large. Œil compris 4,26 à 4,8 fois dans la longueur du museau, 13,12 à 15,60 fois dans la longueur de la tête, 5,62 à 5,86 fois dans l'espace interorbitaire. Largeur de la bouche comprise 2,4 à 2,62 fois dans la longueur de la tête.

Dents prémaxillaires pointues, en bande 6 fois plus longue que large. Dents voméro-ptérygoïdiennes granuleuses, en bande en forme de croissant aussi large que la bande prémaxillaire. Voûte osseuse céphalique, plaques latérales non comprises, 2,33 fois aussi longue que large. Os latéraux supraorbitaires et dermo-

sphénotiques grands et parfaitement contigus. Fontanelle frontale en forme de semelle, comprise 5,5 fois dans la longueur de la tête, et fontanelle occipitale petite, comprise 20 fois environ dans la tête.

Barbillon nasal 35 à 50 %, maxillaire 80 à 95 %, mandibulaire externe 65 à 83 %, mandibulaire interne 43 à 58 % de la longueur de la tête.

Branchiospines, 34 à 62 sur la partie inférieure du premier arc branchial, le nombre s'accroissant avec la taille (34, ex. de 286 mm; 38, ex. de 285 mm; 49, ex. de 393 mm; 54, ex. de 415 mm; 57, ex. de 460 mm; 62, ex. de 573 mm).

Dorsale éloignée du processus occipital d'une distance comprise 5-7,2 fois dans la longueur de la tête et écartée de l'origine de la caudale d'une distance égale à 1,7-2,77 fois le diamètre de l'œil. Anale moins écartée de l'origine de la caudale, d'une distance mesurant 0,85 à 1,2 fois le diamètre de l'œil. Pectorale mesurant le tiers environ de la tête, épine plus courte mesurant les cinq sixièmes aux cinq huitièmes de la longueur de la nageoire. Ventrale à peine plus courte que la pectorale, insérée à égale distance du bout du museau et de l'origine de la caudale. Caudale arrondie, mesurant la moitié de la tête.

Coloration. — Régions dorsales brunâtres à brun grisâtre, assez sombres, souvent marbrées, régions ventrales blanchâtres. Une bande foncée partant des coins de la bouche de chaque côté de la partie inférieure de la tête. Nageoires de même teinte que la région dorsale du corps, la base de la caudale éclaircie, les bords marginaux des dorsale, caudale et anale souvent blanchâtres.

Dimensions. — Longueur totale maximum observée : 570 mm (1 kg 100). Cette espèce atteindrait 860 mm de longueur dans la région du Tanganika (WORTHINGTON et RICARDO). Un spécimen de 7 kg aurait été mis en vente au marché d'Albertville en 1947.

Abondance. — Assez commun.

Habitat. — Je n'ai pas observé ce Poisson dans le lac, mais seulement dans les marais et les embouchures de rivières. G. J. LOCKLEY connaît bien ce Poisson de la basse Malagarasi, où il se rencontre à 100 milles de son embouchure.

Régime. — D'après les restes du contenu de l'estomac de divers Poissons, il semble que le régime soit varié et qu'il comprenne des Poissons, des Insectes et des végétaux.

Méthodes de capture. — Lignes et nasses indigènes.

Reproduction. — A l'exception d'un mâle en voie de maturation (Albertville, 1.II.1947), les autres spécimens récoltés sont immatures.

Distribution géographique. — Afrique orientale de l'Abyssinie au Zambèze, lacs Kivu, Tanganika, Victoria, Rukwa, Bangweolo et Nyassa compris.

Valeur alimentaire. — Poisson très apprécié des indigènes, frais et surtout fumé. Fréquent sur les marchés indigènes.

Liste des exemplaires examinés :

- 2 ex., long. tot. : 453 mm (525 gr), 460 mm (530 gr), st. 9, baie de Kungwe, petite crique au Nord, 13.XII.1946, achat indigène.
- 1 ex. ♂ en voie de maturation, long. tot. : 570 mm (1.100 gr), Albertville, marché (origine : Katibili), 1.II.1947.
- 1 ex., long. tot. : 401 mm, st. 163, Kirando, riv. Kavunja, 10.III.1947, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 287 mm, st. 195, Kala, riv. Mwuiyu, 25.III.1947.
- 1 ex., long. tot. : 392 mm (360 gr env.), Albertville, III.1947, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 286 mm, st. 219, baie de M'Tosi, riv. Kajowa, pêche à la ligne, 2.IV.1947.
- 1 ex., long. tot. : 415 mm (env.), 415 gr (env.), st. 375, Toa, petit marais entre la lagune et le mont Kilindi, 15.X.1947, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 238 mm, étang Mwaba, Ruzizi, 18.III.1952; réc. G. MARLIER.
- 1 ex. ♀ mûre, long. tot. : 206 mm, riv. Runingo, affluent de la Ruzizi, 14.III.1952; réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 241 mm, riv. Kikoma, région Usumbura, 5.VI.1952; réc. G. MARLIER.

Clarias liocephalus BOULENGER.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 230.

Description (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 6,65 à 7,9 fois, longueur de la tête 4,3 à 4,6 fois dans la longueur standard. Tête 1,2 à 1,3 fois aussi longue que large. Œil compris 3,25 à 5 fois dans la longueur du museau (mesuré obliquement), 9,5 à 13,5 fois dans la longueur de la tête, 3,65 à 5 fois dans l'espace interorbitaire. Largeur de la bouche comprise 1,9 à 2,12 fois dans la longueur de la tête.

Dents prémaxillaires pointues, en bande 3,25 à 3,5 fois plus longue que large. Dents voméro-ptérygoïdiennes granuleuses, en bande en forme de croissant, aussi large que la bande prémaxillaire. Voûte osseuse céphalique, plaques latérales non comprises, environ deux fois aussi longue que large. Os latéraux supraorbitaires et dermosphénétiques écartés par un intervalle notable.

Barbillon nasal 72 à 90 %, maxillaire 95 % (mutilé) à 1,1 fois, mandibulaire externe 82 à 94 %, mandibulaire interne 58 à 67 % de la longueur de la tête.

Branchiospines au nombre de 5 à 7 sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale éloignée du processus occipital d'une distance égale aux quatre cinquièmes environ de la tête et écartée de l'origine de la caudale d'une distance égale à 1 à 1,5 fois le diamètre de l'œil. Pectorale moitié environ de la tête, épine plus courte mesurant les deux cinquièmes à trois cinquièmes de la longueur de la nageoire. Ventrales mesurant les trois cinquièmes de la longueur de la pectorale, de 1,35 à 1,55 fois plus éloignées de l'origine de la caudale que du bout du museau. Caudale arrondie, mesurant environ la moitié de la tête.

Coloration. — Uniformément brun noirâtre, plus pâle sur le ventre.

Dimensions. — Longueur totale maximum : 200 mm.

Abondance. — Assez rare.

Habitat. — Fluvatile ou exceptionnellement dans le lac. Vit dans la basse Malagarasi, d'après G. J. LOCKLEY.

Régime. — Rien à signaler.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Nasses indigènes.

Distribution géographique. — Rivières affluentes ou sous-affluentes du lac et de la Lukuga.

Le statut des petites espèces de *Clarias*, à crâne plus ou moins élagué latéralement par atrophie et écartement du supraorbitaire et du dermosphénotique, est loin d'être satisfaisant. Il est très possible que *Clarias liocephalus* soit synonyme de *Clarias submarginatus* PETERS, ainsi que BOULENGER, PAPPENHEIM et L. DAVID l'ont avancé, mais je crois plus vraisemblable que le rang de sous-espèce convienne plus exactement à la forme de la région du Tanganika. Cette opinion cadre mieux avec l'idée qu'on doit se faire des espèces du genre *Clarias*. Ce genre ne doit compter qu'un nombre restreint d'espèces, mais chacune d'elles est probablement représentée dans les diverses régions de l'Afrique par une race géographique. Ces races ne peuvent être précisées que par une étude statistique basée sur du matériel récolté dans ce but, suivant un plan établi à l'avance. Le matériel de musée actuellement disponible est inadéquat pour résoudre le problème taxonomique des *Clarias*.

Valeur alimentaire. — Peu importante.

Liste des exemplaires examinés :

7 ex., long. tot. : 97, 85, 81, 72, 71, 49, 43 mm, st. 342, étang marécageux à Kioko Nyumba, 15.VIII.1947.

5 ex., long. tot. : 72, 69, 59, 57, 55 mm, st. 346, riv. Kilwe à Kahompwa, 18.VIII.1947, nasse indigène.

2 ex., long. tot. : 109, 89 mm, st. 265, ruisseau Samba, affluent de la riv. Koki, 17.IV.1947.

3 ex., long. tot. : 186, 170, 140 mm, st. 361, riv. Koki, entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947, nasse indigène.

Tanganikallabes mortiauxi POLL.

Nom indigène : Kibabila (M'Toto).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 234.

Description (ex. récolté) (entre parenthèses, s'il y a lieu, les nombres du Type). — Hauteur du corps comprise 6,5 fois (6,33), longueur de la tête 4,7 fois (5,33) dans la longueur standard. Tête 1,25 fois aussi longue que large ⁽¹⁾. Peau de la tête et du corps en général finement ridée, plissée ou papilleuse. Voûte osseuse céphalique invisible, étroite, convexe et cachée sous la peau ⁽²⁾. Processus occipital anguleux. Fontanelles frontale et occipitale petites et étroites, largement écartées. Oeil petit, à bord libre faiblement indiqué, surtout au-dessus, son diamètre compris 4,65 fois (5) dans la longueur du museau, 5 fois (6,5) dans l'espace interoculaire et 12,65 fois dans la longueur de la tête. Largeur de la bouche plus grande que la largeur de l'espace interoculaire, 2,5 fois (1,75) dans la longueur de la tête.

Dents prémaxillaires pointues formant une large bande, 5 fois plus longue que large et suivie d'une large bande de dents vomériennes en croissant, plus large que la bande de dents prémaxillaires et garnie de dents pointues sur toute sa partie antérieure, plus granuleuses sur l'autre partie; bande de dents vomériennes pratiquement contiguë à la bande de dents prémaxillaires.

Barbillon nasal égal (0,75), maxillaire 1,57 fois (1-1,2), mandibulaire externe 1,25 fois, mandibulaire interne 0,84 fois (0,75) aussi longs que la tête ⁽³⁾.

Branchiospines au nombre de 19 (15) sur la partie inférieure du premier arc branchial, modérément allongées. Clavicules cachées sous la peau.

Dorsale comportant environ 72 rayons (70); la distance qui la sépare du processus occipital vaut les six neuvièmes (cinq neuvièmes) de la longueur de la tête. Anale avec environ 53 rayons (50). Dorsale et anale partiellement fusionnées avec la base de la caudale. Pectorale mesurant environ les 44 % de la longueur de la tête, avec épine faible non serratulée, mesurant les 82 % de la longueur de la nageoire. Ventrales mesurant les 82 % de la longueur des pectorales et insérées 1,4 fois (1,5) plus loin de l'origine de la caudale que du bout du museau. Caudale très arrondie, mesurant moins de la moitié de la longueur de la tête.

⁽¹⁾ Le Type n'a pas la tête 1,5 fois aussi longue que large, mais à peine 1,1 fois.

⁽²⁾ Un peu moins profondément que chez le Type.

⁽³⁾ Les barbillons du Type étaient nettement mutilés.

Coloration. — Uniformément brun noirâtre, plus claire sur le ventre et sur la tête.

Dimensions. — Maximum connu (Type) : 325 mm.

Abondance. — Très rare.

Habitat. — Inconnu pour le Type. Le deuxième exemplaire a été pêché parmi les rochers, à 2 à 3 m de profondeur, à proximité immédiate de la rive. Il est probable que c'est une espèce pétricole littorale.

Régime. — Le tube digestif du nouvel exemplaire est vide, l'intestin du Type contenait des débris de larves d'Insectes.

Reproduction. — Le nouvel exemplaire est une femelle en voie de maturation avancée, avec des ovaires très développés. Le Type est un exemplaire à glandes génitales peu développées.

Méthodes de capture. — Pêche à la ligne.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika (Albertville et M'Toto, Nord de Moba).

Valeur alimentaire. — Trop rare pour être exploitée.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 195 mm, M'Toto, Nord de Moba, 7.III.1947, pêche à la ligne dans les rochers littoraux au Nord de la baie; prof. : 2-3 m.

FAMILLE MALAPTERURIDÆ.

Malapterurus electricus (GMELIN).

(Pl. VI, fig. 6.)

Nom indigène : Nika (Albertville, Karema, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 236.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 4,5 à 5,76 fois, tête 3,62 à 4,7 fois dans la longueur standard. Tête 1,02 à 1,19 fois aussi longue que large. Œil compris 7,1 à 9,8 fois dans la tête, 4 à 7,5 fois dans l'espace interoculaire. Espace interoculaire compris 1,4 à 1,56 fois, largeur de la bouche 1,66 à 2 fois dans la longueur de la tête.

Barbillon maxillaire 40 à 50 %, barbillon mandibulaire externe 72 à 96 %, barbillon mandibulaire interne 50 à 66 % de la longueur de la tête.

Coloration. — Brunâtre, plus foncée sur le dos, le ventre clair. Toute la région dorsale parsemée de petites taches noires plus petites sur la tête, envahissant les nageoires verticales, surtout la caudale, à partir d'une taille de 20 à 30 cm.

Dimensions. — Maximum observé au Tanganika : 55 cm; en Afrique : 1 m.

Variation du poids en fonction de la longueur.

Station	Sexe	Longueur	Poids
—	—	—	—
155	—	195 mm	175 g
276	—	210 mm	130 g
232	—	216 mm (env.)	135 g (env.)
276	—	260 mm	260 g
232	—	285 mm (env.)	310 g (env.)
Baraka, 1947	—	288 mm	325 g (env.)
181	♂	290 mm (env.)	280 g
88	—	290 mm	375 g
Albertville, 19-20.III.1947	♀	300 mm	400 g
71	—	320 mm	500 g
227	—	320 mm	450 g
70	—	328 mm	590 g
88	—	340 mm	650 g
227	—	350 mm	625 g
191	♀	385 mm (env.)	715 g (env.)
123	♂	430 mm	1.300 g *
226	—	450 mm	1.250 g
50	♂	460 mm	1.250 g
123	♀	545 mm	2.400 g *

Abondance. — Assez fréquent, mais nulle part abondant.

STATISTIQUE DES RECOLTES.

Classes en cm	A.	St. 43	St. 44	St. 50	St. 70	St. 123	St. 155	St. 158	B.	St. 181	St. 191	St. 232	St. 243	St. 273	St. 276	St. 311	C.
6	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
18	—	—	3	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—
19	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1
29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
40	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
44	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
46	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
54	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Albertville, 28-29.XI.1946. B = Albertville, pier, 19-20.III.1947. C = Baraka, 1947.

Habitat. — Littoral, jusqu'à la profondeur de 50 m, surtout dans les baies et à proximité des rivières.

Régime. — Vorace, ichthyophage. Dans de nombreux cas, ce sont des Poissons qui ont été trouvés dans l'estomac, et quand ils n'étaient pas digérés, il s'agissait souvent de petits *Cichlidæ*, principalement de *Trematocara*, ce qui témoigne de l'abondance de ces Poissons, d'ailleurs vérifiée par d'autres moyens. Une femelle de 30 cm avait dans l'estomac vingt-quatre *Trematocara* et deux Poissons plus grands indéterminables.

Un exemplaire de 180 mm de la station 44 contenait un *Callochromis pleuropilus*, un *Trematocara* sp. et des débris non identifiables.

Un exemplaire de 260 mm de la station 276 contenait 27 petits *Cichlidæ* indéterminables.

Un exemplaire de 328 mm de la station 70 contenait un *Trematocara unimaculatum* et un *Xenotilapia* sp.

Un exemplaire femelle de 540 mm de la station 123 contenait trois *Grammatotria lemairii* de 93 à 166 mm!

Reproduction. — Des femelles mûres, à gros ovaire très développé, proviennent des stations : Albertville, 20.III.1947; st. 123 (15.II.1947) et st. 191 (23.III.1947).

Méthodes de capture. — Chaluts, 10 prises; senne, 3 prises; nasses, 3 prises; lignes de fond, 1 prise.

Distribution géographique. — Espèce largement distribuée en Afrique dans les eaux douces tropicales des rivières et des lacs. Très répandue dans le lac et existerait dans la basse Malagarasi, à 100 milles de son embouchure, d'après G. J. LOCKLEY.

Valeur alimentaire. — Chair comestible et aussi appréciée que celle des autres gros Silures. Se prête aussi à être fumé.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 230 mm, Albertville, village Lubunduie, 28-29.XI.1946, pêche à la nasse au boukari.
- 1 ex., long. tot. : 69 mm, st. 43, Moba, chalutage d'une heure au large de Moba, 30.XII.1946, chalut à fers déclinants.
- 4 ex., long. tot. : 184 (2), 183, 175 mm, st. 44, plage au Sud du village, 30-31.XII.1946, senne nocturne; prof. : 5-0 m.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 460 mm (1 kg 250), st. 50, entre le cap Bwana-Denge et Moni, 4.I.1947, chalut à fers déclinants; prof. : 20-75 m.
- 2 ex., long. tot. : 328 mm (590 gr), 326 mm, st. 70, par le travers de la riv. Ruzizi, direction Usumbura, 19.I.1947, chalut à panneaux; prof. : 30 m.
- 2 ex., long. tot. : ♂, 430 mm (1 kg 300), ♀, 540 mm (2 kg 120), st. 123, au large de Karema, à 600-700 m de la côte, 15.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 30 m environ.

- 1 ex., long. tot. : 193 mm, st. 155, M'Pala, plage au Sud de la riv. Lufuko, 6.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 188 mm, st. 158, baie de Moba, 8.III.1947, chalut à panneaux; prof. : 13-50 m.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 300 mm (400 gr), Albertville, pier, 19-20.III.1947, nasses.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 290 mm (env.) (280 gr env.), st. 181, Moba, 21.III.1947, nasses.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 385 mm (env.) (715 gr env.), st. 191, M'Vua, près embouchure rivière, 23.III.1947, ligne de fond.
- 1 ex., long. tot. : 150 mm (env.), st. 210, baie de Kasanga, 30.III.1947, chalut à panneaux.
- 2 ex., long. tot. : 285 mm (env.) (310 gr env.), 216 mm (env.) (135 gr env.), st. 232, Lagosa, 11.IV.1947, chalut à panneaux, prof. : 10-20 m.
- 1 ex., long. tot. : 179 mm, st. 243, Usumbura, Nord du pier, 15.IV.1947, chalut à panneaux.
- 2 ex., long. tot. : 91, 86 mm, st. 273, au large de la Grande Ruzizi, 3.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 40 m.
- 2 ex., long. tot. : 260 mm (260 gr), 210 mm (130 gr), st. 276, Usumbura, à l'Ouest du pier jusqu'à la Ruzizi, 5.V.1947, chalut à panneaux; prof. : 30-50 m.
- 1 ex., long. tot. : 127 mm, st. 311 (1°), au large de la riv. Malagarasi, 22.V.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 288 mm (325 gr env.), Baraka, 1947, don de M. DERYCKE, Administrateur territorial.

FAMILLE CYPRINODONTIDÆ.

Aplocheilichthys pumilus (BOULENGER).

(Fig. 22 dans le texte; Pl. VII, fig. 1.)

Nom indigène : Kaliba (Albertville).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 237.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps 3,8 à 4,7 fois, longueur de la tête 3,6 à 4,8 fois dans la longueur standard. Corps en moyenne plus allongé chez la femelle que chez le mâle. Tête 1 à 1,28 fois aussi haute que large, à museau court et arrondi. Œil compris 2,2 à 3,2 fois dans la longueur de la tête.

Dorsale 10-11; son origine placée au-dessus du sixième ou septième rayon anal, les rayons postérieurs plus longs chez le mâle que chez la femelle. Anale 14-16, plus ronde et à rayons plus longs chez la femelle que chez le mâle, où les rayons postérieurs sont seuls plus allongés. Pectorale comprise 1,2 à 1,66 fois dans la longueur de la tête. Pédoncule caudal 1,5 fois aussi long que haut. Écaillure comprenant 25 à 29 écailles en ligne longitudinale, 16-18 en ligne transversale, 11-12 autour du pédoncule caudal.

Coloration. — En alcool, jaunâtre avec les écailles des régions dorsales plus ou moins bordées de gris. Une bande latérale noire mieux délimitée chez la femelle que chez le mâle et allant du bout du museau à l'origine de la caudale. Nageoires verticales et ventrales grisâtres chez le mâle seulement. Sur le vivant, la bande foncée latérale est bleuâtre.

Dimensions. — Atteignant 45 mm de longueur.

Abondance. — En essaims de plusieurs dizaines d'exemplaires dans son habitat.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES.

Classes en cm	A.	B.	C.	D.	E.	St. 18	St. 26	St. 92	St. 145	St. 209	St. 290	St. 251	St. 333	St. 310	St. 353	St. 290
11	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
:																
18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	3
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	2
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2	11
21	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	1	9
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	1	12
23	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	16
24	—	5	—	—	—	—	1	1	—	—	9	—	—	—	1	9
25	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	11	—	—	1	1	16
26	—	7	—	1	—	—	—	—	1	—	7	—	—	—	—	7
27	—	10	—	—	—	—	1	—	—	—	4	—	—	—	—	8
28	—	18	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	6
29	—	13	3	—	—	—	—	—	1	—	5	—	—	—	—	4
30	—	13	1	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	7
31	—	16	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
32	1	4	—	2	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
33	—	6	1	1	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2
34	—	3	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
35	—	2	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	1	—	—	—
36	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	1	—
37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—
39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—

A = Rivière Lubalaye, 25.XI.1946.
 B = Village Amisi, 10-15.XI.1946.
 C = Mare près de la Lukuga, 24.XI.1946.
 D = Village Amisi, 25-28.XI.1946.
 E = Albertville, 30.XI.1946.

Habitat. — Poissons de surface grégaires, se déplaçant en petits groupes près du bord. Rivières affluentes à cours lent, près de leur embouchure avec le lac, delta extérieur des grandes rivières, fond de la baie de Burton, rivière Lukuga jusqu'en aval de Greinerville, lagunes ouvertes ou fermées. En général, l'habitat comprend les eaux fluviales ou riveraines à caractères physico-chimiques différents des eaux du lac proprement dit et naturellement stagnantes ou très lentes. En conséquence, on trouvera cette espèce parmi les plantes aquatiques, dans les roseaux ou les joncs de la rive, souvent en compagnie de *Haplochromis burtoni*

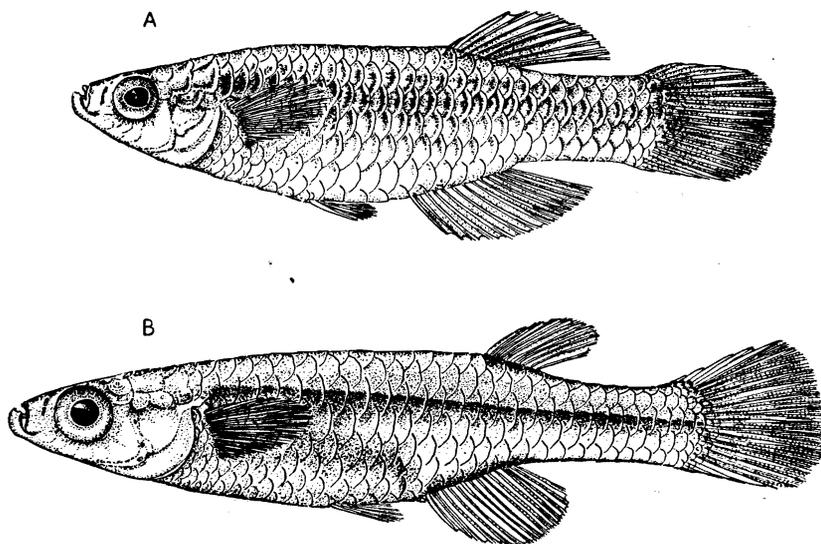


FIG. 22. — *Aplocheilichthys pumilus* (BOULENGER).

St. 290.

A: ♂, 30 mm et B: ♀, 35 mm (×3).

et *Haplochromis horei*. L'espèce n'a jamais été observée dans le lac proprement dit. G. J. LOCKLEY connaît ce Poisson de la basse Malagarasi, à 100 milles de son embouchure.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient des Insectes, larves et petits Crustacés variés.

Reproduction. — Les ovaires examinés en novembre, en mars et mai se présentent d'une manière assez semblable, sous l'aspect d'une masse ovigère contenant des œufs de dimensions très variées, dont les plus gros, de 3 mm de diamètre environ, correspondent à l'œuf mûr. La ponte s'effectue probablement à plusieurs reprises et le long d'une grande partie, sinon de toute l'année.

Méthodes de capture. — Epuisette et filet fin.

Distribution géographique. — Régions des lacs Édouard, Victoria et Tanganika (décrite du lac Tanganika).

Valeur alimentaire. — Nulle, à cause de la taille exiguë du Poisson.

Liste des exemplaires examinés :

- 104 ex., long. tot. : 21-35 mm (voir statistique), village Amisi, région d'Albertville, Lukuga, 10-15.XI.1946.
- 7 ex., long. tot. : 34 (2), 33, 30, 29 (3) mm, mare près de la riv. Lukuga, à proximité du lac, 24.XI.1946.
- 2 ex., long., tot. : 32, 23 mm, riv. Lubalaye, 25.XI.1946, épuisette.
- 5 ex., long. tot. : 33, 32 (2), 30, 26 mm, village Amisi, région d'Albertville, Lukuga, 25-28.XI.1946.
- 2 ex., long. tot. : 34, 32 mm, Albertville, Lukuga, près du bac, 30.XI.1946.
- 6 ex., long. tot. : 32, 28, 25 (2), 23, 22 mm, baie de Katibili, 10.XII.1946, pêche au troubleau dans les flaques.
- Nombreux ex. (statistique), st. 18, baie de Kisoje, le long de la plage, mares sur la grève, 15.XII.1946.
- 4 ex., long. tot. : 33, 28, 27, 24 mm, st. 26, baie de Tembwe, sur la rive Sud et dans l'étang, 20.XII.1946, filet fin.
- 4 ex., long. tot. : 36, 35, 23, 11 mm, st. 92, Greinerville, riv. Lukuga, 27.I.1947, filet fin.
- 2 ex., long. tot. : 29, 26 mm, st. 145, dans le delta de la Malagarasi, le long des rives et des petites baies, 25.II.1947, filet fin.
- 2 ex., long. tot. : 33, 39 mm, st. 209, Kasenga, plage Sud de la riv. Kawa, lagune, 30.III.1947, filet fin.
- 55 ex., long. tot. : 36, 35, 32, 31, 30, 29 (5), 27 (4), 26 (6), 25 (11), 24 (8), 23 (5), 22 (4), 21 (4), 20 (2), 18 mm, st. 290, Musabah, fond de la baie de Burton, 10.V.1947, senne.
- 116 ex. de 15 mm à 34 mm (voir statistique), st. 290, Musabah, 10.V.1947, plage Sud du poste à bois (filet fin et senne).
- 2 ex., long. tot. : 42, 37 mm, st. 251, Musabah, fond de la baie de Burton, 18-19.IV.1947, senne.
- 2 ex., long. tot. : 38, 35 mm, st. 333, riv. Lubalaye, pont route Albertville à Katibili, 17.VII.1947, filet.
- 17 ex., long. tot. : 38, 37, 36, 30, 25, 24, 22, 21, 20 (2), 19 (7) mm, st. 353, bras de la Lugumba créé par la saison sèche, 31.VIII.1947.
- 13 ex., long. tot. : 30, 25 (2), 24 (2), 23 (2), 21, 19 (2), 18 (2), 16 mm, riv. Ruzizi, Usumbura, 27.VI.1952; réc. G. MARLIER, pêche électrique.
- 13 ex., long. tot. : 34, 28, 27, 26 (3), 25, 24 (4), 23, 22 mm, marais de Nyangara, 8-17.VII.1952; réc. G. MARLIER.

***Lamprichthys tanganicanus* (BOULENGER).**

(Fig. 23 et 24 dans le texte; Pl. VII, fig. 2.)

Noms indigènes : Sardine (Albertville); Mushia (Rumonge); Msiha (Kigoma), Mdela (Rutuku).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 238.

Synonyme : *Lamprichthys curtianalis* DAVID.

Description (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 3,65 à 4,66 fois (mâle) et 3,94 à 4,23 fois (femelle), tête 4,15 à 4,65 (mâle) et 4,15 à 4,31 fois

(femelle) dans la longueur standard. Tête 1,55 à 1,91 (mâle) et 1,5 à 1,7 fois (femelle) plus haute que large. Corps comprimé. Museau subacuminé, plus long que l'œil. Bouche terminale et protractile.

Espace préorbitaire mesurant la moitié de l'œil (mâle) ou les deux cinquièmes (femelle). Diamètre de l'œil arrondi, compris 2,84 à 4 (mâle) et 2,7 à 3,25 fois (femelle) dans la longueur de la tête. 41 à 44 écailles en ligne longitudinale (mâle et femelle), 21 à 23 environ (mâle et femelle) autour du corps en avant des pelviennes, 10 à 12 (mâle et femelle) autour du pédoncule caudal.

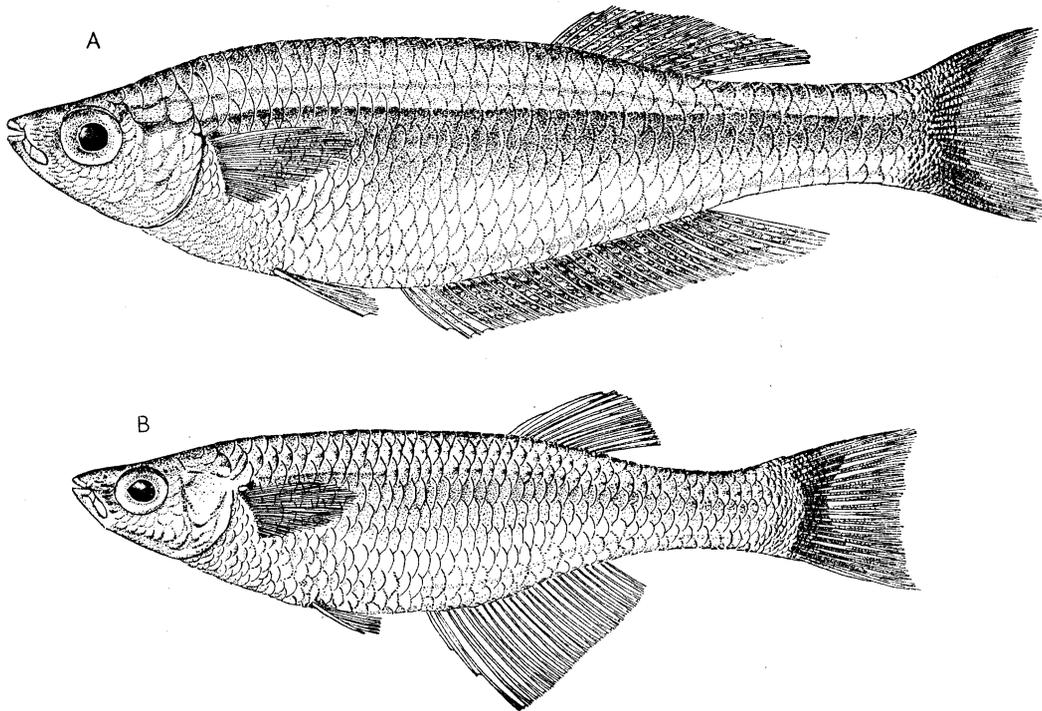


FIG. 23. — *Lamprichthys tanganicanus* (BOULENGER).

A. — St. 176 : ♂, 110 mm.

B. — St. 184 : ♀, 86 mm ($\times 1 \frac{1}{4}$).

Dorsale comprenant 13 à 17 (mâle) et 14 à 16 rayons (femelle), entièrement placée au-dessus de l'anale, son origine située au-dessus du onzième, douzième ou treizième rayon anal; origine 0,94 à 1 fois aussi éloignée de la tête que de l'origine de la caudale (mâle) ou 1 à 1,09 fois aussi éloignée de la tête que de l'origine de la caudale (femelle). Nageoire plus longue et plus basse chez le mâle.

Anale 24 à 30 (mâle) ou 27 à 30 rayons (femelle), plus longue chez le mâle; le plus long rayon compris 1,2 à 2 fois (mâle), 0,88 à 1,36 fois (juv.) (femelle) dans la longueur de la tête, c'est-à-dire généralement plus long que la tête chez la femelle adulte. La base de l'anale plus longue chez le mâle que chez la femelle, 2,6 à 3,2 (mâle) ou 3,4 à 4,1 fois (femelle) dans la longueur standard. Pectorale comprise 1,14 à 1,33 (mâle) et 1,11 à 1,23 fois (femelle) dans la longueur de la

tête, atteignant la moitié ou les trois quarts des pelviennes. Pelviennes n'atteignant généralement pas l'anus. Caudale à bord postérieur concave et coins aigus.

Coloration. — Mâle : régions dorsales vert olivâtre foncé, régions latérales et ventrales argentées, toutes les écailles ornées d'une tache brillante d'un bleu azur étincelant. Dorsale pourvue de 5-6, anale de 4-5 rangées longitudinales

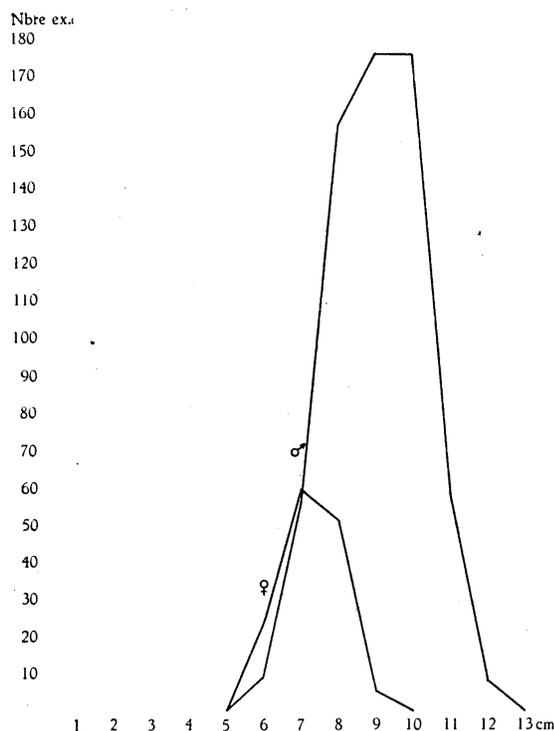


FIG. 24. — *Lamprichthys tanganicus* (BOULENGER).
Variation de la longueur
de tous les ♂♂ et de toutes les ♀♀ récoltés.

de taches arrondies jaune ocre clair et bordées d'un liséré marginal de la même couleur. Caudale en partie jaunâtre, plus colorée au bord terminal, sa région basilaire finement ponctuée de bleu.

Pectorales légèrement teintées, ventrales avec une bordure ocrée bien nette.

Femelle : coloration beaucoup moins bleue, avec moins de points bleus et seulement dans le dos; les nageoires faiblement marquées de jaune.

L'espèce décrite par L. DAVID sous le nom de *Lamprichthys curtianalis* représente en réalité le sexe femelle de *Lamprichthys tanganicus*. Les nombreux examens d'organes génitaux auxquels nous avons soumis nos exemplaires établissent parfaitement cette synonymie. Il n'est pas étonnant que le sexe femelle diffère du sexe mâle, suivant la règle habituelle chez de nombreux *Cyprinodontidæ*.

Dimensions. — Plus grande dimension observée : 133 mm, avec longueur moyenne de 9 à 10 cm (mâle), 107 mm, avec longueur moyenne de 7 à 8 cm (femelle).

Abondance. — Espèce extrêmement fréquente et abondante dans son habitat autour du lac Tanganika.

Habitat. — Poisson affectionnant les parages des rivages rocheux à grosses pierres enchevêtrées, mais aussi à gros galets. Par temps calme, on peut les voir à faible profondeur (1-3 m) s'agiter nombreux autour des pierres immergées. L'espèce fut observée jusqu'à plus de 100 m du rivage (petite baie au Sud de la baie de Tembwe).

Régime. — Les estomacs examinés contiennent de nombreux restes d'Insectes, de petits Crustacés, parfois des écailles de Poissons.

Reproduction. — L'ovaire des femelles adultes contient des œufs à différents stades de maturité, les plus mûrs mesurant 3 mm environ, translucides et de couleur jaune clair. Les œufs mûrs peuvent être expulsés par une légère pression des doigts. A n'importe quel moment de l'année, on peut assister à la ponte, comme en témoignent nos observations effectuées entre les mois d'octobre et de mai. Les *Lamprichthys* n'offrent pas d'époque de reproduction bien déterminée, la maturité étant réalisée progressivement, les œufs étant pondus par petits paquets au fur et à mesure que leur maturation s'effectue.

Le dimorphisme sexuel, très accusé, se marque autant par des différences dans la coloration que dans la taille moyenne et l'aspect très différent de la nageoire anale. Les femelles semblent plus rares; plus exactement elles sont plus difficiles à capturer et mordent en tout cas beaucoup moins facilement à l'hameçon esché au ver (kiambo), avec lequel le mâle se laisse prendre très facilement.

Méthodes de capture. — Lignes amorcées au ver (kiambo) ou épui-settes.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Poisson trop petit pour être consommé.

Liste des exemplaires examinés :

16 ex. ♂, long. tot. : 115 (2), 107, 104 (2), 101, 98, 95, 93, 91, 90 (2), 86 (2), 83, 80 mm, Albertville, pier, 18.X.1946, pêche à la ligne.

1 ex. ♀, long. tot. : 68 mm, Albertville, pier, 18.X.1946, pêche à la ligne.

6 ex. ♂, long. tot. : 112, 108, 103, 93, 88 (2) mm, Albertville, pier, 19.X.1946, pêche à la ligne.

21 ex. ♂, long. tot. : 116, 110 (2), 106, 105, 104, 103, 100, 98 (4), 97 (4), 96 (2), 95, 90, 85 mm, Albertville, pier (rochers), 20.X.1946, pêche à la ligne; prof. : 0,50-1 m.

- 1 ex. ♀ mûre, long. tot. : 77 mm, Albertville, pier, 20.X.1946, pêche à la ligne.
- 20 ex. ♂, long. tot. : 114 (2), 111, 106 (2), 104 (3), 103, 102, 100, 98, 97 (2), 96 (2), 93, 86, 82, 76 mm, Albertville, pier, 21.X.1946, pêche à la ligne.
- 18 ex. ♂, long. tot. : 115 (2), 114, 113, 112, 111, 106, 103, 102, 100, 99, 97, 94, 92, 91, 81, 78, 77 mm, Albertville, pier, 22.X.1946, pêche à la ligne.
- 6 alevins, long. tot. : 12 (4), 11, 10 mm, Albertville, pier, 23.X.1946, pêche au filet fin.
- 148 ex., long. tot. : 7 à 19 mm (voir statistique), Albertville, extrémité du pier, 24.X.1946, pêche au filet fin.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 83 mm, Albertville, pier, 24.X.1946, pêche à la ligne.
- 7 ex. ♀, long. tot. : 106, 105 (2), 103, 102, 97, 81 mm, Albertville, pier, 26.X.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 66 mm, Albertville, pier, 26.X.1946, pêche à la ligne.
- 136 ex., long. tot. : 7 à 18 mm (voir statistique), Albertville, extrémité du pier, 28.X.1946, pêche au filet fin.
- 12 ex. ♂, long. tot. : 111, 110, 108, 98, 96, 95, 89, 88, 83, 78, 76, 66 mm, Albertville, pier, 29.X.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 85 mm, Albertville, pier, 29.X.1946, pêche à la ligne.
- 9 ex. ♂, long. tot. : 107, 105, 102 (2) 95, 91, 85, 82, 77 mm, Albertville, pier (rochers), 30.X.1946, pêche à la ligne.
- 6 ex., long. tot. : 112 (3), 110 (2), 109 mm, Albertville, pier, 2.XI.1946, pêche à la ligne au ver.
- 11 ex. ♂, long. tot. : 112, 110, 106 (2), 104, 95, 90 (2), 88, 85, 80 mm, Albertville, pier, 3.XI.1946, pêche à la ligne au ver.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 76 mm, Albertville, pier, 3.XI.1946.
- 13 ex. ♂, long. tot. : 112, 110, 106, 102 (4), 95, 89 (2), 87, 85, 84 mm, Albertville, pier, 4-5.XI.1946, pêche à la ligne au ver.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 79 mm, Albertville, pier, 4-5.XI.1946, pêche à la ligne au ver.
- 172 ex., long. tot. : 7 à 19 mm (voir statistique), Albertville, pier, 5.XI.1946, pêche au filet fin.
- 8 ex. ♂, long. tot. : 94, 85, 82 (2), 79, 77, 72, 69 mm, baie de Kabimba, rochers, 1.XI.1946, pêche à la ligne au ver; prof. : 1-2 m.
- 6 ex. ♂, long. tot. : 103, 102 (3), 96, 84 mm, Albertville, pier, 16.XI.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 84 mm, Albertville, pier, 16.XI.1946, pêche à la ligne.
- 2 ex., long. tot. : 122, 85 mm, Usumbura, 7.XI.1946, pêche à la ligne au ver.
- 4 ex. ♂, long. tot. : 110, 82, 62, 51 mm, Albertville, cale sèche, 20.XI.1946.
- 7 ex. ♀, long. tot. : 80, 69, 68, 67, 66, 65, 64 mm, Albertville, cale sèche, 20.XI.1946.
- 2 ex. ♂, long. tot. : 83, 71 mm, Albertville, devant le pier (rochers), 29.XI.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 75 mm, Albertville, Lukuga, près du bac, 24.XI.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 87 mm, Albertville, pier, 4.XII.1946, pêche à la ligne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 94 mm, Albertville, pier, 12.XII.1946, pêche à la ligne.
- 4 ex. ♀, long. tot. : 81, 79, 75, 72 mm, Albertville, pier, 12.XII.1946, pêche à la ligne.
- 8 ex. ♂, long. tot. : 106, 94, 88, 82, 77, 71, 67 mm, st. 16, dans la baie de Tembwe, plage au Sud du village, 14-15.XII.1946, senne nocturne; prof. : 10-0 m.
- 7 ex. ♀, long. tot. : 81, 78, 74, 71, 69, 68, 65 mm, st. 16, dans la baie de Tembwe, plage au Sud du village, 14-15.XII.1946, senne nocturne; prof. : 10-0 m.

- 1 ex. ♂, long. tot. : 111 mm, st. 18, monts Kungwe-Kisoje, rivage rocheux, fond galets, 15.XII.1946, pêche au ver; prof. : 0,50 m.
- 3 ex., 2 ♂ et 1 ♀, long. tot. : 100, 85, 80 mm, st. 22, baie de Kabimba, 17.XII.1946, pêche au ver.
- 8 ex. ♂, long. tot. : 114, 111, 102, 101, 100, 96, 90, 81 mm, st. 25, baie de Tembwe, sur la rive Sud, 19.XII.1946, pêche au ver.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 102 mm, st. 34, baie de Tembwe, poste à bois, 24.XII.1946, pêche à la ligne au ver; prof. : plus ou moins 0,50 m.
- 2 ex. ♂, long. tot. : 105, 102 mm, st. 35, baie de Tembwe, plage, 23-24.XII.1946, pêche au ver; prof. : 5 m.
- 3 ex. (2 ♂ et 1 ♀), long. tot. : 104, 100, 67 mm, st. 39, baie de Tembwe, au Sud du cap Tembwe, rive et baie, 29.XII.1946, pêche au ver.
- 2 ex. (♂ et ♀), long. tot. : 122, 86 mm, st. 41, baie de M'Toto, 30.XII.1946, pêche au ver; prof. : 1,25 m.
- 47 ex. ♂, long. tot. : 111, 110 (4), 109, 108, 107, 106, 105 (2), 104 (2), 103 (4), 102 (3), 100 (5), 99, 98, 95 (3), 94 (3), 92, 91, 87, 84 (2), 79, 78 (2), 77, 76, 75 (2), 70 (2) mm.
- 15 ex. ♀, long. tot. : 91 (2), 88, 86 (3), 84 (3), 83, 80, 78, 73, 72, 71 mm, st. 40, petite baie au Sud du cap Tembwe, 29.XII.1946, pêche au ver.
- 2 ex. (♂ et ♀), long. tot. : 93, 77 mm, st. 44, Moba, plage au Sud du village, 30-31.XII.1946.
- 4 ex. ♂, long. tot. : 115, 109, 106, 92 mm, st. 52, baie de Kolobo, baie et rive, 7.I.1947, pêche à la ligne, rochers du rivage.
- 32 ex. ♂, long. tot. : 101, 99 (2), 94, 92, 91, 90 (2), 89, 88 (2), 83 (5), 82 (4), 81 (2), 79 (3), 78, 77, 76, 73 (2), 71, 64 mm, st. 60, Kigoma, plage de la baie, 9.I.1947, senne nocturne.
- 42 ex. ♀, long. tot. : 96, 84, 83 (4), 82 (3), 81, 80 (7), 78 (3), 77 (7), 76, 75 (3), 74 (2), 73 (3), 72 (2), 71 (2), 70, 68 mm, st. 60, Kigoma, plage de la baie, senne nocturne, 9.I.1947.
- 4 ex. ♂, long. tot. : 107, 103, 102, 99 mm, st. 65, baie au Sud du cap Tembwe, 14.I.1947, pêche au ver; prof. : 2-3 m.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 107, 88, 86 mm, st. 67, Tembwe, plage de la baie, 15.I.1947, senne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 105 mm, st. 68, baie au Sud du cap Tembwe, 15.I.1947, pêche au morceau de Poisson; prof. : 2-4 m.
- 6 ex., 4 ♂, long. tot. : 112, 105, 97, 82 mm et 2 ♀, long. tot. : 82, 77 mm, st. 82, Rumonge, plage, 23.I.1947, senne.
- Alevins très juv., st. 82, Rumonge, 23.I.1947, dans les rochers du bord, épuisette.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 87 mm, st. 86, Kigoma, bassin de radoub, 24.I.1947, pêche au ver; prof. : 2-3 m.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 105 mm, st. 93, île Kavala, baie de Bracone, 23.I.1947, pêche à la ligne au morceau de Poisson.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 101 mm, st. 93, île Kavala, baie de Bracone, 28.I.1947, senne.
- 10 ex. ♂, long. tot. : 110, 107, 101 (2), 100, 95, 94, 91, 87, 86 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 76 mm, st. 95, baie de Kabimba, rochers du bord, 29.I.1947, pêche au ver; prof. : 2-3 m.
- 7 ex. ♂, long. tot. : 98, 96, 94, 82, 73, 69, 67 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 80 mm, st. 102, Albertville, pier, 2.II.1947, pêche au ver.
- 20 ex. ♂, long. tot. : 133, 120 (2), 114 (2), 113 (2), 112, 110 (2), 109, 106, 105, 102 (2), 90, 84, 78 (2) mm, st. 108, M'Toto, rochers, 5.II.1947, pêche au ver.

- 1 ex. ♂, long. tot. : 87 mm, st. 112, baie de Tembwe, 7.II.1947, senne.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 86, 85, 82 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 80 mm, st. 112, Tembwe, plage de la baie, 7.II.1947, senne.
- Alevins, st. 116, Albertville, pier, 9-10.II.1947, pêche nocturne, grande épuisette.
- 48 ex. (juv.), long. tot. : 3,3 à 5,2 mm, st. 116, Albertville, pier, 9-10.II.1947, pêche nocturne, grande épuisette.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 85, 79, 70 mm, st. 118, baie de Tembwe, fond rocheux, 12.II.1947, pêche au ver; prof. : 2-3 m.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 80 mm, st. 118, baie de Tembwe, 12.II.1947, senne.
- 15 ex. ♂, long. tot. : 118, 99 (2), 95, 90, 88, 85, 82 (2), 79 (2), 78, 75, 72, 71, 69, 67 mm, st. 120; baie d'Edith, 14.II.1947, senne nocturne.
- 11 ex. ♀, long. tot. : 85, 84, 81, 80, 77 (2), 76, 74, 71, 65, 64 mm, st. 120, baie d'Edith, 14.II.1947 senne nocturne.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 112, 105, 89 mm, st. 120, baie d'Edith, rochers de la pointe, 14.II.1947, pêche au ver (le soir).
- 4 ex. ♂, long. tot. : 97, 95, 94, 89 mm, st. 126, au Sud riv. Ifume, plage, 15.II.1947, senne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 84 mm, st. 128, Utinta, plage près de la riv. Kafumbwe, 18.II.1947, senne.
- 6 ex. ♂, long. tot. : 114, 98, 87 (2), 84, 83 mm, st. 129, baie d'Utinta, rochers du rivage, 17.II.1947, pêche au ver; prof. : 2-3 m.
- 2 ex. ♂, long. tot. : 118, 100 mm, st. 132, petite baie au Sud du cap Tembwe, rochers du rivage, 19.II.1947, pêche au ver.
- 4 ex. ♂, long. tot. : 111, 88, 86, 82 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 75 mm, st. 137, baie de Kabimba, fond rocheux, 22.II.1947, pêche au ver; prof. : 3 m.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 86 mm, st. 138, île Kavala, baie de Bracone, fond rocheux, 22.II.1947, pêche au ver.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 103 mm, st. 139, baie de Kabimba, près des rochers de la rive, 23.II.1947, pêche au ver; prof. : 2-20 m.
- 12 ex. ♂, long. tot. : 108, 106, 102, 96, 90 (3), 88 (4), 82 mm, st. 143, baie au Sud immédiat du bras Sud de la Malagarasi, 24.II.1947, senne.
- 4 ex. ♂, long. tot. : 94, 91, 79, 77 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 83 mm, st. 149, Albertville, devant la prise d'eau et les ateliers C.F.L., 28.II.1947, pêche au ver.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 64 mm, st. 155, M'Pala, plage au Sud de la riv. Lufuko, 6.III.1947, senne.
- 7 ex. ♂, long. tot. : 121, 102, 96, 95, 94, 89, 86 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 81 mm, st. 156, M'Toto, rochers au Nord de la baie, 7.III.1947, pêche au ver; prof. : 2-3 m.
- 13 ex. ♂, long. tot. : 105, 98, 95, 93, 92, 90, 89, 88 (2), 87, 84, 65 mm, st. 163, Kirando, plage entre la douane et la riv. Kavunja, 11.III.1947, senne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 104 mm, st. 165, baie de M'Vua, embouchure rivière, 12.III.1947, pêche à la ligne.
- 5 ex. ♂, long. tot. : 91, 89, 87, 81 (2) mm, plus alevins, st. 168, baie de Moliro, plage, 13.III.1947, senne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 86 mm, st. 170, M'Samba, plage près de la riv. Punda, 13.III.1947, senne; prof. : 5-0 m.
- 21 ex. ♂, long. tot. : 120, 117, 113, 112, 111, 110 (2), 109, 105 (2), 104 (3), 103, 94 (2), 92, 87, 77, 76, 75 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 76 mm, st. 176, baie de M'Toto, fond rocheux, 15.III.1947, pêche à la ligne.

- 3 ex. ♂, long. tot. : 82, 71, 64 mm, st. 180, Albertville, rochers, ateliers C.F.L., 19.III.1947, nasse.
- 2 ex. ♂, long. tot. : 95, 88 mm, st. 181, Moba, 21.III.1947, pêche à l'épuisette à la lumière.
- 24 ex. ♂, long. tot. : 101 (2), 99, 95, 94, 93 (2), 91 (2), 90 (3), 89, 87, 86, 85, 84, 81, 80 (3), 78, 76, 74 mm, et 11 ex. ♀, long. tot. : 89, 88 (3), 87, 86, 84, 80, 79, 79, 76 mm, st. 184, Kapampa, plages Nord et Sud, 22.III.1947, senne; prof. : 50-0 m.
- 7 ex. ♂, long. tot. : 89, 84, 82, 81, 80 (2), 76 mm, st. 189, M'Vua, mouillage côte Sud, 24.III.1947, pêche au ver; prof. : 1-2 m.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 96, 87 (2) mm, st. 193, Kala, plage Sud Mission, 24.III.1947, senne; prof. : 2,50-0 m.
- 6 ex. ♂, long. tot. : 97, 94, 92, 90, 88, 87 mm, st. 193^{bis}, Kala, plage Sud Mission, 24.III.1947, senne; prof. : 4-0 m.
- 9 ex. ♂, long. tot. : 102, 94, 93, 92, 91, 90, 89, 86, 85 mm, st. 202, Mpulungu, près du pier, 27.III.1947, senne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 80 mm, st. 214, Sumbu, plage près de la riv. Kisala, 31.III.1947, senne.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 90, 89, 78 mm, st. 217, Moliro, pointe rocheuse Sud, 1.IV.1947, pêche à la ligne.
- 6 ex. ♂, long. tot. : 108, 106 (3), 100, 92 mm, st. 219, baie de M'Tosi, rochers rive Sud, 2.IV.1947, pêche au ver.
- 4 ex. ♂, long. tot. : 107, 102, 96, 89 mm, st. 225, Mwerasi, plage au Sud rivière, 4.IV.1947, senne.
- 2 ex. ♂, long. tot. : 104, 80 mm, 1 ex. ♀, long. tot. : 89 mm, st. 235, Kolobo, rochers, 12.IV.1947, pêche à la ligne.
- 2 ex. ♂, long. tot. : 124, 91 mm, st. 242, Usumbura, à quai, 15.IV.1947, pêche à la ligne.
- 6 ex. ♂, long. tot. : 108, 107, 106, 105, 101, 98 mm, st. 244, Baraka, plage, 16.IV.1947, senne.
- 6 ex. ♂, long. tot. : 111, 107, 105, 99, 94, 84 mm, st. 249, Manga (Ubwari), plage rocheuse, 17.IV.1947, senne.
- 2 ex. ♂, long. tot. : 112, 105 mm, st. 256, Rumonge, plage, 21.IV.1947, senne.
- 4 ex. ♂, long. tot. : 80, 79, 78, 69 mm, et 8 ex. ♀, long. tot. : 67 (2), 66 (2), 65, 64, 62, 55 mm, st. 266, Albertville, pier, 27.IV.1947, pêche à l'épuisette à la lumière.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 103, 94, 79 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 78 mm, st. 270, Lubundi, 2.V.1947, pêche à la ligne.
- 4 ex. ♂, long. tot. : 121, 116 (2), 94 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 85 mm, st. 278, Usumbura, pier, 6.V.1947, pêche à la ligne au ver.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 90 mm, st. 282, Kabundu, pier, 7.V.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 84 mm, st. 286, Rumonge, plage Sud du pier, 9.V.1947, senne.
- 38 ex. ♂, long. tot. : 112, 110 (2), 109, 108, 107 (2), 106, 105 (2), 104 (4), 103, 100, 98, 97 (3), 96 (2), 95 (2), 94, 93, 92, 91 (4), 90, 89, 88, 85 (2), 81, 80 mm, st. 297, baie de Kasimia, rochers, 11.V.1947, pêche à la ligne.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 102, 96, 91 mm, st. 299, Lubindi, 12.V.1947, pêche au ver.
- 11 ex. ♂, long. tot. : 109, 102, 98, 90, 88, 87, 84 (2), 82, 76 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 81 mm, st. 301, Kigoma, slip, 13.V.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex. ♀, long. tot. : 63 mm, st. 303, Kabimba, 19.V.1947, pêche au ver; prof. : 2-3 m.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 111, 102, 97 mm, st. 316, M'Toto, rochers au Sud, 27.V.1947, pêche à la ligne.

- 7 ex. ♂, long. tot. : 125, 111, 106, 101 (2), 100, 99 mm, st. 319, Mwerasi, rivage, fond rocheux, 28.V.1947, pêche à la ligne.
- 7 ex. ♂, long. tot. : 106 (2), 105, 100, 98, 95, 92 mm, st. 324, baie d'Edith, plage intérieure, 30.V.1947, senne.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 90 mm, M'Pala, XII-I.1947, réc. Mission de M'Pala.
- 3 ex. ♂, long. tot. : 113, 104, 94 mm, et 2 ex. ♀, long. tot. : 71 (2) mm, Kabundu, 1-15.I.1947; réc. Cap. CŒURDEROI.
- 1 ex. ♂, long. tot. : 100 mm, et 1 ex. ♀, long. tot. : 68 mm, Baraka, 1947; réc. M. DERYCKE, Administrateur territorial.

FAMILLE CENTROPOMIDÆ.

Lates microlepis BOULENGER.

(Fig. 25 dans le texte; Pl. VII, fig. 5 et 6; Pl. VIII, fig. 5 A.)

Nom indigène : Nonzi (Albertville); juv. : Keke (Kigoma).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 241.

POLL, M., 1951, Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., XXVII, 3, p. 8, fig. 1-2.

Description (ex. 60-750 mm). — Hauteur du corps comprise 3,3 à 3,8 fois, tête 2,8 à 3,1 fois dans la longueur standard. Museau généralement droit, compris 3 à 3,6 fois (juv.) dans la tête, 1 à 2,1 fois (ad.) aussi long que l'œil. Œil compris 3,6 à 6,4 fois (ad.) dans la tête, 0,5 (juv.) à 1,5 fois (ad.) dans l'espace interorbitaire. Espace interorbitaire compris 1,6 à 2,2 fois dans le museau et 5,5 à 7,5 fois dans la tête, 1,9 à 0,8 fois dans le diamètre de l'œil. Mâchoire inférieure comprise 1,6 à 1,9 fois dans la longueur de la tête. Maxillaire atteignant le niveau du centre de l'œil.

Branchiospines de la partie inférieure du premier arc branchial au nombre de 12 à 15, longues et de taille régulièrement décroissante d'arrière vers l'avant, suivies de 3 à 5 éléments notablement plus courts sans être vestigiaux.

Dorsales contiguës, sauf chez l'adulte âgé, VII+I, 12-13 (rarement avec 2 épines et 11 rayons mous à la seconde dorsale), la plus longue épine comprise 1,3 à 2,2 fois (ad.) dans la tête, le plus long rayon mou 2 à 3,6 fois (ad.) dans la tête. Anale tronquée III, 8-9, la plus longue épine 3,6 à 7 fois (ad.) dans la tête, le plus long rayon mou 2,2 à 3,9 fois (ad.) dans la tête. Pectorale comprise 1,9 à 2,2 fois dans la tête. Caudale tronquée chez le jeune, échancrée en croissant chez l'adulte. Pédoncule caudal 1,8 à 2,3 fois aussi long que haut.

Écaillure : 96 à 105 en ligne latérale, 14-15 / 30-35 en ligne transversale; écailles principales dépourvues ou presque de petites écailles secondaires superposées, cténoïdes, à épines nombreuses mais courtes.

Coloration. — Flancs ornés de bandes noires longitudinales plus ou moins larges et plus ou moins sinueuses, devenant plus étroites avec l'âge. Jeune offrant une nageoire dorsale épineuse noire, avec la dorsale molle et la caudale ponctuées en séries et les anale et ventrales partiellement noircies.

12 ex., long. tot. : 60, 371, 321, 318, 290, 266, 262 mm (tous environ), 60, 336 (2), 266, 214, 204 mm (env.), st. 153 petite baie au Sud du cap Tembwe, 6.III.1947, achat indigène.

18 ex., long. tot. : 66, 58, 57 (2), 45, 44, 39, 35, 34, 30 (3), 29 (2), 28, 20 mm, st. 230, 10 milles Nord-Est île Kavala, 10.IV.1947, lusenga, lumière.

3 ex., long. tot. : 55, 25, 23 mm, st. 230, 10 milles Nord-Est île Kavala, 10.IV.1947, chalut doublé d'étamine et trainé en surface.

FAMILLE ANABANTIDÆ.

Ctenopoma muriei (BOULENGER).

(Fig. 32 dans le texte.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 244.

POLL, M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, p. 223.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 2,58 à 2,72 fois, longueur de la tête 2,38 à 2,5 fois dans la longueur standard. Museau 0,66 à 1 fois aussi

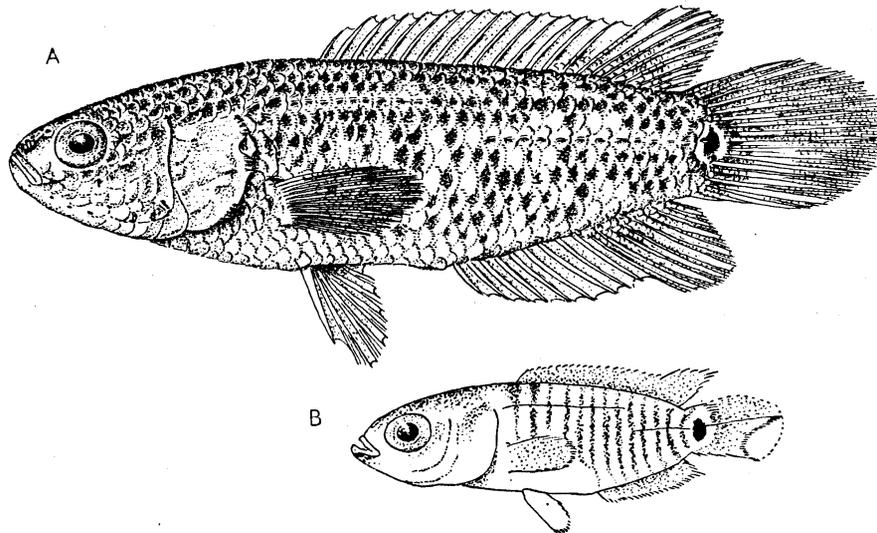


FIG. 32. — *Ctenopoma muriei* (BOULENGER).

A : exemplaire adulte, Nyanza, Urundi, 3.I.1933, 76 mm; réc. L. BURGEON.

B : exemplaire juvénile, marais de Nyangara, 17.VII.1952, 30 mm; réc. G. MARLIER.

long que l'œil, qui est compris 3,33 à 4,33 fois dans la longueur de la tête et 1 à 1,16 fois dans la largeur de l'espace interorbitaire. Maxillaire s'étendant jusqu'au bord antérieur de l'œil.

Pas de dents palatines. Préorbitaire non denté, préoperculaire et interoperculaire entiers. Suboperculaire serratulé et operculaire plus fortement denticulé. Deux à cinq épines en dessus et une ou deux épines en dessous de l'encoche operculaire.

Branchiospines au nombre de 7-8 sur la partie inférieure du premier arc.

Dorsale XV, 8-9, dernière épine, la plus longue, comprise 3,25 à 3,42 fois dans la longueur de la tête, plus long rayon mou compris 2,4 à 2,6 fois dans la tête. Anale IX, 10, plus long rayon mou compris 2,36 à 3 fois dans la tête. Pectorale 1,62 à 2 fois dans la tête. Ventrale atteignant l'origine de l'anale. Caudale arrondie. Pédoncule caudal court, plus court que l'œil.

Écailles rugueuses, cténoïdes, 26-27 en ligne horizontale, 10-13 / 7-8 en lignes latérales, $3\frac{1}{2}$ / $8\frac{1}{2}$ en ligne transversale.

Coloration. — Brunâtre à olivâtre, les flancs ornés, chez le jeune, de fines bandes transversales plus foncées, s'anastomosant en un réticulé irrégulier chez l'adulte. Une tache plus foncée à la base de la nageoire caudale, auréolée de clair.

Dimensions. — Atteindrait 75 mm (BOULENGER, *C.F.W.F.A.*, IV, p. 59).

Liste des exemplaires examinés :

4 ex., long. tot. : 39, 36, 30, 29 mm, marais Nyangara, 17.VII.1952; réc. G. MARLIER.

4 ex. juv., marais de la petite Ruzizi, Nyangara-Kilomoni, 20.II.1952; réc. G. MARLIER.

Abondance. — Rarement recueillie à proximité du Tanganika et toujours dans le Nord.

Habitat. — Fluvatile exclusif.

Régime. — Vorace.

Reproduction. — Rien à signaler.

Distribution géographique. — Nil et rivières affluentes des lacs tributaires. Tanganika.

FAMILLE MASTACEMBELIDÆ.

Mastacembelus moorii BOULENGER.

Noms indigènes : Gamba Nioka (Albertville, etc.); Mulombo (Baraka); Mlombwa (Karema).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, *Ann. Mus. Congo Belge, Zool.*, (I), IV, 3, p. 247.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 11,61 à 14 fois, longueur de la tête comprise 5,55 à 6,3 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale aux 89 à 99 % de la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 1,81 à 2,05 fois la longueur de la tête. Museau 3 à 3,5 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui mesure 1 à 1,3 fois la longueur de l'œil. Bouche dépassant légèrement le bord antérieur de l'œil. Épines préorbitaires ou préoperculaires absentes.

Dorsale, 26 à 29 épines, dont la dernière est 1,15 à 1,33 fois aussi longue que l'œil. Intervalle entre la première épine et la tête mesurant les 28 à 32 % de la longueur de la tête. Anale à deux épines. Caudale arrondie. Pectorale comprise 3,33 à 4,33 fois dans la longueur de la tête.

Coloration. — Brun foncé avec des taches blanches plus ou moins arrondies et de dimensions variées. Dorsale et anale avec des marqués noires parfois confluentes en une bande longitudinale. Le Poisson est parfois tout à fait noir, le bord des nageoires pectorales, dorsale et anale reste toujours blanc.

Dimensions. — Maximum observé : 500 mm; connu : 556 mm.

Abondance. — Commun.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES

Classes en cm	A.	St. 118	St. 128	St. 137	B.	St. 202	St. 256	C.	D.
8	—	—	1	—	—	—	—	—	—
.									
.									
23	—	—	—	—	1	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31	—	—	—	—	1	—	—	—	—
32	—	—	—	—	—	—	—	—	1
33	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37	—	—	—	—	1	—	—	—	—
38	—	1	—	—	—	—	—	—	—
39	—	1	—	—	—	1	1	—	—
40	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41	—	—	—	—	—	—	—	1	—
42	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43	—	—	—	—	—	—	—	—	—
44	—	—	—	—	—	—	—	—	—
45	—	—	—	—	—	—	—	—	—
46	—	—	—	—	—	—	—	—	—
47	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	—	—	—	1	—	—	—	—	—
49	—	—	—	—	—	—	—	—	—
50	1	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Village Lubunduie, 12.IX.1947.

B = Albertville, 1.III.1947.

C = Albertville, 1.VI.1947.

D = M'Pala, XII.1946-I.1947.

Habitat. — Tous les exemplaires ont été pris très près de la rive du lac et proviennent soit d'achats indigènes, soit de pêche à la ligne dans les rochers, soit de pêches à la senne. Le fond de l'habitat semble plus fréquemment rocheux que mou.

Régime. — Un seul estomac contenait encore des débris de Poissons.

Reproduction. — Rien à signaler. Les grands exemplaires pêchés étaient immatures; le plus petit exemplaire mesure 81 mm (st. 128, capturé le 18.II.1947).

Méthodes de capture. — Nasses indigènes ou senne.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Bonne espèce comestible.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex. ♂ immature, long. tot. : 500 mm (300 gr), village Lubunduie, Albertville, 12.IX.1946, achat indigène.
- 2 ex. ♀ immatures, long. tot. : 395 mm (150 gr), 387 mm (135 gr env.), st. 118, baie de Tembwe, 11-12.II.1947, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 81 mm, st. 128, Utinta, plage près de la riv. Kinsonti, 18.II.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 481 mm (env), st. 137, baie de Kabimba, 22.II.1947, pêche au ver; prof. : 3 m, fond rocheux.
- 3 ex., long. tot. : ♀ 375 mm (110 gr), immature, 314 (50 gr), immature, 238 mm (25 gr), Albertville, 1.III.1947, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 396 mm, st. 202, Mpulungu, près du pier, 27.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 390 mm (175 gr), st. 256, Rumonge, sur la plage, 21.IV.1947, senne; prof. : 0-2 m.
- 1 ex., long. tot. : 417 mm (190 gr), Albertville, 1.IV.1947, marché indigène.
- 1 ex., long. tot. : 322 mm, M'Pala, XII.1946-I.1947; réc. Mission de M'Pala.

Mastacembelus cunningtoni BOULENGER.

Nom indigène : Gamba Nioka (Albertville, Moba, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 246.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 9,55 à 11,66 fois (14,22 juv.), longueur de la tête 6,23 à 7,42 fois (6,09 juv.) dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale à 0,94 à 1,10 fois la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête 2,22 à 3,22 fois (2,19 juv.) la longueur de la tête. Museau 2,87 à 3,55 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui mesure 0,85 à 1 fois la longueur de l'œil. Bouche n'atteignant pas le bord antérieur de l'œil. Une épine préorbitaire et deux épines préoperculaires.

Dorsale, 27 à 29 épines, dont la dernière est 1 à 1,75 fois (2 juv.) aussi longue que l'œil. Intervalle entre la première épine et la tête mesurant 24 à 28 % de la longueur de la tête. Anale à deux épines. Caudale pointue. Pectorale comprise 2,27 à 2,75 fois (3,5 juv.) dans la longueur de la tête.

Coloration. — Uniformément brunâtre sur le dos, ventre blanc jaunâtre. Dorsale, caudale, anale et pectorales brunâtres, mais bordées de clair.

Dimensions. — Taille maximum observée : 580 mm; connue : 715 mm.

Abondance. — Commune.

Habitat. — Tous les spécimens, sauf les juvéniles, ont été pris au chalut entre 6 et 100 m de profondeur, le plus souvent au delà de 20 m. Cette espèce vit donc sur les fonds mous. Les jeunes ont été dragués entre 20 et 10 m et trouvés à l'intérieur des coquilles de *Neothauma* récoltées à cette station.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient des débris de Poissons, des débris de Mollusques Gastéropodes (*Neothauma?*), de la vase et des débris d'Insectes, des Poissons entiers (deux *Lamprologus* et un *Trematocara* dans un cas et trois *Trematocara* dans un autre cas). La présence des *Trematocara* indique bien qu'il s'agit d'un *Mastacembla* benthique de fond vaseux.

Reproduction. — Une femelle provient de la station 101 (30.I.1947), la plupart des autres mâles et femelles sont immatures. Les jeunes de 28 à 70 mm de longueur (st. 121) ont été capturés le 14.II.1947, ceux de 36 à 67 mm (st. 127) ont été pris le 18.II.1947. Ces juvéniles proviennent certainement de pontes effectuées à la fin de l'année précédente.

Méthodes de capture. — Chalut à panneaux et drague.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Bonne espèce comestible.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 390 mm, st. 38, baie de Moba et plus au large, 26.XII.1946, chalut à panneaux; prof. : 20 à 100 m.
- 1 ex. ♀ mûre, long. tot. : 580 mm (515 gr), st. 101, entre le cap Bwana Denge et Moni, à 1 km de la côte, 30.I.1947; distance parcourue : 8.000 m, chalut à panneaux.
- 6 ex., long. tot. : 486 mm, ♀ immat.; 446 mm (2), ♂ immat.; 446 mm, ♀ immat.; 436 mm, ♀ immat.; 409 mm, ♂ immat.; 364 mm, immat., st. 109, baie de Moba, 5.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-50 m.
- 40 ex., long. tot. : 70, 67, 66, 65 (3), 64 (3), 62 (4), 61, 60, 59 (3), 56 (2), 55, 52 (2), 50 (4), 48, 46, 45, 44, 43 (2), 34, 32, 31, 30, 28 (2) mm. st. 121, baie d'Edith, 14.II.1947, drague à herse, dans et parmi les coquilles de *Neothauma*; prof. : 20-60 m.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES

Classes en cm	A.	St. 101	St. 109	St. 121	St. 127	St. 171	St. 232	St. 250	St. 273	B.	C.
3	—	—	—	4	1	—	—	—	—	—	—
4	—	—	—	6	3	—	—	—	—	—	—
5	—	—	—	13	17	—	—	—	—	—	—
6	—	—	—	13	7	—	—	—	—	—	—
7	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
.											
.											
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
39	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
44	—	—	2	—	—	—	—	—	1	—	—
45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
49	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
51	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
54	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
58	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
61	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
62	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—

A = Moba, 26.XII.1946. B = Baraka, 1947. C = Albertville, 19.III.1947.

- 26 ex. juv., long. tot. : 67, 66, 65, 63, 60, 58, 59, 56 (5), 55 (3), 54 (3), 53, 52, 51, 50, 46, 45, 41, 36 mm, st. 127, baie d'Utinta, 18.II.1947, drague à herse, dans et parmi les coquilles de *Neothauma*.
- 2 ex., long. tot. : 565 mm (480 gr), 300 mm, st. 171, M'Samba, 13.II.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : 50-70 m.
- 2 ex., long. tot. : 515 mm (260 gr), 495 mm (250 gr), st. 177, Albertville, 19.III.1947, marché de M'Toa.
- 1 ex., long. tot. : 389 mm (120 gr), st. 232, Lagosa, 11.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 15-20 m.
- 3 ex., long. tot. : 540 mm (380 gr), 512 mm (240 gr), 495 mm (320 gr), st. 250, baie de Burton, en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 6-8 m le 18, 15-17 m le 19.
- 1 ex., long. tot. : 452 mm (220 gr), st. 273, au large de la Grande Ruzizi, 3.V.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : 40-50 m.
- 1 ex., long. tot. : 227 mm, Baraka, 1947; réc. A. T. DERYCKE.

***Mastacembelus ellipsifer* BOULENGER.**

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 247.

Diagnose (ex. récoltés). — Corps modérément allongé, non effilé en arrière. Hauteur du corps comprise 11,25 fois, longueur de la tête 6,3 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance mesurant 1,19 fois la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 2,5 fois la longueur de la tête. Museau 2,5 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui est compris 1,2 fois dans l'œil. Bouche n'atteignant pas le niveau de la narine postérieure. Une épine préorbitaire, deux épines préoperculaires.

Dorsale à 32 épines, dont la dernière est 1,33 fois aussi longue que l'œil. Distance entre la première épine et la tête mesurant les 27 % de la longueur de la tête. Anale, 11 épines. Caudale arrondie. Pectorale comprise 3 fois dans la longueur de la tête.

Écailles très petites, au nombre de 20 au moins entre l'origine de la dorsale molle et la ligne latérale.

Coloration. — Jaunâtre, avec douze dessins foncés dans le dos, décrits comme étant de forme elliptique, mais morcelés chez le jeune, où les taches se présentent comme de gros points disposés en carré. Quelques gros points latéraux alternent avec ces marques dorsales. Dessus de la tête et joues marqués de taches noires. Nageoires dorsale et anale maculées de taches qui n'atteignent pas le bord marginal. Pectorales noircies partiellement.

Contrairement à la description originale de G. A. BOULENGER, l'anus est toujours un peu plus rapproché de l'origine de la caudale que du bout du museau. Ce caractère est d'ailleurs très apparent sur le Type et sur un second exemplaire conservé dans les collections du Musée du Congo.

Dimensions. — Maximum observé : 141 mm; maximum connu : 447 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Côtier, fonds rocheux, profondeur plus ou moins 50 m.

Régime. — Petits *Athyidæ* (Crevettes).

Reproduction. — Femelle immature.

Méthodes de capture. — Chalut.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 142 mm, st. 43, baie de Moba, 30.XII.1946, chalut à fers déclinants; prof. : plus ou moins 50 m

***Mastacembelus tanganicæ* GÜNTHER.**

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 250.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 15,9 fois (18,16), longueur de la tête comprise 7,6 fois (8,12) dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale à 1,25 fois (1,1) la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête mesure 3,36 fois (3,27) la longueur de la tête. Museau 2,66 fois (3) aussi long que l'œil, se terminant par un appendice qui est 2 fois plus long que la longueur de l'œil. Bouche n'atteignant pas le bord antérieur de l'œil. Pas d'épine préorbitaire (0), une épine préoperculaire (1).

Dorsale à 39 (39) épines, dont la dernière est 1,66 fois (1,75) aussi longue que l'œil. Intervalle entre la première épine et la tête mesurant les 32 % (32 %) de la longueur de la tête. Anale à deux épines (idem). Caudale arrondie (idem). Pectorale comprise 4,16 fois (4) dans la longueur de la tête.

Coloration. — Brunâtre avec des traces de bandes foncées transversales sur l'arrière-train, correspondant à des taches sur la dorsale et l'anale.

L'exemplaire récolté par G. MARLIER est de teinte plus pâle et est parsemé sur toute la région dorsale de petites taches pas très nettes. En arrière, ces marques tendent manifestement à former des bandes transversales sur l'arrière-train. Sur la tête il y a une bande longitudinale à travers le museau et l'opercule.

L'exemplaire récolté par G. MARLIER (nombres entre parenthèses) se distingue par un corps plus allongé, un anus moins décentré et une coloration

différente. Il est possible que *Mastacembelus tanganicæ* est plus variable que les quelques exemplaires connus le font supposer; c'est pourquoi, jusqu'à nouvel ordre, il ne sera pas décrit d'espèce nouvelle sur la base des différences que nous signalons ici.

Dimensions. — Maximum connu : 240 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Côtier, rives rocheuses.

Régime. — Rien à signaler.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Épuisette.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 100 mm, st. 203, Mpulungu, rives de l'île de Kumbula, 28.III.1947, filet fin.
1 ex., long. tot. : 168 mm, Uvira, lac Tanganika, 1950; réc. G. MARLIER.

***Mastacembelus taniatus* BOULENGER.**

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 248, fig. 34.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 11,8 à 14,9 fois, longueur de la tête comprise 7,3 à 8,6 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance mesurant 1,15 à 1,25 fois la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 3 à 3,5 fois la longueur de la tête. Museau 3,16 à 3,5 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui mesure 1 à 1,33 fois la longueur de l'œil. Bouche s'étendant jusqu'au bord antérieur de l'œil. Pas d'épines préorbitaire ni préoperculaires.

Dorsale à 31-34 épines, dont la dernière est 1,5 à 2,25 fois aussi longue que l'œil. Distance entre la première épine et la tête mesurant 36 à 45 % de la longueur de la tête. Anale à 2 épines. Caudale arrondie ou subacuminée. Pectorale comprise 3,8 à 3,9 fois dans la longueur de la tête.

Coloration. — Brunâtre, avec des marbrures plus foncées esquissant une bande latérale plus ou moins discontinue, surtout apparente en avant, notamment sur la tête à partir du bout du museau. Nageoires impaires irrégulièrement ponctuées et marbrées.

Dimensions. — Maximum observé : 275 mm; connu : 360 mm.

Abondance. — Assez rare.

Habitat. — Fluvatile ou dans les eaux à proximité du lac (marais, embouchures...).

Régime. — Un des estomacs contenait des larves d'Insectes.

Reproduction. — Le grand exemplaire d'Albertville est une femelle en voie de maturation.

Méthodes de capture. — Nasse.

Distribution géographique. — Espèce fluvatile de la région du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 187 mm, st. 146, bras Sud du delta de la riv. Malagarasi, 25.II.1947, pêche au ver.
- 1 ex., long. tot. : 275 mm, Albertville, ruisseau affluent de la Kalemie, 31.VII.1947, nasse indigène.
- 1 ex., long. tot. : 106 mm, st. 361, riv. Koki, entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947, nasse.
- 1 ex., long. tot. : 74 mm, riv. Kiliba ,plaine, 13.III.1952; réc. G. MARLIER pêche électrique.
- 1 ex., long. tot. : 107 mm, riv. Kiliba (plaine), 13.III.1952; réc. G. MARLIER, pêche électrique.
- 1 ex., long. tot. : 182 mm, riv. Mutimbizi, région Usumbura, 15.IV.1952; réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 191 mm, riv. Luvubu, 22.IV.1952; réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 224 mm, riv. Kikoma, région Usumbura, 5.VI.1952; réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 128 mm, riv. riv. Ruzizi, Usumbura, 27.VI.1952; réc. G. MARLIER, pêche électrique.

Mastacembelus ophidium GÜNTHER.

(Pl. XI, fig. 2.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 250.

Diagnose (ex. récoltés). — Corps très effilé, son extrémité postérieure acuminée. Hauteu du corps comprise 15,5 à 17,5 fois, longueur de la tête 7,9 à 9 fois dans la longueur standard. Anus beaucoup plus rapproché du bout du museau que de l'origine de la caudale, écarté du bout du museau d'une distance égale à 63 à 76 % de la distance qui la sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 2,5 fois la longueur de la tête. Museau 2,3 à 3 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui est compris 1,5 à 1,75 fois dans l'œil. Bouche dépassant le bord postérieur de l'œil. Pas d'épines préorbitaire ni préoperculaires.

Dorsale à 28-29 épines, dernière épine 0,71 à 1 fois aussi longue que l'œil. Distance entre la première épine et la tête égale aux 42 % de la longueur de la tête. Anale avec 1 épine. Caudale pointue. Pectorale comprise 3,25 à 3,26 fois dans la longueur de la tête.

Coloration. — Jaunâtre ou olivâtre, le dos et les flancs marqués de nombreuses petites taches brunes formant en arrière une bande latérale plus régulière. La vigueur de la coloration de nos deux exemplaires est assez différente.

Coloration *in vivo* de l'exemplaire de la station 27 : teinte générale jaune olive, tout le ventre argenté. Caudale, extrémité de la dorsale et de l'anale (sur 1 cm de distance) vermillon. Pectorale jaune. Reflets dorés sur la tête; taches brunes assez claires. Iris doré.

Cette diagnose diffère surtout de celle de BOULENGER par les proportions du corps (moins long). Il me semble que la figure illustrant la diagnose de BOULENGER nous montre un Poisson moins allongé. WORTHINGTON et RICARDO ont déjà attiré l'attention sur le fait que la description de BOULENGER ne tenait pas compte de tous les Types (6 exemplaires), et qu'en fait le corps peut être de 15 à 28 fois (au lieu de 20 à 28 fois) aussi long que haut.

Dimensions. — Maximum observé et connu : 351 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Côtier.

Régime. — Un de nos exemplaires contenait dans l'estomac un *Lamprologus* sp. de 5 cm.

Reproduction. — L'exemplaire de la station 89 est un mâle immature. Celui de la station 27 une femelle mûre.

Méthodes de capture. — Senne.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 351 mm, st. 27, baie de Tembwe, le long de la rive Sud, sur la plage, 20.XII.1946, senne.

1 ex., long. tot. : 343 mm, st. 89, baie de Karago, 25.I.1947, senne.

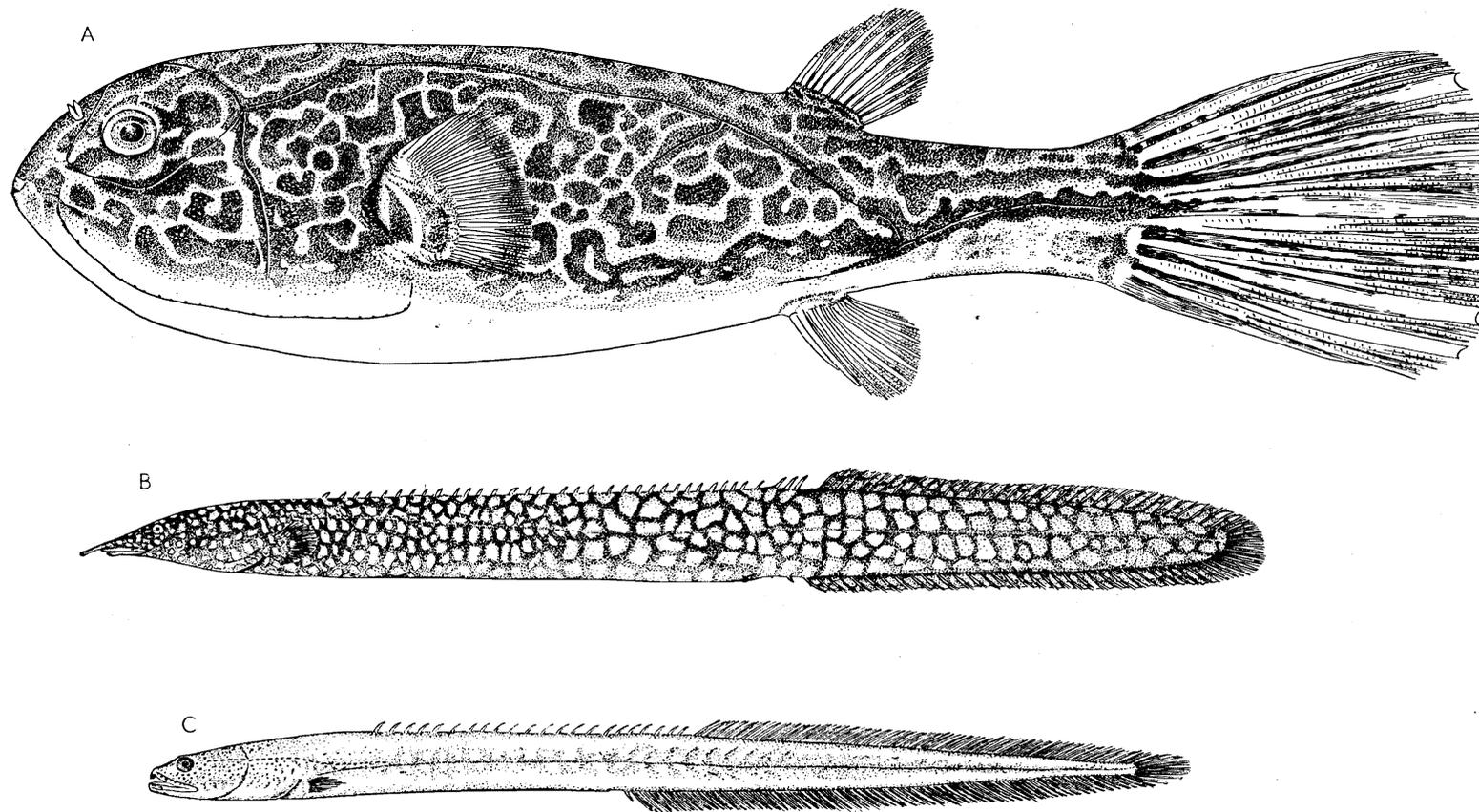


FIG. 33.

- A. — *Tetrodon mbu* BOULENGER, st. 307 : 312 mm ($\times 2/3$).
B. — *Mastacembelus albomaculatus* sp. n., Kabimba. 10.XI.1946 : type, 165 mm ($\times 1$).
C. — *Mastacembelus* sp., st. 93 : 73 mm ($\times 2$).

Mastacembelus albomaculatus sp. n.

(Fig. 33 dans le texte.)

Diagnose. — Hauteur du corps comprise 10 à 14,1 fois, longueur de la tête comprise 5,75 à 6,86 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale à 1,23 à 1,57 fois la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête est égale à 2,5 à 3 fois la longueur de la tête. Museau 2 à 3,2 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui mesure 33 à 66 % de la longueur de l'œil. Bouche s'étendant environ jusqu'au bord antérieur de l'œil. Pas d'épine préorbitaire, 1 ou 2 épines préoperculaires.

Dorsale à (34) 35 (36) épines, dont la dernière est 1 à 1,5 fois aussi longue que l'œil. Intervalle entre la première épine et la tête mesurant les 21 à 31 % de la longueur de la tête. Anale à 2 épines. Caudale arrondie. Pectorale comprise 3,5 à 5,5 fois dans la longueur de la tête.

Coloration. — Coloration brunâtre plus ou moins foncée, formant un réseau délimitant de nombreuses taches blanches plus ou moins arrondies. Ventre clair ou tacheté comme le dos.

Dimensions. — Maximum observé : 220 mm.

Abondance. — Assez commun.

Habitat. — Rives rocheuses du lac.

Régime. — Crabes, pontes, etc...

Reproduction. — Une femelle à maturation très avancée a été observée à M'Pala, XII.1946-I.1947.

Méthodes de capture. — Pêche à la ligne et senne.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Affinités. — Cette espèce est voisine de *Mastacembelus taeniatus* et *Mastacembelus tanganicæ*. De la première elle se distingue par la présence d'une ou deux épines préoperculaires et par une coloration très différente. D'autre part, *Mastacembelus taeniatus*, au contraire de *Mastacembelus albomaculatus*, semble localisé dans les eaux non lacustres (rivières, marigots, etc...).

De *Mastacembelus tanganicæ*, cette espèce nouvelle se distingue par un nombre moyen d'épines différent, un anus moins écarté de la tête, un arrière-train plus allongé et une livrée très différente.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex. type, long. tot. : 166 mm, baie de Kabimba, rochers, 10.XI.1946, pêche à la ligne au ver; prof. : 1-2 m.
- 3 ex. paratypes, long. tot. : 220, 175, 151 mm, même origine.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 105 mm, Albertville, plage ateliers C.F.L., 14.XI.1946.
- 2 ex. paratypes, long. tot. : 173, 126 mm, st. 22, dans la baie de Kabimba, sur les plages et rochers jusqu'au village, 17.XII.1946, pêche au ver.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 173 mm, st. 52, baie de Kolobo, baie et rives, 7.I.1947, pêche à la ligne, au ver.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 165 mm, st. 217, Moliro, pointe rocheuse Sud, 1.IV.1947, pêche à la ligne.
- 2 ex. paratypes, long. tot. : 158, 126 mm, st. 249, Manga (Ubwari), plage rocheuse, 17.IV.1947, senne.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 155 mm, st. 270, Lubindi, 2.V.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 163 mm, st. 282, Kalundu, 7.V.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 190 mm, M'Pala, XII.1946-1.1947; réc. Mission de M'Pala.

Mastacembelus sp.

Diagnose (ex. récolté). — Corps mince, effilé en arrière. Hauteur du corps 17,75 à 20,6 fois, longueur de la tête comprise 6,35 à 7,6 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale aux 77 à 90 % de la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 2 à 2,15 fois la longueur de la tête. Museau 1,5 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui est compris environ 2 fois dans l'œil. Bouche s'étendant jusqu'au bord postérieur de l'œil ou le dépassant légèrement. Pas d'épine préorbitaire ni préoperculaire.

Dorsale à 21-23 épines, dont la dernière épine est environ aussi longue que l'œil. Distance entre la première épine et la tête mesurant les 41 à 50 % de la longueur de la tête. Anale 1 épine. Caudale pointue. Pectorale comprise 4 à 4,66 fois dans la longueur de la tête. Écailles minuscules.

Coloration. — Jaune entièrement, sauf le ventre, ponctué de taches grises peu marquées. Nageoires incolores.

Les caractères des spécimens dont la description est donnée ci-dessus ne me semblent pas pouvoir s'intégrer dans les descriptions des espèces connues. Toutefois, le caractère juvénile de ces spécimens est trop évident pour permettre une description correcte. Il nous semble, dans ces conditions, qu'il est préférable de surseoir à l'établissement d'une espèce nouvelle.

Dimensions. — Maximum observé : 73 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Littoral.

Régime. — Rien à signaler.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Variables.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 50 mm, Udjidji, bords du lac et flaques de la plage 9.I.1947.
2 ex., long. tot. : 73,5, 56 mm, st. 93, île Kavala, baie de Bracone, 28.I.1947, senne.
1 ex., long. tot. : 50 mm, st. 194, Kala, 25.III.1947, chalut à fers déclinants.
1 ex., long. tot. : 53,5 mm, st. 263, Kalume, baie et rivière Lubumba, 25.IV.1947, petite drague, baie à l'ancre.

FAMILLE TETRODONTIDÆ.

Tetrodon mbu BOULENGER.

(Fig. 33 dans le texte; Pl. XI, fig. 3-6.)

Cf. Litter. in BOULENGER, G. A., 1916, Catal. Fresh. Wat. Fish. Africa, IV, p. 145, fig. 98.

Diagnose (ex. récolté). — Tête 2,5 fois (juv. 2,9) dans la longueur standard. Tête 1,10 à 1,22 fois aussi longue que large. Longueur du museau comprise 2,32 à 2,5 fois dans la longueur de la tête, largeur interorbitaire 2,43 à 2,61 fois (juv. 3,9), largeur interorbitaire comprise 1,61 à 1,71 fois dans cette mesure. Œil latéral compris 5,36 à 6,66 fois (juv. 4) dans la tête et 2,72 fois (juv. 1,25) dans la région interorbitaire. Pas de narine. Tentacules naseaux compris 2 à 2,2 fois (juv. 2,4) dans le diamètre de l'œil.

Dorsale arrondie à 11-12 rayons. Anale arrondie à 10-11 rayons, son origine opposée à la dorsale ou un peu plus reculée. Caudale arrondie à 9 rayons et comprise 1 à 1,26 fois dans la tête. Pédoncule caudal compris 1,52 à 1,83 fois (juv. 2,09) dans la tête, 1,76 à 2 fois aussi long que haut.

Épines cutanées couvrant tout le corps, sauf le museau et la région inférieure de l'arrière-train. Ligne latérale représentée par des sillons très apparents.

Coloration. — Brun noirâtre en dessus, avec un réticulé clair anastomosé dans tous les sens et délimitant des taches irrégulières parfaitement enchevêtrées. Coloration ventrale blanchâtre très tranchée. Nageoires verticales et pectorales jaunâtres.

Cette description concorde avec celle basée sur des spécimens du bassin du Congo par G. A. BOULENGER. Les petites différences proviennent plus de la méthode de mensuration que des mesures mêmes. C'est ainsi que les mesures de la tête et du museau varient, si l'on considère que la limite antérieure du museau est située réellement au milieu du museau (comme nous le pensons), ou si l'on considère que cette limite est à l'aplomb du bord antérieur de la tête.

Dimensions. — Maximum observé : 308 mm; maximum connu : 670 mm.

Abondance. — Espèce assez commune dans la basse Malagarasi.

Habitat. — Fluvatile (Malagarasi); se tient sur le fond.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient de nombreux débris de coquilles de Gastéropodes et Lamellibranches et quelques débris d'Insectes. Pas de débris végétaux.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Senne.

Distribution géographique. — Espèce largement répandue dans le bassin du Congo, découverte pour la première fois aussi loin à l'Est dans la basse Malagarasi.

Valeur alimentaire. — Poisson vénéneux, dont il faut éviter la consommation.

Liste des exemplaires examinés :

9 ex., long. tot. : 312 mm (480 gr env.), 284 mm (370 gr env.), 283 mm (380 gr env.), 250 mm (260 gr env.), 224 mm (215 gr env.), 213 mm (200 gr env.), 186 mm, 79 mm, 78 mm, st. 307, riv. Malagarasi, bras Sud, à 1 km en amont, 21.V.1947, senne.

TABLE DE DÉTERMINATION DES POISSONS NON *CICHLIDÆ*
DE LA RÉGION DU LAC TANGANIKA ⁽¹⁾

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Nageoires paires offrant des rayons disposés en éventail, les pectorales toujours présentes, sinon il existe des barbillons buccaux ⁽²⁾ | 2 |
| Nageoires paires très allongées en forme de lanière filamenteuse, n'offrant pas de rayons disposés en éventail. Nageoires dorsale, caudale et anale confluentes et dépourvues d'épines, la caudale filamenteuse (1.800 mm) | |
| | <i>Protopterus æthiopicus</i> HECKEL. |
| 2. Nageoires ventrales présentes | 3 |
| Nageoires ventrales absentes | 49 |
| 3. Évents absents, nageoire dorsale non divisée en une série de pinnules | 4 |
| Évents présents en arrière des yeux, nageoire dorsale divisée en une série de pinnules, chacune d'entre elles précédée d'une épine mobile : | |
| Mâchoire inférieure proéminente, 12 à 15 pinnules dorsales (840 mm) | |
| | <i>Polypterus congicus</i> BLGR. |
| Mâchoires égales, 9 à 11 pinnules dorsales (600 mm) | |
| | <i>Polypterus ornatipinnis</i> BLGR. |
| 4. Nageoires dorsale, anale et ventrales n'offrant pas simultanément des épines ... | 5 |
| Nageoires dorsale, anale et ventrales offrant simultanément des épines | 46 |

⁽¹⁾ La longueur totale en mm est la longueur maximum connue.

⁽²⁾ Certains *Clariidæ* n'ont plus de nageoires paires, les genres qui en sont totalement dépourvus n'ont cependant pas été signalés jusqu'à présent du lac Tanganika.

5. Pas de nageoire adipeuse, ni plus de 2 paires de barbillons buccaux 6
 Une nageoire adipeuse ou plus de 2 paires de barbillons buccaux 14
6. Dentition buccale présente 7
 Dentition buccale absente, parfois suppléée par un étui corné labial 35
7. Yeux dépourvus de bord libre 8
 Yeux pourvus d'un bord libre 12
8. Museau non prolongé en tube, dorsale pas beaucoup plus longue que l'anale 9
 Museau prolongé en tube, dorsale beaucoup plus longue que l'anale (660 mm)
Mormyrus longirostris PETERS.
9. Corps moins de 5 fois plus long que haut et bouche offrant moins de 20 dents à chaque mâchoire 10
 Corps au moins 5 fois plus long que haut, bouche terminale avec au moins 20 dents à chaque mâchoire (1.000 mm) *Mormyrops deliciosus* (LEACH).
10. Un barbillon ou un appendice globuleux au menton 11
 Pas de barbillon ni d'appendice globuleux au menton :
 Dorsale comprenant 15 à 18 rayons, anale 24 à 25 rayons (93 mm)
Marcusenius nigricans BLGR.
 Dorsale comprenant 30 à 36 rayons, anale 23 à 27 rayons (160 mm)
Marcusenius discorhynchus (PETERS).
11. Un appendice mentonnier allongé, dorsale comprenant 20 à 26 rayons, anale 28 à 31 rayons (210 mm) *Gnathonemus longibarbis* (HILGENDORF).
 Un appendice mentonnier globuleux, dorsale comprenant 27 à 32 rayons, anale 35 à 40 rayons (400 mm) *Gnathonemus stanleyanus* (BLGR.).
12. Dorsale surplombant l'anale 13
 Dorsale surplombant les ventrales :
 Palais offrant des dents vomériennes; prémaxillaire non échancré en avant et museau épais (170 mm) *Limnothrissa miodon* (BLGR.).
 Palais non denté, prémaxillaire échancré en avant et museau étroit (98 mm)
Stolothrissa tanganicæ REGAN.
13. Dorsale comprenant 9 à 11 rayons, anale 13 à 16 rayons, caudale arrondie (45 mm) ...
Aplocheilichthys pumilus (BLGR.).
 Dorsale comprenant 13 à 17 rayons, anale 24 à 30 rayons, caudale échancrée (135 mm).
Lamprichthys tanganicanus (BLGR.).
14. Écaillure présente 15
 Écaillure absente 20
15. Dents pluricuspidés, de dimensions variées 16
 Dents fortes et coniques en une seule rangée fonctionnelle :
 Deux rangées d'écailles entre la ligne latérale et le processus écaillé de la ventrale, livrée lignée (700 mm) *Hydrocyon lineatus* BLKR.
 Trois rangées d'écailles entre la ligne latérale et le processus écaillé de la ventrale, livrée non lignée (1.320 mm) *Hydroegon goliath* BLGR.
16. Dents pluricuspidés (minimum 3 pointes) au moins dans la rangée externe ... 17
 Dents toutes bicuspidés, au maximum en deux rangées, parfois vestigiales 19

17. Dents supérieures de la seconde rangée larges, creusées et cuspidées 18
 Dents supérieures de la seconde rangée simplement comprimées et cuspidées, 22 à 26 écailles en ligne latérale, anale comportant 18 à 19 rayons (92 mm)
Micralestes stormsi BLGR.
18. Trois rangées de dents pluricuspidés à la mâchoire supérieure (165 mm)
Bryconæthiops boulengeri PELLEGR.
- Deux rangées de dents pluricuspidés à la mâchoire supérieure, les dents internes larges et creusées :
- 23 à 29 écailles en ligne latérale, anale comportant 16 à 19 rayons, origine de la dorsale surplombant la ventrale (200 mm) *Alestes imberi* PETERS.
 39 à 46 écailles en ligne latérale, anale comportant 20 à 23 rayons, origine de la dorsale surplombant la ventrale (500 mm) *Alestes macrophthalmus* GTHR.
 27 à 29 écailles en ligne latérale, anale comportant 15 à 16 rayons, origine de la dorsale reculée par rapport à la ventrale (380 mm) ... *Alestes rhodopleura* BLGR.
19. Dentition minuscule, corps fortement comprimé, anale comportant 22 à 27 rayons (610 mm) *Citharinus gibbosus* BLGR.
- Dentition bicuspidée en 2 séries, anale avec moins de 22 rayons :
- Dorsale comportant 16 à 19 rayons (340 mm). Livrée marquée de nombreuses taches arrondies sur les flancs *Distichodus maculatus* BLGR.
 Dorsale comportant 22 à 27 rayons, région interorbitaire égale ou à peine plus large que le museau (470 mm). Livrée marquée de nombreuses lignes verticales foncées sur les flancs *Distichodus fasciatus* BLGR.
 Dorsale comportant 24 à 25 rayons, région interorbitaire beaucoup plus large que la longueur du museau (760 mm). Livrée marquée de six bandes verticales foncées sur les flancs *Distichodus sexfasciatus* BLGR.
20. Nageoire dorsale rayonnée présente 21
 Nageoire dorsale rayonnée absente, adipeuse seule présente. Un organe électrique dans la peau (1.000 mm) *Malapterurus electricus* GMEL.
21. Nageoire dorsale rayonnée précédée d'une épine 22
 Nageoire dorsale rayonnée dépourvue d'épine 29
22. Barbillons mandibulaires non ramifiés et lèvres non élargies en ventouses 23
 Barbillons mandibulaires ramifiés ou lèvres élargies en ventouses 27
23. Barbillons nasaux présents, narine antérieure non située sur la lèvre supérieure. 24
 Barbillons nasaux absents 25
24. Dorsale pourvue de 8 à 10 rayons mous, adipeuse longue (600 mm)
Bagrus docmac (FORSKAL).
- Dorsale pourvue de 5 à 6 rayons mous, adipeuse courte :
- Tête 1,3 fois à 1,7 fois aussi longue que large, 17 à 20 branchiospines inférieures. Interorbitaire mesurant le tiers ou égal à l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (225 mm) ... *Chrysichthys sianenna* BLGR.
 Tête 1,1 fois à 1,5 fois aussi longue que large. 13 à 16 branchiospines inférieures. Interorbitaire $\frac{3}{4}$ à 1,8 fois aussi large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (770 mm) *Chrysichthys brachynema* BLGR.
 Tête 1,1 fois à 1,2 fois aussi longue que large. 10 à 12 branchiospines inférieures.

- Interorbitaire 2,1 fois à 2,8 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous pigmentées (630 mm) ... *Chrysichthys grandis* BLGR.
 Tête 1,4 fois à 1,6 fois aussi longue que large. 9+1 à 10+1 branchiospines inférieures. Interorbitaire 1,3 fois aussi large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (460 mm) ... *Chrysichthys stappersii* BLGR.
 Tête 1,2 fois à 1,5 fois aussi longue que large. 8 à 10 branchiospines inférieures (except. 11). Interorbitaire 1 fois à 1,8 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (348 mm)
Chrysichthys graueri STDR.
- Tête 1 fois à 1,25 fois aussi longue que large. 5 à 8 branchiospines inférieures. Interorbitaire 1,5 fois à 2 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (200 mm)
Chrysichthys platycephalus WORTH. et RIC.
- Tête 1 fois à 1,1 fois aussi longue que large. 16 à 19 branchiospines inférieures. Interorbitaire 1 fois à 1,6 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous noirâtres. Lèvre inférieure parfois plus claire. Caudale arrondie (92 mm) *Lophiobagrus cyclurus* (WORTH. et RIC.).
25. Dents palatines absentes 26
 Dents palatines présentes :
- Barbillons maxillaires 1,22 à 1,53 fois aussi longs que la tête avec membrane marginale large. Branchiospines inférieures au nombre de 13 à 16 (généralement 14) (102 mm) *Phyllonemus typus* BLGR.
- Barbillons maxillaires 1,4 fois à 1,5 fois aussi longs que la tête, sans ou avec une faible membrane marginale. Branchiospines inférieures au nombre de 15 à 17 (généralement 16-17) (100 mm) *Phyllonemus fillinemus* WORTH. et RIC.
26. Narines antérieures placées sur la partie supérieure du museau, celui-ci à peine plus long que la région céphalique postoculaire (45 mm) *Leptoglanis brevis* BLGR.
 Narines antérieures placées sur la lèvre supérieure. Museau environ 2 fois aussi long que la région céphalique postoculaire (630 mm)
Auchenoglanis occidentalis (CUV. et VAL.).
27. Lèvres ne formant pas ventouse circulaire 28
 Lèvres étalées en une ventouse buccale circulaire, taille petite :
- Œil compris 2 fois ou plus dans l'espace interorbitaire chez l'adulte, barbillon maxillaire mesurant le $\frac{1}{4}$ de la tête et 2 fois plus long que le labial externe (75 mm) *Chiloglanis lukugæ* POLL.
- Œil compris 1,2-1,6 fois dans l'espace interorbitaire chez l'adulte, barbillon maxillaire mesurant le $\frac{1}{3}$ de la tête et égal au labial externe (70 mm)
Chiloglanis pojeri POLL.
28. 14 à 24 dents mandibulaires, processus huméral pointu; épine dorsale non serratulée en avant; barbillon maxillaire sans membrane marginale, un peu plus court ou un peu plus long que la tête; museau égal ou un peu plus long que la région céphalique postoculaire (263 mm) *Synodontis multipunctatus* BLGR.
 20 dents mandibulaires; processus huméral arrondi; épine dorsale non serratulée en avant; barbillon maxillaire sans membrane marginale et mesurant les $\frac{2}{3}$ de la tête; museau un peu plus long que la région céphalique postoculaire (400 mm) *Synodontis dhonti* BLGR.
 30 à 40 dents mandibulaires; processus huméral pointu; épine dorsale non serratulée en avant; barbillon maxillaire avec membrane marginale étroite, 1,2 à

- 1,35 fois aussi long que la tête; museau égal ou un peu plus long que la région céphalique postoculaire (520 mm?) *Synodontis melanostictus* BLGR.
 45 à 49 dents mandibulaires; processus huméral pointu; épine dorsale non serratulée en avant; barbillon maxillaire sans membrane marginale, égal ou un peu plus long que la tête; museau un peu plus long que la région céphalique postoculaire (430 mm) *Synodontis granulosus* BLGR.
 40 dents mandibulaires; processus huméral pointu; épine dorsale serratulée en avant; barbillon maxillaire avec membrane marginale bien distincte et mesurant les $\frac{2}{3}$ ou 1 fois $\frac{1}{3}$ la longueur de la tête; museau plus long que la région postoculaire (300 mm) *Synodontis serratus tanganicæ* BORODIN.
 41 à 48 dents mandibulaires; processus huméral obtusément pointu, épine dorsale lisse en avant, barbillon maxillaire avec étroite membrane marginale, un peu plus court que la tête; museau 1,5 à 1,8 fois aussi long que la région céphalique postoculaire (600 mm) *Synodontis lacustricolus* POLL.
29. Nageoire dorsale courte avec moins de 10 rayons; taille petite, adipeuse présente... 30
 Nageoire dorsale allongée fortement et prenant parfois entièrement la place de l'adipeuse 31
30. Nageoire caudale échancrée en croissant, barbillons maxillaires mesurant moins des $\frac{2}{3}$ de la tête (130 mm) *Amphilius platychir* (GTHR.).
 Nageoire caudale à bord postérieur droit; barbillons maxillaires mesurant au moins les $\frac{2}{3}$ et parfois aussi longs que la tête (90 mm) *Amphilius kivuensis* PELLEGRIN.
31. Nageoire dorsale rayonnée suivie d'une nageoire adipeuse 32
 Une seule nageoire dorsale, rayonnée 33
32. Nageoire adipeuse grande; aussi longue ou un peu plus courte que la dorsale rayonnée; 20 à 30 branchiospines inférieures (1.700 mm)
Heterobranchus longifilis CUV. et VAL.
 Nageoire adipeuse beaucoup plus courte que la dorsale rayonnée; environ 100 branchiospines inférieures (1.000 mm) *Dinotopterus cunningtoni* BLGR.
33. Tête offrant un sillon longitudinal médian très apparent; voûte osseuse céphalique invisible enfoncée sous la peau. Une large bande de dents vomériennes 1 fois $\frac{1}{2}$ à 2 fois plus large que la bande de dents prémaxillaires et accolée à celle-ci. Peau finement plissée (325 mm) *Tanganikallabes mortiauxi* POLL.
 Tête ne montrant pas un sillon longitudinal médian; voûte osseuse céphalique apparente à la surface de la tête. Une bande de dents vomériennes 1 fois à 1 fois $\frac{1}{2}$ plus large que la bande de dents prémaxillaires et écartée de celle-ci. Peau non finement plissée 34
34. Ventrals équidistantes du bout du museau et de l'origine de la caudale. Plus de 25 branchiospines inférieures (860 mm) *Clarias mossambicus* PTRS.
 Ventrals notablement plus rapprochées du bord du museau que de l'origine de la caudale. Moins de 25 branchiospines inférieures :
- Côtés de la voûte osseuse céphalique entièrement ossifiés avec accolement des os dermosphénotique et postorbitaire. Nageoires dorsale et anale fusionnées à la base de la caudale (200 mm) *Clarias theodoræ* WEBER.
 Côtés de la voûte osseuse céphalique entièrement ossifiés avec accolement des os dermosphénotique et postorbitaire. Nageoires dorsale et anale non soudées à la base de la caudale (175 mm) *Clarias ornatus* POLL.

- Côtés de la voûte osseuse céphalique partiellement ossifiés, les os dermosphénotique et postorbitaire restant écartés. Nageoires dorsale et anale non soudées à la base de la caudale (200 mm) *Clarias liocephalus* BLGR.
35. Bouche plus ou moins protractile à position variable. Pas d'appareil adhésif operculaire et postoperculaire chez le mâle. Souvent des barbillons buccaux. Écaillure variable 36
 Bouche non protractile, infère. Appareil operculaire et postoperculaire adhésif chez le mâle. Pas de barbillons buccaux. Écaillure très petite (60 mm)
Kneria wittei POLL.
36. Origine de la nageoire dorsale précédant celle de l'anale 37
 Nageoire entièrement insérée au-dessus de la nageoire anale (106 mm)
Engraulicypris minutus BLGR.
37. Nageoire dorsale entièrement en avant de la nageoire anale, laquelle compte moins de 12 rayons 38
 Nageoire dorsale surplombant en partie la nageoire anale, laquelle compte au moins 12 rayons :
 41 à 44 écailles en ligne latérale; museau égal à l'œil ou au maximum 1,4 fois plus long que l'œil (130 mm) *Barilius ubangensis* PELLEGRIN.
 45 à 48 écailles en ligne latérale; museau au moins 1,5 fois et jusqu'à 2,5 fois plus long que l'œil (175 mm) *Barilius salmotucius* NICH. et GRIS.
 54 à 61 écailles en ligne latérale; museau 1,2 fois à 1,8 fois aussi long que l'œil (280 mm) *Barilius moorii* BLGR.
38. Bouche n'offrant pas un bord coupant recouvert d'un étui corné externe à bords tranchants 39
 Bouche offrant un bord buccal coupant recouvert d'un étui corné externe à bords tranchants :
 Ligne latérale comprenant 30 à 31 écailles. Deux paires de barbillons buccaux (310 mm) *Varicorhinus stappersii* BLGR.
 Ligne latérale comprenant 34 à 36 écailles. Une paire de barbillons buccaux rudimentaires (220 mm) *Varicorhinus ruandæ* PAPPENHEIM.
 Ligne latérale comprenant 62 à 72 écailles. Deux paires de barbillons plus ou moins développés (610 mm) *Varicorhinus tanganicæ* BLGR.
39. Bouche à position variable, ne formant pas une sorte de suçoir à lèvres épaisses pourvues intérieurement d'un étui corné 40
 Bouche infère formant un suçoir à lèvres épaisses pourvues intérieurement d'un étui corné :
 Lèvres dépourvues de plis transversaux. Dorsale à bord supérieur très échancré. Pédoncule caudal à peine plus haut que long, œil médian (300 mm)
Labeo weeksii BLGR.
 Lèvres dépourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur non ou faiblement échancré. Pédoncule caudal 2 fois plus haut que long, œil médian environ (780 mm) *Labeo lineatus* BLGR.
 Lèvres pourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur convexe. Pédoncule caudal 2 fois plus haut que long, œil médian (700 mm) *Labeo velifer* BLGR.

- Lèvres pourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur convexe. Pédoncule caudal 1 fois $\frac{1}{2}$ plus haut que long, œil dans la moitié postérieure de la tête (680 mm) *Labeo kibimbi* POLL.
- Lèvres pourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur concave. Pédoncule caudal 1 fois $\frac{1}{4}$ à 1 fois $\frac{1}{2}$ plus long que haut, œil dans la moitié postérieure de la tête (360 mm) *Labeo cylindricus* PTRS.
- Lèvres pourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur droit ou légèrement concave. Pédoncule caudal aussi long que haut, œil médian (235 mm) *Labeo fuelleborni* HILG. et PAPPENHEIM.
40. Écailles striées radiairement, taille petite, ne dépassant pas 150 mm 41
 Écailles striées longitudinalement, taille grande, pouvant atteindre chez certaines espèces près de 1 m :
- Ligne latérale comprenant 44 à 47 écailles; un rayon dorsal fortement ossifié en avant (900 mm) *Barbus tropidolepis* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 27 à 30 écailles; un rayon dorsal ossifié à la base (800 mm) *Barbus lestradei* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 40 écailles; un rayon dorsal antérieur faiblement épaissi et ossifié (390 mm) *Barbus platyrhinus* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 34 à 39 écailles; un rayon dorsal antérieur ossifié. Ventrals le plus souvent sous les rayons médians de la dorsale; lèvres parfois recouvertes d'un faible étui corné caduque (360 mm) ... *Barbus urundensis* DAVID.
- Ligne latérale comprenant 34 à 35 écailles; un rayon dorsal antérieur fortement ossifié; ventrals sous les rayons antérieurs de la dorsale; lèvres non recouvertes de chitine (500 mm) *Barbus altianalis altianalis* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 32 écailles; pas de rayon dorsal ossifié (300 mm)
Barbus caudovittatus BLGR.
41. Moins de 34 écailles en ligne latérale 42
 Ligne latérale comportant 34 à 39 écailles, un rayon dorsal ossifié et serratulé, ventrals insérées en avant du niveau de la dorsale (120 mm)
Barbus paludinosus PTRS.
42. Nageoire dorsale pourvue d'un rayon dorsal antérieur ossifié et serratulé 43
 Nageoire dorsale dépourvue de rayon ossifié 45
43. Ligne latérale incomplète 44
 Ligne latérale complète :
- Ligne latérale comportant 25 à 30 écailles; ventrals insérées partiellement en avant de la dorsale; barbillons postérieurs 2 fois aussi long que l'œil; pédoncule caudal 1,5 à 1,65 fois aussi long que haut, pas de série de taches noires latérales, mais seulement une tache pédonculaire (100 mm) *Barbus serrifer* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 28 à 30 écailles; ventrals insérées partiellement en avant de la dorsale; barbillons postérieurs 2 fois aussi longs que l'œil; pédoncule caudal 1,5 fois à 2 fois aussi long que haut; une série de taches noires latérales (115 mm) *Barbus pellegrini* POLL.
- Ligne latérale comprenant 24 à 28 écailles; ventrals insérées partiellement en avant de la dorsale; barbillon postérieur égal ou à peine plus long que l'œil; pédoncule caudal 1,5 fois à 1,75 fois aussi long que haut; une bande noire rectiligne le long des flancs (100 mm) *Barbus eutænia* BLGR.

- Ligne latérale comprenant 22 à 23 écailles; ventrales insérées complètement sous la nageoire dorsale; barbillon postérieur 1,5 fois aussi long que l'œil; une bande noire rectiligne le long des flancs (110 mm) *Barbus nicholsi* VINCIG.
44. 21 à 23 écailles en ligne longitudinale; une paire de barbillons (50 mm)
Barbus aphantogramma REGAN.
 25 à 26 écailles en ligne longitudinale; deux paires de barbillons (60 mm)
Barbus oligogrammus DAVID.
45. Base des ventrales situées sous les rayons médians de la dorsale.
 Ligne latérale comprenant 27 à 32 écailles; une série de taches noires latérales réunies ou non entre elles (82 mm) *Barbus lineomaculatus* BLGR.
 Base des ventrales insérées sous les rayons antérieurs de la dorsale :
 Ligne latérale comprenant 27 à 30 écailles. Écailles médianes des flancs pas plus grandes que les autres, une bande latérale noire (90 mm)
Barbus tæniopleura BLGR.
 Ligne latérale comprenant 25 à 30 écailles. Écailles médianes des flancs pas plus grandes que les autres. Une tache noire arrondie à la base de la caudale (74 mm).
Barbus urostigma BLGR.
 Ligne latérale comprenant 24 à 25 écailles. Écailles médianes des flancs plus grandes que les autres, corps non ligné ni ponctué (60 mm)
Barbus lufukiensis BLGR.
46. Nageoire dorsale épineuse distincte de la nageoire dorsale molle, toutes deux écartées ou contiguës; bords des os operculaires non épineux 47
 Nageoires dorsales épineuse et molle continues, non séparées; bords des os operculaires épineux ⁽¹⁾ *Ctenopoma muriei* (BLGR.).
47. Nageoires dorsales contiguës ou seulement faiblement écartées 48
 Nageoires dorsales très écartées par une distance supérieure à la base de l'une d'elles, 23 à 26 branchiospines inférieures. Caudale très échancrée :
 Œil compris 5 à 6,28 fois dans la tête; espace interorbitaire 1,1 à 1,57 fois dans l'œil; pédoncule caudal 2,9 à 3,67 fois plus long que haut (375 mm)
Luciolates stappersii BLGR.
 Œil compris 4,6 fois dans la tête; espace interorbitaire 1,7 fois dans l'œil (310 mm).
Luciolates brevior BLGR.
48. VII + I épines dorsales; caudale tronquée (juv.) ou échancrée (adulte). Branchiospines inférieures au nombre de 12 à 15 + 3 à 5 plus courtes mais non émoussées (860 mm) *Lates microlepis* BLGR.
 VII + I épines dorsales; caudale arrondie (juv.) ou subtronquée (adulte). Branchiospines inférieures au nombre de 7 à 8 + 6 à 8 très émoussées (1.530 mm)
Lates angustifrons BLGR.
 VII + I + I épines dorsales, l'avant-dernière isolée sur un intervalle séparant les nageoires; caudale tronquée (juv.) ou subtronquée (adulte). Branchiospines inférieures au nombre de 9 à 10 + 4 à 8 plus courtes mais non émoussées (640 mm) *Lates mariæ* STDR.

⁽¹⁾ Lorsque les os operculaires ne sont pas épineux, on a affaire aux *Cichlidæ*, très abondants dans le lac et qui seront traités dans une publication séparée.

49. Nageoires dorsale et anale dépourvues d'épines. Corps globuleux sans écailles mais couvert de petites épines érectiles (670 mm) *Tetrodon mbu* BLGR.
- Nageoires dorsale et anale précédées d'épines indépendantes. Corps anguiforme couvert de petites écailles :
- 18 épines dorsales; anus médian; pas d'épine préorbitaire ni préoperculaire (250 mm) *Mastacembelus frenatus* BLGR.
- 26 à 29 épines dorsales; anus médian; pas d'épine préorbitaire ni préoperculaire (556 mm) *Mastacembelus moorii* BLGR.
- 27 à 29 épines dorsales; anus médian; de fortes épines préorbitaire et préoperculaires présentes (725 mm) *Mastacembelus cunningtoni* BLGR.
- 29 à 32 épines dorsales; anus beaucoup plus rapproché de l'origine de la caudale que du bout du museau; épines préorbitaire et préoperculaires présentes (447 mm) *Mastacembelus ellipsifer* BLGR.
- 28 à 33 épines dorsales; anus plus rapproché du bout du museau que de l'origine de la caudale; pas d'épines préorbitaire ni préoperculaire (351 mm)
Mastacembelus ophidium GTHR.
- 31 à 34 épines dorsales; anus médian; pas d'épine préorbitaire ni préoperculaire (360 mm) *Mastacembelus tæniatus* BLGR.
- 34 à 36 épines, anus plus rapproché de la caudale que du bout du museau; pas d'épine préorbitaire; 1 à 2 épines préoperculaires (220 mm)
Mastacembelus albomaculatus POLL.
- 35 à 39 épines dorsales; anus plus près de l'origine de la caudale que du bout du museau; pas d'épine préorbitaire, une faible épine préoperculaire (240 mm)
Mastacembelus tanganicæ GTHR.

Musée royal du Congo belge, Tervuren.

PLANCHES



Fig. 1. — *Protopterus aethiopicus* HECKEL,
♂ 88 cm., 3 kg. 825, st. 304.

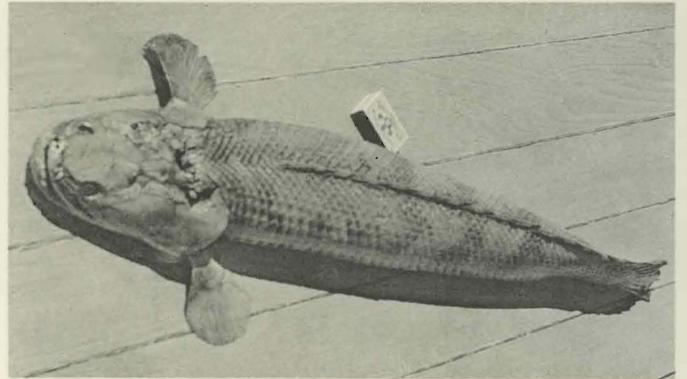


Fig. 2. — *Polypterus congicus* BOULENGER,
♀ 84 cm., 3 kg. 530, st. Albertville 1-II-47.

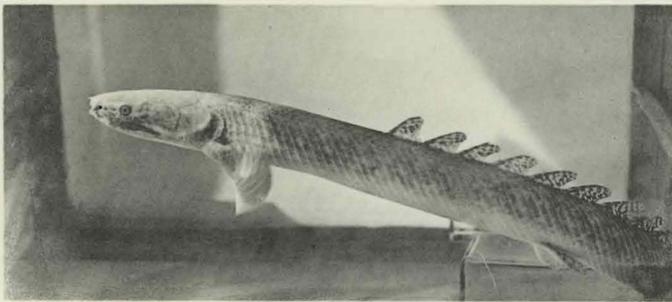


Fig. 3. — *Polypterus ornatipinnis* BOULENGER,
♀ 46 cm., 450 gr., st. 146.



Fig. 4. — *Mormyrus longirostris* PETERS,
♀ 66 cm., 1 kg. 700, st. 143.



Fig. 5. — Banc de *Stolothrissa tanganicae* REGAN,
photographié du bateau dans la baie de M'Toto, 7-III-47.
(Photo A. CAPART).



Fig. 6. — Séchage des *Stolothrissa* sur la plage de Kigoma,
24-I-47.



Fig. 1. — *Citharinus gibbosus* BOULENGER, la plus grande ♀ mesure 61 cm., 4 kg. 400, st. 126.

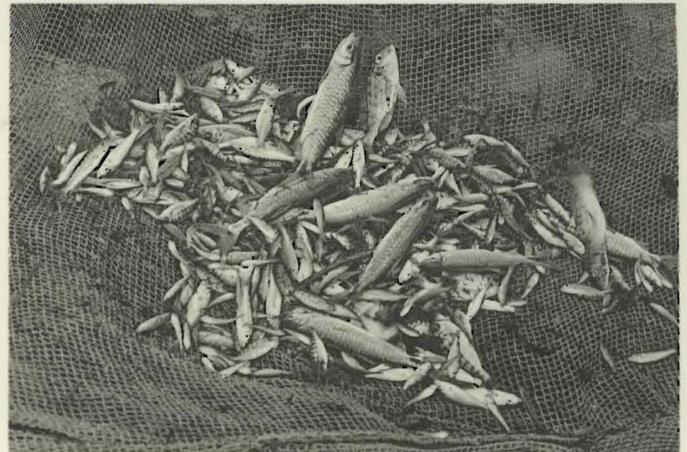


Fig. 2. — Résultat d'un coup de senne, ayant capturé de nombreux *Alestes rhodopleura* BOULENGER, st. 193 bis.

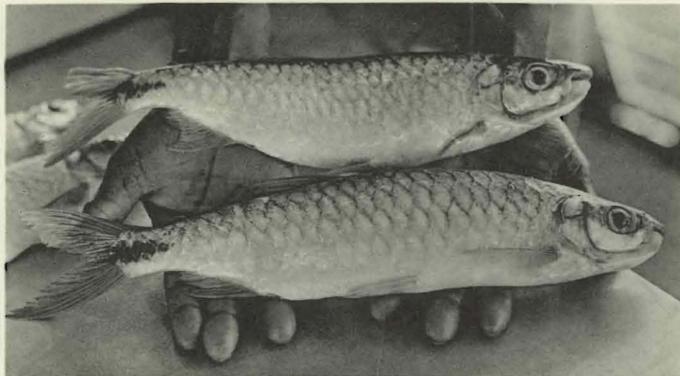


Fig. 3. — *Alestes rhodopleura* BOULENGER, 34,5 cm., 415 grs et 34 cm., 420 grs, st. 193.

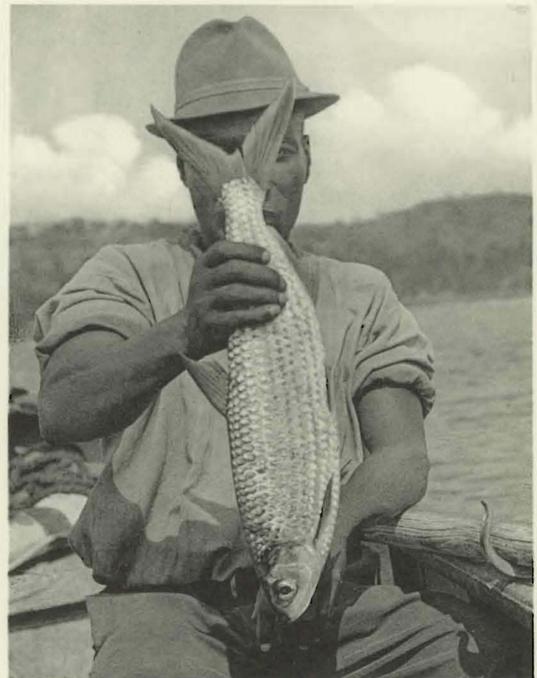


Fig. 4. — *Alestes macrophthalmus* GÜNTHER, 49,6 cm., 1 kg. 500, st. Albertville 24-X-46.

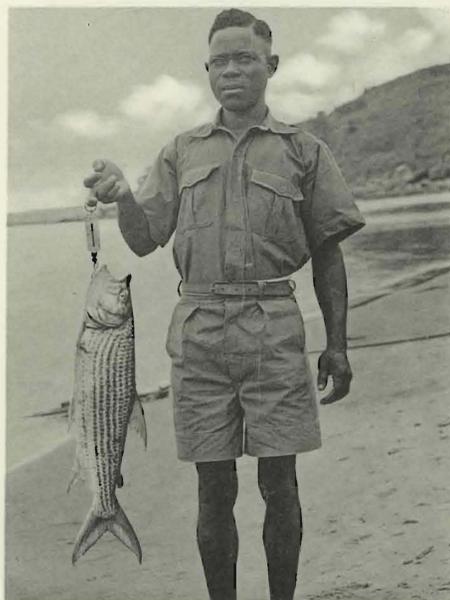


Fig. 5. — *Hydrocyon lineatus* BLEEKER, 69 cm., 2 kg. 825, st. 150.

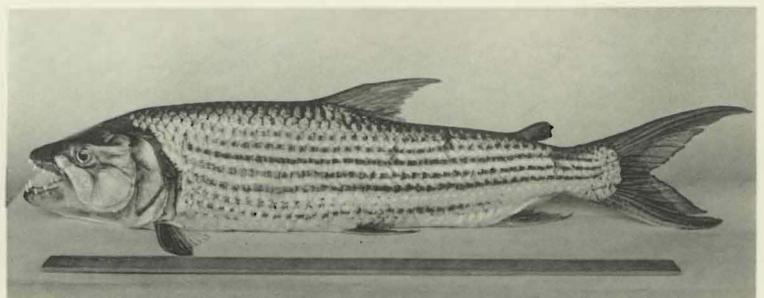


Fig. 6. — *Hydrocyon lineatus* BLEEKER, 63,5 cm., 2 kg. 200, st. 112.



Distichodus sexfasciatus BOULENGER,
♀ 76 cm., 11 kg, 100, st. Albertville, 17-I-1947.



Fig. 1. — *Barbus tropidolepis* BOULENGER, 5 kg.
Chrysichthys brachynema BOULENGER, 9 kg.,
st. Albertville, 25-XI-46.



Fig. 2. — *Barbus tropidolepis* BOULENGER, tête,
poids estimé 10 kg.,
st. Pier d'Albertville, 23-IV-47.



Fig. 3. — *Barbus lestradei* DAVID,
♀ 80 cm., 8 kg. 500, st. Albertville 20-II-46.

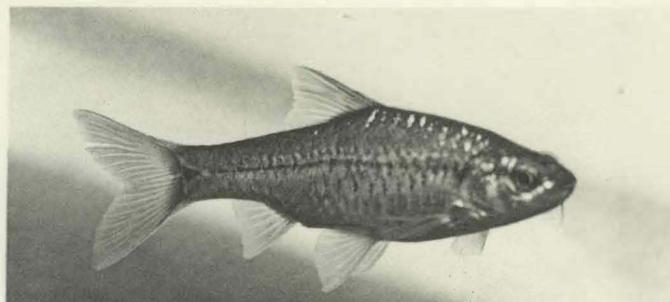


Fig. 4. — *Barbus serrifer* BOULENGER,
environ 10 cm., st. 174.

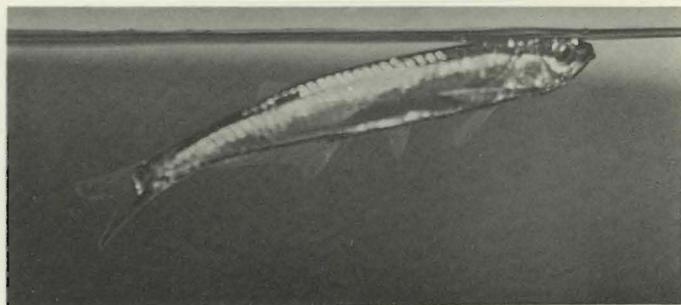


Fig. 5. — *Engraulicypris minutus* BOULENGER
environ 10 cm., st. 161.



Fig. 6. — *Varicorhinus tanganicae*
BOULENGER,
♂ 57,5 cm., 2 kg. 450, st. 107.

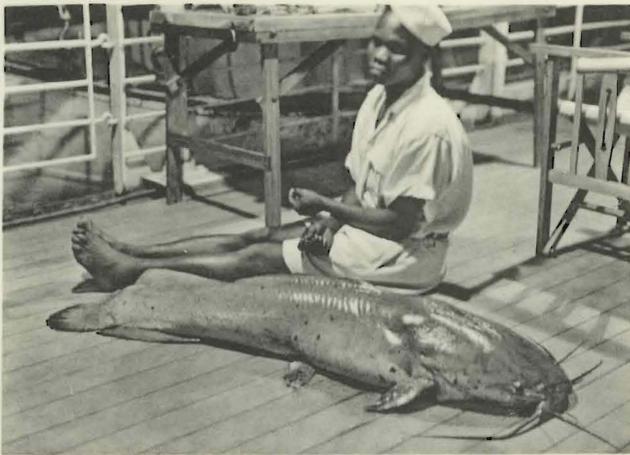


Fig. 1. — *Heterobranchus longifilis*
CUVIER et VALENCIENNES, 1 m. 10, 30 kg., st. 28.

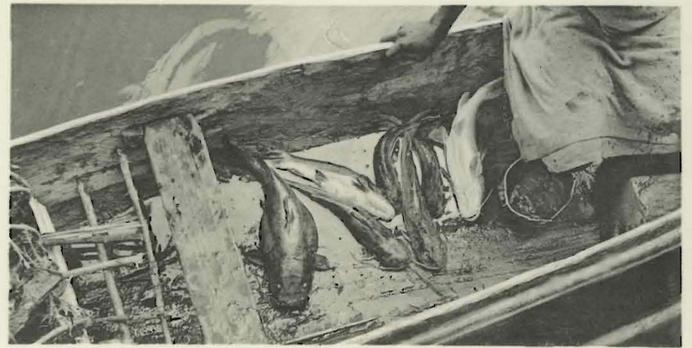


Fig. 2. — *Chrysichthys grandis* BOULENGER,
Chrysichthys stappersii BOULENGER,
Chrysichthys brachynema BOULENGER, st. 196.



Fig. 3. — *Chrysichthys brachynema* BOULENGER,
série d'exemplaires capturés au chalut à panneaux, st. 88.



Fig. 4. — *Chrysichthys grandis* BOULENGER,
11 et 11 kg. 500, st. Albertville, 24-IV-47.



Fig. 5. — *Clarias mossambicus* PETERS,
45,3 cm., 525 grs. et 46 cm., 530 grs., st. 9.



Fig. 6. — *Dinotopterus cunningtoni*
BOULENGER,
70 cm., 3 kg. 175, st. 221.

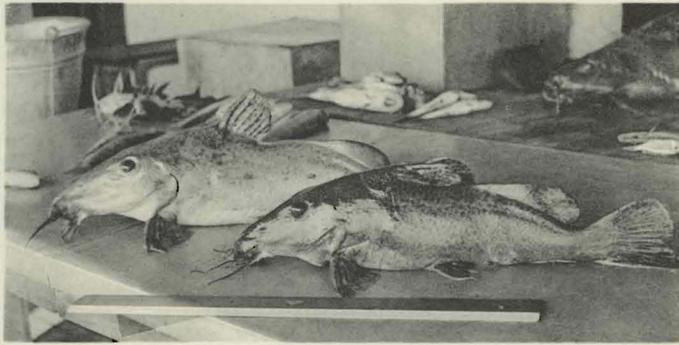


Fig. 1. — *Auchenoglanis occidentalis*
CUVIER et VALENCIENNES
54 cm., 1 kg. 650 et 60 cm., 2 kg. 630, st. 147.



Fig. 2. — *Auchenoglanis occidentalis*
CUVIER et VALENCIENNES
Chrysichthys brachynema
BOULENGER,
Village Lubunduie, I-XI-46.

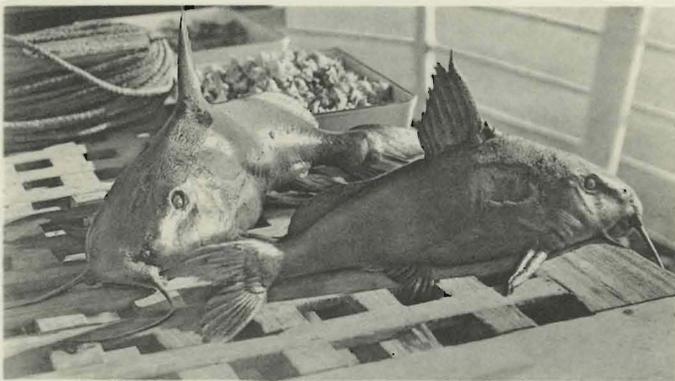


Fig. 3. — *Synodontis lacustricolus* POLL,
43 cm., 1 kg., 51 cm., 1 kg. 825, st. 63.



Fig. 4. — *Synodontis multipunctatus* BOULENGER,
série d'exemplaires pêchés au chalut à panneaux, st. 312.

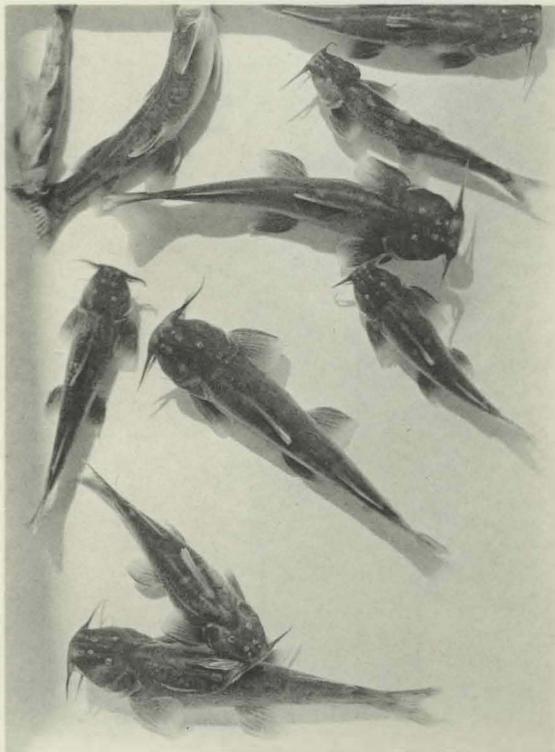


Fig. 5. — *Amphilius platycheirus* GÜNTHER,
de la rivière Kanuénué, st. 177.

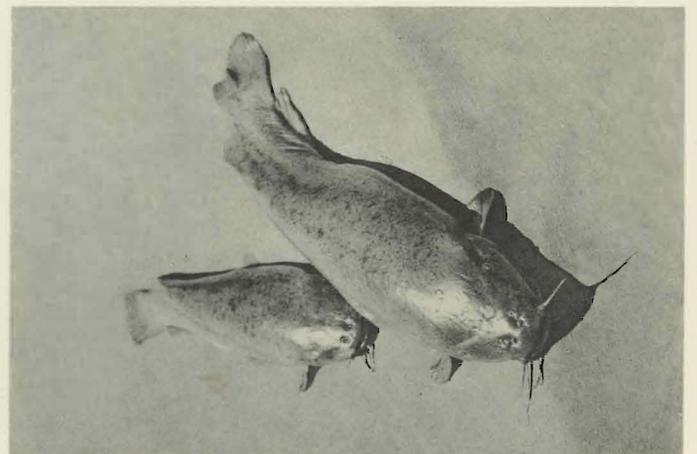


Fig. 6. — *Malapterurus electricus* GMELIN, st. 129.



Fig. 1. — Poissons du lac en aquarium :
Aplocheilichthys pumilus (BOULENGER),
et *Haplochromis burtoni* (GÜNTHER), st. Albertville XI-46.

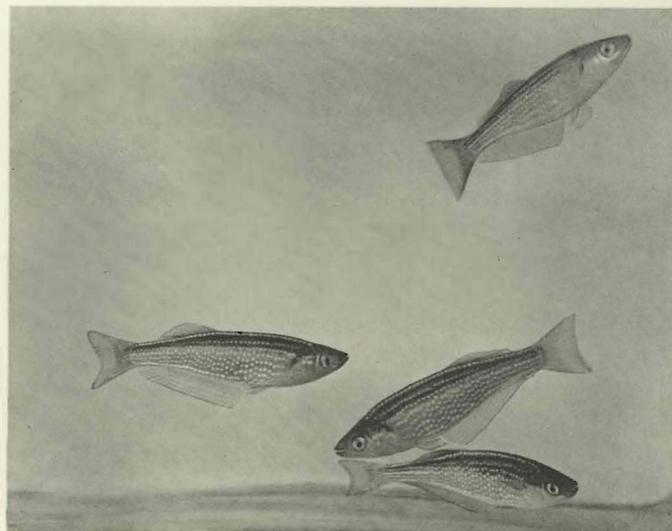


Fig. 2. — *Lamprichthys tanganicanus* (BOULENGER),
provenant de la baie de Tembwe,
mâles photographiés en aquarium, st. 68.



Fig. 3. — *Luciolates stappersii* BOULENGER,
et pêcheur avec cannes à pêche spéciales, st. 182.



Fig. 4. — Guirlande de *Luciolates*
séchés et fumés, st. 182.



Fig. 5. — *Lates microlepis* BOULENGER,
pris au makila, st. 125.

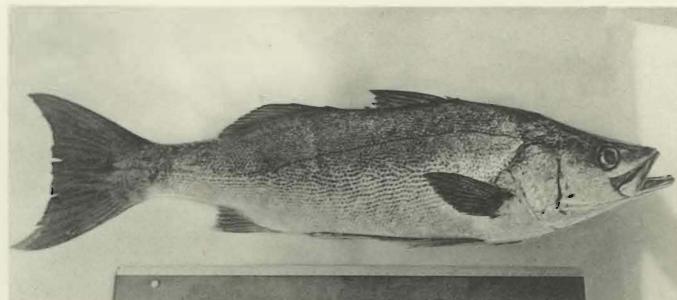


Fig. 6. — *Lates microlepis* BOULENGER,
83 cm., 3 kg. 950, st. 225.



Fig. 1. — *Lates angustifrons* BOULENGER,
1 m. 03, 14 kg., st. 267.



Fig. 3. — Tête de grand
Lates angustifrons BOULENGER,
Uvira, IV-1952. (Photo N. LELEUP).

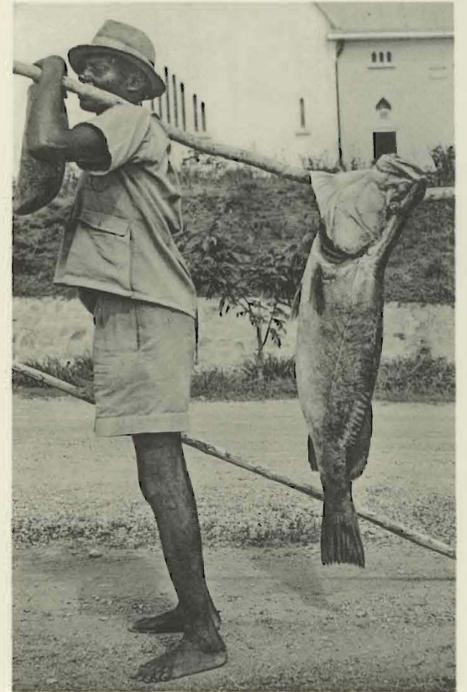


Fig. 2. — *Lates angustifrons* BOULENGER,
1 m. 20, 22 kg., st. Albertville, 16-XI-46.



Fig. 4. — *Lates angustifrons* BOULENGER,
1 m. 32, 29 kg., st. Albertville, 4-II-47.

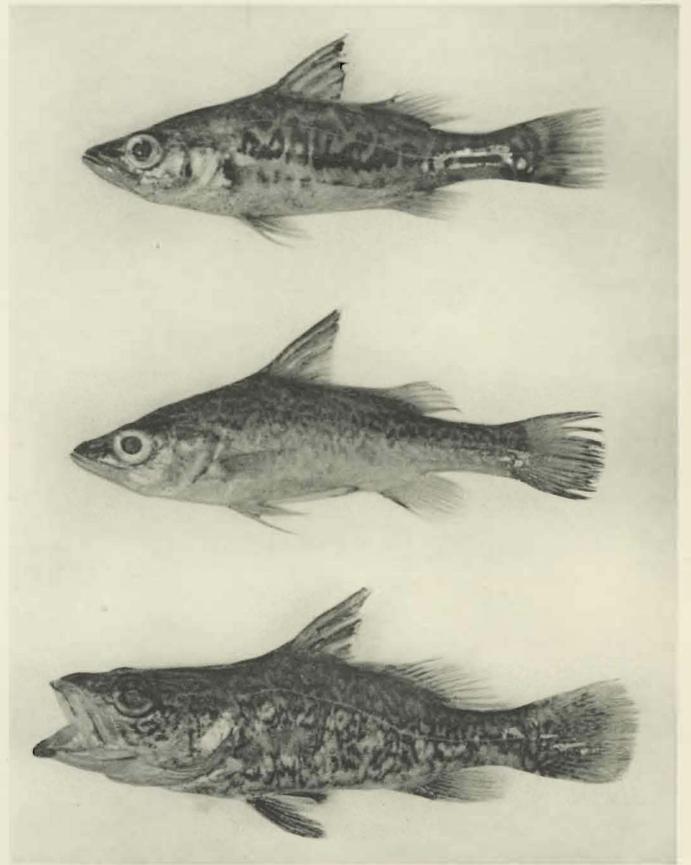


Fig. 5. — A *Lates microlepis* BOULENGER,
B *Lates mariae* STEINDACHNER,
C *Lates angustifrons* BOULENGER.
Jeunes à livrée caractéristique. (x 1/2).



Lates angustifrons BOULENGER, 1 m. 44, 34 kg., pêché à la ligne au pier d'Albertville en novembre 1938,
par M. Perpette. (Photo M. PERPETTE).



Fig. 1. — *Lates mariae* STEINDACHNER et *Cyphotilapia frontosa* (BOULENGER), 62 cm., 2 kg. 200, 28 cm., 350 grs, st. 48.



Fig. 2. - *Lates angustifrons* BOULENGER, 59,6 cm., 2 kg.150, *Lates mariae* STEINDACHNER, 64 cm., 2 kg. 281, st. 118.

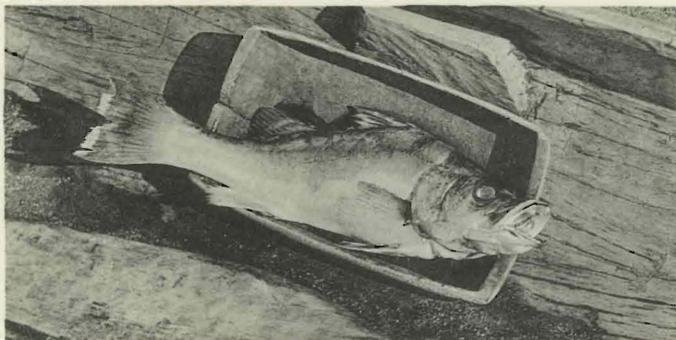


Fig. 3. — *Lates mariae* STEINDACHNER, st. 278.

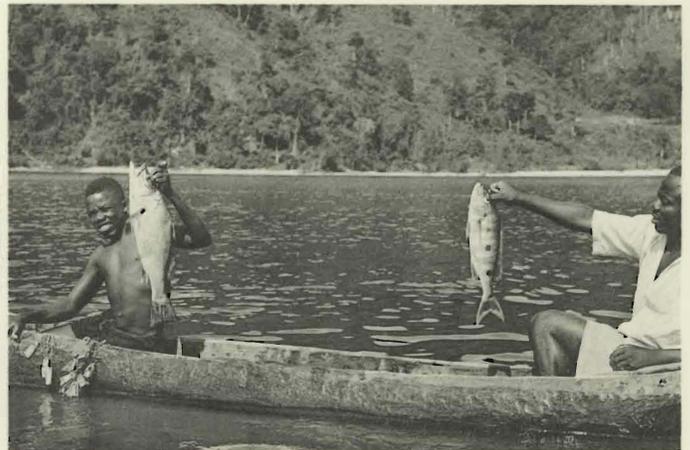


Fig. 4. — *Lates mariae* STEINDACHNER, 62 cm., 2 kg.200, *Boulengerochromis microlepis* BOULENGER, st. 52.



Fig. 5. — *Lates mariae* STEINDACHNER, série d'exemplaires pris au chalut à panneaux, st. 70.

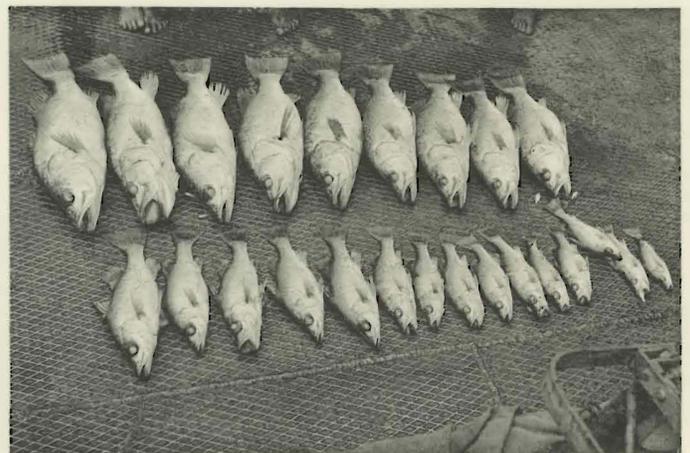


Fig. 6. — *Lates mariae* STEINDACHNER, série d'exemplaires pris au chalut à panneaux, st. 70.



Fig. 1. — *Mastacembelus cunningtoni*
BOULENGER,
58 cm., 515 grs; st. 101.

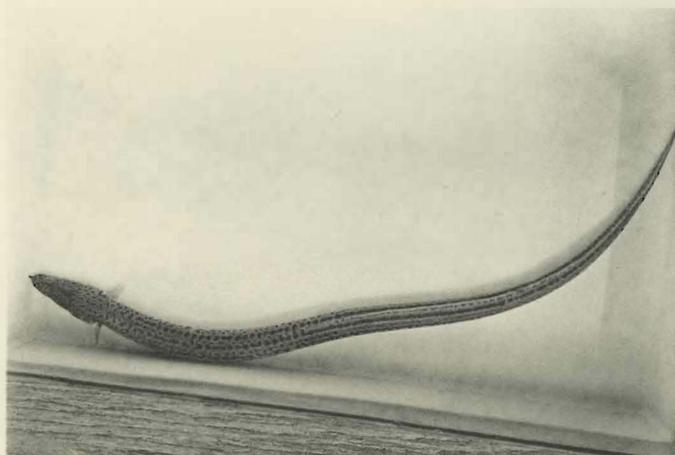


Fig. 2. — *Mastacembelus ophidium* GÜNTHER,
35,1 cm., st. 27.



Fig. 3. — *Tetrodon mbu* BOULENGER, pris à la senne,
st. 307.

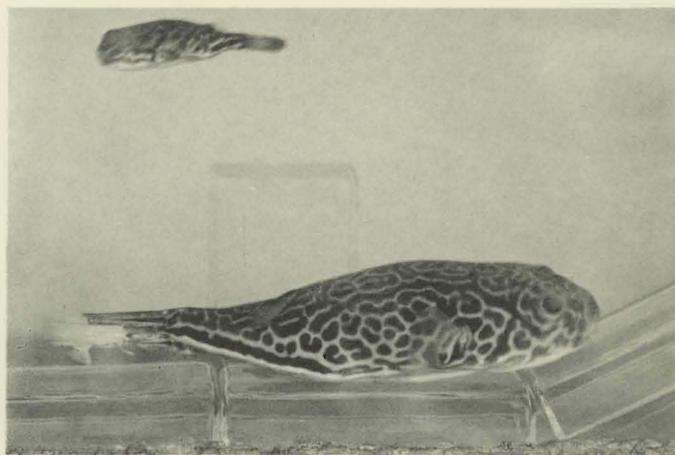


Fig. 4. — *Tetrodon mbu* BOULENGER, en aquarium,
st. 307.

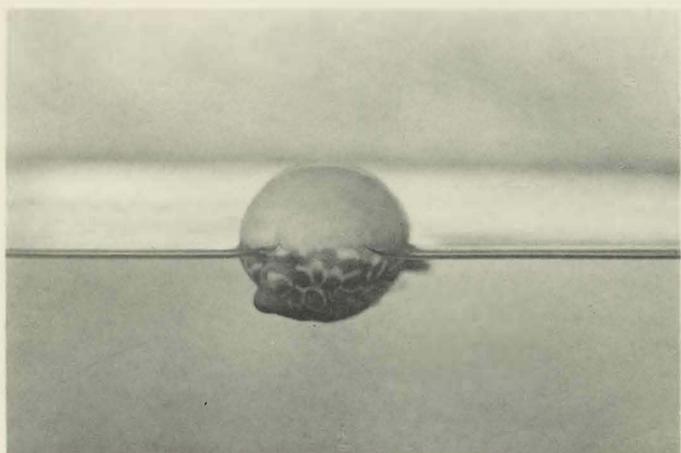


Fig. 5. — *Tetrodon mbu* BOULENGER,
gonflé à la surface de l'eau, st. 307.

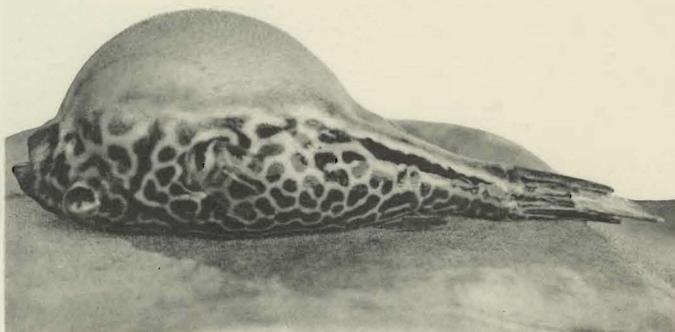


Fig. 6. — *Tetrodon mbu* BOULENGER,
gonflé hors de l'eau, st. 307.



M. HAYEZ, IMPRIMEUR,
112, RUE DE LOUVAIN,
BRUXELLES